



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

Liberté
Égalité
Fraternité



PRÉCIS DE TACTIQUE GÉNÉRALE



CDEC Centre de doctrine et d'enseignement du commandement
CTGHM Chaire de tactique générale et d'histoire militaire

RFT 3.2.1

AVERTISSEMENT

Ce document a été élaboré par le Centre de doctrine et d'enseignement du commandement (CDEC) de l'armée de Terre. Il est promulgué et diffusé par le directeur du centre, dans le cadre de ses missions d'élaboration de la doctrine tactique des forces terrestres.

Cohérent avec les doctrines multinationales et interarmées, il a été conçu et rédigé par un collègue d'officiers expérimentés. Comme tout document de doctrine, son contenu sert de référence pour les forces terrestres à l'entraînement et en opération, mais il n'a pas de portée normative. Son application permet de concilier les exigences théoriques, la réalité des opérations et les contraintes de chaque situation.

La doctrine est un guide qui préserve la liberté d'action du chef interarmes responsable de l'organisation des forces en opération, de la conception, de la conduite et de l'exécution des missions.

Le document sera régulièrement mis à jour en fonction des évolutions doctrinales multinationales et interarmées, des progrès de la réflexion tactique, des évolutions en organisation et équipement des forces terrestres, des retours d'expérience français et étrangers, ainsi que des innovations touchant les outils de simulation.

Attention : la version de référence est le document électronique mis en ligne sur le site intradef du CDEC (<http://portail-cdec.intradef.gouv.fr/> rubrique « Référentiel doctrinal »).

LA DOCTRINE EST VIVANTE, ELLE SE NOURRIT ÉGALEMENT DE VOS RÉACTIONS ET DE VOS SUGGESTIONS

Utilisateurs de ce document de doctrine, devenez-en acteurs
en contactant directement le rédacteur pour apporter toute précision ou correction
au 861 753 36 05



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Armée de Terre
Centre de doctrine et d'enseignement du commandement
Chaire de tactique générale et d'histoire militaire

Paris, le 17 septembre 2021

Ce « Précis de tactique générale » vient remplacer les documents FT-02 *Tactique générale* et FT-04 *Fondamentaux de la manœuvre interarmes* publiés respectivement en 2008 et 2011.

En effet, dans un monde où certains États cherchent à réaffirmer leur puissance par les armes, mais aussi dans un contexte où des organisations violentes, aux formes diverses, profitent du chaos, l'armée de Terre doit être capable de s'engager sur tout le spectre des options stratégiques possibles pour mener le combat. Dans ce cadre, l'action tactique des forces au sol aura un rôle majeur pour combiner les effets, intégrer tous ceux des différents domaines, prendre l'ascendant sur l'adversaire puis le vaincre dans tous les champs de bataille.

Ce document, à l'usage des organismes de formation mais aussi des unités comme des états-majors de niveau 1 à 4 doit permettre de relier le combat concret, appris ou conduit sur le terrain, avec le socle des notions de tactique générale propres à la pensée militaire française que l'on ne peut ignorer quand on conçoit une manœuvre.

Celle-ci s'appuie sur des principes d'action pérennes, sur des facteurs de succès applicables aux circonstances mais aussi sur une bonne compréhension des fonctions, capacités ou aptitudes tactiques qu'il conviendra de combiner face à un terrain et un ennemi particuliers et ce, avec pour objectif de remplir une mission dans un espace temps donné.

Autant d'éléments donc que ce « *Précis de tactique générale* » remet en perspective des engagements contemporains et futurs que l'on se prépare à faire face à un adversaire irrégulier, hybride ou conventionnel, quel que soit le cadre ou le contexte de l'action et jusqu'à la haute intensité.

Structuré autour de 3 titres, ce document de référence rappelle la genèse de éléments structurants de la pensée tactique de l'armée de Terre puis démontre leur pertinence dans la manœuvre interarmes avant de revenir sur les schémas principaux de combinaison du choc, du feu et du mouvement en lien avec les capacités, l'entraînement et la doctrine du moment. Un outil précieux donc à l'heure des évolutions comme des réflexions en lien avec le programme *SCORPION*.

Général de division Pierre-Joseph GIVRE



RÉCAPITULATIF DES AMENDEMENTS

1. Ce tableau constitue le recueil de tous les amendements proposés par les lecteurs, quels que soient leur origine et leur rang, transmis au CDEC.
2. Les amendements validés par le CDEC sont inscrits **en rouge** dans le tableau ci-dessous dans leur ordre chronologique de prise en compte.
3. Les amendements pris en compte figurent **en violet** dans la nouvelle version.
4. Le numéro administratif figurant au bas de la première de couverture et de la fausse ouverture est corrigé (**en caractères romains, gras, rouges**) par ajout de la mention : « **amendé(e) le jour/mois/année** ».
5. La version électronique du texte de référence amendé remplace la version antérieure dans toutes les bases de données informatiques.

N°	Amendement	Origine	Date de mise à jour
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			

INTRODUCTION GÉNÉRALE

« La tactique c'est l'art d'utiliser au mieux les moyens militaires en fonction du milieu et des facilités offertes par la technique, dans le but de réduire l'adversaire par le combat ou la menace du combat, car la tactique comporte, comme la stratégie, ses points d'orgue et ses silences. »

Général Gambiez

Aussi ancienne que la guerre, la tactique générale est une composante essentielle des affrontements armés. La place qu'elle y occupe n'est pas sans lien avec la fortune qu'a longtemps connu le terme « tactique » et les multiples tentatives de définition dont il a été l'objet, que ce soit au sein de l'institution militaire ou en dehors de celle-ci.

Avec le retour de la haute intensité, la tactique générale est plus que jamais d'actualité dans l'armée de Terre. Il a donc paru opportun de publier un document de réflexion sur ce sujet, afin de faciliter la compréhension des enjeux du champ de bataille et l'appréhension, à tous les échelons de commandement, des grandes notions de cette grammaire tactique du combat aéroterrestre d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Distincte des tactiques particulières, qui ne sont rien d'autre que sa déclinaison dans des milieux spécifiques, la tactique générale passe pour une matière abstraite. Les penseurs militaires ont en effet tendance à privilégier l'étude de sa partie théorique, en se cantonnant à ses grandes lignes, si bien qu'il en résulte une déconnexion de celle-ci avec la pratique.

Cette dernière tend toutefois elle-même à s'affranchir de la théorie. Les praticiens préfèrent en effet, habituellement, les leçons immédiates d'une expérience limitée à l'arme ou aux armes qui constituent l'horizon de leur engagement, voire de leur époque. L'inconvénient d'une telle approche réside dans le fait que ces leçons deviennent inutilisables dès lors que change le contexte de l'action militaire. On assiste en outre à une confusion entre la tactique, qu'elle soit générale ou particulière, et les procédés techniques utilisés par les différentes armes dans leurs domaines respectifs. Ces dernières les élèvent en effet souvent au rang de « tactiques d'armes », tout en les assimilant à des tactiques particulières entrant dans la composition de la tactique générale.

Or, il n'y a pas de « tactique d'arme » : qu'elle soit générale ou particulière, la tactique est nécessairement interarmes dans la mesure où les différentes armes concourent toujours à la réalisation d'une manœuvre unique pour remplir la mission reçue.

Aucune arme n'est en effet censée agir de manière isolée, si bien que l'interarmes, et même l'interarmées sont l'affaire de tous¹.

¹ Au niveau des armes, nous avons des déclinaisons de la tactique générale. Nous parlerons donc au minimum de tactique d'infanterie par exemple en liaison avec les autres armes. C'est donc le rôle, la part ou la contribution de l'infanterie comme de l'artillerie ou du génie dans la tactique interarmes.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

La théorie, qui repose sur l'étude raisonnée des expériences passée et présente, et sur des travaux prospectifs utilisant des données techniques précises, permet donc de ne pas tomber dans les pièges qu'une approche purement empirique de la tactique peine à éviter. Afin d'être opératoire, elle ne peut toutefois se contenter des grands principes ou se limiter aux généralités. Elle doit descendre au niveau des considérations concrètes afin de fournir à l'intelligence pratique des points de repère, des clés de compréhension, une grille de lecture, qui l'aideront à faire face aux conditions changeantes des divers environnements d'engagement.

Sans la théorie ainsi comprise, l'intelligence pratique peut facilement s'égarer. Toutefois, la théorie ne peut jamais se substituer à cette intelligence de situation en donnant des solutions toutes faites aux problèmes qu'elle a à résoudre.

Comprendre ce qu'est la tactique générale, en faisant ressortir les liens étroits existant entre la théorie et la pratique, est donc indispensable pour que le chef militaire puisse être en prise sur la réalité de la guerre et pour qu'il puisse agir efficacement, dans un environnement interarmes et interarmées en perpétuelle évolution.

Pour favoriser cette compréhension de la tactique générale, il paraît nécessaire d'en proposer une étude en deux temps :

- **Temps 1.** Il importe tout d'abord d'envisager la question de la tactique générale en remplaçant celle-ci dans une perspective temporelle, historique et aussi prospective², pour essayer de distinguer ce qui varie de ce qui demeure. Il s'agira par-là de mettre à la disposition du lecteur **les clés de compréhension** dont il a été question plus haut.
- **Temps 2.** Les bases ainsi établies seront alors suffisamment solides pour entreprendre, dans de bonnes conditions, l'étude de la tactique générale contemporaine et de la manière dont elle doit être adaptée au temps présent.

Pour chacun de ces deux temps, un plan en quatre étapes a été retenu. Ces étapes et leur enchaînement font partie des notions clés qui viennent d'être évoquées. Elles s'articulent de la manière suivante :

1. La définition de la tactique générale et la place qu'elle occupe dans l'art de la guerre.
2. Les principes d'actions qui la régissent et leurs facteurs de succès, qui permettent de mieux saisir la nature et l'utilité de la tactique générale.
3. La question des capacités à détenir pour agir conformément aux principes.
4. La question du bon emploi de ces capacités, avec la méthode à suivre et les qualités de créativité et de discernement à mettre en œuvre pour en tirer le meilleur parti.

Les quatre étapes du T1 seront présentées dans la première partie du FT-02, intitulée : *Introduction à la tactique générale*.

Les quatre étapes du T2 seront développées pour leur part dans la deuxième partie intitulée : *grammaire tactique et notions clés de tactique générale pour l'engagement aéroterrestre*, pour les deux premières étapes, et dans la troisième partie intitulée : *réflexion générale sur l'emploi d'une composante terrestre*, pour les deux dernières.

² À partir du moment où elle est basée sur des données précises et complètes (caractéristiques techniques et expérimentations), la prospective peut fournir une grille d'analyse utile à une meilleure compréhension du passé et du présent.

PREMIÈRE PARTIE

INTRODUCTION À LA TACTIQUE GÉNÉRALE

PRÉAMBULE	9
CHAPITRE 1 – NATURE ET DÉFINITION DE LA TACTIQUE	11
1.1. UN ART BIEN DÉFINI	11
1.1.1. Mener à bien les actions de combat	11
1.1.1.1. <i>Un ensemble d'actions de combat diverses</i>	11
1.1.1.2. <i>La partie d'un tout</i>	12
1.1.2. Subordination à l'art opératif	12
1.2. UN ART PLUS DIFFICILE À DISCERNER QUE PAR LE PASSÉ	13
1.2.1. Des distinctions bien claires jusqu'au début du XIX ^e siècle	13
1.2.2. Les difficultés nées des transformations de la guerre	13
1.3. UN ART CONSERVANT SA SPÉCIFICITÉ	14
CHAPITRE 2 – NOTIONS DE PRINCIPE D'ACTION ET DE FACTEUR DE SUCCÈS	15
2.1. LA NOTION DE PRINCIPE	15
2.1.1. Des invariants excluant la thèse d'une expérience qui suffirait à tout	15
2.1.2. Des invariants que l'on ne peut réduire aux lois des sciences exactes	16
2.1.3. Des invariants que l'on ne peut réduire aux règles de l'art	17
2.1.4. Des invariants qui sont d'abord des principes	18
2.1.4.1. <i>Des principes qui sont seulement des guides pour l'action</i>	18
2.1.4.2. <i>Des principes qu'il importe de bien appréhender pour qu'ils jouent ce rôle de guide</i>	18
2.2. LES PRINCIPES ET LEUR RÔLE DANS L'ACTION TACTIQUE	19
2.2.1. Les trois grands principes	19
2.2.1.1. <i>Concentration des efforts</i>	20
2.2.1.2. <i>Liberté d'action</i>	22
2.2.1.3. <i>Économie des Forces</i>	23

2.2.2. Le meilleur parti tiré des trois principes grâce à l'effet majeur	25
2.2.2.1. Effet à grande portée	26
2.2.2.2. Effet majeur limité	27
2.2.3. Des principes qui ne se suffisent pas à eux-mêmes	28
2.3. FACTEURS DE SUCCÈS	28
2.3.1. Définition et caractéristiques	28
2.3.2. Utilisation dans la manœuvre tactique	29
CHAPITRE 3 – LA BONNE FORMULE TACTIQUE	31
3.1. PERSONNEL ET ARMEMENT	32
3.1.1. Des effectifs et un armement comparables à ceux de l'ennemi	32
3.1.2. Des armements de bon niveau dans tous les domaines	32
3.1.3. Une panoplie complète d'armements	32
3.2. ORGANISATION	33
3.3. RÈGLES D'EMPLOI TACTIQUES	34
3.3.1. Procédés et actes simples	34
3.3.2. Actions tactiques et règles d'emploi	35
3.3.3. Modes d'action	35
3.4. FORMATION ET ENTRAÎNEMENT	36
CHAPITRE 4 – EMPLOI DES CAPACITÉS	37
4.1. ÉLABORER LA MANŒUVRE	38
4.1.1. Concevoir (établir les faits, évaluer et décider)	38
4.1.1.1. Étape de détermination du but à atteindre :	
<i>que faut-il faire pour que la mission soit remplie ?</i>	39
4.1.1.2. Étape de détermination de l'effet majeur	
<i>et de la manière dont on l'exploitera : que faut-il faire pour parvenir au but ?</i>	39
4.1.1.3. Étape d'élaboration de la manœuvre :	
<i>comment faire pour atteindre l'objectif et exploiter ?</i>	41
4.1.2. Planifier	42
4.2. CONDUIRE LA MANŒUVRE	42
4.2.1. Déclencher la manœuvre	42
4.2.1.1. Expliquer la situation	42
4.2.1.2. Dire ce qu'il faut faire	43
4.2.2. Contrôler la manœuvre et donner des ordres en cours d'action	44

PRÉAMBULE

« L'histoire militaire permet d'apprendre à sentir et penser en soldat, tout en dominant la variété des techniques et la rigidité des règlements. »

Colonel Suire

Il s'agit donc ici d'aborder l'étude de la tactique générale en distinguant ce qui change de ce qui demeure.

Le découpage en quatre chapitres que nous proposons ainsi que les notions et questions qui y sont abordées, font eux-mêmes partie des invariants : la tactique a toujours existé, elle a toujours été régie par des principes, liés à des facteurs de succès, dont la bonne application a, de tous temps, nécessité des capacités adaptées, mises en œuvre de manière judicieuse.

Cependant, tout en restant identiques à elles-mêmes, ces différentes notions et questions n'en ont pas moins connu des évolutions permanentes :

- la nature de la tactique est restée inchangée, mais ses manifestations ont évolué et se sont diversifiées (chapitre 1) ;
- les principes demeurent, mais certains facteurs de succès conviennent mieux à telle époque qu'à telle autre (chapitre 2) ;
- s'agissant des capacités, si les catégories qu'elles forment (moyens, organisation, doctrine et formation) ne changent pas, leurs caractéristiques connaissent des transformations incessantes, posant ainsi des problèmes qui restent du même ordre, tout en étant d'une complexité croissante (chapitre 3) ;
- quant à leur emploi, s'il nécessite depuis toujours méthode et discernement (chapitre 4).

CHAPITRE 1

NATURE ET DÉFINITION DE LA TACTIQUE GÉNÉRALE

« Art de diriger une bataille (terrestre, navale ou aérienne) en adaptant et en combinant par la manœuvre l'action des différents moyens de combat en vue d'obtenir un résultat combiné. »

Grand Larousse en 7 volumes

Il importe de débiter l'étude de la tactique générale en la définissant de manière précise.

Pour ce faire, il faut s'interroger sur sa nature, puis se poser la question de savoir en quoi elle diffère des autres types d'actions guerrières et en quoi elle leur est semblable, qu'il s'agisse de stratégie ou d'art opératif.

1.1. UN ART BIEN DÉFINI, SUBORDONNÉ À D'AUTRES ARTS

1.1.1. L'art de mener à bien les actions de combat

1.1.1.1. Un ensemble d'actions de combat diverses

La tactique générale est l'art de manœuvrer, c'est-à-dire d'enchaîner et de combiner différentes actions de combat, faites de mouvement, de choc et de feu, dans un cadre espace-temps donné, contre un ennemi défini, pour remplir une mission précise afin de contribuer³ au succès d'une opération.

Les actions de combat peuvent consister en reconnaissances, en marches d'approche, en prises de contact, en déploiements, en mises en place d'une couverture, en préparations d'attaques, en attaques ou encore en exploitations. Elles sont distinctes des actions opératives à base de mouvements non tactiques, qui entrent également dans la composition d'une opération.

Il n'y a de tactique générale qu'interarmes dans la mesure où les différentes armes concourent toujours à la réalisation d'une manœuvre unique pour remplir la mission. L'action spécifique d'une arme est donc sans cesse conditionnée par cette manœuvre dans laquelle elle s'intègre. Cela peut nécessiter, au besoin, qu'elle assure des tâches revenant à d'autres armes avec ses moyens propres pour pallier la perte de telle ou telle capacité mais aussi pour saisir des opportunités tactiques.

³ Le succès d'une opération repose également sur des actions opératives, telle que la manœuvre par laquelle l'ennemi sera coupé de ses arrières ou encerclé. Cette manœuvre peut elle-même être accompagnée par des actions de combats, constituant autant de missions tactiques distinctes de la mission tactique principale, la bataille.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

Idéalement interarmes, la tactique générale peut donc paradoxalement être pratiquée par des formations auxquelles il manque des armes, voire par des unités appartenant à la même arme.

Relevant de la tactique générale, l'action tactique d'une arme particulière s'appuie en revanche sur des procédés qui lui sont propres, c'est-à-dire sur des techniques qui ne font pas partie de la tactique à proprement parler. En conséquence l'expression « techniques de la tactique » convient mieux pour les désigner que « tactiques d'armes », qui est pourtant souvent employé.

1.1.1.2. La partie d'un tout

La plupart du temps, l'accomplissement de la mission tactique et le succès de l'opération qu'elle permet, ne représentent qu'une victoire locale, qui ne suffit aucunement pour gagner la guerre, ni même une campagne. Des opérations rendues décisives par la bataille, qui en constitue le paroxysme, ont bien eu lieu tout au long de l'histoire. L'idée que ce type d'opérations était la norme a longtemps prévalu chez les tacticiens. Ce faisant, la plupart du temps, il s'est agi d'une surestimation du rôle de la tactique de leur part.

De telles victoires décisives, pour utiliser les mots de Clausewitz, sont en effet plutôt rares et nécessitent habituellement, quand elles ont lieu, une exploitation rapide pour que les vainqueurs puissent imposer leur volonté à l'ennemi et pour que ce dernier s'avoue vaincu. La dernière opération ayant décidé du sort d'une guerre qui ait été livrée en Europe est la « bataille » de Sadowa, remportée par les Prussiens sur les Autrichiens en 1866.

Malgré le rôle clé qu'elle joue, la tactique n'est donc qu'un élément dans l'ensemble que constitue une opération, et une petite partie du tout que forme l'art de la guerre, qui comprend également l'art opératif et la stratégie.

1.1.2. La subordination de la tactique générale à l'art opératif

Domaine des actions de combat interarmes, la tactique est subordonnée à l'art opératif, qui consiste :

- à décider des opérations souvent interarmées qui doivent être livrées, ainsi que du lieu et du moment où elles seront déclenchées et des effets que l'on attend d'elles ;
- à déterminer son propre rôle dans les opérations et celui qui revient à la tactique. Ainsi une manœuvre destinée à couper les lignes de communication de l'ennemi est du ressort de l'opératif, qui chargera le niveau tactique :
 - de la conquête des points clés qui rendront la coupure effective ;
 - puis des actions de combat nécessaires à la destruction de la force ennemie : prise de contact, combats ou bataille ;
- à agencer ces opérations, à les combiner entre elles de manière à gagner les campagnes décidées par le commandement stratégique⁴.

⁴ À ce dernier revient également la tâche de déterminer la manière dont les campagnes doivent s'articuler les unes par rapport aux autres pour gagner la guerre dans les conditions voulues par le pouvoir politique, responsable de la conduite politique de la guerre. Dans ce cadre le pouvoir politique mène d'autres actions telles que la diplomatie et la guerre économique. Il est à noter que la tactique peut parfois être directement en contact avec la stratégie.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

De nos jours, cette subordination à l'opératif de l'échelon tactique, surtout quand il est aéro-terrestre, ne l'empêche pas de constituer une remarquable plateforme intégratrice des effets des autres domaines (influence...), milieux (cyber, air, naval...) et champs (immatériels par exemple) dont dispose nativement le niveau opératif.

Des considérations qui ont été effectuées plus haut, il ressort que l'art opératif est lui-même au service de la tactique dans la mesure où la manière dont elle prépare et enchaîne les opérations conditionne le bon déroulement et la réussite des actions tactiques. Les manœuvres napoléoniennes préliminaires en constituent un bon exemple, comme celles qui étaient destinées à couper l'ennemi de ses arrières, permettant ainsi aux actions tactiques de débiter dans des conditions optimales.

La tactique générale ayant été présentée de manière théorique, il convient maintenant de montrer son évolution depuis les origines afin de permettre une meilleure appréhension de sa nature.

1.2. UN ART PLUS DIFFICILE À DISCERNER QUE PAR LE PASSÉ

Cette évolution s'oriente vers une complexification croissante, qui ne change pas la nature de la tactique. Elle complique en revanche son appréhension et sa pratique du fait de l'agrandissement du champ de bataille, de la diversification des capacités disponibles, qu'elles soient ou non cinétiques, mais aussi des transformations que connaissent les adversaires potentiels.

1.2.1. Des distinctions bien claires jusqu'au début du XIX^e siècle

Jusqu'au début XIX^e siècle, les différents « niveaux » de l'action guerrière pouvaient être aisément distingués :

- la tactique correspondait à des opérations, faites de combats et de batailles, celles-ci en constituant l'essentiel ;
- l'art opératif correspondait, quant à lui, à l'enchaînement de ces opérations-batailles, bien distinctes les unes des autres, grâce aux marches-manœuvres d'unités non engagées tactiquement. Cet enchaînement constituait une campagne se déroulant sur un théâtre d'opérations pendant plusieurs semaines ou plusieurs mois. Parfois désigné du nom de grande tactique et même de logistique⁵, il a longtemps été inclus dans la stratégie.

1.2.2. Les difficultés nées des transformations de la guerre

Avec les progrès de l'armement, il est devenu plus difficile de distinguer les batailles dans l'ensemble des opérations.

À partir du milieu du XIX^e siècle, nous avons assisté à une dilatation du champ de bataille qui s'est encore amplifiée pendant la Première Guerre mondiale. Celle-ci a en effet été caractérisée par l'apparition de fronts pouvant s'étendre sur des centaines de kilomètres, par l'augmentation prodigieuse de la portée de l'artillerie et par la naissance et le développement rapide de l'aviation.

⁵ Ce terme réduisant cependant l'opératif à sa dimension purement technique.

La durée des affrontements s'est en outre considérablement allongée, passant d'une journée à trois journées sous le premier Empire, à plusieurs semaines à la fin du XIX^e siècle. La guerre a ainsi pris la forme d'une gigantesque bataille rangée, pendant laquelle les belligérants ont cherché à rompre le dispositif ennemi, puis à se rabattre sur les ailes et à attaquer dans la profondeur pour s'en prendre aux réserves adverses.

En 1918, à défaut de parvenir à de tels résultats, du fait d'une vitesse tactique insuffisante par rapport à la vitesse opérative élevée d'acheminement des renforts (développement du chemin de fer et de la motorisation), l'armée française et les armées alliées ont entrepris d'user les forces ennemies grâce à une succession d'opérations offensives déclenchées au moyen d'une masse de manœuvre se déplaçant rapidement le long du front.

Il a fallu attendre la Seconde Guerre mondiale, avec le retour d'une mobilité tactique suffisante, pour réussir des percées et mener à nouveau des opérations dans la profondeur. Il est à noter que ces opérations étaient constituées d'un ensemble d'engagements plus proches du combat que de la bataille⁶ et dont la durée s'est paradoxalement réduite par rapport aux batailles de la Première Guerre mondiale. De nombreux exemples illustrent cette évolution, de la percée allemande à Sedan, en mai 1940, aux opérations de l'été 1944 en Normandie, sans oublier l'exemple des conflits israélo-arabes ou la guerre du Golfe de 1991. Ces évolutions n'ont d'ailleurs pas empêché que certaines phases statiques du conflit ont été caractérisées par des batailles offrant des analogies avec celles de la guerre précédente.

Il n'en demeure pas moins que la bataille a donc perdu de sa pertinence pour caractériser la tactique et ce, du fait de ses dimensions démesurées qui la font souvent sortir du cadre des opérations.

1.3. UN ART CONSERVANT SA SPÉCIFICITÉ

Dans l'apparente confusion résultant du progrès des armements et de leurs conséquences en matière d'organisation et d'emploi des forces, les différents niveaux sont pourtant restés perceptibles.

La tactique est ainsi toujours présente à travers les différentes actions de combat, bien liées entre-elles⁷, dont les opérations sont constituées.

Quant à l'art opératif, il est fait de mouvements destinés à préparer les engagements tactiques et à les exploiter dans le cadre d'opérations interarmées pouvant se dérouler simultanément ou successivement. Dans ce dernier cas, leur enchaînement dans le temps est assuré par des déplacements, les fameuses « marches manœuvres », où la préoccupation de la vitesse et des itinéraires les plus commodes l'emporte sur les préoccupations d'ordre tactique. Cela se traduit par des déplacements en colonnes de route, nécessitant la séparation des éléments de pieds différents, tels que les éléments « roues » et les éléments « chenilles ».

Distincte de l'opératif et de la stratégie par les actions dont elle est constituée⁸ et par la manière dont elles s'enchaînent, la tactique générale a cependant de nombreuses caractéristiques communes avec les deux autres niveaux, comme les principes d'actions plus connus sous le nom de « principes de la guerre ».

⁶ Affrontement de quelques « pions » de part et d'autre.

⁷ Par des mouvements tactiques, effectués par des unités déployées ou semi-déployées et prêtes à combattre.

⁸ Mouvements tactiques dans le cas de la tactique, marches-manœuvres dans celui de l'opératif.

CHAPITRE 2

NOTIONS DE PRINCIPE D'ACTION ET DE FACTEUR DE SUCCÈS

« Il faut agir par méthode, non par système. »

Richelieu.

Fréquemment mis en avant, les principes de la guerre n'en sont pas moins souvent mal compris. Ils sont en effet couramment considérés comme des règles d'emploi qui pourraient évoluer d'une époque à une autre, alors que le propre d'un principe est d'être immuable.

Il importe donc d'explicitier cette notion⁹ avant d'étudier en première approche la manière dont les principes peuvent servir la tactique générale.

2.1. LA NOTION DE PRINCIPE

Si, à l'instar des lois des sciences exactes, les principes sont valables en tout temps et en tous lieux, à l'inverse de celles-ci, ils restent très généraux. De ce fait, ils ne peuvent pas apporter de solutions concrètes immédiates aux problèmes tactiques.

2.1.1. Des invariants excluant la thèse d'une expérience qui suffirait à tout

L'existence de principes d'action, c'est-à-dire de « guides » pour l'action, valables quelles que soient les circonstances, est liée au caractère immuable de la guerre, qui découle lui-même de la nature humaine¹⁰. Cette dernière est en effet telle que les hommes, dont les aspirations sont toujours infinies, sont enclins à s'affronter pour la possession de biens matériels, limités en nombre, dans lesquels ils tendent à placer l'absolu, quitte à user de la force armée afin d'imposer leur volonté à leurs semblables.

Compte tenu de la nature de la guerre et du but de ceux qui la mènent, qui est de vaincre l'ennemi par la force des armes, les principes consistent à être plus fort que lui. Ceci implique la répartition de ses moyens de manière à bénéficier d'un rapport de forces favorable au bon moment et au bon endroit. Faute d'agir ainsi, l'échec est assuré.

⁹ Sachant qu'un principe ne peut être défini car étant au fondement, il atteint un degré de généralité tel qu'il n'existe pas de notion plus universelle qui permettrait de le définir.

¹⁰ Telle qu'elle se manifeste depuis les époques les plus reculées.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

Ce simple constat, qui rapproche la tactique des lois de la mécanique, donne tort à ceux qui pensent que l'action guerrière, parce qu'elle change sans cesse de visage, ne peut être ni théorisée, ni enseignée et que seule compte l'expérience qui permettrait de faire face à toutes les situations.

Une telle manière de voir n'est pertinente qu'à court terme, lorsque l'on a l'opportunité, souvent sur une période courte, d'être confronté à des situations ou à des adversaires analogues à celles que l'on vient de combattre ou d'observer. C'est la logique du « retour d'expérience ». En procédant de manière empirique, il est par ailleurs possible de faire des prévisions en matière de tactique à partir des évolutions que connaissent les sciences et les techniques, les sociétés, la situation des Etats et celle des relations internationales.

Mais cette approche pragmatique, qui a son utilité, ne peut être généralisée. Croire que l'expérience permettra d'improviser avec succès, face à toutes les situations, constitue en effet une grave erreur que la France a payée cher par le passé. Confiante dans le « système de l'improvisation » qui lui avait réussi en Crimée, en 1854-1855, ou en Italie, en 1859, elle s'est trouvée onze ans plus tard dans une situation critique face à un ennemi dont l'expérience était moins importante¹¹, mais qui avait l'avantage d'avoir pensé la guerre. La situation actuelle n'est pas sans analogie avec cet épisode de l'histoire militaire. Riche d'expériences variées dans le domaine des engagements asymétriques, l'armée de Terre doit poursuivre sa préparation si elle veut être en mesure de faire face aux affrontements de types différents susceptibles de se produire dans les prochaines décennies.

2.1.2. Des invariants que l'on ne peut réduire aux lois des sciences exactes

Le caractère erroné de l'idée selon laquelle on n'apprendrait que de l'expérience ne donne pas pour autant raison à ceux qui pensent que la guerre est régie par des lois que l'on pourrait découvrir et dont l'application mécanique mènerait à coup sûr à la victoire. En ce sens, cette manière de voir est assez proche de son antithèse empirique par le caractère simpliste de la solution qu'elle propose au problème de l'action guerrière.

Il existe certes des domaines, liés à la tactique, où l'action est proche de la science appliquée qui utilise des lois dans des conditions qui se répètent pour atteindre indéfiniment et à coup sûr le même résultat.

Cette application rigoureuse des lois régissant la matière est notamment valable pour le maniement de certains outils ou pour le service d'une arme. Avec le progrès technique et les systèmes d'armes de plus en plus complexes, dont il permet le développement, cette rigueur mécanique revêt même une importance capitale.

En réalité, ce type de pratique n'appartient pas au domaine de la tactique mais à celui de la technique, même si celle-ci est au service de celle-là.

Mais dès que le militaire, à l'instar de l'artiste, **quitte le domaine de la technique** pour s'élever à celui de son emploi face à des situations nécessairement inédites, l'action mécanique ne suffit plus. À moins de disposer d'une supériorité écrasante sur l'ennemi, elle n'est pas plus efficace que l'improvisation décrite précédemment.

¹¹ Outre les conflits majeurs, qui viennent d'être indiqués, la France avait combattu en Espagne, en Grèce, en Afrique du Nord, au Mexique, au Levant, tandis que la Prusse et les états allemands qui lui étaient alliés n'avaient participé qu'à deux guerres, contre le Danemark (1864), et contre l'Empire austro-hongrois (1866).

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

La manière d'opérer de l'armée prussienne de 1806, qui applique des schémas rigides sans tenir compte du terrain constitue une bonne illustration de ce type de dérive. C'est ainsi qu'elle ne juge pas utile de prendre appui sur les villages car cela romprait son bel ordonnancement. Cette rigidité explique en grande partie la défaite cuisante qu'elle subit à Léna et à Auerstedt, face à une armée française qui utilise au contraire le terrain à bon escient.

Par certains aspects, la tactique ressemble en effet aux arts plastiques. Comme l'artiste, le tacticien réalise une œuvre unique (un tableau ou un édifice particulier pour l'un, une opération ou une campagne pour l'autre).

Cette œuvre tactique est nécessairement unique car, d'une époque à l'autre, les conditions ne sont jamais semblables et il en est de même à une époque donnée, l'histoire ne se répétant jamais et les circonstances variant à l'infini pendant une même période. Le tacticien comme l'artiste se retrouve donc toujours face à des situations particulières.

Comme pour les arts plastiques, les lois qu'il suffirait d'appliquer mécaniquement n'interviennent donc plus que partiellement. Dès lors, ce sont des règles qu'il convient d'appliquer, avec la marge de manœuvre que cela suppose, ce qui demande du discernement.

Il est par exemple impossible que différentes unités progressent côte à côte, sans mesures de coordination. Mais celles-ci varieront en fonction de la situation.

2.1.3. Des invariants que l'on ne peut réduire aux règles de l'art

Le caractère erroné de l'approche scientifique ne donne pas pour autant raison à ceux qui pensent que la guerre est un art dont les règles pourraient se réduire à celles des arts plastiques.

De telles règles ne sont en réalité valables que dans le cas où, à l'instar de l'artiste, le chef militaire est confronté à une matière inerte, ou, du moins dépourvue d'intelligence et de ce fait prévisible, c'est-à-dire au milieu physique et à un ennemi passif.

Tout change lorsqu'il quitte le domaine de la lutte contre les éléments constitutifs du cadre espace-temps pour se heurter à celui de la dialectique des volontés. Dès lors, il n'existe plus de règles correspondant à l'état des techniques d'une époque donnée, qu'il suffirait de bien appliquer pour que les forces soient réparties d'une manière optimale et permettent ainsi d'obtenir la supériorité numérique au bon endroit et au bon moment.

Lorsqu'il y a affrontement de volontés, ce ne sont plus les lois ou les règles, mais les principes qui constituent la norme ultime dont doit tenir compte l'action.

Cela n'exclut pas qu'elle suive des règles, ni que des mécanismes soient exécutés. Toutefois, les unes comme les autres se retrouvent en position subordonnée et les règles, contrairement aux procédures de mise en œuvre des moyens, peuvent être enfreintes si le respect des principes l'exige.

Nombreux sont les exemples illustrant cet apparent paradoxe, comme la renonciation au respect de la règle de la coopération interarmes par le général Guderian, le 11 mai 1940, afin de pouvoir concentrer ses chars contre des unités françaises en phase de réorganisation.

2.1.4. Des invariants qui sont d'abord des principes

2.1.4.1. Des principes qui sont seulement des guides pour l'action

Il apparaît donc que, contrairement aux règles de l'art et aux lois des sciences exactes, les principes d'action sont valables en tout temps et en tous lieux.

Mais nous avons déjà noté que leur avantage par rapport aux lois et règles (qui ne sont utilisables que dans certaines circonstances et sous certaines conditions), est contrebalancé par leur incapacité à fournir des solutions prêtes à l'emploi ou des recettes toutes faites. Ainsi, à aucun moment ces principes ne dispensent le chef d'utiliser toutes les ressources de son intelligence et de sa volonté.

Les principes ne sont en effet que des guides pour l'action comme le martelait le maréchal Foch à ses stagiaires en 1908, destinés à orienter la réflexion, à lui fournir un cap dans le changement permanent des circonstances et dans le brouillard de la guerre¹². Ils ne donnent donc pas de solution immédiate mais aident seulement à en trouver une qui soit viable.

Agir en tenant compte des principes ne donne pas non plus l'assurance du succès et ne pas les observer ne mène pas nécessairement à la défaite. L'ennemi peut en effet lui aussi agir en les observant mieux que le « camp ami » ou, au contraire, en les respectant encore moins bien.

Cela permet de relativiser l'ampleur de certains échecs ou de certains succès. La bataille de Marengo que Bonaparte remporte de justesse en est un exemple car il arrive à vaincre non pas grâce à des manœuvres brillantes, mais parce que la dispersion de ses efforts a été moindre que celle de ses ennemis et parce qu'elle a été compensée par quelques initiatives heureuses¹³. Le fait qu'elle ait été réécrite et transformée en bataille napoléonienne modèle n'empêche pas que sa conduite a, en réalité, été chaotique.

Il n'existe finalement pas de principe dont l'application garantirait la victoire, comme les « facteurs de supériorité opérationnels »¹⁴ pourraient le laisser penser s'ils sont appliqués *stricto sensu*.

À forces égales et sauf accident, c'est néanmoins celui qui observera le mieux les principes qui l'emportera.

2.1.4.2. Des principes qu'il importe de bien appréhender pour qu'ils jouent ce rôle de guide

Les principes de la guerre, qui sont liés à la nature de la guerre et à la condition humaine, sont donc des réalités qui s'imposent à l'homme et qu'il ne peut pas modifier, ce qui les situe en dehors des doctrines, qui sont des créations humaines qui connaissent des évolutions au fil du temps.

Il appartient cependant à la théorie d'identifier et de formuler les principes d'une manière leur permettant de jouer efficacement leur rôle de guide de l'action guerrière. C'est seulement à ce titre et non pas en tant que tels, qu'il est justifié de les faire apparaître dans la doctrine.

¹² Terme utilisé par Clausewitz pour décrire l'imprévisibilité du champ de bataille, la difficulté à pouvoir cerner clairement les intentions de l'adversaire.

¹³ Celles de Desaix et de Kellermann.

¹⁴ Cf. *Action terrestre future*, 2016.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

La manière d'identifier et de formuler les principes varie en fonction des cultures des pays concernés. C'est ainsi que les Français n'en ont retenu que trois :

- économie des moyens ;
- conquête et préservation de la liberté d'action ;
- concentration des efforts.

Les principes admis par les Français possèdent donc un degré élevé de généralité, et il en est de même chez les Allemands¹⁵.

À l'inverse, les Anglo-Saxons en identifient une dizaine, plus précis, au point que certains d'entre eux pourraient, à nos yeux, n'être plus valables en tout temps et en tous lieux. La surprise est ainsi systématiquement considérée comme un principe pour les Britanniques alors que les Américains mettent en avant la simplicité des ordres.

Ce sont les principes retenus par les Français et les Allemands qui répondent donc le mieux à la notion de principe d'un point de vue épistémologique¹⁶.

C'est en conséquence sur eux que nous allons nous appuyer pour approfondir cette notion et mettre en lumière son utilité théorique et pratique.

2.2. LES PRINCIPES ET LEUR RÔLE DANS L'ACTION TACTIQUE

2.2.1. Les trois grands principes

Identifiés depuis longtemps, ces trois principes n'ont été formalisés qu'après la Seconde Guerre mondiale pour ce qui est de l'armée française.

Valables en tout temps et en tous lieux, comme nous l'avons déjà constaté, ils sont également interdépendants et non contradictoires. En cherchant à agir conformément à l'un d'eux on va également, nécessairement, dans le sens des deux autres.

Toute action menée afin d'appliquer un principe dépend donc d'autres actions visant l'application des autres principes. Ainsi, une concentration d'effort ne peut réussir si des forces suffisantes n'ont pas été rendues disponibles par une économie des moyens judicieuse et si la liberté d'action des forces concernées n'est pas garantie par des effets sur l'ennemi ou sur le terrain.

Le succès tactique dépendant directement des résultats de la concentration des efforts, nous commencerons par la présentation de ce principe. Nous poursuivrons par la liberté d'action, qui protège la concentration des efforts et qui profite de ses succès. Nous terminerons par l'économie des forces indispensable à la liberté d'action comme à la concentration des efforts.

¹⁵ Souvent associés par les Allemands à des principes secondaires et à de simples facteurs de succès, les grands principes n'en sont pas moins présents dans tous leurs écrits qu'il s'agisse de l'économie des moyens = *Ökonomie der Kräfte* ; de la liberté d'action = *Handlungsfreiheit* ; ou de la concentration des efforts = *Schwehrpunkte Bildung*.

¹⁶ Si l'on utilise la notion de principe de manière cohérente.

2.2.1.1. Concentration des efforts

La concentration des efforts consiste à disposer ses forces dans l'espace et dans le temps de manière à obtenir le rapport de forces favorable qui permettra de battre l'ennemi.

Pour mieux appréhender ce principe, il importe de s'interroger sur la manière dont il doit être appliqué et sur ses liens avec les autres principes.

2.2.1.1.1. Application du principe de concentration des efforts

Bien appliquer ce principe nécessite de **déterminer le moment et le lieu où il faudra culminer, c'est-à-dire être au maximum de sa puissance** pour l'emporter sur l'ennemi, et de tirer le meilleur parti possible des capacités disponibles à cette fin, en faisant converger les effets qu'elles produisent.

► Savoir culminer au bon endroit et au bon moment :

Pour que la concentration crée le rapport de forces favorable, nécessaire et suffisant pour l'emporter, il importe de culminer, donc de « passer de la puissance à l'acte » avant que l'ennemi ait eu le temps de le faire, ou après l'avoir laissé lui-même culminer à mauvais escient.

L'exemple des premières offensives allemandes de 1918 (de mars à mai) illustre bien le premier cas : l'effet de surprise qui les caractérisa permit de sidérer les défenseurs avant même qu'ils aient pu se ressaisir.

L'exemple de la bataille défensive menée pour contrer la dernière des offensives allemandes de 1918 (15 juillet) illustre bien le second cas : le retrait des défenseurs, au dernier moment, sur une position située en arrière fit que l'assaut allemand se concentra sur des positions françaises désormais vides. Les défenseurs purent alors effectuer leur montée en puissance et briser l'offensive ennemie lorsque celle-ci fut relancée avec des forces amoindries.

Pendant une culmination efficace des forces ne peut se faire sans une disposition de celles-ci permettant d'en tirer le meilleur rendement.

► Faire converger les effets pour pouvoir culminer à bon escient :

La concentration des efforts n'est pas une accumulation de moyens mais une convergence d'effets sur un point d'application que l'on doit pouvoir faire varier en fonction des circonstances.

La convergence des effets nécessite de pouvoir culminer à bon escient nécessite d'utiliser au mieux son potentiel, de tirer le rendement maximum des moyens disponibles (artillerie, masse de manœuvre...). En conséquence, ces moyens doivent être disposés et utilisés de manière à ce que tous leurs effets convergent vers l'objectif visé. Une simple accumulation de moyens, dans laquelle ceux-ci se gênent et s'entravent réciproquement, ne saurait produire de tels effets. Plusieurs illustrations permettent de mettre en lumière cette contradiction : les colonnes compactes de Folard (XVIII^e siècle), dont la puissance de frappe ne correspondait qu'à celle des premiers rangs, ou encore les masses de blindés britanniques alignées dans la plaine de Caen et qui se révèlent inopérantes pendant l'opération *Goodwood*, le 18 juillet 1944.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

L'agencement des moyens en vue de la convergence des effets doit en outre permettre que leur point d'application varie rapidement, dans le cas d'un ennemi mobile ou multiple, ou apparaissant là où on ne l'attend pas. Il peut aussi être utile de culminer dans la durée, ce qui nécessite de pouvoir retarder le moment où l'on ne dispose plus de réserve, de forces morales ou même de munitions pour mener le combat.

Ainsi, indépendamment même de la question de leur protection, une certaine dispersion des moyens pourra être nécessaire. Se faisant au détriment d'une efficacité maximale à un instant et à un moment précis, elle offre l'avantage de permettre de faire face à de nombreuses situations.

Cette dispersion des moyens peut prendre la forme d'une distribution des forces sur des axes distincts et de leur articulation en plusieurs échelons. Il devient ainsi possible d'effectuer des changements rapides de direction, d'opérer des concentrations rapides d'efforts et de relancer l'action quand cela s'avère nécessaire, c'est-à-dire d'agir avec une souplesse que des dispositifs trop resserrés interdisent. Le « bataillon carré » de Napoléon formé de quatre corps d'armées, à partir de la campagne de 1806 démontre les atouts de cette agilité de manœuvre. En revanche, la progression en ligne sans couverture des corps d'armées allemands de la région de Chalons vers Sedan en 1870 s'est révélée une faiblesse lourde que les Français n'ont pas saisi pour contre-attaquer.

Pour pouvoir être opérée au bon endroit et au bon moment, la concentration des efforts doit donc, paradoxalement, en passer par une dispersion des forces, qui offre en définitive plus d'avantages que d'inconvénients.

2.2.1.1.2. Liens de la concentration des efforts avec les autres principes

Tout au long du paragraphe précédent il est apparu que la concentration des efforts était étroitement liée aux deux autres principes :

Elle leur est liée par l'intervention de l'économie des forces et de la liberté d'action dans le mécanisme même de sa mise en œuvre, qui nécessite une disposition judicieuse des moyens et la possibilité de les mouvoir aisément.

Elle l'est également par les effets de la bonne application de la concentration sur la mise en œuvre des autres principes : la réduction de la liberté d'action ennemie et la désorganisation de l'économie de ses forces, auxquelles elle contribue, accroissent inversement la liberté d'action du camp ami et améliorent l'économie de ses propres moyens.

Elle l'est enfin par l'intervention « externe » des deux autres principes au profit des forces utilisées pour la concentration, en permettant qu'elles atteignent la masse voulue (économie des forces) et en les mettant à l'abri des aléas dus à l'action ennemie, à des erreurs et à des imprévus accompagnant inévitablement l'action même des forces amies (liberté d'action).

Ce dernier principe conditionnant immédiatement la réussite de la concentration des efforts, il importe de poursuivre par son étude.

2.2.1.2. Liberté d'action

Disposer de la liberté d'action nécessaire à la bonne application des autres principes consiste à pouvoir employer les capacités amies sans qu'elles soient entravées par l'ennemi ou par les amis, ou encore par l'environnement dans lequel elles sont mises en œuvre.

Pour mieux appréhender le principe de disposition de la liberté d'action, il importe là aussi de s'interroger sur la manière dont il doit être appliqué et sur ses liens avec les autres principes.

2.2.1.2.1. Application du principe de liberté d'action

Pour bien appliquer ce principe, il est nécessaire d'**identifier les facteurs dont dépendent les capacités d'action respectives des partis ami et ennemi** et d'agir sur eux pour améliorer celles du premier et amoindrir celles du second.

- ▶ Savoir identifier les facteurs dont dépendent les capacités d'action amie et ennemie :

Il s'agit d'identifier les principales exigences devant être satisfaites pour maintenir les capacités à niveau et les vulnérabilités qui en découlent pour celles-ci.

S'agissant du camp ami, il importe de se demander quelles sont les exigences qu'il faut impérativement aider à satisfaire et les vulnérabilités critiques qu'il s'agit impérativement de protéger. Cela peut être l'exigence d'un dispositif mettant à l'abri des surprises ou garantissant un soutien efficace.

Concernant le camp ennemi, il faut se demander sur quelles vulnérabilités ennemies agir pour empêcher la satisfaction de ses besoins et amoindrir ses capacités.

- ▶ Agir efficacement sur les facteurs identifiés :

Pour préserver les capacités d'actions amies en les abritant des mauvaises surprises et autres frictions, il s'agit :

- de se prémunir contre les entreprises de l'ennemi en camouflant ses intentions et en mettant les forces chargées de l'action principale hors de leur atteinte : dispersion, dispositif aéré, durcissement des installations, couverture, flanc-garde, c'est **la liberté d'action externe** ;
- d'adopter un dispositif permettant aux forces chargées de l'action principale de faire face à différentes éventualités : menaces, saisies d'opportunités. Un tel dispositif sera caractérisé par une certaine dispersion, sans que celle-ci se traduise pour autant par une rupture des liaisons entre les différents éléments ;
- d'empêcher les désordres qui pourraient se produire au sein des forces amies, indépendamment de l'ennemi, en garantissant le bon déroulement des mouvements (circulation, soutien logistique) et la bonne circulation de l'information de haut en bas et de bas en haut (ordres, comptes rendus), c'est **la liberté d'action interne**.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

Pour améliorer les capacités d'action amies en amoindrissant celles de l'ennemi, il s'agit, d'identifier ses exigences et ses vulnérabilités et d'être renseigné sur les mesures qu'il prend pour satisfaire ses exigences et protéger les vulnérabilités ou les amoindrir. Il importe ensuite d'en informer les forces chargées de l'action principale, afin qu'elles entreprennent les actions qui s'imposent pour réduire la liberté d'action des forces amies.

2.2.1.2.2. Liens de la liberté d'action avec les autres principes

Elle leur est liée par les résultats que permet sa bonne application : meilleure économie des forces et concentration des moyens, et meilleure convergence des effets.

Elle leur est également liée par l'intervention de l'économie des forces et de la concentration dans le mécanisme même de la liberté d'action. Sa bonne application nécessite en effet une disposition judicieuse des moyens et des convergences d'effets effectuées au bon moment et au bon endroit, afin de déjouer les actions ennemies menaçant le bon déroulement de l'action principale.

Cependant, l'économie des forces et la concentration des efforts interviennent également de manière décisive au profit de la liberté d'action, en dehors des actions mêmes visant à la garantir. Ainsi, comme on l'a déjà souligné, sans concentration des efforts réussie contre l'ennemi, la liberté d'action ne s'accroîtrait pas. De plus, sans une bonne économie des forces, avec la répartition judicieuse des moyens qu'elle permet, elle ne pourrait tout simplement plus être garantie.

2.2.1.3. Économie des Forces

L'économie des forces consiste à gérer avec pertinence l'allocation opérationnelle des forces. L'optimisation de l'emploi des ressources ne consiste pas à les limiter ou à rationner celui des moyens rares¹⁷ mais bien à satisfaire intelligemment aux impératifs tactiques de prise d'ascendant sur l'adversaire.

Pour mieux appréhender le principe d'économie des forces, il importe là encore de s'interroger sur la manière dont il doit être appliqué et sur ses liens avec les autres principes.

2.2.1.3.1. Application du principe d'économie des forces

Bien appliquer le principe d'économie des forces nécessite de savoir identifier les besoins et d'être capable de leur répondre en répartissant au mieux les ressources dans l'espace et dans le temps.

► Savoir identifier les besoins en ressources :

Les ressources ne doivent pas manquer pour les tâches essentielles, quitte à ce que les moyens alloués aux autres tâches en pâtissent, et elles ne doivent jamais rester inutilisées.

Des objectifs proportionnés aux moyens disponibles :

Il est en effet dangereux de se lancer dans des entreprises excédant les moyens disponibles. À partir d'un certain stade, le déséquilibre ne peut plus être compensé. C'est cependant surtout au niveau stratégique que l'on court ce risque. Seuls des enjeux importants peuvent nécessiter que des coups de dés soient effectués, mais il faut se garder d'effectuer des coups de dés quand les gains attendus ne le justifient pas.

¹⁷ Cf. la « gestion des ressources rares » des économistes.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

- ▶ Bien répartir les ressources pour répondre aux besoins :

Il est en effet contre-productif (cas d'un RAPFOR avantageux) ou dangereux (cas d'un RAPFOR équilibré) de chercher à attaquer partout ou de vouloir tout défendre. Une telle dispersion limite la liberté de mouvement et empêche d'obtenir des résultats significatifs, à moins de disposer d'une supériorité de moyens écrasante. C'est le blocage de la tactique des champs de bataille du XVIII^e ou de 1914-1918 ou encore de l'Italie en 1943-1944 et de la Normandie en 1944.

Pour parvenir à un résultat, il faut établir des priorités, avec les risques que cela peut comporter : une allocation du maximum de moyens pour les tâches les plus importantes et du minimum de moyens pour les tâches secondaires. Il est en outre nécessaire que la répartition des moyens permette au dispositif ainsi réalisé d'être rapidement réarticulé en fonction de l'imprévu. Pour ce faire, les moyens spécialisés dans certaines tâches et immobilisés de ce fait, doivent être réduits au minimum nécessaire. Les autres moyens doivent en revanche pouvoir « communiquer » entre eux.

Une telle répartition donne de la **liberté d'action** et permet de disposer des forces nécessaires à l'action décisive (résultat d'une combinaison d'actions ou effet majeur, qui permettra d'atteindre le but¹⁸) c'est-à-dire à la **concentration des efforts** au bon moment et au bon endroit.

2.2.1.3.2. Liens de l'économie des forces avec les autres principes

Elle leur est liée par les résultats que permet sa bonne application : conditions d'une bonne liberté d'action et d'une concentration efficace sur l'essentiel.

Son propre fonctionnement passe par une bonne application du principe de concentration et de liberté d'action, y compris dans les parties les plus faibles du dispositif : sans cela elles risquent la rupture...

Cependant, la concentration des efforts et la liberté d'action interviennent également de manière décisive au profit de l'économie en dehors des actions destinées à appliquer ce principe. Sans concentration des efforts réussie contre l'ennemi, les moyens risquent de ne plus suffire et l'application du principe d'économie risque de devenir beaucoup plus difficile. Sans liberté d'action, la fluidité que nécessite la répartition optimale des forces peut être gravement compromise.

Les principes ayant été présentés, il s'agit de se demander comment le chef tactique peut concrètement les appliquer.

¹⁸ Utilisé pour désigner le viseur d'une arme ou d'un appareil, le terme objectif désigne par extension ce qui est dans le viseur, c'est-à-dire le but immédiat par opposition au but, employé sans qualificatif, qui désigne ce qui est au bout, d'est à dire l'objectif final.

2.2.2. Le meilleur parti tiré des trois principes grâce à l'effet majeur

L'application judicieuse des principes par le chef tactique passe par une bonne compréhension de l'intention de l'échelon supérieur, c'est-à-dire du but à atteindre pour remplir la mission reçue et réaliser ainsi l'idée de manœuvre de l'échelon supérieur. Elle passe également par la détermination de l'effet majeur et des autres effets qu'il s'agira de réaliser pour déséquilibrer l'ennemi et faire tourner la situation dans le sens voulu.

Pour bien saisir l'intention de l'échelon supérieur et réfléchir aux effets susceptibles d'être réalisés pour remplir la mission, le chef tactique doit commencer par comprendre l'économie générale des systèmes ennemi et ami à chacun des deux niveaux considérés. À cet effet, il doit procéder à un travail d'analyse, déjà abordé avec l'étude de la liberté d'action, portant sur :

- les possibilités en matière de concentration des efforts qu'elles tirent des moyens disponibles et de la manière dont ils sont disposés ;
- les capacités essentielles dont dépendent ces possibilités ;
- les exigences fondamentales à satisfaire pour maintenir les capacités à niveau ;
- les vulnérabilités découlant de la satisfaction de ces exigences, et d'une manière plus générale, du dispositif adopté.

Une fois ce travail d'analyse effectué, le chef tactique peut déterminer les effets qui devront être réalisés en fin de mission, pour que le but fixé par l'échelon supérieur soit atteint et les effets qui devront l'être en amont, tout au long de son exécution. Dans tous les cas ces effets visent :

- à réduire la liberté d'action de l'ennemi et donc sa faculté à concentrer ses efforts ;
- à accroître, inversement, la liberté d'action des forces amies et leur propre faculté à concentrer leurs efforts.

Pour que ces effets soient d'une efficacité optimale, il est préférable d'agir indirectement, c'est-à-dire sur les vulnérabilités de l'ennemi, plutôt que de s'en prendre directement au centre de gravité de ses forces. Ceci est valable aussi bien dans l'offensive que dans la défensive.

L'attaque d'un dispositif défensif avec des moyens puissants, bien disposés, est en effet particulièrement difficile. Il est plus profitable d'attaquer sur une direction de « moindre attente » tout en cherchant à obtenir des résultats payants, de nature à limiter sa liberté d'action et à augmenter la sienne. Exemple d'une attaque de flanc ou sur les arrières, permettant de couper les itinéraires par lesquelles arrive le ravitaillement nécessaire au maintien des capacités ennemies, ou menaçant ses postes de commandement.

La défense rigide d'une position contre une attaque menée avec des moyens puissants peut être particulièrement coûteuse. Là encore, il est plus rentable de se dérober pour contre-attaquer l'ennemi de flanc ou frontalement, alors que sa propre attaque vient de tomber dans le vide et qu'il est désorganisé.

L'action indirecte est donc à privilégier, mais en optant pour celle-ci, on ne peut faire l'économie d'actions directes locales contre des résistances dont la réduction pourra nécessiter des attaques frontales coûteuses. C'est le cas du fort de Bard positionné sur l'itinéraire de débordement de l'armée d'Italie en 1800, ou des résistances rencontrées par les Allemands en mai 1940 jusqu'à la Horgne.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

Ces quelques considérations permettent de mieux comprendre ce qu'est l'effet majeur. Visant à déséquilibrer l'ennemi en atteignant notamment ses vulnérabilités critiques ou faiblesses¹⁹, il est indispensable mais pas suffisant pour l'atteinte du but fixé. Cette action ou combinaison d'actions décisive consiste :

- à effectuer une concentration d'efforts au bon moment et au bon endroit afin de **créer localement le rapport de forces favorable** nécessaire pour **l'emporter sur un ennemi particulier** ;
- à exploiter ce succès pour réduire de manière significative la liberté d'action d'ensemble de l'ennemi, ou augmenter la sienne et **modifier ainsi le rapport général des forces**, le temps qu'il faudra pour atteindre le but fixé par l'échelon supérieur²⁰.

La réalisation de l'effet majeur représente donc bien un passage obligé pour l'accomplissement de la mission. Elle formalise, dans un espace-temps donné, la conquête de l'ascendant sur l'ennemi. L'application des principes d'action tactiques s'en trouve ainsi facilitée jusqu'à l'atteinte complète des objectifs tactiques et du but arrêté pour remplir la mission.

Il existe de nombreux exemples concrets d'effet majeur, comme celui de la création d'un rapport de force localement favorable pendant un siège, qui permet d'opérer une brèche dans l'enceinte ennemie. Les défenseurs ne pouvant plus s'appuyer sur celle-ci, le rapport des forces bascule ainsi que l'issue du combat.

On peut aussi faire référence à la saisie d'une rocade grâce à un rapport de force localement favorable pour séparer des forces ennemies en deux fractions ne pouvant plus se rejoindre et pouvant dès lors être battues successivement à l'instar de l'offensive française de mai 1944 en Italie. Enfin, c'est le débouché d'une force ennemie jusqu'alors canalisée par un terrain cloisonné sur un plateau dégagé où l'ensemble des moyens peuvent désormais se déployer et être utilisés à leur plein rendement (intention, non suivie d'exécution des Britanniques lors de l'opération *Goodwood*, en juillet 1944).

Dans les faits, il peut toutefois être difficile de déterminer un effet majeur atteignable, c'est-à-dire qui permettra une bonne application des principes. Pour ce faire, il faut non seulement qu'il soit bien choisi, mais encore qu'il corresponde aux circonstances particulières d'une époque donnée. Dans certains cas des effets à grande portée sont envisageables et il est dommage de manquer d'ambition. Dans d'autres cas, il est au contraire dangereux d'être trop ambitieux et il faut savoir se restreindre.

2.2.2.1. Effet à grande portée

C'est l'effet majeur rêvé, qui fait tout basculer.

Un bon exemple d'effet majeur offensif de ce type peut consister à devancer en force l'ennemi sur un carrefour clé, si cela permet aux forces amies d'accéder à une rocade qui leur permettra de se porter rapidement sur la ligne de communication de l'armée ennemie et de la couper ainsi de ses arrières. L'opération réussira d'autant mieux, que l'ennemi ne pourra plus utiliser les routes que commande le carrefour en question et ne pourra donc se mouvoir qu'avec peine.

¹⁹ Exemple de la libération de Paris, avec l'attaque réussie du PC du gouverneur militaire allemand, qui amène la reddition de l'ensemble des centres de résistance.

²⁰ L'atteinte de l'effet majeur ne garantit pas le succès : exemple de perte du bénéfice de l'effet majeur lors du débarquement de Normandie, le 6 juin 1944 : à Sword, les Britanniques « soufflent » après s'être emparés de la plage au lieu de poursuivre leur progression à l'intérieur des terres. Résultat : au lieu de prendre Caen le 6 soir, ils ne s'en empareront complètement que le 19 juillet.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

Comme cela apparaît clairement, l'atteinte de l'effet majeur peut donc amener un tournant dans le cours des événements, il peut en constituer le point de bascule. L'effet majeur représente alors l'action décisive dont on parlait encore au début du XX^e siècle. « Une fois que la brèche est faite, tout est gagné et le reste devient inutile », disait Napoléon Bonaparte. Il est à noter que ce dernier ne choisissait pas d'effet majeur ou d'objectif avant l'action, comme cela est prévu dans les règlements actuels. Il le faisait au contraire en cours d'action, en fonction des circonstances.

2.2.2.2. Effet majeur limité

L'effet majeur, point de « bascule » de la situation ne constitue toutefois pas toujours la règle. Un tel effet majeur correspond à des circonstances favorables.

Certaines missions visant des résultats trop ambitieux eu égard aux capacités disponibles et aux conditions dans lesquelles elles sont employées ne se prêtent pas à la détermination d'un effet majeur dont l'atteinte garantirait (en grande partie) le succès.

Les périodes de décalage entre mobilité tactique et opérative favorisent grandement l'apparition de ce type de situation.

La saisie de tel point dominant du terrain, ou de tel carrefour, censée garantir le succès peut, par exemple, être irréalisable si la mobilité tactique ne permet pas de prendre de vitesse les renforts ennemis. On n'arrive à rien dans ce genre de situation (*cf.* périodes de décalage entre mobilité tactique et stratégique : guerre de Sécession, Première Guerre mondiale).

Tout en étant possible, la conquête d'un point clé peut en revanche ne pas permettre d'exploitation pour les mêmes raisons.

Dans de telles conditions, l'effet majeur ne peut avoir d'autre ambition que l'obtention d'un avantage limité : pertes ennemies supérieures à celles du camp ami par exemple, conquête d'un point qui sera utile aux opérations suivantes.

Cela consistera alors à obtenir la surprise initiale sur l'ennemi et à permettre la culmination des effets avant que celui-ci n'ait le temps de réagir. L'exploitation cessera dès lors que le rendement commencera à décroître.

Il existe un autre cas d'effet majeur peu performant : celui des conflits menés contre un ennemi aux formes complexes, soit qu'il se trouve dans un sanctuaire, soit que les limitations apportées à l'usage de la force le mettent à l'abri. Les conflits asymétriques portent ainsi de grandes difficultés pour définir l'effet majeur, même tactique, d'une opération.

L'aide apportée par l'effet majeur à la bonne application des principes ne s'arrête pas à sa conception, mais elle s'étend également à l'exécution.

Une fois l'effet majeur déterminé il est en effet plus facile pour le chef tactique de distinguer l'essentiel de l'accessoire, de bien répartir ses forces, de concentrer ses efforts et de prendre les mesures qui s'imposent pour préserver sa liberté d'action.

Un effet majeur bien défini présente en outre le grand avantage de fournir un cap aux subordonnés, une direction de marche à laquelle ils pourront se raccrocher au-delà des actions immédiates dans lesquelles ils sont impliqués.

La bonne application des principes passe donc bien par la détermination d'une combinaison d'actions ou d'un « effet majeur » à réaliser pour parvenir au but correspondant à l'esprit de la mission. Mais les principes ne suffisent pas à déterminer de manière concrète l'effet majeur et encore moins le mode d'action qui permettra de le réaliser.

2.2.3. Des principes qui ne se suffisent pas à eux-mêmes

La détermination de l'effet majeur, à l'aide des principes reste en effet vague et théorique.

Vouloir battre l'ennemi en un point clé du terrain, à partir duquel on pourra ensuite exploiter n'a pas de sens, si l'on ne prend pas l'ennemi au dépourvu grâce à la vitesse ou à la surprise, ou grâce à ces deux facteurs réunis. Cela peut être difficile s'il est sur ses gardes et que la protection du secret n'a pas été bien assurée. S'il en a les moyens, il pourra alors entraver la liberté d'action du camp ami et perturber la réunion de ses forces. Il pourra lui-même concentrer ses propres forces au bon endroit et au bon moment, ce qui annulera la concentration amie.

Pour bien appliquer les principes, il apparaît donc nécessaire d'identifier les facteurs de succès les plus appropriés compte tenu des circonstances.

2.3. FACTEURS DE SUCCÈS

Avant d'aborder la question de leur rôle, il est nécessaire de bien définir les facteurs de succès.

2.3.1. Définition et caractéristiques

Les facteurs de succès sont des actions (surprise) ou des manières d'agir (agilité, vitesse) et des dispositions (unité de commandement, sûreté) produisant des effets sur l'ennemi (ennemi pris au dépourvu, parce que se trouvant dans une situation inattendue ou parce que pris de vitesse), qui permettent la bonne application des principes.

Comme les principes, ils sont liés à la nature de la guerre et à la nature humaine et sont donc de toutes les époques.

Mais, contrairement aux principes, ils dépendent des circonstances, ce qui peut avoir les conséquences suivantes.

- ▶ Ils ne sont pas valables en tout temps et en tous lieux :

Utiles dans certains cas, des facteurs de succès peuvent être contreproductifs dans d'autres cas.

Ainsi, pour prendre l'ennemi au dépourvu, la surprise n'est pas toujours nécessaire. Lorsqu'elle demande de la préparation, elle peut être moins efficace que la rapidité d'intervention. C'est par exemple le cas face à un ennemi en phase de réorganisation. Le fait qu'il s'attende à être 1.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

Prendre l'initiative peut permettre d'obtenir l'ascendant sur l'ennemi et de le conserver dans certaines situations ; mais dans d'autres, il peut être plus sage de laisser l'initiative à l'ennemi et d'attendre qu'il commette une erreur avant de l'attaquer.

► Ils peuvent être antagonistes :

Dans certains cas, le recours à un facteur de succès utile à la réussite de la mission peut se faire au détriment d'un autre facteur tout aussi utile.

2.3.2. Utilisation dans la manœuvre tactique

Pour bien appliquer les principes et pour bien manœuvrer, il est donc indispensable de connaître les différents facteurs de succès et d'identifier ceux dont l'utilisation est dictée par les circonstances.

Si cette condition n'est pas remplie, il sera difficile de déterminer le bon effet majeur et ce, en dépit d'un rapport de forces favorable et d'un point d'application de celles-ci bien choisi.

À supposer qu'un bon effet majeur ait malgré tout été déterminé, une mauvaise évaluation des facteurs de succès risque d'être préjudiciable au choix du mode d'action devant être utilisé pour l'atteindre, car les critères de comparaison des modes d'actions amis, (qui précède leur confrontation avec les modes d'actions ennemis) ne sont que les facteurs de succès en question.

Nécessaires à la bonne application des trois principes d'action, les facteurs de succès (actions, manière d'agir, dispositions prises) ne peuvent jouer leur rôle sans l'existence d'un outil tactique adéquat, en phase avec les circonstances et la menace.

CHAPITRE 3

LA BONNE FORMULE TACTIQUE

« Si la stratégie veut ignorer la tactique, la tactique ruine la stratégie. La bataille d'ensemble gagnée sur la carte est perdue en détail sur les coteaux. »

Paul Valéry

Pour pouvoir agir en tenant compte des principes et des facteurs de succès, il est nécessaire de posséder la bonne formule capacitaire, c'est-à-dire de disposer d'un outil militaire adapté à une situation faite d'invariants, de données permanentes (lois de la physique, nature humaine, conflits) ou d'une grande stabilité (relief, hydrographie, etc.) et de données évolutives (progrès scientifique et technique, évolutions de la société, menace, etc.).

Lorsque l'un des belligérants, et même les deux « camps » détiennent une telle formule, les guerres, ou du moins les campagnes, sont habituellement brèves à l'image des campagnes menées par les légions romaines, des batailles de la Guerre de Cent Ans remportées par les archers anglais mais qui finirent par être défaits par une armée française en pleine mutation, des succès du système napoléonien et du fer de lance blindé allemand de 1940 à 1942.

Mais lorsque les capacités ne sont pas adaptées à la situation, des phénomènes de blocage tactique se produisent comme au XVIII^e siècle ou encore de 1914 à 1917 : armées face à face sans décision possible.

Il importe donc de disposer de capacités adéquates, ce qui implique :

- de disposer d'hommes et de matériel en quantité et en qualité suffisantes ;
- que ces hommes et ce matériel soient organisés de manière optimale ;
- que l'organisation en question soit pourvue d'un bon mode d'emploi ;
- que ce système de forces soit bien instruit et entraîné.

3.1. PERSONNEL ET ARMEMENT

L'armement doit correspondre aux possibilités techniques d'une époque donnée, afin de permettre la coopération interarmes optimale, qui permettra de produire les effets voulus dans l'espace et dans le temps. Le personnel recruté doit avoir les aptitudes nécessaires à une formation efficace au service de ces armes.

Il importe donc de veiller à ce que :

3.1.1. Les effectifs et l'armement disponibles soient comparables à ceux de l'ennemi

À défaut de supériorité, l'égalité permettra de disposer d'un système cohérent : équilibre entre mobilité, protection, puissance de feu, entre le volume des armées pouvant être équipées et les moyens de commandement permettant de les manier.

Il est néanmoins dangereux de sous-utiliser des possibilités techniques d'une époque donnée disponibles par rapport à l'ennemi qui les emploie. Ceci peut avoir pour résultat, une armée moins agile, moins réactive...

Ce fut le cas avec la sous-utilisation des transmissions et du moteur à explosion par l'armée française en 1940. Ses armes n'étaient pas moins puissantes que celles de l'adversaire, mais elles étaient actionnées avec une lenteur telle, que les Français étaient toujours en réaction.

3.1.2. Qu'il y ait des armements de bon niveau dans tous les domaines

C'est la condition indispensable pour que l'outil soit bien en main, pour qu'il réponde comme il faut, indépendamment de l'ennemi, et *a fortiori* en présence de celui-ci.

Des différences trop marquées dans l'utilisation du progrès scientifique et technique peuvent amener des décalages entre les capacités, qui sont alors sources de blocage.

Il en a été ainsi pendant la Première Guerre mondiale avec une mobilité stratégique importante certes, favorisant la défensive au détriment d'une mobilité tactique insuffisante contraignant l'offensive.

3.1.3. De disposer d'une panoplie complète d'armements

Seule une panoplie d'armes et d'équipements complets permet de bien appliquer les principes en toutes circonstances, même difficiles, comme l'attaque frontale, par exemple, qui demande des savoir-faire beaucoup plus poussés qu'une attaque d'aile.

Il est en effet nécessaire de posséder toute une panoplie d'armements, à tir tendu et à tir courbe, mais également de bien savoir combiner leurs effets si l'on ne veut pas se retrouver dans une impasse.

Les armes « miracles » ou les armes à usage multiple ne suffisent donc pas. De 1914 à 1917, le blocage décrit ci-dessus est aggravé par le manque de diversité de l'artillerie française qui dispose majoritairement du canon de 75 à tir tendu uniquement. L'amélioration de l'artillerie et l'acquisition de pièces lourdes à la fin de la guerre permettra de sortir en partie de l'impasse.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

Le chef tactique n'a pas le choix, mais il lui appartient d'effectuer des aménagements, dès que possible.

Il est à noter que les lacunes en matière d'armements découlent souvent d'une mauvaise connaissance des effets qu'ils produisent, due à des négligences de temps de paix. Ce même canon de 75 mm qui était censé permettre de résoudre tous les problèmes auxquels se heurterait l'infanterie mais dont les effets réels sur le terrain n'avaient pas été expérimentés avec rigueur. *A contrario*, en 1918, les succès initiaux des offensives allemandes découlent de préparations d'artillerie conçues à partir d'une connaissance poussée des effets des obus et leur application en fonction des objectifs tactiques à atteindre (cloisonnement, neutralisation, appui aux missions d'infiltration, contre-batterie...).

Mais les armements ne suffisent pas, il y a nécessité de mettre en œuvre une organisation permettant de bien en tirer parti.

3.2. ORGANISATION

L'organisation doit être maniable, afin de simplifier la tâche du commandement et de permettre la manœuvre (fluidité) par laquelle passe la bonne application des principes. Elle doit pouvoir être modulée en fonction du milieu dans lequel elle combat et du type de mission qui lui sont confiées.

Ainsi une organisation valable en terrain ouvert ne sera pas satisfaisante en terrain cloisonné.

Les armements doivent être répartis et les liaisons, entre ceux-ci et le commandement, assurés, de manière à permettre la combinaison de leurs effets au niveau le plus bas comme au niveau le plus élevé :

- niveau le plus bas car le traitement de certains petits obstacles nécessite des effets variés ;
- niveau le plus haut car contre des positions valorisées, il y a nécessité d'un effet de masse.

Dans la mesure du possible, il faut que l'organisation soit conçue de manière à ce que l'on puisse passer sans difficulté du niveau le plus bas au niveau le plus élevé et inversement.

L'organisation doit ainsi être pensée en tenant compte du problème des ressources rares, qui doivent être gérées à un niveau élevé, c'est la centralisation des moyens.

La convergence des effets peut nécessiter que leur combinaison soit opérée à des niveaux différents selon les armes, c'est la décentralisation.

En outre, des fonctions opérationnelles qui correspondent ou non aux différentes armes doivent être identifiées et doivent pouvoir agir, afin de produire certains effets combinés.

Le commandement lui-même doit être organisé afin de permettre au chef de sentir le pouls de la bataille et d'avoir le recul nécessaire en étant positionné à « la poignée de l'éventail » tourné à la fois vers le haut et vers ses échelons subordonnés.

Il devra arbitrer, selon les circonstances, l'adversaire ou la mission entre des dialectiques qui reviennent à chaque époque et dans toutes les armées : faut-il privilégier l'adaptabilité ou la cohésion, le commandement à l'avant ou à l'arrière, des unités homogènes constituées d'une arme définie ou des unités interarmes mais aussi le système quaternaire ou le système ternaire ?

Là encore, le chef tactique n'a pas toujours le choix, certaines structures lui étant imposées. Il peut cependant procéder à certains aménagements, c'est la notion de modularité.

3.3. RÈGLES D'EMPLOI TACTIQUES

Pour qu'un bon rendement soit tiré du matériel et des unités, il est nécessaire de définir des règles d'emploi tenant compte de leurs caractéristiques et capacités, de la nature de l'ennemi qu'elles sont susceptibles de combattre et du type de conflit dans lequel aura lieu l'affrontement. Ces règles doivent être formulées de manière à permettre au chef de se faire comprendre de tous.

En partant des caractéristiques en question, on doit donc définir les procédés nécessaires à la réalisation d'actes simples, constitutifs d'actions plus ou moins complexes, qui entrent elles-mêmes dans la composition du mode d'action ou de l'idée de manœuvre qui permettra de remplir la mission, c'est la doctrine.

3.3.1. Procédés et actes simples

Comparables à des recettes que l'on peut utiliser de manière répétée, les procédés sont nécessaires à l'exécution des actes simples, dont la réalisation est étroitement liée aux caractéristiques des armements et des unités dans lesquelles ils sont regroupés et à leur utilisation dans telles ou telles circonstances.

Ainsi l'assaut d'infanterie est un acte qui ne peut être accompli avec succès sans l'utilisation d'un procédé particulier, lié à des conditions données.

Pendant la Première Guerre mondiale, ces conditions étaient telles que l'assaut ne pouvait réussir sans un barrage roulant auquel devaient coller les fantassins et sans les tirs courbes destinés à atteindre les contrepentes où se préparaient les réserves adverses.

Les procédés étant étroitement liés aux caractéristiques des armements et aux capacités des unités, il est dangereux de s'en écarter. Si l'on reprend l'exemple de l'assaut d'infanterie de 1914-1918, lorsque les fantassins ne collaient pas au barrage roulant, l'ennemi avait le temps de se ressaisir et de se préparer à recevoir les assaillants.

Encore faut-il que les caractéristiques des armements et les effets qu'ils produisent soient bien pris en compte dans l'élaboration des procédés.

Pour ne pas avoir été élaborés selon cette exigence, certains d'entre eux se sont avérés complètement inefficaces comme l'offensive à outrance de 1914, qui souffrait d'une complète méconnaissance des effets réels de la puissance de feu des nouvelles armes comme la mitrailleuse par exemple.

La bonne connaissance des effets a en revanche permis la mise au point de procédés particulièrement efficaces à l'image des préparations d'artillerie des grandes offensives allemandes de la fin de la Première Guerre mondiale.

Les actes tactiques simples et leurs procédés entrent dans la composition d'actions tactiques généralement régies par des règles.

3.3.2. Actions tactiques et règles d'emploi

Les règles tactiques sont utiles pour combiner au mieux les actes simples dont les actions tactiques de différents types sont constituées.

Dépendant des procédés, elles s'en différencient généralement par une moindre dépendance de ceux-ci vis-à-vis des caractéristiques techniques et des capacités des unités et par la place laissée à l'adaptation aux circonstances.

Ainsi, la règle selon laquelle il ne peut y avoir d'assaut d'infanterie sans préparation d'artillerie, puis sans appui des fantassins par celle-ci, n'en laissera pas moins une certaine marge de manœuvre aux exécutants quant au moment du déclenchement des tirs et quant à leur durée.

Dans certains cas, les règles peuvent cependant porter sur des détails et nécessiter qu'on les applique de manière quasi-mécanique, ce qui les apparentent aux procédés, aux recettes ou aux stratagèmes. Mais cette manière de faire présente des risques. Ainsi, la méthode offensive allemande de la fin de la Première Guerre mondiale basée sur un assaut massif contre la première position défensive ennemie, suivi d'une exploitation rapide, est percée à jour et suscite une riposte adaptée française lors de l'offensive du 15 juillet 1918.

Dans d'autres cas on peut à l'inverse s'affranchir des règles si le respect des principes l'exige.

Les actions tactiques et leurs règles entrent à leur tour dans l'élaboration du mode d'action ou de l'idée de manœuvre au moyen duquel le chef tactique exécute la mission qu'il reçoit de l'échelon supérieur.

3.3.3. Modes d'action

Un mode d'action ou idée de manœuvre est en effet constituée d'un enchaînement d'actions tactiques correspondant aux différentes phases de la manœuvre : préparation, exécution, exploitation. Il ne s'agit donc plus, de combiner entre eux quelques actes simples mais les actions simultanées et successives de différentes unités.

Plutôt que d'être régies par des règles, ces combinaisons et enchaînements sont conçus selon des modalités laissant une part plus grande à l'imagination, leur articulation étant liée au but à atteindre et à l'effet majeur déterminés par le chef tactique.

Ainsi, une unité qui a reçu la mission de couvrir une action offensive choisira un mode d'action comprenant nécessairement des actions de reconnaissance, afin de bien identifier la menace et de pouvoir prendre les mesures les mieux adaptées pour la contrecarrer.

Cependant, ces mesures ne consistent pas nécessairement en une action défensive. Les circonstances peuvent, par exemple, amener le chef de cette unité à attaquer avant de passer à la défensive²¹.

²¹ Choix effectué par Guderian, le 14 mai 1940, pour tenir à distance les grandes unités françaises qui se déployaient sur le massif du mont Dieu.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

La souplesse des modalités n'empêche pas pour autant qu'en certaines occasions elles se transforment en des règles précises, voire en procédés rigides. À l'inverse, elles peuvent ne pas être respectées. La possibilité de s'écarter des règles, dans un sens ou dans l'autre, qui a été mentionnée dans le paragraphe 3.3.2., s'applique donc également aux modes d'actions.

En conséquence, l'action tactique nécessite à la fois des connaissances et des savoir-faire précis et bien maîtrisés et la capacité de les utiliser à bon escient, selon les circonstances. Il s'agit en fait de compétences qui ne peuvent s'acquérir sans une formation et un entraînement poussés.

3.4. FORMATION ET ENTRAÎNEMENT

Après les moyens, leur organisation et leur mode d'emploi, la formation et l'entraînement sont la dernière capacité à développer pour disposer d'outil militaire performant.

La formation doit permettre de faire un bon usage de l'instrument de combat, avec son mode d'emploi.

Elle doit permettre aux utilisateurs d'acquérir une maîtrise complète des règles et des procédés, qui leur permettra de les appliquer, et une compréhension de leur métier contribuant à développer l'intelligence de situation, qui leur permettra de se démarquer des règles si c'est possible et quand le respect des principes l'exige.

Nécessité d'une instruction tactique rigoureuse, dans les conditions les plus proches possibles de la réalité : moyens de substitution, seulement quand les moyens réels ne sont pas disponibles (nombreux exemples historiques d'emploi de moyens de substitution ne donnant pas satisfaction).

Nécessité d'une formation qui ne soit pas superficielle, qui ne s'attache pas seulement à enseigner des check-lists, des listes de tâches, qui ne se réduise pas à des consignes ou à des conduites à tenir en cas d'imprévu. Ce volet est essentiel, mais pas suffisant, car les situations ne sont jamais les mêmes, dès que l'on sort du service de l'arme.

Mais il faut également développer l'intelligence de situation, c'est-à-dire la capacité à s'adapter aux circonstances qui évoluent sans cesse.

À cet effet :

- habituer les officiers à faire face à l'imprévu, à prendre des décisions grâce à des exercices ;
- une compréhension en profondeur de la tactique. Importance de la culture militaire à cet égard.

Elle est donc destinée à permettre de bien connaître les actes simples et de maîtriser les procédés (savoir-faire) correspondant, de bien connaître les règles correspondant aux actions et d'être capable de les appliquer à bon escient, de bien connaître les règles correspondant aux combinaisons d'actions (modes d'actions) et d'être capable de les appliquer à bon escient.

CHAPITRE 4

EMPLOI DES CAPACITÉS

Pour employer judicieusement les capacités existantes : hommes et matériel disponibles, organisations et unités mises sur pied, doctrine en vigueur, niveau d'instruction et d'entraînement acquis, il s'agit de commander avec méthode et discernement.

Pour ce faire, il faut tenir compte de la réalité (cadre espace-temps et rapport de forces) en établissant bien les faits ; raisonner de manière logique et rigoureuse ; décider en connaissance de cause ; ordonner et contrôler.

Bien établir les faits revient à se faire l'image la plus claire possible des situations générale et particulière dans les délais impartis, en prenant en compte leurs composantes essentielles : cadre espace-temps, forces en présences, nature, volume et attitude de celles-ci.

Raisonner logiquement l'emploi tactique des capacités passe par l'utilisation d'une méthode spécifique. Comme toute méthode, elle comporte des règles et des procédés, ce qui la rend proche des règles d'emploi et des procédés d'exécution tactiques.

Nous avons en effet noté que les règles régissant les actions tactiques ne donnaient pas de solution précise quant à leurs modalités d'exécution, mais demandaient à être appliquées en fonction des circonstances en recourant à différents procédés. Il en est de même pour la méthode de raisonnement, qui permet d'élaborer l'idée de manœuvre (ou mode d'action) grâce à laquelle la mission sera remplie.

Cette méthode ne dit pas quelles actions tactiques constitueront la manœuvre, ni comment il faudra les enchaîner pour ce faire. Comme nous l'avons déjà noté plus haut²² il n'y a pas de règle en la matière. La méthode fournit en revanche au chef les éléments dont il a besoin pour opérer les choix requis en connaissance de cause.

La méthode permet donc simplement que le travail soit mené dans de bonnes conditions, en évitant la dispersion et les impasses. Grâce à elle, un temps précieux peut ainsi être gagné et un résultat minimum garanti. Elle permet au talent de s'exprimer, mais elle ne compense que partiellement les insuffisances des chefs.

La nécessité d'une méthode utilisée avec discernement se retrouve à toutes les étapes de la tactique, telle qu'elle a toujours été pratiquée, qu'il s'agisse de l'élaboration de la manœuvre (paragraphe 4.1.) ou de sa conduite (paragraphe 4.2.).

²² Cf. paragraphe 3.3.

4.1. ÉLABORER LA MANŒUVRE

L'élaboration de la manœuvre comprend sa conception²³ et le travail de planification²⁴ qui s'en suit.

4.1.1. Concevoir (établir les faits, évaluer et décider)

Nous avons vu plus haut que remplir la mission tactique, dans le respect des principes de la guerre, passait par une manœuvre conçue en trois étapes successives :

- identification du but à atteindre, pour remplir la mission reçue en allant au-delà de la lettre et contribuer ainsi à la réalisation de l'idée de manœuvre de l'échelon supérieur ;
- définition de l'effet majeur à réaliser pour parvenir au but ;
- choix du mode d'action le mieux adapté pour réaliser l'effet majeur et l'exploiter de manière à atteindre le but.

Les chefs militaires compétents ont toujours procédé en suivant ce processus ou en s'en inspirant, tout en se faisant assister, ou non, par des subordonnés (pouvant être réunis dans un état-major) et des conseillers, afin de préparer au mieux leur prise de décision.

Les transformations de la guerre et des armées, avec le progrès technique et l'augmentation massive des effectifs qu'il a permis, ont donné une importance croissante à ce travail. En conséquence, nous avons assisté à l'évolution des états-majors autrefois limités au rôle de simple courroie de transmission, comme à l'époque napoléonienne.

L'état-major moderne est en fait apparu pendant cette période, dans l'armée prussienne alors en pleine réforme. Chargé d'un travail de conception autant que d'exécution, il a désormais été composé de bureaux spécialisés. Dans l'armée française, qui s'est inspirée de l'école prussienne après la défaite de 1870, en créant des états-majors similaires, l'organisation suivante a été retenue :

- 1^{er} bureau chargé des effectifs et de la mise sur pied des unités ;
- 2^e bureau, chargé du renseignement ;
- 3^e bureau, spécialisé dans les opérations ;
- 4^e bureau responsable du soutien logistique. Les Américains l'ont reprise à leur compte pendant la Première Guerre mondiale.

Depuis un siècle et demi, ce sont donc des états-majors de ce type qui, en liaison avec le chef, mènent le travail de conception de la manœuvre afin de lui permettre de décider en connaissance de cause à l'issue de chacune des trois étapes énumérées ci-dessus.

Pour aider son état-major à bien travailler, il appartient toutefois au chef de lui donner des indications préalables sur le cadre général dans lequel se situe la mission à remplir et des orientations sur la manière dont il s'agira de le faire.

²³ Le mot conception est souvent utilisé à tort pour désigner le résultat auquel aboutit le travail de conception, c'est-à-dire l'ordre d'opération.

²⁴ Le terme planification comprise comme le processus d'élaboration et de rédaction des plans d'opérations.

Ces indications sur le rôle du chef tactique et de son état-major ayant été données, il s'agit maintenant de reprendre les trois étapes du travail de conception de la manœuvre en distinguant le rôle de chacun.

4.1.1.1. Étape de détermination du but à atteindre : que faut-il faire pour que la mission soit remplie ?

Le but à atteindre du chef tactique est sa contribution (à côté de celles d'autres unités), à la réalisation de l'idée de manœuvre de l'échelon supérieur (but à atteindre et effet majeur ordonné à ce dernier).

Sa détermination passe par deux phases :

- une phase d'analyse de la mission reçue de l'échelon supérieur (réponse à la question : de quoi s'agit-il ?).

Cette analyse porte :

- sur la situation de l'échelon supérieur (cadre espace-temps, forces ennemies, forces amies), et sur la mission qu'il a reçue ;
 - sur l'idée de manœuvre qu'il a conçue, avec le but qu'il s'est fixé et son effet majeur ;
 - sur la lettre de la mission qu'il a donnée au chef tactique et à ses voisins.
- une phase de synthèse, pendant laquelle la question de l'esprit de la mission (réponse à la question pourquoi) est posée et à l'issue de laquelle la contribution de l'unité qui a reçu la mission, en termes d'effets à obtenir, doit être bien arrêtée.

Une fois le but de sa manœuvre défini, le chef tactique et son état-major peuvent passer à la détermination de l'« effet majeur » qu'il faudra réaliser pour l'atteindre.

4.1.1.2. Étape de détermination de l'effet majeur et de la manière dont on l'exploitera : que faut-il faire pour parvenir au but ?

Il faut donc déterminer l'objectif que doit atteindre le chef pour accomplir la mission qui lui a été fixée. Pour ce faire, il est nécessaire d'en passer :

- par une phase d'analyse qui doit lui permettre de bien comprendre les actions qu'il doit mener pour remplir la mission et l'environnement dans lequel il va agir ;
- par une phase de synthèse destinée à fixer des priorités, c'est-à-dire quelles conditions il doit remplir pour accomplir la mission.

Dans la pratique, ces deux phases gagnent à ne pas être radicalement séparées. Les orientations données par le chef avant et pendant les travaux y contribuent. Ce processus itératif, c'est-à-dire de va-et-vient, présente l'avantage d'une coopération étroite entre le chef et son état-major. Agir autrement risque de couper le premier du second et de nuire à la fois à la qualité du travail et à la prise de décision.

► Analyse et conclusions partielles :

A - Analyse de la mission

Le but à atteindre ayant été défini, il importe de faire l'inventaire des actions à mener et des tâches à réaliser par armes ou fonctions opérationnelles, et de les assortir de contraintes et d'impératifs.

En les combinant entre elles, il est possible d'envisager un « effet majeur » en première approche, mais avant d'arrêter celui-ci le travail d'analyse doit être poursuivi avec l'étude de leurs modalités de réalisation dans le temps et dans l'espace, en tenant compte de l'ennemi et de ses propres forces.

B - Analyse du cadre général de l'action

Ce travail d'analyse porte sur le cadre espace-temps et sur les forces en présence. Étudiées tout d'abord séparément, ces dernières le sont ensuite ensemble dans le cadre de l'analyse du rapport des forces.

L'analyse de l'espace de manœuvre permet de déterminer les zones clés, et celle du temps les moments décisifs.

L'analyse des forces en présence et du rapport des forces, qui suivent cette première analyse et bénéficient de ses résultats, permettent de prévoir les lieux et les moments de culmination et de décrue des efforts des deux camps.

Selon les époques et les manières de voir des belligérants, il est arrivé que l'on mette davantage l'accent sur certaines dimensions du cadre général de l'action que sur d'autres. On s'est ainsi parfois contenté d'une analyse sommaire de l'ennemi du fait de délais d'acquisition du renseignement susceptible de compromettre le secret des préparatifs d'une action. Il a même été complètement négligé dans certains cas, tels que les offensives d'août 1914 ou la bataille de Dien-Bien-Phu, du fait de parti-pris se traduisant par sa sous-estimation et par la surestimation des forces amies.

► Synthèse :

Le travail de synthèse débute dès que l'on tire les conclusions des différentes analyses, avec les contraintes dont il faudra tenir compte et les impératifs qui devront guider l'action.

Les conditions à remplir pour respecter les impératifs fixés peuvent alors être arrêtées et des priorités établies entre celles-ci. Il s'agira ensuite de déterminer la condition des conditions, c'est-à-dire **l'effet majeur** (cf. paragraphe 2.3.) **dont l'atteinte garantira le bon accomplissement de la mission, à condition de veiller à bien exploiter le succès jusqu'à l'atteinte du but.**

Il est à noter que la détermination de l'effet majeur avant l'action constitue une solution parmi d'autres. À certaines époques et dans certaines situations, l'effet majeur était choisi en cours d'action, le chef tactique concentrant ses efforts *a priori* pour pouvoir agir en fonction des opportunités susceptibles de se présenter. Napoléon, par exemple, prend fréquemment le parti de « s'engager et voir ».

4.1.1.3. Étape d'élaboration de la manœuvre : comment faire pour atteindre l'objectif et exploiter ?

Une fois l'effet majeur choisi, il est nécessaire de se demander comment l'atteindre et comment exploiter les résultats obtenus.

Il s'agit donc de concevoir une manœuvre, c'est-à-dire de définir un mode d'action, combinant un ensemble d'actions correspondant aux tâches à réaliser, définies pendant l'étape précédente.

Ce mode d'action doit être basé sur les modes d'action génériques préconisés par la doctrine, ce qui n'exclut pas de s'en écarter, en connaissance de cause, le cas échéant.

Il doit également respecter les contraintes et les impératifs identifiés pendant l'étape précédente pour remplir la mission.

Il importe enfin que les actions constitutives du mode d'action correspondant à l'idée de manœuvre soient toutes orientées vers l'atteinte de l'effet-majeur, puis vers son exploitation en vue de l'atteinte du but qui permettra l'accomplissement de la mission.

Le choix du mode d'action définitif constitue la troisième décision prise par le chef dans le processus de conception de la manœuvre.

Pour pouvoir décider en connaissance de cause, le chef tactique doit :

- veiller à ce que le 3^e bureau propose deux modes d'action amis réalistes, c'est-à-dire soutenables, et bien différenciés, voire opposés, et que le 2^e bureau procède de même avec l'ennemi. Le but est en effet d'éviter les impasses, afin que toutes les hypothèses puissent être étudiées lors de la confrontation des MA et des ME, et que cette confrontation soit donc réellement productive ;
- orienter le travail d'élaboration des modes d'action mené par l'état-major en lui donnant des critères de succès au crible desquels ces modes d'action devront être passés.

Ces critères doivent en effet permettre de vérifier que le mode d'action envisagé respecte les principes d'action dans le contexte particulier de la mission reçue.

Cependant, comme nous l'avons déjà noté plus haut²⁵, les principes en eux-mêmes ne peuvent constituer de bons critères. Ces derniers sont en effet trop généraux pour être opératoires.

Ce sont donc les facteurs de succès dont dépend leur bonne application, dans les circonstances particulières de la mission, qui doivent être utilisés. On procédera de la même manière pour les modes d'action amis et ennemis, ces derniers devant être élaborés en tenant compte de la connaissance que l'on a de l'ennemi.

Une fois élaborés, les différents MA et les différents ME pourront être confrontés les uns avec les autres. Cela permettra de comparer les MA entre eux en soulignant leurs avantages et leurs inconvénients respectifs, les opportunités qu'ils offrent et les risques qu'ils présentent au regard des critères fixés par le chef tactique.

²⁵ Cf. paragraphe 2.3.2. - Utilisation (des facteurs de succès) dans la manœuvre tactique.

4.1.2. Planifier

La planification : c'est le travail consistant à transformer le mode d'action aménagé qui a été élaboré, et qui constitue l'idée de manœuvre, en un plan d'opération. Il s'agit en fait de développer et de détailler l'idée de manœuvre en précisant le rôle des différents subordonnés pour les différentes phases de la manœuvre. Les rôles étant bien définis, il est alors possible de déterminer avec précision les besoins en appuis et en soutien, en liaisons et en coordination, ainsi qu'en renseignement.

Le travail de planification effectué facilite grandement l'élaboration des ordres du chef tactique à ses unités subordonnées. Il permet en même temps à l'échelon supérieur de disposer d'une vision claire de la situation, de nature à favoriser le dialogue de commandement pendant l'action.

Révélatrice du style de commandement, la manière dont la planification est menée exerce une grande influence sur la façon dont la manœuvre sera conduite.

4.2. CONDUIRE LA MANŒUVRE

On passe de la conception de la manœuvre, et du travail de planification l'accompagnant, à sa conduite, avec la rédaction des ordres destinés aux unités subordonnées, qui traduisent les décisions prises et le programme arrêté en actions concrètes à exécuter par ces derniers.

En donnant ses ordres, le chef débute la manœuvre. Celle-ci se déroule toutefois rarement comme prévu, du fait des limites des exécutants et des évolutions que connaît la situation. Il va donc nécessairement devoir donner de nouveaux ordres pour « rectifier le tir », de manière à ce qu'elle soit menée conformément à ce qu'il a demandé ou afin de l'adapter aux évolutions de la situation.

4.2.1. Déclencher la manœuvre

Les ordres expriment les décisions prises par le chef pendant la phase de conception.

En fonction de la situation et de la personnalité de ses subordonnés, le chef leur laisse plus ou moins d'initiative.

4.2.1.1. Expliquer la situation

Pour permettre aux subordonnés de bien concevoir leur action et d'être capables de faire face à l'imprévu ou de s'adapter aux évolutions de la situation, le chef peut leur donner des indications :

- sur la situation générale et sur la mission reçue par l'échelon supérieure ;
- sur la situation particulière et sur la mission reçue de l'échelon supérieur pour contribuer à l'atteinte de son idée de manœuvre (but à atteindre et effet majeur), ainsi que sur les missions reçues par les unités voisines.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

Les indications données peuvent varier en fonction des circonstances. Un excès d'informations peut être non seulement inutile, mais entraîner des pertes de temps et amener des risques de confusion. Ce travers contribua à l'échec de l'offensive du Chemin des Dames d'avril 1917. Avant son déclenchement, des informations détaillées avaient en effet été transmises jusqu'à des niveaux d'exécution très subalternes. Tombant aux mains des Allemands, elles leur permirent de mieux se préparer à recevoir le choc.

Inversement, des informations trop succinctes sur la situation dans laquelle s'inscrit la mission reçue peuvent condamner les exécutants à l'inaction dans le cas d'un changement de contexte d'engagement, ou les empêcher de se coordonner avec des unités voisines.

L'histoire des campagnes passées montre qu'en matière d'information, il s'agit de donner aux exécutants « ce qu'il faut, tout ce qu'il faut, rien que ce qu'il faut » pour qu'ils comprennent bien le contexte dans lequel ils vont agir.

Ceci est également valable pour qu'ils comprennent la mission qui leur est confiée et ses modalités d'exécution.

4.2.1.2. Dire ce qu'il faut faire

Les cadres d'ordres utilisés actuellement répondent à ce souci, en aidant le chef tactique à dire à ses subordonnés ce qu'ils doivent faire d'une manière claire et précise, sans omettre aucun point important.

► Dans le cas normal

Le chef exprime son intention en utilisant les formules suivantes :

- « Afin de », qui indique le but à atteindre, c'est-à-dire la contribution de son unité à l'idée de manœuvre de l'échelon supérieur ;
- « Je veux », qui indique l'effet majeur qu'il s'agit de réaliser ;
- « À cet effet », qui indique les différents temps de la manœuvre.

Au nombre de trois ou quatre, ces temps correspondent :

- à la phase de mise en place (éventuellement) ;
- à la phase préparatoire ;
- à la phase d'exécution, qui comprend l'effet majeur ;
- à la phase d'exploitation qui mène jusqu'au but à atteindre.

► En cas d'imprévu

Il s'agit de donner une marge d'initiative suffisante aux subordonnés pour que la liberté d'action qu'ils vont acquérir permette au chef d'en gagner à son niveau. La bonne compréhension de l'effet majeur par tous les échelons, ainsi que la capacité à se ménager une réserve sont deux ressorts qui permettent souvent de bien réagir à l'imprévu.

4.2.2. Contrôler la manœuvre et donner des ordres en cours d'action

En cours d'action, un nouveau cycle décisionnel peut être enclenché à la suite d'ordres reçus ou des évolutions que connaît la situation. Le principe de ce cycle reste le même que celui du cycle initial, mais ses étapes sont en revanche raccourcies.

Davantage encore que la pertinence des décisions qui sont prises, c'est en fait la rapidité avec laquelle elles le sont qui importe. Pendant les campagnes napoléoniennes, les défaites des coalisés ont souvent été dues aux retards de leur cycle décisionnel par rapport à celui de leur adversaire, qui avait sur eux l'avantage de réunir, en un seul homme²⁶, des compétences réparties entre plusieurs personnes chez les Russes, les Prussiens ou les Autrichiens. À Sedan, en mai 1940, bien qu'incomplète, l'organisation défensive française était rationnelle et les mesures prises pour faire face au groupement blindé allemand Kleist ont été moins incohérentes qu'on l'a souvent dit, tandis que les Allemands ont eux-mêmes commis de nombreuses erreurs. Ce sont surtout les délais de réaction des Français, face à un ennemi, dont le rythme décisionnel était beaucoup plus élevé, qui leur ont été fatal.

Un cycle décisionnel rapide et efficace nécessite une grande réactivité de la part du chef et de son état-major, qui doivent disposer de moyens performants, le chef devant en outre être placé au meilleur endroit pour commander.

L'idéal a donc longtemps été que le chef tactique soit suffisamment proche de la ligne des contacts pour sentir la situation et communiquer son impulsion à ses subordonnés, et suffisamment éloigné de celle-ci pour bénéficier du recul nécessaire afin de disposer de la vue d'ensemble permettant de distinguer l'essentiel de l'accessoire. Jusqu'au début du XIX^e siècle, cette manière de procéder était possible du fait des dimensions limitées du champ de bataille. L'augmentation de la taille du champ de bataille et l'accroissement de la portée des armes ont rendu impossible la combinaison de ces deux manières de commander à partir de la fin du XIX^e siècle. Elle est redevenue possible avec l'apparition des véhicules blindés et les moyens de liaison modernes.

De nombreux exemples illustrent l'importance pour le chef tactique de prendre le pouls de la bataille : les styles de commandement de Guderian, Rommel, Patton, Juin et Leclerc, en sont de bonnes illustrations.

²⁶ Pour la partie conception, Napoléon était son propre état-major.

DEUXIÈME PARTIE

GRAMMAIRE TACTIQUE ET NOTIONS CLÉS DE TACTIQUE GÉNÉRALE POUR L'ENGAGEMENT AÉROTERRESTRE

PRÉAMBULE	47
CHAPITRE 1 – LA TACTIQUE DANS SON ENVIRONNEMENT	49
1.1. LE CADRE DE SON EMPLOI AUJOURD'HUI	49
1.1.1. Le combat	49
1.1.2. La bataille et l'engagement au XXI ^e siècle	50
1.1.3. Les opérations tactiques aujourd'hui et de demain : la haute intensité	50
1.2. FRICTIONS ET BROUILLARD FACE AUX ENJEUX CONTEMPORAINS	51
1.3. L'ESPACE ET LE TERRAIN	52
1.4. LE TEMPS	53
1.5. LE LIEN ENTRE DIMENSIONS MATÉRIELLES ET IMMATÉRIELLES	55
CHAPITRE 2 – LES PRINCIPES D'ACTIONS ET LEURS FACTEURS DE SUCCÈS AUJOURD'HUI	57
2.1. LES PRINCIPES D'ACTION	57
2.1.1. La liberté d'action	57
2.1.2. L'économie des forces	58
2.1.3. La concentration des efforts	59

2.2. LES FACTEURS DE SUCCÈS	60
2.2.1. La foudroyance	61
2.2.2. La surprise	61
2.2.3. La sûreté	61
2.2.4. L'anticipation	62
2.2.5. L'audace	62
2.2.6. La modularité	62
2.2.7. L'unicité de commandement en vue de l'initiative	63
2.3. L'EFFET MAJEUR ET LE RAPPORT DE FORCE	63
2.4. LA NOTION D'ASCENDANT	67
2.5. LES INVARIANTS DE LA LOGISTIQUE	67
2.6. DE LA MANŒUVRE	69

PRÉAMBULE

« *La Guerre dans sa conduite reste soumise aux mêmes lois que par le passé..., les formes évoluent, les principes directeurs subsistent.* »

Préface à la 2^e édition de *La conduite de la guerre de Foch* en 1909

Dès 1893, le lieutenant-colonel FOCH, alors qu'il est professeur de tactique à l'École supérieure de guerre, incitait ses élèves à développer leur culture militaire tout en développant une méthode de raisonnement personnelle leur permettant de déterminer précisément, et avec discernement, la portée et les conditions d'application des principes d'action militaires. Il estimait ainsi qu'il fallait « connaître les principes fixes, à appliquer de façon variable suivant les circonstances, à chaque cas qui est toujours particulier et devant être considéré en lui-même ». Fort de cet héritage, il convient de revenir sur les notions essentielles qui constituent, dans l'armée française, les fondements de la tactique générale mais surtout sur leur compréhension, leur application et leurs interactions dans les conditions actuelles et à venir des opérations aéroterrestres.

C'est cette grammaire tactique, avec son vocabulaire, ses conjugaisons, ses invariants comme ses exceptions, qu'il faut donc maîtriser pour pouvoir rédiger le récit du combat. En effet, ce travail permet d'étayer la doctrine contemporaine de l'engagement, de la bataille ou des opérations face à un ennemi asymétrique ou en haute intensité, dans les champs matériels comme immatériels et ce, quels que soient les milieux intégrant l'emploi des forces terrestres.

Les modifications contemporaines de l'environnement d'engagement, les évolutions techniques et les mutations des adversaires potentiels influent manifestement sur la pondération idéale fixant le bon équilibre entre les principes de l'action tactique et leur association opportune à certains facteurs de succès. Ce savant dosage traduit finalement l'essence de la manœuvre en proposant toujours aujourd'hui la réalisation de l'effet majeur qui crée les conditions du succès, notamment au travers de la notion de rapport de force, de saisie d'initiative et donc, *in fine*, de prise de l'ascendant (souvent psychologique) sur l'adversaire. Ce volume a ainsi pour objet de développer et d'explicitier l'interprétation française de la tactique générale appliquée à la conflictualité probable.

CHAPITRE 1

LA TACTIQUE DANS SON ENVIRONNEMENT

1.1. LE CADRE DE SON EMPLOI AUJOURD'HUI

1.1.1. Le combat

« Le combat, c'est l'affrontement direct entre deux adversaires qui s'engagent physiquement. C'est la force brute qui est canalisée par la raison, par l'intelligence. »

Professeur Couteau-Bégarie

Le combat est toujours l'affrontement volontaire entre deux camps adverses qui s'engagent avec agressivité dans tous les champs de la conflictualité.

C'est la forme élémentaire, primaire de la violence et de la guerre. Le nombre de combats à livrer varie aujourd'hui encore en fonction des effectifs, de l'habileté et des intentions de l'adversaire comme des nôtres. Il s'articule, y compris avec les progrès technologiques actuels de l'armement, autour du choc et du feu, actions cinétiques par essence mais dont l'effet immédiat ne se résume plus aux seuls dommages matériels car il peut chercher à atteindre et à influencer les perceptions, le moral ou les choix tactiques d'un acteur du champ de bataille.

Le choc vise par essence à détruire l'ennemi par la mise en œuvre d'une masse qui va agir avec la plus grande violence sur un point particulier, une zone ou une ligne choisie tout comme à un moment bien défini. C'est la modalité la plus ancienne et la plus élémentaire du combat mais n'acquiert sa pleine efficacité, y compris dans nos opérations actuelles, que lorsque l'articulation, la doctrine comme les ordres permettent de constituer une masse soumise à des effets combinés et une chaîne de commandement aux responsabilités définies.

Le feu, quant à lui, est l'aboutissement moderne du jet qui permet d'agresser en se soustrayant au combat au corps à corps. Le combat à distance naît d'abord du souci d'économiser la ressource mais participe aussi significativement, par sa permanence comme par son action dans la profondeur, à l'affaiblissement de l'ennemi, à son cloisonnement, au modelage de l'espace de manœuvre voire à la dissuasion conventionnelle. Il permet également de compenser le manque de masse ou de démultiplier l'impact de cette dernière par une capacité à porter des effets sur l'ensemble (physique ou non, ses dimensions et ses milieux) qui influence ou conditionne le combat.

1.1.2. La bataille et l'engagement au XXI^e siècle

« Connaissez l'ennemi et connaissez-vous vous-même en cent batailles, vous ne courrez jamais aucun danger. »

Sun Tzu

Une bataille reste encore aujourd'hui comprise comme un combat de grande envergure opposant des forces opérationnelles modulables. Elle dure généralement plusieurs jours, voire plusieurs semaines. Elle a lieu lorsque la stratégie laisse la place à la tactique pour que les adversaires s'engagent afin d'emporter la décision sur un objectif important à un moment particulier et sur un lieu précis. C'est pourquoi les batailles ont généralement une portée précise, même si elles ne sont pas toujours décisives et peuvent s'inscrire dans une campagne bien plus longue.

La bataille exige d'intégrer l'ensemble des composantes de la force pour en combiner les effets avec, pour seule finalité, de vaincre l'adversaire et de lui imposer notre volonté. Il y a toujours des batailles même si leur nature et leur extension spatiale tend à évoluer.

Que l'ennemi soit irrégulier, asymétrique ou hybride, leurs modalités ne diffèrent pas de celles du passé, elles doivent juste être adaptées à un espace au sens large (physique ou non) qui s'étend tandis que le temps d'action ou de réaction se contracte.

Un engagement est, pour sa part, un combat opposant des forces sur une étendue de terrain moindre que celle de la bataille. Plusieurs engagements peuvent constituer une bataille. L'engagement doit, dans la mesure du possible, être livré uniquement quand le chef tactique le souhaite ou quand il le doit, c'est-à-dire lorsque nous estimons disposer de la capacité à prendre l'avantage et quand il est évident que le combat nous apportera un gain tactique impossible à obtenir par d'autres voies.

1.1.3. Les opérations tactiques aujourd'hui et de demain : la haute intensité

« La haute intensité c'est un affrontement soutenu entre masses de manœuvre agressives se contestant jusque dans la profondeur et dans différents milieux, l'ensemble des champs de conflictualité (physiques et immatériels) et dont l'objectif est de vaincre la puissance de l'adversaire. »

Armée de Terre 2020

Aujourd'hui, nous vivons un moment où la guerre et son corollaire la bataille, semblent évoluer, une fois de plus, vers des formes nouvelles même si elles conservent pourtant toujours des aspects traditionnels. Si les actions de contre-rébellion ou de contre-insurrection ont structuré, et continueront probablement de le faire, les opérations aéroterrestres, la tactique renoue progressivement avec sa nature la plus admise comme étant celle liée à la haute intensité.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

Cette dernière est définie par l'armée de Terre comme un conflit qui verrait nos forces confrontées à un ennemi aux capacités au moins ponctuellement et localement capable de rivaliser avec les nôtres. Il serait caractérisé par un changement d'échelle dans la confrontation : plus dur, plus long, se déroulant dans l'ensemble des champs de la conflictualité et susceptible de mobiliser la totalité des forces terrestres. Cet ennemi hétérogène appelé hybride, à la fois asymétrique et symétrique, doté des armements rudimentaires comme des technologies les plus modernes, serait capable de contester, conjoncturellement, l'armée de Terre non seulement dans le milieu aéroterrestre mais aussi dans le cyberspace, le champ électromagnétique et surtout le champ informationnel.

Concrètement, il faudra résoudre des facteurs contradictoires au niveau tactique. D'un côté, la mobilité et la portée des armes seront accrues, l'aérocombat ou les capteurs de type drones induiront et faciliteront l'extension du champ de bataille alors même que l'acquisition comme le traitement de l'information seront optimisés, notamment par l'émergence de l'intelligence artificielle. De l'autre, la baisse des effectifs conduira à un amenuisement du terrain occupé alors que l'accélération du temps contraindra les états-majors à être plus réactifs dans la conception de la manœuvre et l'appréciation de la situation. Cette dialectique entre effectifs disponibles et espaces contrôlés exige néanmoins la notion de seuil critique tant qualitatif que quantitatif car le rapport de force demeurera un élément majeur de la victoire.

Dès lors, ce qui caractérisera probablement la bataille se trouve dans l'idée qu'elle se déroulera potentiellement sous la forme d'une succession d'engagements violents, limités dans le temps, mais dont le rythme ne sera plus ralenti, exigeant des hommes, des matériels et des organisations d'être capables de durer et de combattre par tout temps, de jour comme de nuit. La place des forces morales demeurera ainsi importante pour garantir la résilience tactique face aux frictions comme au brouillard du champ de bataille.

À tous les échelons, ce constat devra conduire à privilégier l'initiative et l'agressivité pour exploiter localement toute faiblesse, même temporaire, de l'adversaire et permettre ainsi de le déséquilibrer tactiquement, l'empêchant ainsi d'atteindre son propre effet majeur.

1.2. FRICTIONS ET BROUILLARD FACE AUX ENJEUX CONTEMPORAINS

« La guerre est le domaine de l'incertitude ; les trois quarts des éléments sur lesquels se fonde l'action restent dans les brumes d'une incertitude plus ou moins grande. »

Clausewitz

La nature, comme les sources des différentes menaces produites par le champ de bataille ainsi que les risques induits du fait de l'intelligence et des manœuvres adverses, contribuent à l'incertitude et donc au « brouillard de la guerre » tel que Clausewitz l'avait défini.

Dans son œuvre, il défend d'ailleurs la pertinence relative des leçons de l'histoire pour accepter cette part d'inconnu. En fait, cette imprévisibilité doit être maîtrisée par la recherche du renseignement sur les intentions de l'ennemi, la connaissance de ses modes d'action comme de sa culture tactique, la compréhension de l'environnement, physique ou non, et la psychologie des acteurs. Pour ce faire, la planification, la réflexion des chefs comme des échelons de commandement, le respect

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

des principes permet de dissiper le brouillard et de choisir les options tactiques appropriées. Dans ce cadre, la technologie n'est pas une fin en soi mais un moyen pour démultiplier cette meilleure appréciation de la situation et donc de décider des atouts de telle ou telle manœuvre.

Le choix et son corollaire, la décision impose inéluctablement une prise de risque et l'acceptation de ce que l'on appelle les frictions, ces accidents fortuits ou imprévisibles liées à la météorologie, à la technique, à la géographie voire à l'action inconsciente des belligérants. Ces impondérables exigent une faculté d'adaptation, une aptitude à l'anticipation, une subsidiarité du commandement qui permettront de garder comme de reprendre l'initiative ou tout simplement de préserver le temps nécessaire à la compréhension de l'évolution du contexte d'engagement.

À l'avenir, des capacités à produire des effets immatériels (déception, opacité, guerre électronique...) propres à la manœuvre pourront limiter l'impact du brouillard comme des frictions et ainsi optimiser le contrôle du milieu et du rythme du cycle de décision.

1.3. L'ESPACE ET LE TERRAIN

« Généralement, celui qui occupe le terrain le premier et attend l'ennemi est en position de force, celui qui arrive sur les lieux plus tard et se précipite au combat est déjà affaibli. »

Sun Tzu

Un champ de bataille ou une zone de combat est constituée par une bande de terrain dont la conquête ou la conservation conditionnera la manœuvre comme le dispositif. La tactique implique donc une forte prise en compte de cette dimension terrain qui porte des impératifs comme des contraintes sur les modes de déplacement, les conditions de manœuvrabilité des pions tactiques ou des engins, sur un emploi différencié des unités selon que l'on se trouve dans un espace vallonné, désertique, boisé ou urbanisé.

Quel que soit le niveau considéré il y a un front et une profondeur entre lesquels le chef détermine une direction générale qui découle de la mission donnée mais surtout des objectifs. Ces derniers doivent permettre d'aborder ou de maîtriser, dans une posture favorable, la zone de combat ou d'engagement, d'opérer les évolutions de la manœuvre comme la conduite des feux voire de s'opposer aux entreprises ennemies.

Il ne faut d'ailleurs pas confondre le front d'action qui délimite cette zone avec le front de combat qui, pour une unité, avec des moyens donnés, représente le front sur lequel elle peut opérer en offensive ou en défensive.

D'ailleurs, les limites de la zone d'action dépendent de deux nécessités :

- vers l'avant celle de donner à une force les fronts de combats nécessaires à leur mission et perpendiculairement les compartiments de terrain les plus favorables ;
- vers l'arrière celle de lui donner les lignes de communication qui alimenteront l'action.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

Aussi, plus encore aujourd'hui dans un cadre « haute intensité », les grandes unités, avec leur multitude de forces comme de vecteurs (logistiques notamment) déployés, doivent ainsi mener un examen approfondi de l'espace choisi, ou subi, en prenant en compte les capacités de communication, de mobilité, de protection, de tir ou de mouvement induites pour leur manœuvre. Même si les capteurs ou les véhicules sont plus endurants et performants (drones, radars, optronique), que l'info valorisation permet de partager l'information plus rapidement, que les portées des feux indirects se sont accrues et que l'aérocombat comme l'intégration des moyens interarmées semblent permettre de combattre dans la profondeur avec ubiquité, il y a toujours la notion :

- de terrain atteint (projection, mouvements stratégiques et tactiques, déploiements d'unités et de structures de commandement) ;
- de terrain occupé (gestion de l'espace dans des zones cloisonnées ou urbanisées, compromis entre la concentration, la dispersion et la dilution pour se parer des coups ennemis, points hauts et espaces nécessaires pour le soutien ou les PC) ;
- d'espace battu (par les tirs directs et indirects et la détermination de plans de feux ou d'un cycle de ciblage tactique) ;
- d'espace contrôlé (protéger les zones arrière et des flux logistiques, livrer une ligne de débouché, disposer d'un terrain suffisant pour se déployer, pour manœuvrer ou pour se réarticuler voire se régénérer) ;
- d'espace surveillé (zone d'intérêt pour comprendre l'environnement général, acquisition du renseignement par moyens propres ou non).

Cette organisation de l'espace et du terrain s'élargit à la troisième dimension du fait de l'intégration des moyens aériens, de la nécessaire déconfliction dans les volumes aériens proches du sol qui sont intrinsèquement liés à la manœuvre aéroterrestre.

1.4. LE TEMPS

« La bataille se déroulera sous la forme d'une succession d'engagements violents limités dans le temps mais dont le rythme ne sera plus guère ralenti. »

Rapport de la Grande commission de l'ESG, 1985

Quelle que soit la manœuvre choisie, celle-ci voit sa physionomie définie par un rythme particulier et une répartition des effets cinétiques ou non en fonction du temps disponible, du temps utile, du temps à gagner (en échangeant du terrain par exemple) et des moments clés identifiés. Cette temporalité est alors utilisée pour préparer l'action, collecter le renseignement, s'approprier le tempo adverse, agir sur lui, prendre l'ascendant puis concentrer ou retenir les efforts du choc, du feu ou du mouvement avant d'exploiter l'acquis en vue d'une nouvelle phase.

La maîtrise du temps, notamment par la notion de moment clé ou par la vitesse d'exécution, apporte souvent un atout psychologique sur l'ennemi en modifiant incessamment les situations, en paralysant le cycle de décision adverse et en sidérant les pions de manœuvre pour qu'ils ne

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

puissent combiner leurs actions. Cette vitesse ou maîtrise du temps est à rechercher beaucoup moins dans l'accroissement des allures mais dans la conception de la manœuvre, la capacité à s'affranchir des contraintes du terrain ou de l'environnement, le partage de l'information, l'intégration des effets interarmées et une décentralisation accrue du commandement.

Si des efforts dans ce domaine sont à noter depuis plusieurs années, l'idée de foudroyance ou de « fulgurance » exige donc d'aborder les opérations avec un rapport au temps différent, pour faciliter la prise de risque mesurée, l'initiative, la surprise et de réelles actions de déception ou de dissimulation. De même, le contrôle du temps, la maîtrise du cycle de décision, l'action dans la profondeur ouvrent de nouvelles perspectives pour affaiblir progressivement l'ennemi, le préempter avant l'engagement du combat. Au niveau tactique, la modularité des unités avec des capacités de mobilité plus conséquentes, une autonomie logistique plus grande, des moyens d'acquisition ajoutés à une puissance de feu élargie doit permettre de mieux maîtriser le temps. Mais au-delà de ces ajustements d'équipements, qui sont parfois réalisés sur certains théâtres, c'est bien la conception de la manœuvre qui doit appréhender la notion de temps avec :

- un cycle du renseignement qui demeure long :
 - pour déterminer les objectifs et les zones d'intérêt,
 - pour orienter puis déployer les capteurs,
 - pour acquérir le renseignement,
 - pour l'analyser,
 - pour le diffuser,
 - pour le prendre en compte dans la conduite tactique,
 - pour déterminer de nouveaux objectifs,
 - puis réorienter les capteurs, dans un cycle sans cesse reconduit ;
- un temps de conception de la manœuvre ;
- un temps de rédaction et de diffusion des ordres ;
- un temps de conduite (déplacements, réarticulation, installation, combat...) qui doit être soutenable et acceptable pour les forces subordonnées ;
- un temps de la logistique.

1.5. LE LIEN ENTRE LES DIMENSIONS MATÉRIELLES ET IMMATÉRIELLES

« La dissimulation est d'une extrême importance dans la conduite des opérations. Elle assure, en effet, les conditions de surprise indispensables aux initiatives que l'on prend et donne la possibilité de mettre à profit le temps qu'il faut à l'ennemi pour réagir. Il est recommandé d'user de ruses, de subterfuges de toutes sortes, ne serait-ce que pour semer l'incertitude dans l'esprit du commandement ennemi, l'amener à se retenir, à hésiter. »

Rommel

L'ennemi inonde et sature nos postes et systèmes de commandement, notamment grâce à des procédés de déception dans les champs physiques et immatériels, dans le but de reprendre l'ascendant grâce à des processus décisionnels plus rapides. Ce faisant, il cherche avant tout à brouiller notre compréhension de la situation afin de paralyser notre processus décisionnel.

En outre, dans les champs immatériels (cyberespace, environnement électromagnétique, environnement informationnel), la tendance dominante, conditionnant les évolutions tactiques, est la convergence globale et l'imbrication croissante entre la guerre électronique, le domaine cyber et l'influence, induites par l'explosion du numérique mobile (hyper connectivité, l'internet des objets, la robotique...) et le recours croissant aux transmissions de données pour échanger l'information, l'analyser et surtout l'utiliser pour contracter le temps de réaction ou de décision. Les actions conduites dans ce champ sont donc des catalyseurs d'effets tactiques c'est-à-dire, si on revient à la définition, c'est l'accélération ou la réorientation d'un effet cinétique afin de diriger la réaction dans un sens privilégié.

C'est donc bien la combinaison des effets matériels et immatériels qui permettra de remporter le combat en affectant les unités ennemies soit avec des actions cinétiques (artillerie, emploi d'hélicoptères, engagements blindés...) soit avec des coups portés sur ce qui donne la cohésion du « système adverse », à savoir ses moyens de commandement et de communication, ses capacités d'acquisition du renseignement ou, tout simplement, les ressorts cognitifs des chefs comme des soldats (compréhension de l'environnement, doute, moral...).

Dans ce cadre, la déception doit requérir toute notre attention et revêt un aspect très particulier. De fait, elle peut être considérée comme un outil majeur car si les intentions de la force sont lisibles par l'ennemi et qu'il réussit à acquérir une compréhension de la manœuvre amie, c'est lui qui prendra l'ascendant. La déception est mise en œuvre par des actions physiques ou virtuelles et elle peut prendre de nombreuses formes qui dépendront de la situation. Par ailleurs, notamment dans le cadre d'affrontements symétriques, il faut penser « contre-déception » : savoir identifier le faux et trouver le vrai ou encore trouver le vrai sens d'une vérité exposée ostensiblement. Ceci ravive la réflexion sur l'intoxication et le leurrage (afin de ne pas subir la transparence croissante du champ de bataille en recherchant la saturation des capteurs ennemis) qui doivent être aujourd'hui de nouveau mis en œuvre au niveau tactique.

CHAPITRE 2

LES PRINCIPES D'ACTION ET LEURS FACTEURS DE SUCCÈS AUJOURD'HUI

« Les principes sont positifs, certains absolus ; sans ces caractères, ils ne seraient pas des principes. Ils sont simples, et souvent presque naïfs dans leur évidence. Cette simplicité même rend leur application parfois très délicate, et réclame par conséquent des hommes très instruits. Ils sont de plus susceptibles de combinaisons variées (...) parmi tant de solutions, le talent du chef est de choisir celle qui convient le mieux à l'occurrence. »

Général Lewal

2.1. LES PRINCIPES D'ACTION

Ils sont au nombre de trois :

- la liberté d'action qui permet de garder l'initiative, de réagir à l'imprévu, d'imposer le rythme de l'action ;
- la concentration des efforts pour frapper le centre de gravité adverse, mais aussi agir en vue d'atteindre l'effet majeur du chef ;
- l'économie des forces pour conduire l'action dans la durée en optimisant les moyens et en préservant l'initiative comme la subsidiarité laissée aux subordonnés.

« Ces principes sont immuables, indépendants de l'espèce d'armée, des temps et des lieux. »

Jomini

2.1.1. La liberté d'action

« Avec l'ordre en profondeur, je n'engage si je veux qu'une partie de mes forces et les autres restent échelonnées en arrière de manière à soutenir à propos la partie engagée. J'ai ainsi dans les mains un grand nombre d'actions successives ; les multitudes désordonnées n'en ont qu'une, celle de la première impulsion. »

Général Bugeaud

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

Ce principe, pierre angulaire de la manœuvre tactique et de l'effet majeur qu'il permet de concevoir. Il doit faire l'objet d'une attention comme d'un développement plus exhaustif car, sans lui, la défaite se trouve souvent à l'issue de la bataille. La définition du principe de liberté d'action s'énonce comme :

« La possibilité pour un chef de mettre en œuvre ses moyens à tout moment et d'agir malgré l'adversaire et les contraintes imposées par le milieu et les circonstances en vue d'atteindre le but assigné. »

Il est donc essentiel, pour une force, de conquérir et de conserver l'initiative sur l'ennemi, d'anticiper les frictions et d'éclaircir ce que l'on nomme le « brouillard de la guerre », cette incertitude du champ de bataille, tout en se préservant la faculté de réagir face à l'imprévu. Pour cela, ce principe repose sur des facteurs de succès au nombre desquels on trouve la sûreté, la prévision et l'anticipation, l'emploi des réserves, la capacité à prendre l'ascendant, l'audace et la saisie des opportunités sur lesquels nous reviendrons. Concrètement, aujourd'hui, le principe de liberté d'action doit se concevoir comme une posture tactique permettant :

- de limiter l'impact de l'engagement en coalition internationale sur notre liberté d'action (dépendances, contraintes d'interopérabilité) ;
- de maîtriser la réaction de l'opinion publique en cas d'engagement majeur : morale des troupes, taux de désertion/indisponibilité, impact des familles sur les soldats engagés ;
- d'assurer un déploiement en sûreté face aux menaces 3D, artillerie, Cyber, guerre électronique et sur les arrières (y compris les PC) ;
- de percer l'opacité adverse, de frapper dans la profondeur et de garantir notre imprévisibilité (surprise, prise de risque) ;
- de garantir l'accès aux espaces d'intérêt, de manœuvre et d'acquisition du renseignement ;
- de disposer de réserves suffisantes pour durer (hommes, munitions, ressources), s'adapter à l'évolution de la situation ou faire preuve de résilience face à une manœuvre ennemie inattendue ;
- de pouvoir transmettre ses ordres et d'appréhender la situation pour traiter l'information puis décider au bon moment ;
- de garantir la mobilité de nos unités (au regard du terrain, de la population, des contraintes logistiques).

2.1.2. L'économie des forces

« On est ainsi amené au principe de convergence des efforts et de l'économie, à cette notion que l'inégale répartition des forces sur le champ de bataille en défensive comme en offensive, c'est le fond même de la manœuvre. »

Général Altmayer

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

L'économie des forces, à ne pas confondre avec la préservation du potentiel de combat, est décrite selon la définition suivante :

« La répartition et l'application judicieuses des moyens en vue d'obtenir le meilleur rapport capacités/effets pour atteindre le but assigné. »

Il est donc impératif de mettre en œuvre, de déployer les unités ou encore les équipements, au bon endroit, et surtout au bon moment. Ce choix, dans l'espace et dans le temps, demeure crucial quand un état-major bâtit son mode d'action adapté à l'ennemi, au terrain, aux circonstances, à l'environnement (technique, humain, physique et immatériel), ou encore aux contraintes politico-militaires (règles d'engagement, coalitions...). Ce principe, qui contribue à préparer l'effet majeur, s'appuie sur une bonne articulation des fonctions tactiques, une gestion optimisée des espaces contrôlés par ceux-ci, une modularité accrue des pions de manœuvre et un soutien adapté.

Dans les opérations contemporaines, il s'agit :

- de choisir la bonne combinaison interarmes au bon niveau (détachement, groupement, brigade) et assurer l'intégration avec les composantes interarmées ;
- de la problématique du multi champs et du multi domaines à intégrer dans les articulations choisies et la manœuvre ;
- disposer d'une logistique de l'avant capable de suivre le rythme de la manœuvre et l'intensité du combat ;
- de réapprendre l'engagement et la manœuvre des échelons corps d'armée et division ;
- de prendre en compte la gestion des pertes et la question de la « masse critique ».

2.1.3. La concentration des efforts

« L'art de la guerre consiste à être plus fort que l'ennemi sur le point où vous l'attaquez ou sur le point où il vous attaque. »

Napoléon

Si l'on prend la définition, elle présente ce principe comme :

« La convergence dans l'espace et le temps des actions et des effets des différentes fonctions opérationnelles. »

Ce principe, qui permet de réaliser l'effet majeur, ne doit pas être confondu ou assimilé à la concentration des forces et des unités sur le champ de bataille ou à une obligation à focaliser les feux ou l'action sur un seul objectif. Il a plutôt pour objet de combiner les actions et d'optimiser les effets afin de multiplier leur efficacité sur les objectifs choisis.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

Ces derniers sont d'ailleurs très souvent atteints par rebond à ne partir de points d'application secondaires ou de champs différents qu'ils soient matériels ou immatériels, du ressort de la manœuvre aéroterrestre comme des actions dans le domaine cognitif. Il impose, le cas échéant une intégration avec l'action d'autres composantes interarmées dont les forces spéciales et certaines capacités d'acquisition du renseignement. La coordination entre les systèmes d'armes interarmées est complétée par celle menée entre les capacités de contrainte, de contrôle et d'influence.

S'inscrivant dans une manœuvre plus globale dépassant les simples aspects cinétiques, la convergence des effets sera obtenue par une nécessaire et systématique recherche de complémentarité de tous les domaines selon le niveau. L'efficacité de la concentration des efforts repose sur une supériorité relative appliquée au point de rupture de l'adversaire, principalement son centre de gravité en visant ses vulnérabilités critiques. Il est ainsi essentiel d'établir, même localement ou temporairement, un rapport de forces favorable capable d'appliquer des effets.

Ce rapport de force n'est pas toujours quantitatif, il est aussi qualitatif, les outils de numérisation de l'espace de bataille, les engins, les munitions ou l'optronique apportant une supériorité non permanente mais utile. Néanmoins, cette idée doit être relativisée car, pour des combattants irréguliers, par exemple, un milieu, l'appui d'une population, l'espace cyber, un soutien extérieur, un référentiel éthique différent peuvent devenir des égalisateurs de puissance permanents ou temporaires.

De la même façon, certaines armées se dotent d'une multitude d'effecteurs, y compris de qualité moyenne, pour saturer l'espace d'engagement et remporter la victoire par la masse. Il faut donc conserver une « masse critique » capable de garantir notre faculté de garantir la supériorité opérationnelle.

Dès lors, concernant ce principe, concrètement, sur le plan tactique, il s'agit de :

- de disposer de capacités à acquérir les cibles et à frapper dans tous les espaces (portée, guerre électronique, cyber...) ;
- de mener des actions de déception ;
- de chercher la foudroyance et la surprise ;
- d'imposer sa volonté en faisant preuve d'ubiquité ;
- de frapper malgré les contraintes (zone urbaine, règles d'engagement, risques de dommages collatéraux) ;
- de trouver un équilibre entre précision (vulnérabilités critiques adverse) et brutalité (moral ennemi) ;
- de garantir la coordination et la combinaison des effets dans tous les champs et en intégrant les effets interarmées.

2.2. LES FACTEURS DE SUCCÈS

Comme évoqué dans le titre 1, les facteurs de succès, contrairement aux principes, ne sont pas valables en tout temps et en tout lieu mais ils doivent être employés en fonction de l'ennemi, de l'environnement et des objectifs à atteindre. Ils sont, malgré tout, des garants du succès tactique et ne peuvent être ignorés dans la conception d'une manœuvre.

2.2.1. La foudroyance

« Par l'étendue du théâtre des opérations, par la qualité et la mobilité des troupes, par la pratique habile de la surprise, les campagnes des Mongols rivalisent avec toutes celles dont l'histoire conserve le souvenir. »

Liddell Hart

Elle permet la sidération ou la retraite désorganisée de l'adversaire causée par la vitesse et la puissance des effets dans un cadre espace-temps très limité. Elle provoque ainsi la syncope physique et morale de l'adversaire. En agissant avec précision dans la profondeur, la foudroyance garantit la liberté d'action dans un tempo opérationnel en accélération permanente. Certaines aptitudes tactiques privilégiant les frappes ou les raids dans la profondeur (combat embarqué, aérocombat, combat dans la profondeur), permettent de fondre comme un essaim sur l'ennemi et de garantir l'effet de foudroyance.

2.2.2. La surprise

« Quelque chose que ce soit, agréable ou terrible, moins on l'a prévue, plus elle cause de plaisir ou d'effroi. Cela ne se voit nulle part mieux qu'à la guerre, où toute surprise frappe de terreur, même ceux qui sont beaucoup plus forts. »

Xénophon

Ce facteur de succès, face à un adversaire symétrique, offre de nouvelles opportunités de rendre notre manœuvre imprévisible à ses yeux. La surprise peut être délibérée dès la phase de conception tactique ou spontanée par la saisie d'une opportunité suite par exemple à une erreur de l'adversaire. La surprise s'applique sur le point d'application de l'attaque (terrain présumé difficile, zone faiblement tenue, masques...) et dans l'exécution de la manœuvre tactique en recherchant un déséquilibre prolongé de l'adversaire ou un coup brutal à sa force morale.

2.2.3. La sûreté

« Il est bon de varier, pour frustrer la curiosité, surtout celle de vos ennemis. Car, s'ils viennent à remarquer l'uniformité de vos actions, ils préviendront et, par conséquent, ils feront avorter vos entreprises. »

Baltasar Gracian

À tous les échelons, la sûreté a pour double objet d'assurer la liberté du chef en lui garantissant la libre disposition de ses forces et de mettre à l'abri ses forces des surprises au sol comme dans la 3^e dimension. Elle repose sur le renseignement (unités en avant-garde, radars, observateurs dans la profondeur...) pour se prémunir d'une manœuvre ennemie mais aussi sur des dispositifs adéquats permettant d'interdire ou de protéger un espace, comme un volume, sur et au-dessus

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

du champ de bataille. Elle peut aussi faciliter la protection des unités comme des postes de commandement (ou des capacités dites essentielles), dans certaines configurations, comme un stationnement prolongé par exemple, ou pour se prémunir de tirs de contrebatterie.

Enfin, les effets de cette sûreté pourront être concentrés sur des obstacles naturels (coupures humides, localités, axes routiers...) ou sur une phase critique de la manœuvre (franchissement, ligne de débouché, contre-attaque...).

2.2.4. L'anticipation

« Gardons-nous de la tendance fâcheuse d'agir comme si l'ennemi avait notre mentalité, comme s'il s'agissait de nous combattre nous-mêmes. »

Colonel de Grandmaison

Ce facteur de succès garantit la liberté d'action du chef en lui permettant de se prémunir de cas non conformes, c'est-à-dire de concevoir une manœuvre résiliente et réversible si les intentions ennemies demeurent mal définies. Cette anticipation caractérise également le rythme des opérations, le phasage des différents temps de l'idée de manœuvre et, par là-même la possibilité d'exploiter un succès tactique ou de préparer une nouvelle mission. Pour cela, chaque échelon subordonné doit pouvoir, du fait d'une bonne subsidiarité, garantir au chef une faculté d'adaptation suffisante face à l'imprévu. En outre, la soutenabilité logistique d'un engagement (munitions, carburant, soutien santé...) participe à ce facteur de succès.

2.2.5. L'audace/le risque

« Lorsqu'on a à combattre des forces supérieures, il faut les étonner par l'audace. J'ai toujours réussi à réunir mes forces pour les porter avec impétuosité sur un point et mettre en désordre une partie de l'armée ennemie. »

Napoléon

Conserver l'initiative ne peut se concevoir sans que le chef fasse preuve d'audace. Celle-ci participe en effet à entretenir l'ascendant moral sur l'ennemi. Elle se caractérise par une prise de risques raisonnée qui permet d'imposer son action à l'adversaire. Le risque n'a aucune valeur positive ou négative ; c'est un facteur de potentiel de combat dont le chef se sert ou non. On peut distinguer trois niveaux de risque, faible, significatif et critique. Seul le risque critique est inacceptable (perte totale d'initiative). Il faut toujours combattre à son plus haut niveau de risque, ne serait-ce que pour déstabiliser l'adversaire.

2.2.6. La modularité

« Les efforts combinés de toutes les armes et le concours de leurs moyens sont absolument nécessaires. Pour assurer leur concert et produire l'effet maximum, on doit connaître les propriétés des unes et des autres, de telle sorte qu'après les avoir soumis par l'étude à une exacte analyse, il soit possible de les grouper dans une rigoureuse synthèse au moment du combat. »

Général Lewal

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

Elle repose sur la bonne articulation des forces mais également sur un soutien adapté. La modularité consiste donc à disposer d'un outil adaptable constitué d'unités et de capacités aux aptitudes leur permettant de faire face à la menace ou aux frictions du combat. Cela exige une bonne analyse de l'ennemi, du terrain, du tempo et des objectifs à traiter. Il sera toujours nécessaire de trouver le bon compromis entre les aptitudes favorisant le choc, le feu et le mouvement au regard de la mission donnée et de l'effet majeur à atteindre.

2.2.7. L'unicité du commandement en vue de l'initiative

« À tous les échelons, ceci devra conduire à privilégier l'initiative et l'agressivité pour exploiter localement toute faiblesse même temporaire de l'adversaire et permettre ainsi de le déséquilibrer. »

Rapport de la Grande commission de l'ESG, 1985

Elle permet essentiellement de prendre, ou de conserver l'initiative, source de la maîtrise de la décision. Elle est indissociable de la présence d'options. Un seul chef permet d'apprécier clairement la situation, de saisir ce que Napoléon appelait l'événement. Ainsi, avoir l'initiative, c'est obtenir la maîtrise du coup suivant, c'est inversement priver l'adversaire de la capacité d'exercer une option pour le même coup.

La manœuvre a donc pour but, initialement (l'initiative est partagée au début du combat) de conquérir une/des option(s) au détriment de l'adversaire. Avoir l'initiative revient donc à disposer d'options et, saisir l'initiative revient donc à s'emparer d'une (au moins une) option. Perdre l'initiative revient à se voir fermer des options. Seul un commandement unique peut appréhender cette dialectique.

2.3. L'EFFET MAJEUR ET LE RAPPORT DE FORCE

« La tactique ne consiste pas à se déployer en colonne, à se disposer en échelons, à se former en carré, à se déployer en tirailleurs. Elle comprend tous les procédés par lesquels on met à exécution une conception militaire quelle qu'elle soit. »

Général Lewal

L'effet majeur, c'est l'essence de la manœuvre et de la pensée tactique du chef. Il se trouve à la convergence des principes d'action et des facteurs de succès associé bien évidemment mais surtout de l'intention du chef et de l'idée de manœuvre choisie. Il complète la lettre de la mission pour en donner le point d'orgue. Il est toujours dirigé contre l'ennemi ou l'adversaire (quel qu'il soit) dans un cadre espace-temps adapté au contexte d'engagement.

L'effet majeur résulte de l'action décisive directe ou indirecte contre l'adversaire, dans un cadre espace-temps donné, et dont l'exploitation permet de remplir la mission.

► Typologie possible de l'ennemi :

- une force militaire symétrique ou dyssymétrique disposant de tout ou partie du panel de capacités conventionnelles y compris celles permettant de rivaliser avec notre composante terrestre (feux indirects, hélicoptères, renseignement...);
- un adversaire irrégulier ou asymétrique, formé autour d'une idéologie ou d'un intégrisme religieux, menant des actions tactiques du faible au fort (embuscades, terrorisme, EEI, harcèlement, propagande...) y compris à partir de sanctuaires hors de portée de notre action pour des raisons politiques. Dissimulé dans la population, elle a une influence sur elle et peut instrumentaliser certaines fractures religieuses, ethniques, sociales ou économiques ;
- une ou plusieurs forces paramilitaires appelé « proxys » ou milices soutenues, appuyées, conseillées, entraînées voire commanditée par un compétiteur stratégique et qui disposent ainsi d'équipements performants. Elles peuvent également être le fait d'un groupe social, religieux ou ethnique. Elle peuvent avoir localement la supériorité tactique ;
- un adversaire hybride associant l'ensemble des acteurs décrits plus haut mais avec un effort mené dans les champs immatériels (cyber, médias, communication, domaine juridique...).

► Les actions décisives envisageables :

- la neutralisation d'une unité, de capteurs ou de certaines capacités permettant à l'ennemi de maintenir un RAPFOR favorable ou d'assurer le bon déroulement de sa manœuvre ;
- paralyser le C2 adverse, perturber sa prise de décision ou son soutien logistique par des moyens cinétiques ou non, dans les champs matériels et immatériels ;
- s'emparer d'un point clé ou d'une portion de terrain (y compris dans la profondeur) privant l'ennemi de sa liberté d'action ;
- créer la surprise par des actions de diversion ou de déception pour masquer un effort ou une manœuvre particulière ;
- créer la sidération par une action foudroyante dans la profondeur du dispositif ennemi ou sur une faiblesse critique (chef, poste de commandement...);
- appuyer une force alliée ou partenaire qui est au contact de l'ennemi mais qui ne dispose pas de toutes les ressources ou capacités pour prendre l'ascendant en autonomie ;
- influencer la population ou les acteurs majeurs d'une zone d'engagement afin d'isoler l'adversaire ou de le priver de soutien ou de ressources (humaines et matérielles) ;
- briser la volonté de vaincre (ou du moins l'entamer) et fragiliser les forces morales de l'ennemi par des actions cinétiques (frappes, action psychologique, communication...). Cette action peut être indirecte en ciblant la base arrière, l'opinion publique ou les responsables de haut niveau.

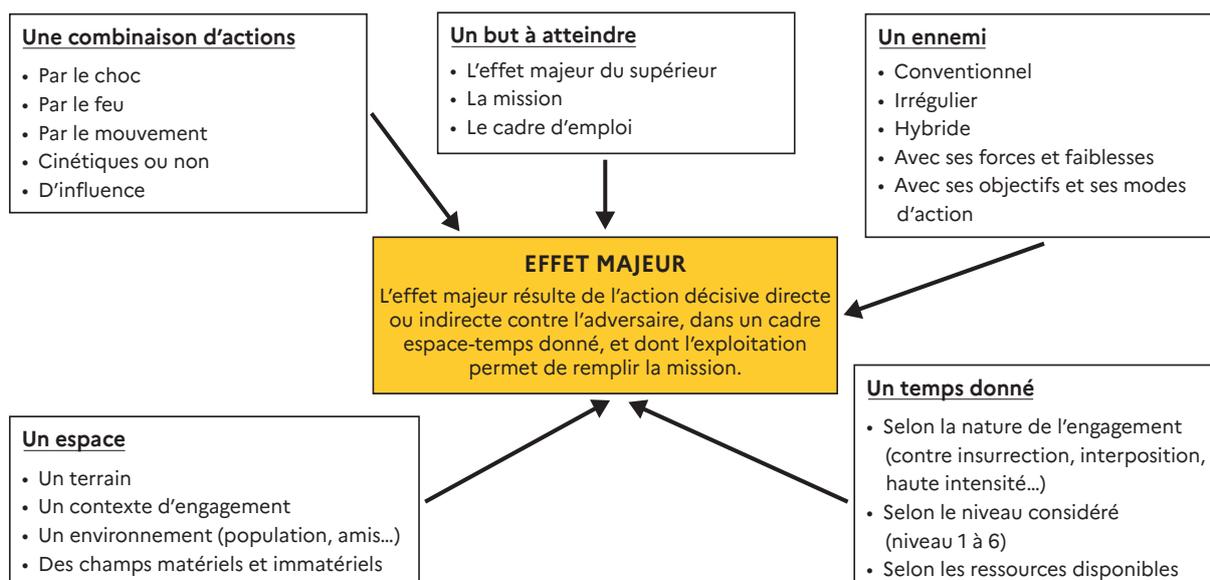
► Cadre espace-temps à prendre en compte :

- le milieu physique (terrain, relief, conditions météorologiques...) ou le milieu humain (population, réfugiés, ressortissants étrangers, sociétés militaires privées...);
- des espaces d'engagement très étroits ou réduits (vallées, souterrains...), dans la troisième dimension (basses couches) comme en souterrain, cloisonnés ou non (zones urbaines, forêt, montagne...), ouverts (déserts, littoraux...), permettant ou non l'intégration des effets des autres milieu (air, naval, espace...);
- le milieu lié aux champs immatériels (communication, cyber, réseaux sociaux...);
- les aspects psychologiques, cognitifs et les forces morales;
- le rythme des opérations peut être très court (évacuation de ressortissants, reconquête) ou s'inscrire dans un plan de campagne sur plusieurs mois voire dans le temps long dans une perspective de stabilisation ou de normalisation suite à une crise.

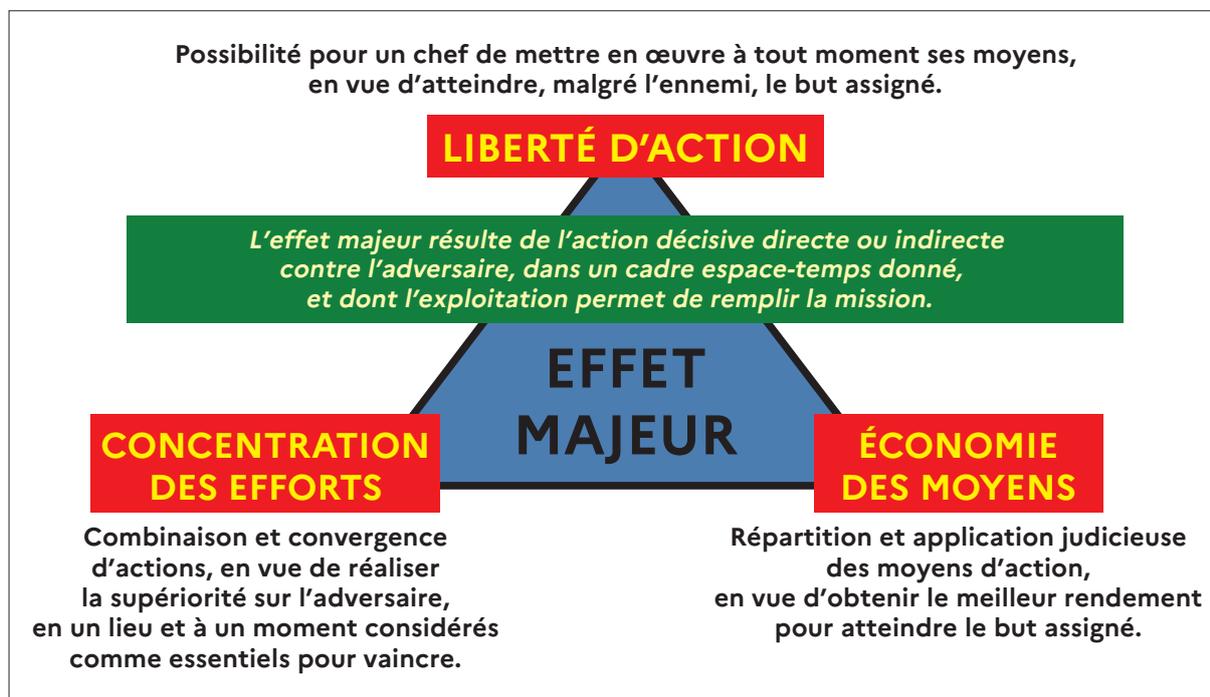
L'effet majeur, indispensable à la victoire mais non suffisant, concrétise la dialectique du combat par laquelle on recherche à déséquilibrer le système adverse, à obtenir un rapport de forces favorable, à garder le contrôle sur notre manœuvre tout en privant l'ennemi de sa propre liberté d'action.

L'effet majeur permet la saisie de l'initiative et, par voie de conséquence, la prise de l'ascendant souvent psychologique sur la force adverse.

Le schéma ci-dessous permet d'illustrer la place de l'effet majeur dans la réflexion et dans les différents contextes d'engagement et ce, quels que soient les contraintes ou impératifs.



L'effet majeur peut aussi se comprendre et s'analyser sous le prisme des principes d'action tactiques.



L'effet majeur dépend, par principe, d'une opportunité. Celle-ci résulte d'une vulnérabilité perçue dans le plan ennemi, vulnérabilité qu'il s'agit d'exploiter à notre avantage.

Du fait que l'ennemi a plusieurs choix possibles plusieurs opportunités sont cachées dans toute situation concrète.

Déterminer son effet majeur consiste donc à identifier les opportunités raisonnablement admissibles et à choisir celle – unique – que vous exploiterez. C'est pourquoi on ne peut définir d'effet majeur qu'après avoir étudié les possibilités de l'ennemi.

En revanche, et du fait même que l'ennemi dispose de plusieurs options, il y a plusieurs effets majeurs envisageables pour un cas donné. Il y a également plusieurs moyens de réaliser un même effet majeur.

C'est pourquoi un effet majeur se raisonne toujours en trois temps : préparation (façonner l'ennemi, se terminant idéalement par l'inversion du rapport de force), réalisation de l'effet majeur et exploitation (profiter de l'avantage acquis).

Quant au rapport de force (RAPFOR) il est le principal objet de l'articulation des forces et doit influencer le choix de l'effet majeur. Il est déterminé sur le plan quantitatif mais également qualitatif et il peut être relatif (pendant une période particulière ou sur des capacités particulières par exemple) ou absolu (sur les capacités disponibles de part et d'autres ou sur l'espace de manœuvre considéré).

Il est démultiplié par la surprise mais il doit garder comme acquis le fait que si le feu est élément indispensable pour préparer la décision comme pour affecter le RAPFOR, seul le choc peut remporter la décision.

2.4. LA NOTION D'ASCENDANT

« L'homme est bâti de manière que les fictions font beaucoup plus d'impression sur lui que la vérité. »

Erasme

Pour bénéficier d'une liberté d'action la plus large et la plus longue possible, il faut également prendre l'ascendant sur son adversaire, soit physiquement, tactiquement, moralement ou techniquement, avec des moyens matériels ou immatériels. Dans ce cadre, le fin tacticien ou stratège cherchera à accélérer le tempo, le rythme de la manœuvre grâce à la performance de son cycle de décision, à la qualité de sa planification comme à sa capacité à s'affranchir des contraintes du milieu (météo, terrain, mouvements, population...) tout en utilisant des moyens de communication puissants (signaux lumineux ou visuels, moyens radio, systèmes numérisés...) ou des unités spécialisées (appui à la mobilité, appui mouvement, sections d'aide au déploiement...).

L'emploi de capacités en lien avec les champs immatériels (guerre électronique, influence, manipulation des informations, ruses...) facilite cette prise de l'ascendant et peut, en étant bien orienté, donner à l'ennemi une image faussée de la situation réelle, le contraignant à faire des choix tactiques erronés ou en le sidérant face à un environnement opérationnel et à des impulsions cognitives qui le désorientent.

2.5. LES INVARIANTS DE LA LOGISTIQUE

« L'art militaire est un art qui a ses principes qu'il n'est pas permis de violer. Changer sa ligne d'opérations est une opération de génie, la perdre est une opération tellement grave qu'elle rend criminel le général qui s'en rend coupable. Ainsi garder sa ligne d'opérations et son centre d'opérations (la base log de l'époque) est nécessaire pour arriver à un point de dépôt où l'on puisse évacuer les prisonniers que l'on fait, les blessés, les malades que l'on a, trouver des vivres, des munitions et s'y rallier.

Il faut renoncer à ce parti que réprouvent les lois de la guerre, le général qui entreprendrait une telle opération serait criminelle. »

Napoléon

Il est indéniable que les invariants propres au soutien ne peuvent pas être décorrélés des principes et facteurs de succès de tactique générale, tant ils permettent au chef militaire de sauvegarder sa liberté d'action, de concentrer ses efforts et de favoriser l'économie de ses moyens.

L'avis du logisticien doit ainsi être pris en compte dès la planification des opérations, non pas comme une contrainte, mais dans un esprit de complémentarité pour trouver les modes d'action adaptables à l'ennemi, au terrain, aux moyens et aux ressources. Quiconque se désintéresse de la logistique risque fort d'en payer le prix face aux frictions de la guerre ou à l'organisation plus fine d'un adversaire, dans le temps et dans l'espace.

Ces invariants sont les suivants :

► **L'unicité de l'organisation**

Pour soutenir efficacement une force, en prenant en compte l'ensemble des particularités techniques et des missions confiées aux unités, la logistique se doit d'être organisée par une seule et même autorité capable de faire les choix dans la répartition des ressources, leur acheminement et leur gestion.

► **L'unicité d'action**

La logistique doit être pensée, planifiée et organisée en liaison avec la manœuvre de la force, les objectifs recherchés et les moyens disponibles. La cohérence d'ensemble est alors une nécessité pour que le plan soit réaliste et réalisable, que l'on prenne en compte le milieu, l'adversaire ou les contraintes spécifiques au champ de bataille.

► **La cohérence de l'économie générale des forces**

Il s'agit de prévoir une planification qui hiérarchise les moyens logistiques nécessaires aux différentes phases de la manœuvre tactique, tout en prenant en compte le spectre élargi du soutien. Ce dernier regroupe les problématiques du carburant à celles du transport et, tout aussi bien, l'appui médical, l'alimentation et les munitions.

► **La modularité des structures et des ressources**

Elle consiste à disposer d'un large panel d'outils dans le domaine du soutien afin de mener à bien le ravitaillement de la force et permettre, ou favoriser, les choix opérationnels comme la réaction à l'imprévu. C'est un point clé du facteur de succès dit de l'anticipation.

► **La flexibilité**

La logistique doit s'adapter à la situation et à la manœuvre comme aux évolutions voulues par le commandant en chef. Ce dernier cherchera à planifier son soutien en parallèle des objectifs opérationnels, du rythme de la manœuvre, des adaptations dues aux frictions ou au « brouillard de la guerre ».

► **L'interopérabilité**

Les champs de bataille sont souvent couverts par une logistique interalliée qui doit être harmonisée tant d'un point de vue des procédures que des moyens de communication, afin de suivre comme de gérer les demandes, les besoins, la ressource, les vecteurs (avions, hélicoptères, trains, camions) et finalement les produits de soutien (carburant, approvisionnements divers).

► **L'anticipation de la logistique**

En tactique, il est important d'anticiper, de prévoir, de considérer les cas non conformes, de planifier certes, mais avec le souci de ménager des marges de manœuvre, des solutions alternatives et les moyens de saisir les opportunités. Le logisticien doit ainsi faire preuve d'anticipation, en préparant les ressources, en réfléchissant aux besoins comme aux moyens

pour les transporter et les porter au plus près de l'action envisagée. Il ne peut pas stocker ou exiger, sans contraintes, de la part des services pourvoyeurs, l'ensemble de ce qui serait possible d'avoir car une force est toujours contrainte par une limite technique ou tout simplement humaine. Dès lors, le responsable de la logistique conceptualise un soutien adapté au terrain, à l'ennemi, au rythme prévisible du combat, à l'organisation et au mode d'action choisis par le chef militaire.

► L'allègement de l'avant

Pour permettre aux unités de suivre le tempo imposé par le plan et leur donner la liberté d'action nécessaire aux exigences du champ de bataille, la logistique doit être la plus proche possible de la ligne des contacts. Pour ce faire, il faut développer un soutien intégré aux forces, avec des équipes spécialisées disposant des vecteurs adaptés pour les équipements, le carburant ou encore le transport.

► L'unicité et la centralisation de la ressource d'entretien

Pour que le système logistique fonctionne, des lieux de regroupement de la ressource jusqu'au soutien de l'avant, il est impératif de mettre en place un commandement unique ainsi que des structures centralisées. Un seul correspondant ou un état-major clairement identifié peuvent alors participer à la planification des opérations avec la perception du logisticien. Celui-ci est ainsi apte à préparer et coordonner les besoins tout en étant force de proposition.

2.6. DE LA MANŒUVRE

« La construction d'une manœuvre n'est pas un problème d'ordre mécanique, elle est un problème d'ordre biologique (...), c'est quelque chose comme le développement d'un être vivant, qui s'opère en fonction d'une poussée interne, d'un courant de vie circulant à travers l'organisme et lui permettant de s'adapter au milieu où il doit agir. »

Général Lemoine

Toutes ces notions clés qui ont été énoncées n'ont de sens que si elles sont employées pour la manœuvre. Celle-ci vise à combiner les effets des armes, coordonner les actions des composantes et optimiser les moyens militaires.

C'est, concrètement, l'emploi des forces sur le champ de bataille combinant le mouvement, le feu effectif ou potentiel et les effets immatériels pour se mettre en position favorable par rapport à l'adversaire et remplir la mission donnée.

TROISIÈME PARTIE

RÉFLEXIONS GÉNÉRALES SUR L'EMPLOI TACTIQUE D'UNE COMPOSANTE TERRESTRE

PRÉAMBULE	73
CHAPITRE 1 – RAISONNER L'EMPLOI TACTIQUE D'UNE COMPOSANTE TERRESTRE...	75
1.1. APPROCHE ANALYTIQUE	76
1.1.1. L'espace	76
1.1.1.1. <i>Le compartiment tactique</i>	77
1.1.1.2. <i>L'espace de manœuvre</i>	79
1.1.1.3. <i>La zone d'influence</i>	81
1.1.2. L'ennemi	83
1.1.2.1. <i>La déclinaison de l'ennemi</i>	83
1.1.2.2. <i>La manœuvre de l'ennemi</i>	85
1.1.2.3. <i>Le renseignement d'intérêt tactique</i>	87
1.1.3. Le temps	88
1.1.3.1. <i>La durée tactique</i>	89
1.1.3.2. <i>Le rythme tactique</i>	91
1.1.3.3. <i>La séquence tactique</i>	93
1.2. APPROCHE FONCTIONNELLE DU COMBAT	95
1.2.1. La fonction	95
1.2.1.1. <i>Les fonctions tactiques</i>	96
1.2.1.2. <i>Les capacités tactiques</i>	97
1.2.1.3. <i>Les aptitudes tactiques</i>	99
1.2.2. L'articulation	103
1.2.2.1. <i>La géométrie tactique</i>	104
1.2.2.2. <i>L'échelon tactique</i>	105
1.2.2.3. <i>La dominante tactique</i>	107
1.2.3. Le niveau tactique	110
1.2.3.1. <i>La déconcentration tactique</i>	111
1.2.3.2. <i>La décentralisation tactique</i>	112
1.2.3.3. <i>La subsidiarité tactique</i>	113
1.3. APPROCHE SYSTÉMIQUE DU COMBAT	117
1.3.1. Le système	117
1.3.1.1. <i>Les dimensions du système</i>	118
1.3.1.2. <i>Les acteurs du système</i>	120
1.3.1.3. <i>Les états du système</i>	121

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

1.3.2. Les effets	123
1.3.2.1. <i>La nature des effets</i>	123
1.3.2.2. <i>Les conséquences des effets</i>	124
1.3.2.3. <i>Les logiques d'interactions entre effets</i>	126
1.3.3. Les combinaisons	128
1.3.3.1. <i>Les types de combinaison</i>	129
1.3.3.2. <i>La dynamique des combinaisons d'effets</i>	130
1.3.3.3. <i>L'impact des combinaisons d'effets</i>	131
CHAPITRE 2 – EXÉCUTER LA MANŒUVRE TACTIQUE D'UNE COMPOSANTE TERRESTRE	133
2.1. LA MANŒUVRE	133
2.1.1. Les combinaisons	134
2.1.1.1. <i>De phases</i>	135
2.1.1.2. <i>Des attitudes</i>	136
2.1.1.3. <i>Des directions</i>	137
2.1.2. Les efforts	140
2.1.2.1. <i>Répartitions des efforts dans l'espace</i>	140
2.1.2.2. <i>Répartitions des efforts dans la durée</i>	142
2.1.2.3. <i>Répartition des efforts sur les phases</i>	143
2.1.3. Les formes	144
2.1.3.1. <i>La manœuvre d'aile</i>	144
2.1.3.2. <i>La manœuvre centrale</i>	145
2.2. LES DISPOSITIONS	147
2.2.1. La sûreté	147
2.2.1.1. <i>Les caractéristiques de la sûreté</i>	147
2.2.1.2. <i>Les principes de la mise en sûreté</i>	148
2.2.1.3. <i>La conduite de la sûreté</i>	152
2.2.2. Au contact	154
2.2.2.1. <i>La marche au contact ou marche à l'ennemi</i>	154
2.2.2.2. <i>La prise de contact</i>	155
2.2.2.3. <i>La rupture de contact</i>	156
2.2.3. La relève	157
2.2.3.1. <i>La relève sur position</i>	157
2.2.3.2. <i>La relève par dépassement</i>	158
2.2.3.3. <i>La relève par recueil</i>	159
2.3. LES MODES TACTIQUES	160
2.3.1. L'offensive	161
2.3.1.1. <i>Les caractéristiques de l'offensive</i>	161
2.3.1.2. <i>Les modes d'action de l'offensive</i>	163
2.3.1.3. <i>La conduite de l'offensive</i>	167
2.3.2. La défensive	168
2.3.2.1. <i>Les caractéristiques de la défensive</i>	168
2.3.2.2. <i>Les modes d'action de la défensive</i>	170
2.3.2.3. <i>La conduite de la défensive</i>	175
CONCLUSION GÉNÉRALE	177

PRÉAMBULE

Les réflexions générales sur l'emploi tactique d'une composante terrestre couvrent le troisième et dernier volet du triptyque constituant le volume de tactique générale. Elles représentent l'aboutissement de la réflexion sur **les notions élémentaires qui théorisent l'engagement de la composante terrestre au combat**.

Les précédentes analyses ont permis de définir successivement **la tactique générale** et **les principes d'actions tactiques** dont le praticien doit tenir compte pour espérer rencontrer quelques succès à la guerre.

Ces réflexions générales établissent ainsi le trait d'union entre la culture militaire française séculaire et le **concept d'emploi des forces terrestres** en précisant les fondamentaux de tactique nécessaires à l'élaboration de leur nouvelle doctrine d'emploi.

Elle réaffirme en particulier la pertinence de la notion **d'effet majeur** comme résultat ultime du raisonnement tactique et symbole de la juste combinaison des effets interarmes dont la réalisation conditionne le succès de la manœuvre pendant l'engagement.

Elle replace enfin **la composante terrestre** dans son rôle **intégrateur des effets tactiques militaires**, seule à la hauteur des exigences de cohérence et de convergence d'une opération interarmées **visant la défaite tactique d'un adversaire²⁷**.

²⁷ L'armée de Terre agit hors logique de milieu dans toutes les dimensions de la conflictualité car sa finalité n'est pas le contrôle d'un espace mais d'infliger la défaite à l'ennemi.

CHAPITRE 1

RAISONNER L'EMPLOI TACTIQUE DE LA COMPOSANTE TERRESTRE

« *Changer vos stratégies et tactiques, mais jamais vos principes.* »

J. Kessel

L'armée de Terre combat selon les **principes d'actions tactiques** et adapte ses engagements en fonction du contexte opérationnel en prenant en considération certains **facteurs de succès**.

Dans la culture militaire française, la tactique générale s'appuie ainsi sur la bonne application de ces principes pour garantir à la composante terrestre :

- **l'autonomie de décision** dans la conduite de la manœuvre par **la préservation de la liberté d'action** ;
- **la performance** de l'emploi des unités en rationalisant le combat par **l'économie des moyens** ;
- **l'efficacité** des effets tactiques de la force par **la concentration des efforts**.

Les forces terrestres remplissent par conséquent leurs missions dans tous les champs de la conflictualité, dans une manœuvre qui visent **la combinaison dynamique des effets par l'optimisation de ses moyens**.

Dans ces conditions d'emploi, **le raisonnement tactique** consiste à **analyser avec méthode** l'environnement opérationnel pour pouvoir **décider avec discernement** des meilleurs voies et moyens pour atteindre les objectifs de la mission. Depuis 1985, cette réflexion se traduit dans l'armée de Terre par l'identification de **l'effet majeur**.

Dès lors, trois approches permettent d'étayer la réflexion tactique pour tirer le meilleur parti de l'emploi de la composante terrestre :

- **l'approche analytique**, principalement relative à la **préservation de la liberté d'action** au vu du contexte d'engagement. Elle dimensionne la capacité à décider de **la coordination des actions** et elle permet de **concevoir l'effet majeur** ;
- **l'approche fonctionnelle**, essentiellement liée à la **nécessité d'économie des moyens** au vu des composantes de la mission. Elle influence l'organisation des capacités opérationnelles pour **optimiser l'emploi des moyens** et permet de **préparer l'effet majeur** ;
- **l'approche systémique**, logiquement induite par la **recherche de la concentration des efforts** au vu des conditions à établir. Elle offre d'appréhender le meilleur rendement de **la combinaison des effets** et permet de **réaliser l'effet majeur**.

Le raisonnement tactique est une démarche rationnelle de synthèse en temps contraint des considérations tactiques générales et particulières nécessaires à la prise des décisions relatives aux modalités d'engagement d'une unité chargée d'exécuter une mission.

Il s'inspire de principes, suit des préceptes et obéit à des règles afin de faciliter la conception et le choix d'une idée de manœuvre s'appuyant sur l'analyse méthodique du contexte d'engagement, de la mission reçue, et des options de manœuvre offertes par les moyens à disposition de l'unité.

1.1. APPROCHE ANALYTIQUE DU COMBAT

La préservation de **la liberté d'action** est nécessaire à l'emploi tactique agile de la composante terrestre car elle offre de décider sans contraintes des modalités de **coordination de ses actions**. Cette **autonomie tactique** est influencée par les caractéristiques de l'environnement opérationnel liées à **l'espace**, à **l'ennemi** et au **temps**.

Leur analyse constitue un élément essentiel du raisonnement tactique car elle facilite la bonne compréhension des **facteurs clefs**²⁸ influençant le déroulement de la manœuvre.

Pour un emploi tactique de la composante terrestre conforme à l'application des principes de l'action militaire, cette approche analytique doit permettre de préciser :

- les caractéristiques de **l'espace utile de manœuvre** ;
- les capacités et les hypothèses d'**actions de l'ennemi** ;
- les indications de **culmination tactique dans le temps**.

Ces conclusions visent dans le cadre d'une mission particulière à **contextualiser** la formulation d'un **effet majeur** qui porte, par définition, **contre l'ennemi en un lieu et à instant donné**.

1.1.1. L'espace

La dilatation du combat dans tous les champs de la conflictualité impose de raisonner **la manœuvre tactique** dans toutes ses dimensions **matérielles et immatérielles** afin d'intégrer efficacement l'action militaire du niveau tactique à la réponse stratégique globale.

L'analyse de l'environnement opérationnel doit ainsi permettre l'identification des meilleurs points d'application des effets militaires et détermine en conséquence **l'espace utile de manœuvre**.

Ces conclusions dépendent non seulement du type et de la nature de l'unité considérée mais aussi de la mission qui lui est confiée. Elles sont aussi significativement influencées par les **conditions physiques** (jour, nuit, chaleur, froid...) et **psychologiques** (motivation, cohésion, croyance, peur...).

²⁸ Limitations, contraintes, impératifs, risques, besoins.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

Au combat, les caractéristiques « utiles » de la zone d'engagement répondent à la double logique positive ou négative de l'attaque-défense. Il faut donc prendre la précaution de toujours les étudier selon qu'elles facilitent la capacité du pion de manœuvre à **agresser l'ennemi** ou qu'elles améliorent son aptitude à **se protéger de ses intentions**.

Faisant écho aux actes élémentaires du combattant²⁹, les conclusions essentielles du raisonnement tactique relatives à l'espace utile de manœuvre permettent d'évaluer ainsi :

- **la liberté de circulation ;**
- **la capacité à se porter au contact ;**
- **l'aptitude à influencer/frapper à distance.**

L'espace utile de manœuvre d'une unité est donc la portion de sa zone d'engagement dans laquelle elle manœuvre à des fins de combats coordonnés et sur laquelle elle est capable de mettre en œuvre ses moyens afin de remplir sa mission et d'influencer ainsi l'issue du combat.

1.1.1.1. Le compartiment tactique

Le premier aspect de l'environnement à étudier concerne l'appréciation de sa composition. Elle permet de délimiter **l'empreinte élémentaire d'occupation** de l'unité considérée ; **le compartiment tactique**.

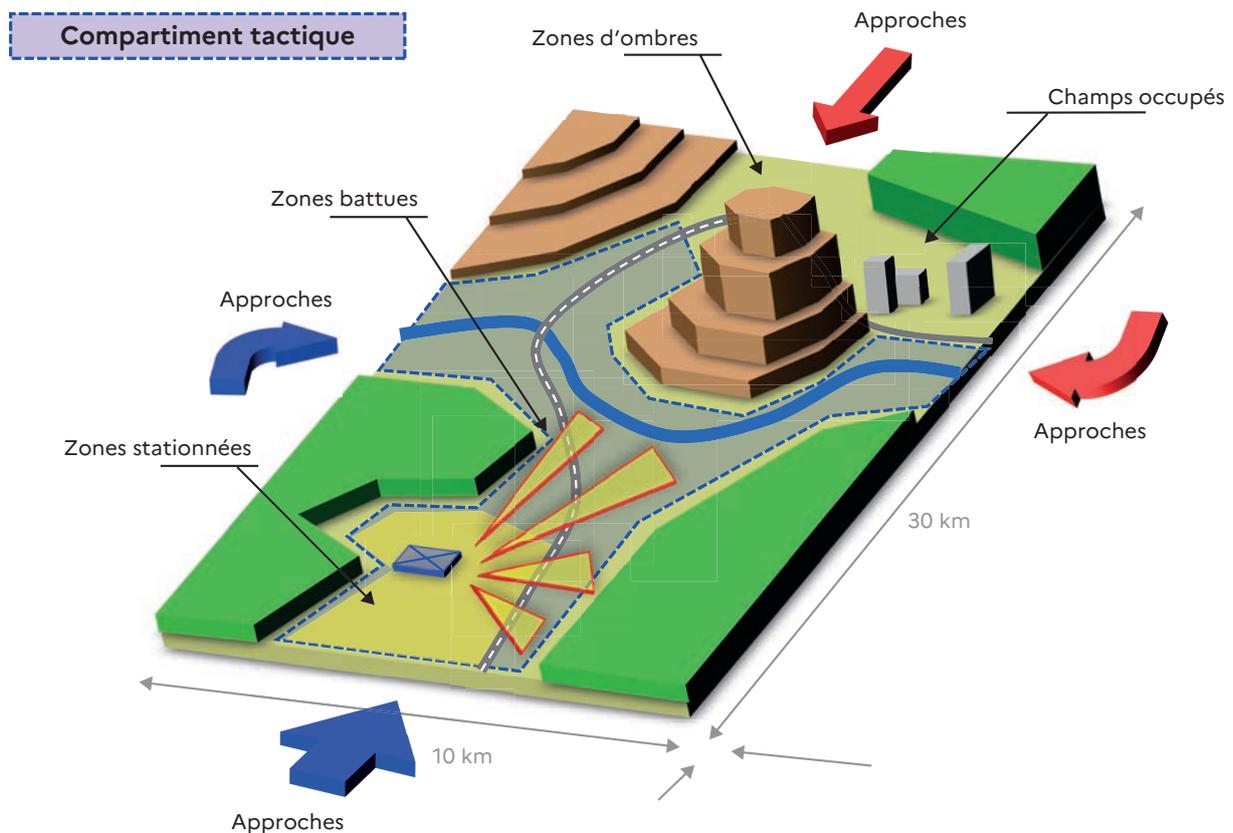
Alternance d'espaces couverts et découverts, il est bordé de **masques**³⁰ (reliefs, coupures, infrastructures, hautes couches atmosphériques, haute mer, lois, coutumes...) qui altèrent ses manœuvres externes (notion de sortie du compartiment), les capacités de compréhension et d'actions et inclut différents **champs d'activités humaines**³¹ (glacis, zones de végétations ou de cultures, zones habitées, zones d'activités industrielles ou commerciales, littoral, basse couche atmosphérique, champs culturels ou médiatiques...) qui conditionnent les choix des modes opératoires.

²⁹ Se déplacer, se poster, utiliser ses armes.

³⁰ Zones impénétrables qualifiées de « *No-Go* » tactique.

³¹ Zones pénétrables qualifiées de « *Go* » ou « *Slow-Go* » tactique.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale



Les dimensions du compartiment tactique résultent de la prise en compte de l'empreinte tactique de **l'ensemble des éléments constitutifs du dispositif** qui participent à la mise en œuvre du pion de manœuvre. Ainsi, cette résultante multidimensionnelle (largeur, profondeur, hauteur, portée, audience) intègre non seulement les composantes de **combat** mais aussi les composantes d'**information**, de **commandement** et de **soutien** du niveau du pion de manœuvre considéré.

L'analyse du compartiment tactique permet d'identifier trois catégories de configurations clés conditionnant l'engagement de l'unité considérée :

- **les approches** (couloirs de mobilités, pénétrantes, rocares, zones de débouché, réseaux de partage de données...);
- **les champs occupés** (abris, zones de stationnement, bases d'assaut, points d'appuis, bases de stockage de données...);
- **les zones d'ombres** (couverts, caches, informations classifiés, secrets).

Le compartiment tactique est la zone de combat du niveau du pion de manœuvre. C'est la portion de la zone d'engagement dont les dimensions matérielles et immatérielles délimitent le champ optimal nécessaire à ses évolutions internes et à ses actions autonomes et qui n'imposent pas de conduite coordonnée par l'échelon supérieur dans le cadre de sa mission.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

Pour faciliter la réflexion tactique, il est utile de définir en amont et dans le cadre de la préparation aux engagements, des normes d'occupation génériques en fonction de la taille des unités. Cependant les conclusions de l'analyse des caractéristiques du compartiment tactique permettent d'affiner les dimensions du dispositif général en tenant compte du choix :

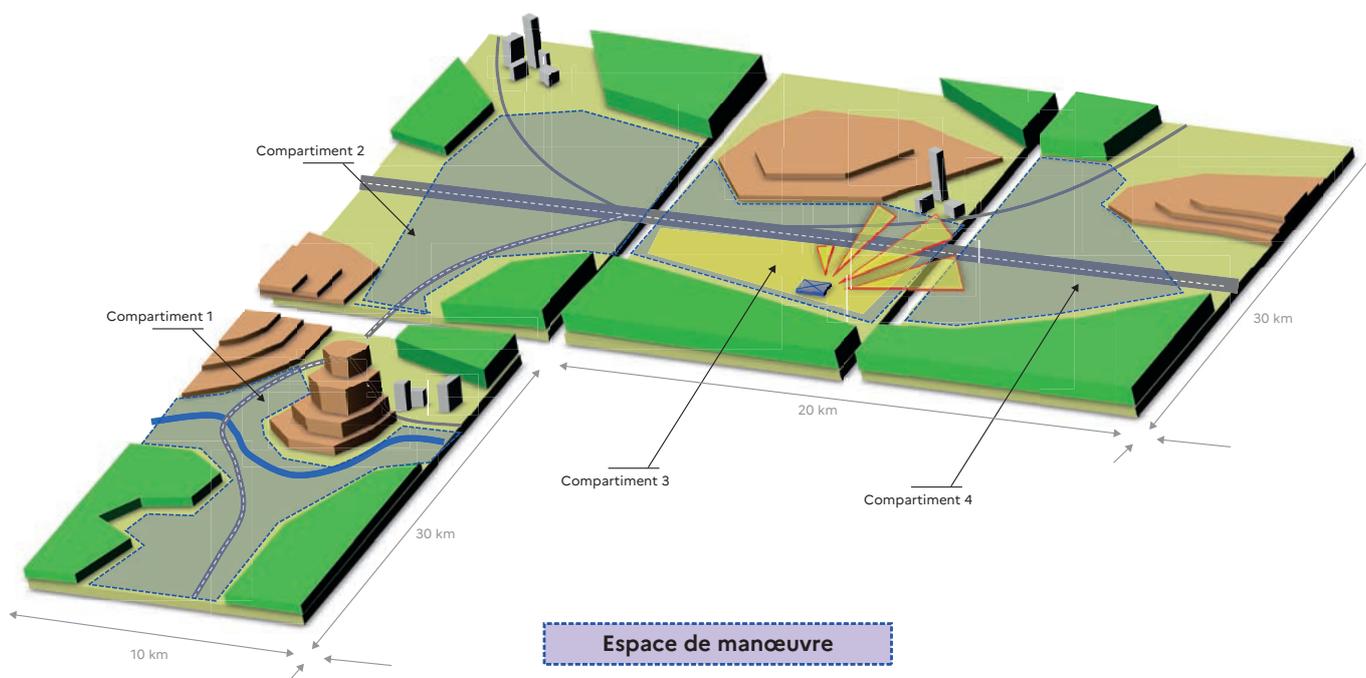
- **des positions ;**
- **de la dispersion induite du dispositif ;**
- **des possibilités d'accès et de liaison.**

Ces projections sur le schéma de manœuvre auront leur importance sur le choix des combinaisons des fonctions opérationnelles à travers l'échelonnement, la structure. Cela préfigurera le dispositif conçu pour la manœuvre.

1.1.1.2. L'espace de manœuvre

Le deuxième aspect de l'environnement à étudier concerne les possibilités offertes pour la manœuvre. Elles permettent de dimensionner la **zone planifiée d'évolution** de l'unité considérée : **l'espace de manœuvre**.

Cet espace découle des capacités fondamentales et des besoins essentiels du pion tactique dans le cadre de sa contribution à la manœuvre conçue par son échelon supérieur. La zone d'engagement primitive du subordonné se dilate ainsi selon une **logique tactique** définie par le supérieur³². Elle se formalise par la **juxtaposition** successive de plusieurs zones de combat autonomes, en fait par la somme des compartiments tactiques des unités subordonnées.



³² Idée de manœuvre.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

La nature dynamique de la manœuvre pousse à raisonner ce déploiement de force de façon **vectorielle**. Rapportée aux caractéristiques des compartiments de manœuvre, cette translation détermine, en fonction des objectifs de la mission, l'**orientation** générale de l'espace de manœuvre.

Elle permet d'anticiper dans une certaine profondeur (portée de tirs, zone d'intérêt de renseignement, traîne logistique, convergence d'opinion...) des zones potentielles de **contestation** (au contact ou à distance) et des aires probables de **défilement** (à couvert ou à découvert). Elle implique enfin, de façon corollaire, l'identification de champs **lacunaires** et de points de **contrainte** (naturels ou artificiels).

Ces conclusions permettent de définir dans l'espace manœuvrable cinq catégories d'approches du dispositif de l'unité qui sont primordiales pour la manœuvre :

- **les fronts** linéaires ou discontinus ;
- **les flancs** exposés ou couverts ;
- **les arrières** contigües ou retranchées ;
- **les intervalles** ouverts ou cloisonnés ;
- **les accès** libres ou occupés (Point de passage obligés, points de franchissements, cols, APOD/SPOD³³, Information/Coordination Hub...).

L'espace de manœuvre est la zone d'évolution tactique orientée vers les objectifs de la mission et qui permet la mise en œuvre optimale des moyens du pion considéré. Sa dimension est égale à la somme de ses compartiments tactiques planifiés et nécessaires pour participer à la manœuvre coordonnée par l'échelon supérieur.

La doctrine d'emploi a vocation, entre autres, à définir des règles théoriques de dispositifs selon la nature des missions et le niveau des unités considérées. La réflexion tactique sous le prisme de la zone d'engagement dégage alors des conclusions sur l'espace de manœuvre en précisant :

- **la direction générale de la manœuvre ;**
- **l'articulation et l'échelonnement du dispositif ;**
- **les mesures de sûreté, d'appui et de soutien ;**
- **les modalités de coordination.**

La prise en considération des espaces de manœuvre des unités subordonnées facilite la conception, par l'échelon de commandement, d'une **idée de manœuvre cohérente** et **convergente**. Elle permet notamment de prévoir quelle composante de la force constitue l'**effort** du dispositif (menant) et quels sont celles disponibles pour offrir leur **contribution** afin de faciliter son action (concourant).

Ainsi enrichi, ce schéma tactique offre aussi la possibilité aux pions tactiques subordonnés de définir à l'avance s'ils agissent **directement** ou **indirectement** à la **préparation**, à la **réalisation** ou à l'**exploitation** de l'**effet majeur** de l'échelon supérieur.

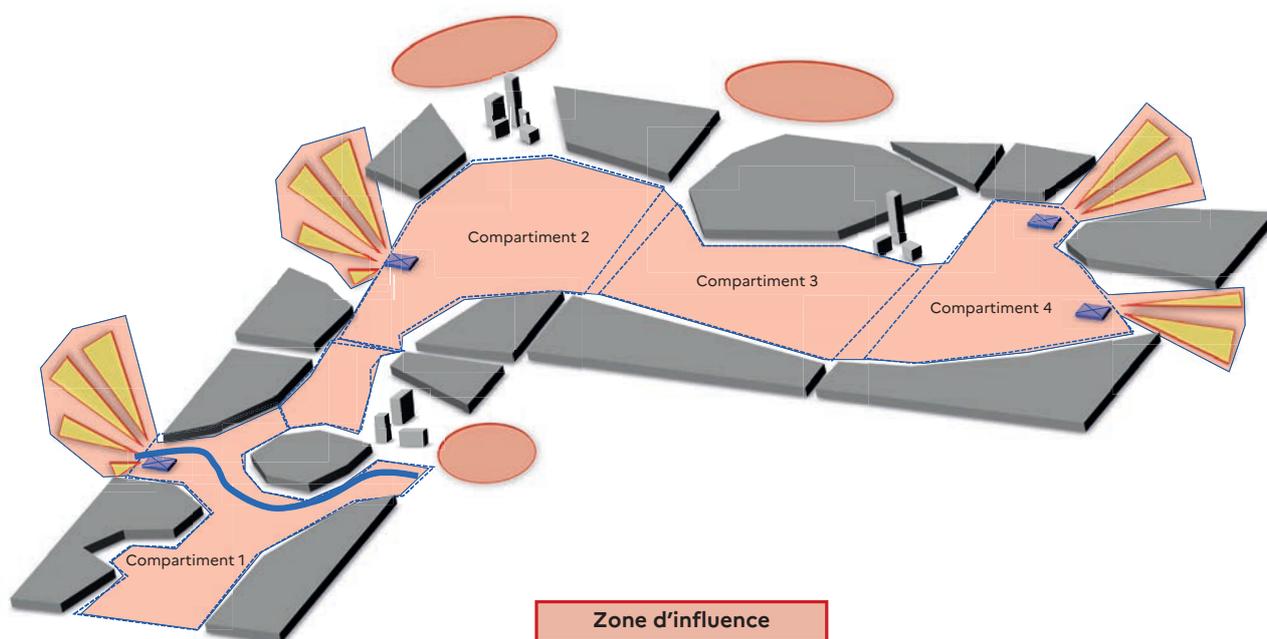
³³ Air point of Departure / Sea point of departure.

1.1.1.3. La zone d'influence

Le troisième aspect de l'environnement à étudier concerne les possibilités d'actions et d'informations contre l'ennemi et sur le contexte. Il délimite la **zone planifiée d'efficacité** tactique de l'unité considérée : **la zone d'influence**.

L'influence consiste à produire des **effets continus ou discontinus** sur l'adversaire et **mettre à jour la connaissance** de l'environnement opérationnel en dehors de la zone d'occupation du pion de manœuvre³⁴.

Les **portées techniques** de ses effecteurs et de ses capteurs s'échelonnent dans la profondeur tactique ; au **contact** (effet ou acquisition directs) et **à distance** (effet ou acquisition indirects), **à l'initiative** (conduite des effecteurs et des capteurs) ou de façon **programmée** (plan de manœuvre ou de collecte).



Les **reconfigurations** successives du dispositif tactique d'une unité impliquent que les caractéristiques de la zone d'influence évoluent, localement ou globalement, selon **l'idée de manœuvre** ou en **réaction à l'ennemi**.

Cette zone est déterminée par **l'orientation** interne des moyens mis en œuvre pour présenter des **lobes d'efforts** dirigés vers les zones réelles ou potentielles de contestation (fronts, couverture, zone d'intérêt prioritaire).

Elle relève enfin de la **responsabilité** du pion considéré aussi bien dans son compartiment tactique (zone d'**influence immédiate**) que dans son espace de manœuvre (zone d'**influence planifiée**) ou dans des zones à portée non contiguës désignées par le supérieur (zone d'**influence coordonnée**).

³⁴ Dans le cas de la mêlée après imbrication, toute notion tactique de combinaison d'effets devenant par essence caduque puisqu'elle consacre le combat singulier souvent dans sa forme la plus originelle.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

Ces considérations permettent de dégager dans l'espace manœuvrable trois types de zones d'efficacité tactique qui sont primordiales pour la manœuvre :

- **la zone des effets au contact ;**
- **la zone des effets à distance ;**
- **la zone d'intérêt tactique.**

La zone d'influence est la zone d'efficacité tactique à portée des effecteurs et des capteurs du pion considéré évoluant dans son espace de manœuvre et dirigé contre l'ennemi. Elle comprend les zones d'influence au contact, à distance et d'intérêt tactique.

Les **capacités techniques** et l'**efficacité théorique** des effecteurs et des capteurs délimitent également des **gabarits** d'influence génériques qui alimentent les doctrines d'emploi des différentes composantes des forces terrestres et ce, à travers la définition de **normes d'engagement** des unités.

Ces gabarits prévalent également pour la définition des normes d'engagement de l'ennemi. Les conclusions sur les caractéristiques de l'espace de manœuvre liées aux capacités d'influence des belligérants répondent donc au **principe duale influenceur-influencé** en analogie à celui de l'attaque-défense et permettent ainsi d'identifier pour une unité choisie et dans la cadre de sa mission :

- **la direction dangereuse ;**
- **les ligne des contacts ;**
- **les zones d'effort à distance ;**
- **la direction d'acquisition ;**
- **les zones d'intérêt prioritaire.**

La bonne appréciation des zones d'influence du pion de manœuvre va orienter la décision pour **l'arbitrage dans la répartition des itinéraires** de déplacement des principales composantes du pion de manœuvre pour, à la fois disposer d'une disponibilité maximum de leurs effecteurs et, assurer **la préservation de l'intégrité** d'autres éléments face à l'influence de l'ennemi.

La prise en compte des différentes hypothèses de lobes d'effort des belligérants va aussi servir à définir le rythme de la manœuvre qui se voudra **plus rapide hors des zones d'influence** ou d'influence secondaire et **plus en sûreté** lorsque la progression de l'unité s'opère **sous la contrainte** la plus efficace des effecteurs ennemis.

La **notion d'intérêt** comprend à la fois une dimension relative à l'acquisition et l'analyse du **renseignement** sur l'environnement et l'ennemi facilitant la manœuvre du pion tactique et aussi celle de **l'utilité tactique** que la zone revêt pour ce dernier en fonction de son niveau d'emploi et de ses capacités d'influence.

1.1.2. L'ennemi

L'engagement d'une composante terrestre tactique est fondamentalement **intégrateur des manœuvres interarmées** car il est le seul à traduire la volonté tactique de se porter partout **au contact de l'adversaire** afin de lui infliger la défaite.

C'est pourquoi, l'armée de Terre ne se résume pas à une composante ayant vocation à contrôler un milieu. En effet, son action, **éminemment tactique**, vise avant tout autre chose à **combattre un ennemi** dans tous les champs de la conflictualité.

Cette spécificité inhérente à la dialectique guerrière, provient du fait que, contrairement à un milieu, l'adversaire possède des **intentions** et une **capacité à réagir**. Son analyse constitue donc une donnée essentielle du raisonnement tactique pour l'emploi de la composante terrestre.

Les informations sur l'ennemi, **détenues** ou **extrapolées**, doivent ainsi permettre de **décider** de la conception d'une manœuvre permettant de réaliser les objectifs de la mission reçue tout en **contrecarrant** l'atteinte de ceux de l'ennemi.

Les conclusions sur l'analyse de l'ennemi orientent ainsi la conception de la manœuvre à l'aune d'hypothèses :

- **sur la nature et le volume de l'ennemi ;**
- **sur l'attitude de l'ennemi ;**
- **sur les besoins en informations tactiques.**

Les hypothèses sur l'ennemi sont des présuppositions fondées sur des appréciations théoriques³⁵ ou déductives³⁶ des capacités et intentions tactiques de l'adversaire. Elles servent au pion considéré à modéliser les interférences possibles de l'ennemi dans l'exécution de sa mission afin de choisir un mode d'action tactique et de décider de l'idée de manœuvre.

1.1.2.1. La déclinaison de l'ennemi

Quel que soit le mode tactique, l'unité agissant dans le cadre de sa mission évolue dans son espace de manœuvre et ne peut, par conséquent, entrer en interaction qu'avec la partie de l'ennemi déjà présent ou qui pénétrera dans sa zone d'influence : c'est **l'ennemi global** du pion de manœuvre.

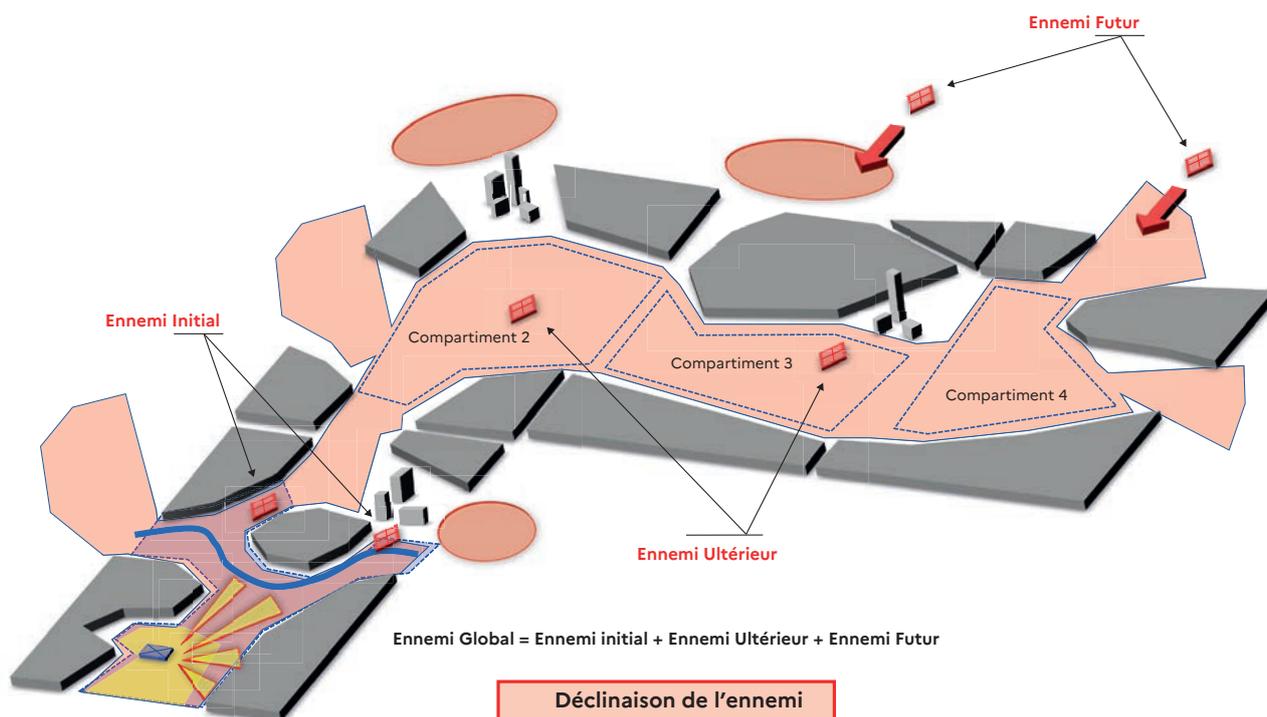
Au combat, la nature intrinsèquement dynamique de la manœuvre induit **une cinétique des interactions** entre belligérants définie par la confrontation de leurs idées de manœuvre. Cette dialectique intervient dans les portions de **chevauchement** entre leur zone d'influence et les espaces de manœuvre respectifs. Ces conceptions de manœuvre présentent toujours un séquençage comprenant au moins :

- **une phase de préparation (ou d'approche) ;**
- **une phase de réalisation des effets³⁷ (ou d'exécution) ;**
- **une phase d'exploitation (ou de consolidation).**

³⁵ Ennemi générique d'instruction.

³⁶ Analyse du renseignement militaire.

³⁷ Phase de culmination tactique des actions nécessaire à créer les conditions du succès de la mission.



L'échelonnement de l'ennemi se divise ainsi au moins en trois parties selon qu'il interagit avant, pendant ou après **la réalisation des effets** escomptés dans l'idée de manœuvre :

- **l'ennemi initial** avant ;
- **l'ennemi ultérieur** pendant ;
- **l'ennemi futur** après.

L'ennemi global d'un pion de manœuvre est la somme de son ennemi initial, de son ennemi ultérieur et de son ennemi futur. C'est la partie de l'ennemi de son supérieur dont la zone d'influence recouvre, toute ou partie, de son propre espace de manœuvre.

Les fonctions opérationnelles mise en œuvre lors de ces phases peuvent être très différentes en fonction du **rôle joué** par ces pions interagissant le plus souvent dans le cadre de la **manœuvre de leur supérieur**. Ces unités participent en effet, dans leur ensemble et dans les mêmes conditions de passage, à un temps précis de l'idée de manœuvre de leur chef.

Configurations des confrontations

Phases amies	Phases ennemies	Types de séquence tactique	Rapports de force	
			AMI	ENI
Préparation	Préparation	Marche à l'ennemi	=	
	Réalisation	Marquage		+
	Consolidation	Reconnaissance		+
Réalisation	Préparation	Offensive	+	
	Réalisation	Offensive/Défensive	=	
	Consolidation	Contre-attaque	+	
Consolidation	Préparation	Contre-reconnaissance	+	
	Réalisation	Défensive		+
	Consolidation	Garde	=	

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

Les conclusions de l'analyse sur l'ennemi permettent d'imaginer **la configuration de la confrontation** des pions de manœuvre. Elle est essentiellement liée à la notion de **culmination tactique** qui influence notamment le rapport de force avec l'ennemi qu'il convient ainsi d'apprécier :

- **en nature**, selon les capacités techniques des effecteurs nécessaires à la phase supposée de sa manœuvre ;
- **en volume**, selon ses capacités tactiques d'action ou de réaction par la manœuvre.

L'essentiel du raisonnement tactique visant à **qualifier** et à **quantifier** l'ennemi du niveau du pion de manœuvre ne consiste pas à préempter de ses intentions ou de ses objectifs. L'enjeu est de **contextualiser tactiquement** la part et le type de forces adverses susceptibles d'**interférer** dans la préparation, la réalisation ou l'exploitation de l'effet majeur de sa propre manœuvre.

1.1.2.2. La manœuvre de l'ennemi

La déclinaison de l'ennemi du niveau du pion de manœuvre est **cadree** par les renseignements transmis par son échelon supérieur. Cela implique que le contexte d'engagement de son ennemi global découle des **présuppositions sur les intentions** de l'ennemi considéré du niveau de son propre supérieur.

Dans ce cadre logique, la réflexion permet l'identification d'**options tactiques** pouvant garantir à l'ennemi l'**atteinte des objectifs** nécessaires à la réalisation de sa mission. Son intention s'inscrivant **en cohérence avec le rôle désigné** par son supérieur dans son propre schéma de manœuvre.

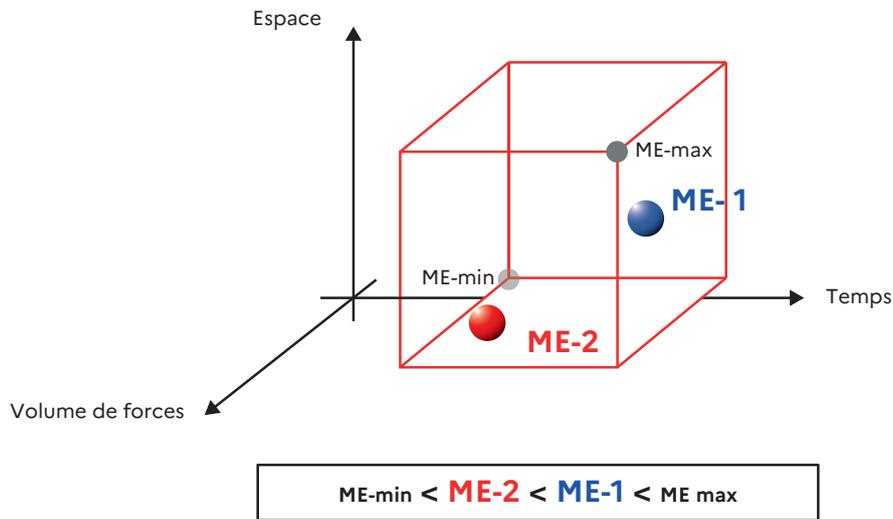
La connaissance d'une doctrine ennemie théorique, ou générique, facilite la définition de schémas de manœuvre possibles, mais, en absence de règles d'emploi tactique identifiées, **l'approche capacitaire** peut suffire à broser utilement le champ des possibles.

Le réflexe à développer en matière d'analyse de l'ennemi consiste ainsi à conserver à l'esprit **la nature dialectique** du combat. La description de chacune des **hypothèses de manœuvre ennemie** doit coller à l'échelonnement adverse envisagé et prendre en compte son interférence selon :

- **un dispositif initial de rencontre** (ennemi initial) ;
- **un mode de réaction autonome** (ennemi ultérieur) ;
- **un mode de réaction coordonné** (ennemi futur).

Ici encore, une doctrine ennemie théorique ou générique est utile pour apprécier les dispositifs de rencontre ou de procédé de réaction tactique coordonnée par l'échelon supérieur. C'est pourquoi, c'est surtout le mode de réaction autonome qui fait l'objet d'une recherche détaillée de **modes d'actions ennemies (ME)** possibles.

Champs possibles des hypothèses ennemies



Le raisonnement tactique qui guide la recherche du développement des modes d'action ennemis est identique à celui du pion de manœuvre considéré. Il se conforme aux principes de l'action militaire pour structurer la recherche d'hypothèses dans un espace des possibles limités par :

- un volume de forces ;
- une largeur de champ ;
- une durée de temps.

Les hypothèses de mode d'action ennemi sont des options de réaction tactique de l'ennemi ultérieur du pion considéré qui s'opposent à la manœuvre amie.

La recherche des hypothèses doit faire émerger nettement leurs caractéristiques **invariantes** et **spécifiques**³⁸ ainsi que leurs **limites**³⁹. Cette démarche révèle **les impondérables, les opportunités et les précautions tactiques** à prendre en compte dans la conception de la manœuvre.

Enfin, les hypothèses de modes d'action ennemis doivent être évaluées en termes de **probabilité et de criticité** d'entrave à l'atteinte des objectifs de la mission amie. Une hypothèse peut alors tout à fait se voir qualifiée d'hypothèse « **la plus probable et la plus dangereuse** ».

En résumé, cette phase du raisonnement tactique consiste à penser la réaction en lieu et place de l'ennemi⁴⁰. Il est préférable de se concentrer sur **deux** des hypothèses les plus probables. Leur confrontation aux modes d'action du pion de manœuvre par **jeux de guerre** améliore la qualité de la réflexion tactique.

³⁸ Regrouper sous un même intitulé les options qui ne sont que des variantes d'un même mode tactique (ME11 : « attaque en force », ME 12 : « attaque en souplesse »).

³⁹ Grille analytique basique : avantages, inconvénients, risques.

⁴⁰ L'expression consacrée étant « Penser rouge ».

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

Dans le contexte précisé par ces hypothèses sur les modes d'action ennemi, l'effet majeur doit idéalement permettre de créer les conditions nécessaires au succès de la mission qu'elle que soit le choix de réaction de l'ennemi. En revanche, il sera influencé par **l'agencement des culminations** induites par les **configurations potentielles** du combat.

1.1.2.3. Le renseignement d'intérêt tactique

La réalisation efficace de la manœuvre résulte en partie d'une bonne Préparation Renseignement de l'Espace des Opérations (PREO) qui consiste, **en anticipation** ou **en conduite**, à corroborer des présuppositions ou des informations utiles sur l'ennemi et l'environnement opérationnel : **le renseignement d'intérêt tactique**.

Il fait l'objet d'une manœuvre d'orientation et de recherche par les capteurs selon **un plan de collecte**. Leur analyse est menée dans un souci de cohérence au sein d'**une chaîne du renseignement** qui agrège les informations intéressantes toutes les unités contiguës à la zone d'influence du pion considéré.

Le renseignement d'intérêt tactique est encadré par deux règles :

- **le droit d'en connaître** afin de garantir l'efficacité du renseignement d'intérêt tactique en cherchant à éviter la surcharge cognitive liée à l'afflux d'informations (saturation) ;
- **le besoin d'en connaître** afin de garantir la sécurité du renseignement d'intérêt tactique en cherchant à éviter la péremption prématurée des informations (compromission).

En plus des hypothèses sur l'ennemi, ces informations envisagent des **menaces** et des **dangers supplémentaires** qui ne relèvent pas directement du champ thématique de la manœuvre tactique mais qui peuvent **interférer** dans le déroulement de la mission soit par **induction** (minage, pollution, menaces hybrides...), soit en **résonance** (propagande, démoralisation, subversion...).

Au combat, le renseignement d'intérêt tactique permet de confirmer en conduite et par recoupement des indices révélateurs :

- la **direction**, la **distance** et **localisation** de l'ennemi (son espace utile de manœuvre) ;
- la **nature**, le **volume** et l'**attitude** de l'ennemi (son échelonnement et son articulation) ;
- l'**idée de manœuvre** ennemie (objectifs et intention) ;
- la **capacité tactique** et **technique** des effecteurs ennemis (sa zone d'influence tactique).

Le renseignement d'intérêt tactique est le processus fonctionnel d'expression, de collecte, de stockage et d'exploitation des informations d'intérêt opérationnel permettant de concevoir et de conduire la manœuvre en réduisant l'opacité dans tous les champs de la conflictualité.

Si l'acquisition et le traitement du renseignement nécessitent la mise en œuvre de compétences et de capacités très spécialisées, dans le contexte de la manœuvre tactique **le renseignement est l'affaire de tous**. Au moyen d'un partage approprié, son exploitation concourt à l'efficacité de l'action tactique.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

Les **orientations** pour la recherche du renseignement d'intérêt tactique relèvent de la responsabilité du chef tactique. Elles visent à **soutenir la décision tactique** en conception, ou en conduite, et peuvent même faire l'objet d'une phase de la manœuvre :

- **phase préparatoire**, avant le contact, dans une logique d'aide à l'engagement (validation de l'ennemi initial) ;
- **phase de réalisation**, au contact, dans une logique d'optimisation de l'engagement, (validation de l'ennemi ultérieur) ;
- **phase d'exploitation**, après la réalisation de l'effet majeur, dans une logique d'évaluation de l'engagement (validation de l'ennemi futur, *Battle damage assessment*⁴¹).

En conception, **l'analyse du renseignement** participe à la bonne anticipation de la conduite de la manœuvre ou à la bonne préparation de future. Elle permet de piloter **des indicateurs de contingences** tactiques et doit être exploité le plus rapidement possible pour étudier les cas non conformes. Elle a vocation à décrire l'ennemi **au conditionnel**.

En conduite, **l'acquisition du renseignement** participe à la bonne appréciation de situation en alimentant **la situation tactique de référence** et doit être partagée le plus systématiquement possible⁴² (notamment grâce à une bonne utilisation des systèmes d'informations et de commandement) entre les échelons supérieurs et subordonnés. Il a vocation à décrire l'ennemi **au présent**.

L'analyse du renseignement d'intérêt tactique facilite la compréhension du degré d'interactions avec l'ennemi. Elle rationalise l'intuition relative au niveau de culmination de l'ennemi et aide à décider de **l'instant opportun** pour déclencher la réalisation de l'effet majeur.

1.1.3. Le temps

En tactique, **le temps** est une notion relative et complexe. De la conception de la manœuvre au contrôle de son exécution, c'est la dimension de l'engagement dont la bonne appréhension influence le plus significativement **le résultat** de la confrontation.

En effet, si la **stratégie** définit le « **quoi faire ?** » et la **stratégie de mise en œuvre** le « **comment le faire ?** », c'est bien à **la tactique** que revient avec le plus de déterminisme sur l'issue victorieuse du combat soit de décider du « **quand le faire ?** ».

Le temps dans **l'action militaire** relève à la fois d'un **déterminisme scientifique** et d'une **spéculation artistique**. La capture doctrinale de cette dimension du combat consiste donc plus avantageusement à en dégager **les principes d'appréhension**. En effet, si ces derniers ne garantissent en rien le succès, ils permettent au moins d'établir une grille d'analyse pertinente pour le raisonnement tactique.

Le combat étant duale par essence, les effets du temps jouent en faveur ou en défaveur de chacun des belligérants. *In fine*, tirer le meilleur profit de ce « commerce » du temps tactique consiste donc à **identifier** dans la manœuvre **des plages d'opportunités**⁴³ à utiliser à son propre avantage.

⁴¹ BDA : évaluation des dommages du combat.

⁴² Au niveau de granularité approprié.

⁴³ L'opportunité en tactique consiste à saisir l'initiative localement et temporairement afin de prendre l'ascendant sur l'ennemi.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

Ces fenêtres d'action conditionnent **la capacité d'initiative tactique** sans pour autant garantir la maîtrise de sa propre culmination. En effet, l'initiative seule ne permet pas de créer **les conditions tactiques irréversibles** visées par l'effet majeur.

Comme ce dernier ne dépend pas uniquement du fait de disposer de la liberté d'action, l'importance de la conquête et de la préservation de l'**initiative** est **relative** et ne doit pas représenter une fin en soi. Elle est en revanche **nécessaire** à la **décision intuitive** de la réalisation de l'effet majeur au **moment idéal**.

Cette intuition est étayée par le raisonnement tactique en retenant des conclusions clefs sur le temps dans ses dimensions de :

- **durée** entendue comme **contrainte incompressible** technique ou tactique liée au seuil de temps nécessaire à l'achèvement de tous les **événements** et les **activités** inhérentes au combat ;
- **rythme** définie comme la **synchronisation** de la manœuvre en fonction des différentes **fréquences** des actes élémentaires produit par les unités combinées au sein du pion de manœuvre ;
- **séquence** comprise comme le laps de temps découlant du **schéma chronologique** de l'idée de manœuvre décomposée **en phases** selon les composantes de la mission et rapportée aux caractéristiques de l'espace de manœuvre.

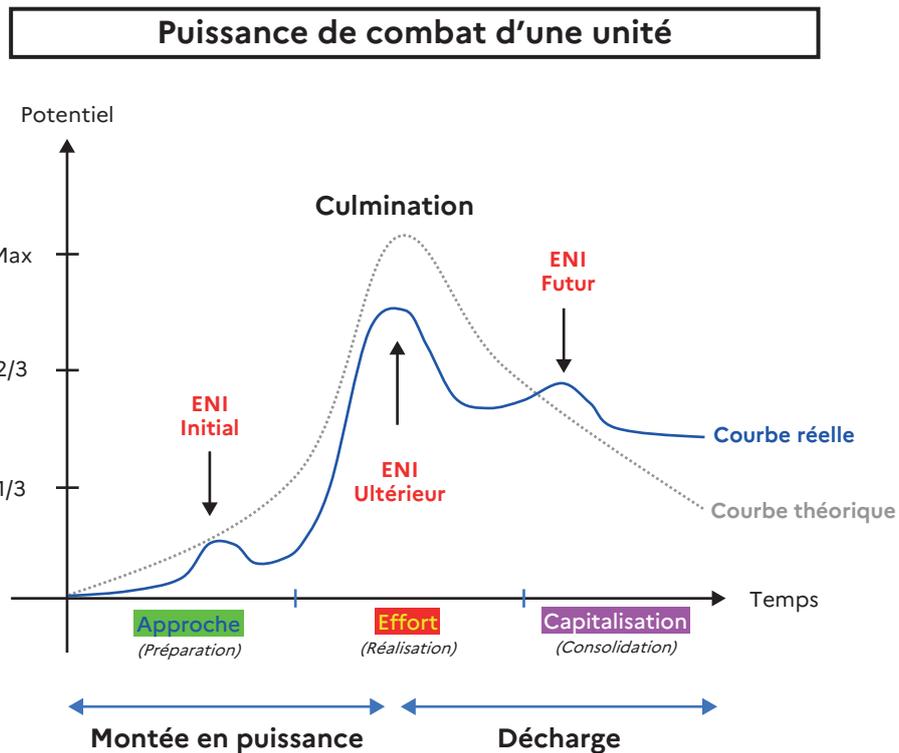
L'initiative en tactique est la capacité à décider de l'instant de la mise en œuvre tactique de ses effecteurs indépendamment des contraintes pesant sur la manœuvre.

1.1.3.1. La durée tactique

Le combat prend du temps... L'engagement au combat passe par la prise en considération d'impératifs et de contraintes matériels et immatériels. Ces paramètres et ces frictions inévitables nécessitent des délais souvent incompressibles voire imprévisibles. Il est ainsi illusoire en conduite de disposer **en permanence** d'un **potentiel de combat optimal** et d'en garantir l'intensité **dans la durée** de l'engagement.

Donc, si des normes d'engagement sont envisagées en doctrine, il est obligatoire de raisonner leur application à l'aune des caractéristiques de l'environnement opérationnel. **L'accélération tactique** s'impose alors comme un choix résultant d'un compromis entre **la logique chronologique et temporelle** de la manœuvre et un certain niveau de **prise de risque**.

Rapportée au contexte de l'engagement, la norme se transforme en une durée théorique qui s'inscrit dans la manœuvre comme seuil nécessaire pour achever l'action tactique. Dans ce laps de temps, le potentiel de combat de l'unité est délivré en deux étapes distinctes séparées par la décision d'engager le combat ; **la montée en puissance et la décharge**.



La durée tactique type de l'action globale d'une unité se divise ainsi en trois étapes d'amplitudes horaires hétérogènes :

- **l'approche**, déterminée et mesurée, rapide hors des coups et lente sous contrainte, ayant pour objectif de déployer le dispositif pour l'aborder sous l'angle choisi ;
- **l'effort**, déclenché et brutal, foudroyant dans une direction choisie, visant la destruction du potentiel de combat ennemi ;
- **la capitalisation**, décidée et méthodique, ralentie jusqu'à devenir statique, ayant pour but de jeter un dispositif sommaire de sûreté pour parer toute contre-réaction.

L'intensité de chacune de ces étapes dépend significativement de la nature du premier contact avec l'ennemi et de sa réaction à ce contact. L'action terminée, l'unité nécessite **une pause tactique** mise à profit en sûreté pour sa **remise en condition** afin de recouvrir son potentiel de combat avant d'être réengagée au maximum de son potentiel.

La durée tactique d'une action correspond au temps théorique nécessaire pour délivrer un effet militaire contre l'ennemi rapporté aux conditions d'engagement. En conséquence, elle se répartie en une phase d'approche et une phase d'effort.

Avant la décision d'engager le combat :

- le principe d'économie des moyens préconise de **retarder le temps de la montée en puissance** du potentiel de combat pour n'employer que l'énergie nécessaire à prendre et préciser le contact avec l'ennemi puis **valider l'approche** de son dispositif (éventuellement de constater aussi les premiers indices confirmant l'hypothèse ennemie).

Après la décision d'engager le combat :

- le principe de concentration des efforts préconise **d'accélérer l'atteinte de la juste puissance** de combat en prélude à l'action des effecteurs permettant **la prise d'ascendant** sur l'ennemi par la **destruction de son potentiel** de combat.

La conquête ou la préservation de la liberté d'action tire généralement bénéfice de facteurs de succès dont le plus influent en matière de temps est sans aucun doute **l'initiative**. Il faut alors noter que cette autonomie a plus d'impact sur le choix du **niveau de potentiel de combat à engager** que sur la durée propre à l'action. Ainsi, si la situation permet d'achever la montée en puissance, alors la décision de retarder l'engagement peut considérablement allonger la durée de l'action⁴⁴.

La durée tactique relative aux conditions d'engagement s'exprime généralement dans le libellé de la mission à travers le groupe date-heure prévu pour l'atteinte des objectifs. Comparée aux données théoriques, elle conditionne **l'appétence pour le risque** au cours de la manœuvre.

Dès lors, elle a pour effet, si elle est **courte**, de nécessiter **la réalisation de l'effet majeur très tôt** après l'approche de l'ennemi pour concentrer un maximum des délais sur l'effort (donc vers un tiers de l'action globale telle que décrite plutôt). En revanche, si elle est plus généreuse, elle offre de monter méthodiquement au juste potentiel de combat pour déclencher **la réalisation de l'effet majeur à l'instant choisi comme bascule de l'équilibre tactique** pour exploiter les délais restants et pour capitaliser l'effort produit (donc à la moitié de l'action globale telle que décrite plutôt).

1.1.3.2. Le rythme tactique

Le rythme tactique découle de la notion de **fréquence opérationnelle** comprise comme **la cadence** avec laquelle les différentes unités constituant un pion de manœuvre lui permettent de délivrer **plusieurs actions combinées successives**.

Chacune des unités homogènes⁴⁵ composant un pion de manœuvre possède une fréquence d'emploi **théorique** qui lui est nécessaire pour accomplir efficacement ses actions. Dès lors, le **rythme tactique optimal** de l'ensemble est dimensionné par celui de l'élément **le plus lent du dispositif**⁴⁶ et demeure, bien évidemment, **relatif** aux conditions d'engagement.

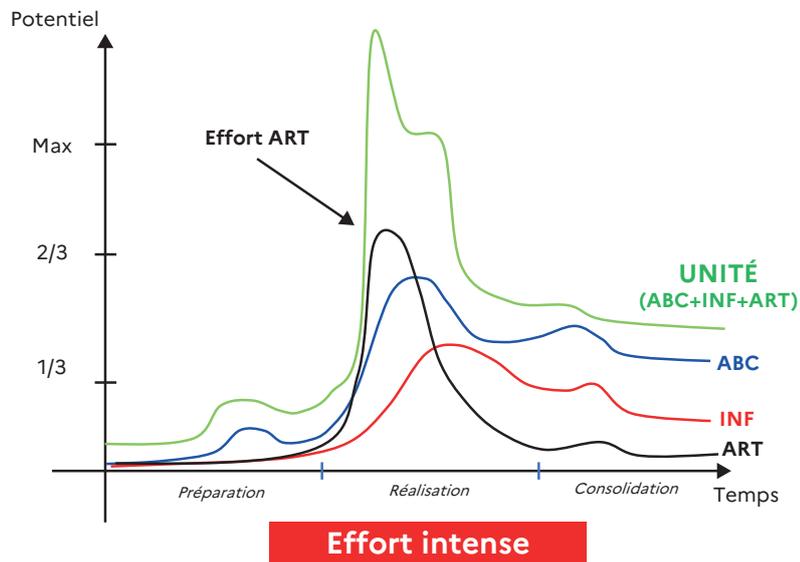
L'idée de manœuvre conditionne ainsi **la performance** du pion tactique et **l'intensité** des effets qu'elle produit selon qu'elle prévoit la mise en œuvre de **tout ou partie** des unités qui le composent. L'idée de manœuvre signifie donc implicitement le choix d'un **rythme tactique spécial** illustrant généralement la prise en compte de certains **facteurs de succès**.

⁴⁴ Si cette situation peut résulter de l'absence ou de la fuite de l'ennemi, elle est généralement celle liée au concept même de la posture d'attente en défensive qui correspond à une culmination maîtrisée et entretenue. La capacité à durer et alors tributaire en grande partie du soutien aux opérations.

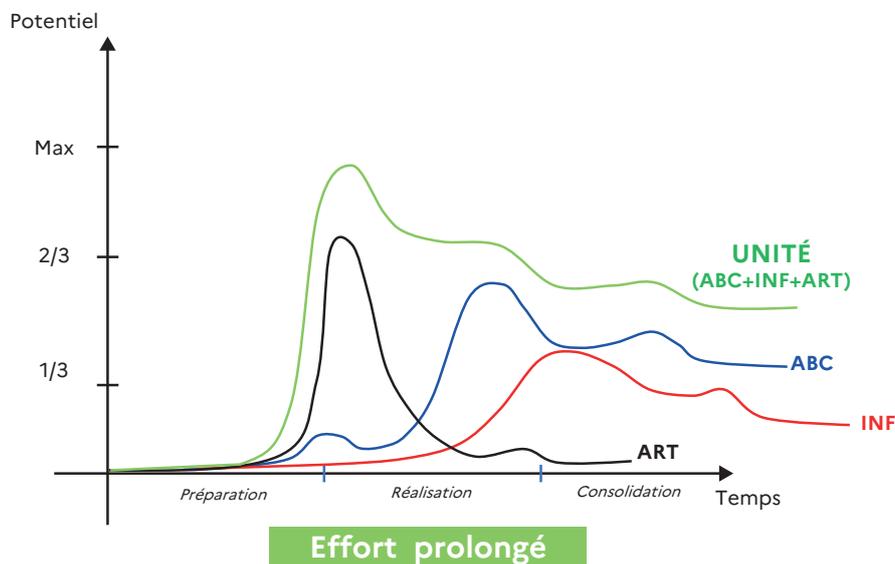
⁴⁵ En tactique, par essence combinatoire, cette notion est relative et dépend du niveau d'emploi considéré. On peut ainsi envisager à la fois le concept d'hétérogénéité d'un bataillon à dominante infanterie et celle de l'homogénéité de brigades interarmées selon qu'on se situe au niveau du brigadier ou du divisionnaire.

⁴⁶ En tactique, le dispositif possède la force équivalente à celle de son élément le plus faible.

**Puissance de combat d'une unité hétérogène
Effort intense**



**Puissance de combat d'une unité hétérogène
Effort prolongé**



Il apparaît que c'est **la variation de rythme** qui permet de moduler le principe de concentration des efforts du pion de manœuvre dans le temps :

- **l'effort prolongé** consistera donc à choisir un rythme **progressif** d'engagement partiel des unités qui permette de maintenir un niveau **relatif** de potentiel de combat disponible dans la durée ;
- **l'effort intense** consistera, *a contrario*, à choisir un rythme **instantané** d'engagement total des unités qui permette d'atteindre rapidement un niveau **maximum** de potentiel de combat disponible sur un court instant.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

L'effort est prolongé quand il permet plus aisément de moduler le niveau de potentiel de combat engagé **en retardant** la perspective de **sa propre culmination**. Il illustre ainsi la manière de concentrer ses efforts en ménageant le plus possible les deux autres principes que sont la liberté d'action et l'économie des moyens. *A priori*, il convient mieux à une force **en défensive**.

L'effort est intense quand il promet d'obtenir rapidement les conditions d'un rapport de forces avantageux tout **en accélérant**, par voie de conséquence, l'atteinte de **sa propre culmination**. Il illustre le moment critique ou le principe de concentration des efforts s'avère décisif par rapport aux autres principes. *A priori*, il convient mieux à une force **en offensive**.

Le rythme tactique se définit en intensité et en durée par rapport au nombre d'actions combinées programmées dans une séquence de combat. Il est relatif aux caractéristiques du contexte d'engagement et au rythme propre de l'ennemi.

Le rythme tactique résulte d'un compromis par contrainte. Pour en tirer bénéfice dans la prise d'ascendant, ses caractéristiques déterminantes à maîtriser sont :

- sa vitesse : représente la perspective de la conquête et de la préservation de la liberté de manœuvre, notamment grâce au facteur de succès de la conservation de l'initiative ;
- son **intensité** : illustre la concentration des efforts nécessaires pour gagner le rapport de force notamment grâce au facteur de succès dit de la foudroyance ;
- sa **synchronisation** : démontre la volonté d'économiser les moyens par la juste combinaison d'effets amplifiés notamment par le facteur de succès de la surprise.

Au combat, la bonne gestion du rythme tactique consiste ainsi à culbuter l'ennemi en imprimant une cadence tactique dont il ne peut pas soutenir l'intensité. La réalisation de l'effet majeur correspond souvent à un changement de rythme tactique pour maîtriser les conditions de sa propre culmination et influencer négativement celle de l'adversaire.

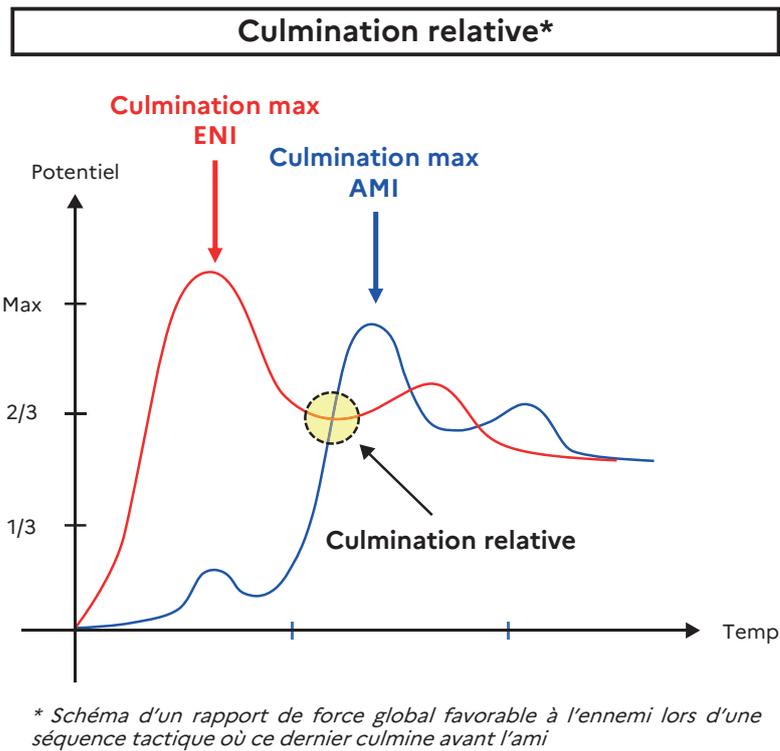
1.1.3.3. La séquence tactique

Les missions se divisent en **composantes ou actions** correspondant aux **effets à produire** dans la zone d'influence rapportés aux conditions d'engagement et à l'ennemi. Ce séquençage ne doit pas être confondu avec le phasage triptyque de la durée tactique d'une action puisque plusieurs actions sont souvent nécessaires à la création d'un effet.

La séquence possède son **rythme tactique propre** car elle correspond à l'engagement d'une combinaison partielle d'unités composant un pion de manœuvre pour atteindre un objectif qui peut être considéré comme un point d'étape vers la réalisation de la mission.

La disposition du **rapport de force favorable** nécessaire à produire l'effet désiré s'érige comme condition indispensable à la fois pour **achever sa séquence** ou **interrompre celle de l'ennemi**.

Inflexion du rapport de force au contact avec l'ennemi, l'intersection des séquences tactiques définit un **point de culmination relatif** conditionnant la possibilité de dérouler la séquence jusqu'à la réalisation de l'effet désiré.



La séquence tactique représente **la combinaison chronologique des actions** qui vise l'achèvement sous contrainte d'une composante de mission se caractérisant par :

- **sa durée tactique** qui correspond au délai estimé de réalisation de l'effet désiré ;
- **son rythme tactique** qui illustre la vitesse d'enchaînement des actions nécessaires à sa réalisation ;
- **son seuil favorable de culmination relative** qui représente l'instant d'opportunité pour produire l'effort de réalisation de l'effet avant l'inversion potentiel du rapport de force avec l'ennemi.

La séquence tactique est l'enchaînement ordonné d'actions produites par les unités constituant un pion de manœuvre qui produit l'effet recherché par la composante de mission.

Dans le *continuum* d'une idée de manœuvre, les différentes séquences participent soit à la préparation, à la réalisation ou à l'exploitation de l'effet majeur. Dans la séquence visant la réalisation de l'effet majeur, le seuil favorable de culmination relative doit correspondre au niveau de potentiel de combat maximum du pion de manœuvre.

La confrontation des séquences tactiques des adversaires interrompt *de facto* leur déroulement. La séquence induite dans ce laps de temps relève alors du combat pur, en dehors de toute logique de mission. Elle vise essentiellement à créer, de façon autonome ou coordonnée par l'échelon supérieur, les conditions de la reprise du déroulement de la séquence inachevée par le même pion ou l'engagement d'un autre.

1.2. APPROCHE FONCTIONNELLE DU COMBAT

La nécessité d'**économie des moyens** découle de la volonté d'**optimiser leur emploi** afin de maîtriser sa propre culmination tactique plus que de gérer le potentiel de combat disponible. Le niveau de **performance tactique** du pion manœuvre demeure néanmoins relatif **à la lettre et à l'esprit** de sa mission ainsi qu'aux conditions d'engagement.

Le raisonnement tactique vise ainsi leur bonne appréhension pour orienter **l'intégration tactique** des **justes moyens** suffisants pour l'accomplissement de la mission et ce, en tenant compte des **facteurs de succès** liés aux spécificités de l'engagement.

Pour un emploi tactique de la composante terrestre conforme à l'application des principes, l'approche fonctionnelle permet de préciser :

- **les capacités et les aptitudes** des unités liées à leur rôle au combat⁴⁷ ;
- **l'articulation** des unités reflétant la combinaison choisie pour la mission ;
- **le niveau** des unités conditionnant leurs responsabilités tactiques.

Cette **modularité fonctionnelle** des unités de combat illustre la capacité de l'armée de Terre à générer une composante de forces répondant à un large **choix de style tactique** qui se retrouve dans la formulation de **l'effet majeur** comme la bonne prise en compte des facteurs de succès pour la réussite de la mission.

1.2.1. La fonction

L'action des forces terrestres contribue à remplir les contrats opérationnels fixés aux forces armées autour de trois priorités stratégiques : la **protection**, la **dissuasion** et **l'intervention**. Dans ce cadre, elles remplissent des fonctions stratégiques permanentes (**postures**) ou de circonstances (**opérations**).

La **cohérence** et la **différenciation** étant les deux principes directeurs de modèles d'armées⁴⁸. Dès lors, **l'armée de Terre** s'impose comme **la composante opérationnelle tactique** par excellence. Seule apte **à s'imposer au contact de l'adversaire**, en tout temps et dans tous les champs de la conflictualité, la composante terrestre est **indispensable pour mener le combat**.

Modélisée et équipée pour **le combat multi-milieux et multi-champs**, la composante terrestre constitue **la plate-forme intégratrice des effets** de toute manœuvre interarmées visant **la défaite tactique de l'ennemi**. S'appuyant sur une masse critique et une technologie permettant d'acquérir **la supériorité opérationnelle** jusqu'au combat en **haute intensité**, elle opère sur **l'ensemble du spectre** des interventions militaires.

Au niveau **national** ou **à l'international**, elle cultive **l'interopérabilité interministérielle et interalliée** ainsi que **l'approche duale** nécessaire pour assurer le *continuum* sécurité-défense. Dans ces conditions, elle est apte à mener ou à concourir à des opérations de **maintien de la paix**, de **contrôle de milieux** et de **protection des populations**.

⁴⁷ Cette approche naît du paradigme de la différence de nature entre les configurations organique et opérationnelle.

⁴⁸ Autonomie stratégique, cohérence, différenciation et mutualisation (CIA-01(A)_CEF).

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

La composante terrestre contribue aux fonctions opérationnelles⁴⁹ nécessaires à la réalisation des missions majeures des armées en agrégeant des forces provenant d'un vivier d'**armes** :

- qui remplissent des **fonctions tactiques essentielles** ;
- qui possèdent des **capacités tactiques fondamentales** ;
- qui entretiennent des **aptitudes tactiques spécifiques**.

Une arme est une composante des forces terrestres regroupant les capacités ainsi que les aptitudes de combat et permettant de produire des effets tactiques spécifiques. Elle remplit sa fonction au sein d'un pion de manœuvre pour contribuer aux fonctions tactiques combinées dans le cadre d'une mission particulière.

1.2.1.1. Les fonctions tactiques

La composante terrestre contribue directement ou indirectement à toutes les missions majeures des armées. Elle possède en effet les capacités et la masse critique nécessaires pour **combattre** à des fins de **protection**, de **dissuasion conventionnelle**, de **contrôle** ou d'**intervention** multi-milieux et multi-champs.

Engagée principalement au contact de l'ennemi, la composante terrestre tactique s'impose naturellement comme **la composante prédominante** pour assumer les fonctions opérationnelles tactiques nécessaires **au combat**.

Ainsi, quand l'opération militaire vise l'anéantissement du potentiel de l'adversaire, cela se traduit au combat par la combinaison dynamique d'effets faisant des fonctions tactiques l'essentiel des fonctions opérationnelles destinées à imposer sa volonté à l'ennemi.

Fonctions opérationnelles interarmées	Fonctions tactiques essentielles de la composante terrestre	Fonctions tactiques essentielles de la composante terrestre
OPÉRER	COMBATTRE	COMBATTRE
	Et intégrer les actions interarmées	
MAÎTRISER L'INFORMATION	INFORMER	INFORMER
	Et intégrer les données interarmées	
COMMANDER	COMMANDER	COMMANDER
	Et intégrer les effets interarmées	
SOUTENIR	SOUTENIR	SOUTENIR
	Et intégrer les Directions et Services interarmées	
		+
		INTÉGRER

Au sein d'une opération interarmées, la composante terrestre tactique est engagée conformément aux principes de l'action militaire en assurant les **5 fonctions tactiques essentielles** suivantes :

- **la fonction tactique « Combattre »** : elle consiste à agresser l'ennemi et à se soustraire à ses agressions afin de lui nier toute velléité de poursuite du combat. Elle met principalement en œuvre les actes élémentaires : se déplacer, se poster et utiliser ses effecteurs ;

⁴⁹ Opérer, maîtriser l'information, commander, soutenir.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

- **la fonction tactique « Informer »** : elle consiste à rechercher et exploiter des informations pour disposer de connaissances utiles à la prise d'ascendant au combat. Elle met principalement en œuvre les actes élémentaires : collecter, analyser, partager et protéger ;
- **la fonction tactique « Commander »** : elle consiste à gouverner les autres fonctions tactiques essentielles afin de créer la combinaison dynamique des effets permettant d'atteindre les objectifs de la mission. Elle met en œuvre principalement les actes élémentaires : comprendre, décider et diriger ;
- **la fonction tactique « Intégrer »** : elle consiste à prendre en considération toutes les dimensions du combat pour diriger la convergence des effets de tous les composants agissant dans le cadre de la manœuvre tactique. Elle met en œuvre principalement les actes élémentaires : agréger, mutualiser et arbitrer ;
- **la fonction tactique « Soutenir »** : elle consiste à garantir un niveau de potentiel de combat en fournissant des ressources et des services. Elle met en œuvre les actes élémentaires : administrer, approvisionner et maintenir en condition.

La fonction tactique est le rôle opérationnel joué par une unité au combat agissant dans le cadre d'une manœuvre combinée visant à neutraliser le potentiel de combat ennemi.

1.2.1.2. Les capacités tactiques

Chacune des **5 fonctions tactiques essentielles** de la composante terrestre implique la détention de capacités tactiques fondamentales permettant de **produire, combiner et intégrer l'ensemble des effets** envisagés pour créer les conditions du succès de la mission reçue.

Fonctions tactiques essentielles de la composante terrestre	Capacités tactiques fondamentales de la composante terrestre
COMBATTRE	COMBAT AU CONTACT
	COMBAT À DISTANCE
	ENGAGEMENT
	INFLUENCE
INFORMER	RENSEIGNEMENT
	INFORMATION
	LIAISON
COMMANDER	CONCEPTION
	CONDUITE
	COORDINATION
	CONTRÔLE
SOUTENIR	ADMINISTRATION
	LOGISTIQUE
INTÉGRER	INTERACTION
	INTEROPÉRABILITÉ
	INTERPRÉTATION

► Les capacités tactiques fondamentales de la fonction tactique « **Combattre** » :

- capacité de « **combat au contact** » pour produire l'effet de destruction par le choc ou la mêlée ;
- capacité de « **combat à distance** » pour produire l'effet de destruction par le feu indirect ;
- capacité « **d'engagement** » pour produire l'effet d'agilité par le mouvement ;
- capacité « **d'influence** » pour produire l'effet de persuasion des forces morales par la manipulation.

► Les capacités fondamentales de la fonction tactique « **Informer** » :

- capacité de « **renseignement** » pour produire l'effet de levée de l'incertitude par la recherche et le recoupement d'indices ;
- capacité de « **communication** » pour produire l'effet de vulgarisation voire d'influence par le récit ;
- capacité de « **liaison** » pour produire l'effet de transmissions par l'interface humaine et technique.

► Les capacités fondamentales de la fonction tactique « **Commander** » :

- capacité de « **conception** » pour produire l'effet d'enchaînement logique des effets tactiques par la planification des opérations ;
- capacité de « **conduite** » pour produire l'effet de direction des actions tactiques par l'élaboration des ordres et le suivi de la situation ;
- capacité de « **coordination** » pour produire l'effet de combinaison dynamique des effets tactiques par la synergie des actions ;
- capacité de « **contrôle** » pour produire l'effet d'amélioration du rendement tactique par la mesure de l'efficacité et de la performance des actions.

► Les capacités fondamentales de la fonction tactique « **Intégrer** » :

- capacité « **d'interaction** » pour produire l'effet de convergence multi-domaine et multi-champs par le processus collaboratif ;
- capacité « **d'interopérabilité** » pour établir la valence multi-domaine et multi-champs par l'interfaçage technique voire culturel (processus et pensée tactique partagés) ;
- capacité « **d'interprétation** » pour produire l'effet de liberté d'emploi sans mimétisme en coalition⁵⁰, afin que la norme ne soit pas un préalable à l'action des forces françaises en mesure de faire abdiquer leur engagement.

► Les capacités fondamentales de la fonction tactique « **Soutenir** » :

- capacité « **d'administration militaire** » pour produire l'effet de gestion des effectifs ;
- capacité de « **logistique** » pour produire l'effet de maintien en condition opérationnel des unités.

⁵⁰ ONU, OTAN, UE, accords de défense bilatéraux dont les mandats sont très cadrés juridiquement.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

La capacité tactique est l'aptitude opérationnelle à produire un effet dans un domaine ou dans un champ donné.

1.2.1.3. Les aptitudes tactiques

Les capacités tactiques fondamentales de la composante terrestre permettent la réalisation d'effets qui concourent au succès de la mission. Ces effets sont le résultat d'actions qui nécessitent que les unités composant les différents pions de manœuvre développent des aptitudes tactiques principales.

Ces prédispositions opérationnelles sont le fruit d'un équipement et d'un entraînement spécifiques des unités. Hors combat, ces dernières sont regroupées en armes selon une logique organique de concentration des efforts de formation et d'économie de ressources dédiées à la préparation opérationnelle.

Le réservoir de force de l'armée de Terre est constitué d'unités organiques spécifiques ou armes qui fournissent, à la requête du commandant des opérations, des modules constitutifs de la composante terrestre engagée sur un théâtre d'opération à des fins tactiques.

Fonctions tactiques essentielles de la composante terrestre	Capacités tactiques fondamentales de la composante terrestre	Aptitudes tactiques spécifiques des armes de la composante terrestre	ARMES
COMBATTRE	COMBAT AU CONTACT	COMBAT DÉBARQUÉ	INF
		COMBAT EMBARQUÉ	ABC
		AÉRO-COMBAT	ALAT
	COMBAT À DISTANCE	COMBAT DANS LA PROFONDEUR	ART
	ENGAGEMENT	COMBAT AVEC LE TERRAIN	GEN
INFORMER	INFLUENCE	COMBAT POUR LA DÉCISION	Toutes armes
	RENSEIGNEMENT		
	INFORMATION		
COMMANDER	LIAISON	COMBAT POUR LA DÉCISION	Toutes armes
	CONCEPTION		
	CONDUITE		
	COORDINATION		
SOUTENIR	CONTRÔLE	COMBAT POUR LE MOUVEMENT	TRN
	ADMINISTRATION		
INTÉGRER	LOGISTIQUE	COMBAT POUR LA RÉSILIENCE	MAI
	INTERACTION	Toutes armes	
	INTEROPÉRABILITÉ		
	INTERPRÉTATION		

L'aptitude tactique est disposition naturelle d'une unité à développer la compétence opérationnelle et à entretenir la capacité matérielle nécessaires à mener des actions permettant la réalisation d'effets spécifiques.

► L'arme de l'infanterie (INF)

Son aptitude tactique spécifique est **le combat débarqué**.

Elle détient en outre les capacités tactiques spécifiques :

- d'investigation et de renseignement de contact ;
- de combat rapproché jusqu'au corps à corps ;
- de combat anti-char ;
- de protection rapprochée ;
- d'occupation durable de l'espace de manœuvre.

Arme du combat exposé, l'infanterie est celle où les forces morales et les frictions liées à l'environnement de la bataille sont les plus prégnantes.

L'infanterie a besoin de temps pour se déployer comme se déplacer et son efficacité dans la manœuvre est liée à la qualité des appuis et des soutiens apportés pour pouvoir se concentrer sur son combat.

► L'arme blindée cavalerie (ABC)

Son aptitude tactique spécifique principale est **le combat embarqué**.

Elle détient en outre les capacités tactiques spécifiques :

- d'éclairage et de reconnaissance ;
- d'intervention rapide sous blindage ;
- d'exploitation ;
- d'accompagnement ;
- d'emporter la décision.

Arme du combat dynamique et discontinu, l'arme blindée cavalerie est celle qui promeut l'audace dans la prise d'initiative et l'anticipation pour la saisie d'opportunité.

L'arme blindée cavalerie a besoin de profondeur de champ et d'autonomie pour s'engager. Son efficacité dans la manœuvre est liée à l'agilité de son soutien pour pouvoir relancer son action et exploiter les opportunités.

► L'arme de l'aviation légère de l'armée de Terre (ALAT)

Son aptitude tactique spécifique principale est **l'aérocombat**.

Elle détient en outre les capacités tactiques spécifiques :

- d'éclairage et de reconnaissance dans la profondeur ;
- d'intervention rapide dans la profondeur ;
- d'appui feu aux troupes au sol ;
- d'aéromobilité ;
- de s'affranchir du terrain ;
- de développer l'ubiquité chez l'adversaire en créant la décision localement.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

Arme du combat véloce proche du sol, l'aviation légère de l'armée de Terre est celle de la liberté d'intervention dans des délais brefs et de la plus grande allonge du combat au contact.

L'aviation légère de l'armée de Terre a besoin de conditions météorologiques favorables et de coordination dans la 3^e dimension pour s'engager mais aussi d'un espace de manœuvre préservé de défense sol-air adverse. Son efficacité dans la manœuvre est liée à la qualité du renseignement et du soutien spécifique fournis pour fondre sans préavis sur l'ennemi.

► L'arme de l'artillerie (ART)

Son aptitude tactique spécifique principale est **le combat dans la profondeur.**

Elle détient en outre des capacités tactiques spécifiques :

- de renseignement dans la profondeur ;
- de feux dans la profondeur ;
- de conquête de la supériorité des feux ;
- d'appui feu au contact ;
- de défense sol-air.

Arme du combat foudroyant par la poudre, l'artillerie est celle qui fait peser et porte la menace dans la profondeur et sur les esprits. Elle agit également sur le terrain par des effets de cloisonnement ou d'interdiction. Elle peut contribuer à la protection de la force dans la 3^e dimension mais aussi au ciblage ou au modelage de l'adversaire.

L'artillerie a besoin de renseignements et de positions proches des axes pour se déployer et son efficacité dans la manœuvre est liée à sa portée comme à l'anticipation de son soutien pour pouvoir assurer la permanence de son action.

► L'arme du génie (GEN)

Son aptitude tactique spécifique principale est **le combat pour la mobilité.**

Elle détient en outre les capacités tactiques spécifiques :

- de renseignement technique ;
- de contre-mobilité ;
- d'appui à la mobilité ;
- d'organisation du terrain ;
- 'administration et de gestion de l'espace terrestre.

Arme du combat par la brèche et la fortification, le génie est celle qui préserve la liberté de manœuvre et tire parti de l'espace de manœuvre.

Le génie a besoin de temps comme de protection rapprochée et son efficacité dans la manœuvre est liée à la cohérence de son emploi et à l'anticipation des besoins en mobilité et en protection.

► L'arme des transmissions (TRS)

Son aptitude tactique spécifique principale est **le combat pour la décision**.

Elle détient en outre les capacités tactiques spécifiques :

- de gestion de l'information ;
- de protection des données ;
- de cyber-combat ;
- de liaisons de commandement.

Arme du combat cohérent, l'arme des transmissions est celle qui garantit l'accès à la connaissance de la situation et permet d'influencer le cours de la manœuvre d'ensemble.

L'arme des transmissions a besoin de liaisons et de discipline. Son efficacité dans la manœuvre est liée à la possession de point haut et de directives de partage d'informations précises pour soulager la charge cognitive pesant sur les combattants en général et du commandement en particulier.

► L'arme du train (TRN)

Son aptitude tactique spécifique principale est **le combat pour le mouvement**.

Elle détient en outre les capacités tactiques spécifiques :

- de transport ;
- de circulation ;
- d'appui au mouvement ;
- d'escorte ;
- de ravitaillement ;
- d'évacuation.

Arme du combat fluide, l'arme du train est celle qui garantit le rythme tactique et le bon cadencement des échelonnements de combat dans la manœuvre en facilitant notamment la concentration des efforts.

L'arme du train a besoin de réseaux et d'escorte. Son efficacité dans la manœuvre est liée à l'anticipation des mouvements pour pouvoir se concentrer sur la gestion de la coordination des flux tactiques.

► L'arme du matériel (MAT)

Son aptitude tactique spécifique principale est **le combat pour la résilience**.

Elle détient en outre les capacités tactiques spécifiques :

- de remise en condition ;
- de maintien en condition ;
- d'extraction ;
- d'évacuation.

Arme du combat dans la durée, l'arme du matériel est celle qui limite l'érosion des forces et affûte les capacités de combat pour prolonger leurs potentiels tactiques en contribuant de fait à l'économie des moyens.

L'arme du matériel a besoin d'approvisionnement et de zone spécifique de déploiement en sûreté pour accompagner en permanence la manœuvre et irriguer la ligne d'opérations du flux de potentiel nécessaire au combat.

1.2.2. L'articulation

Le principe d'articulation est fondamental puisqu'il est à l'origine théorique de la tactique, comprise comme **la science de l'agencement** des forces et à l'origine pratique de la tactique, comprise comme **l'art de combiner** les unités élémentaires pour s'adapter aux contextes opérationnels et à l'ennemi. L'histoire de la tactique est intimement liée à l'évolution de l'articulation des forces au combat.

L'articulation répond essentiellement aux nécessités fonctionnelles identifiées lors du raisonnement tactique pour aboutir, avant l'engagement (ou le réengagement en conduite), à une configuration appropriée de l'outil de combat. Illustrant le choix d'un compromis opérationnel dans le cadre de la mission fixée, l'articulation reflète le bon équilibre né de l'affrontement entre **l'obligation de cohérence** (ou d'esprit de corps) pour converger vers les objectifs et **la nécessaire différenciation** induite par les facteurs clefs spécifiques au contexte d'engagement. L'emploi de ressources rares (moyens de franchissement, capacités d'acquisition du renseignement...) impose également de faire des choix dans l'articulation des différents pions de manœuvre.

Dès lors, si des **normes de combinaison interarmes** existent désormais en doctrine, il demeure important de souligner que le principe d'**articulation est temporaire** par essence et qu'il doit être **réévalué à chaque changement de mission**, voire dans des conditions extrêmes et avec toutes les difficultés que cela peut représenter à l'occasion de changement de phase de la manœuvre.

Les périodes de changement d'articulation sont des instants **de vulnérabilité critique** notamment du fait des **différences de tempo** opérationnel des différentes armes mais aussi à cause des **difficultés d'intégration** qu'elle représente dans tous les domaines de toutes les fonctions tactiques essentielles. L'articulation est enfin une décision sensible car **elle conditionne la cohérence d'emploi et des responsabilités de commandement** des différents modules intégrés au pion de manœuvre.

L'approche fonctionnelle permet ainsi de décider d'une juste articulation du pion de manœuvre selon **trois critères** essentiels qui peuvent s'appliquer totalement ou en partie, seul ou de manière combinée :

- **la place dans le dispositif** du fait de son rôle dans la géométrie de la force ;
- **son échelon dans la manœuvre** du fait de sa fonction dans la mécanique opérationnelle de la mission ;
- **sa spécialité au combat** du fait de sa capacité à produire des effets spécifiques et à les combiner.

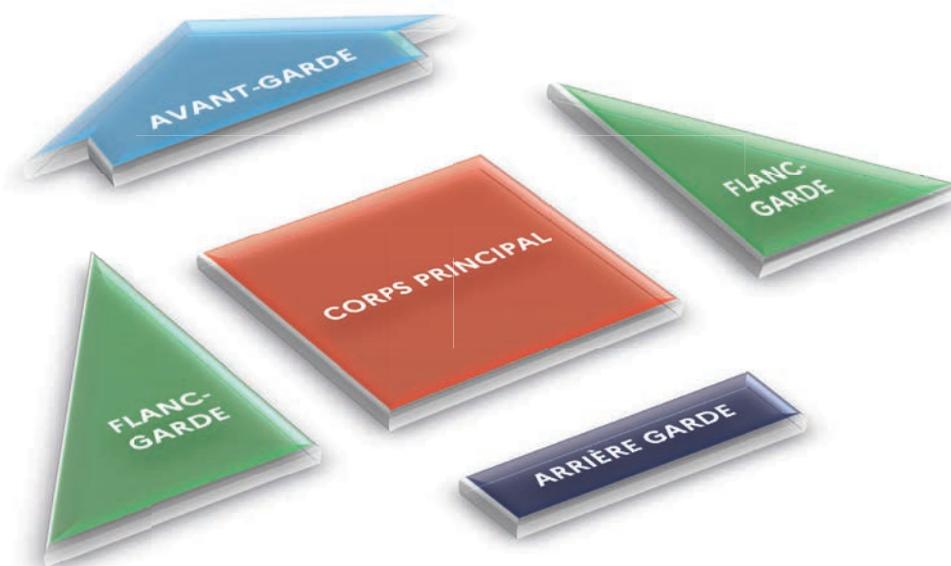
L'articulation est l'organisation temporaire du pion de manœuvre qui vise à configurer l'outil de combat pour détenir les capacités et les aptitudes adaptées à l'esprit et à la lettre de la mission.

1.2.2.1. La géométrie tactique

L'articulation se formalise d'abord par essence à travers **l'agencement physique** des unités dans l'espace de manœuvre. Il est bon de rappeler à ce stade que la répartition géométrique répond à des notions qui relèvent aussi de l'étude analytique puisqu'elle permet entre autres de **se présenter à l'ennemi** selon une direction conditionnée à la fois par **l'approche choisie** dans l'idée de manœuvre et les possibilités offertes par **les caractéristiques de l'espace** de manœuvre.

Cependant, c'est bien l'approche fonctionnelle qui va diriger la nécessité **de division géométrique** du pion de manœuvre pour participer à la maîtrise de sa propre culmination selon les principes de l'action militaire. En effet, l'enjeu étant de préserver suffisamment de potentiel de combat pour remplir **l'action principale** de la mission en déclenchant la juste concentration de moyens à l'instant opportun, il devient primordial d'encadrer cette masse critique de force par des sous-ensembles qui dessinent, autour d'elle, un dispositif hétérogène de sûreté.

La possibilité d'emporter la décision étant essentiellement liée à la capacité à surclasser l'ennemi dans le rapport de force, la division géométrique en sous-ensembles est plus aisée. L'articulation géométrique se décline donc avec plus de pertinence comme un macro-agencement révélant *de facto* les sous-ensembles de la force qui vont préparer, réaliser ou exploiter l'effet majeur.



L'articulation appréciée selon le critère de la position géométrique au sein du dispositif tactique divise le pion de manœuvre en quatre types de sous-ensembles :

- **l'avant-garde** : elle devance le corps principal pour le préserver de la phase initiale de contact et marquer le gros ennemi ;
- **le corps principal ou gros** : il suit l'avant-garde à distance de manœuvre contre le gros de l'ennemi et exploite éventuellement ;
- **l'arrière-garde** : elle suit le corps principal sur la même direction de marche pour le préserver d'un combat par l'arrière ;
- **les flanc-gardes** : ils progressent latéralement pour préserver le corps principal d'un combat sur ses flancs.

L'articulation géométrique est une configuration physique du pion de manœuvre en sous-ensembles localisés de telle sorte que les corps de gardes préservent la manœuvre du corps principal chargé de réaliser la mission.

La forme d'articulation selon le principe de position géométrique a des limites. Chaque sous-ensemble peut constituer **une garantie** de pouvoir préserver suffisamment de potentiel pour faire l'effort. Mais ils constituent aussi paradoxalement **un investissement** quantitatif et qualitatif qui peut hypothéquer la bonne application des principes de l'action militaire, surtout si le corps principal finit par progresser sous contrainte ennemie avant même d'avoir déclenché la réalisation de l'action principale.

Tirer parti des caractéristiques de l'espace de manœuvre permet d'économiser des sous-ensembles de sûreté :

- **la possession d'observatoires** peut pallier une faible avant-garde ;
- **l'adossement** à des coupures constitue une arrière-garde naturelle ;
- **la progression flanquée** par des masques impénétrables offre d'économiser une flanc-garde.

Le choix des proportions à respecter pour la répartition des forces du pion de manœuvre dans les différents sous-ensembles **est relatif**. Un déséquilibre du dispositif peut être volontairement choisi pour influencer la réaction ennemie. Il convient cependant de **conserver un potentiel de combat** au corps principal suffisant **pour pouvoir prendre l'ascendant** sur l'ennemi au moment de la réalisation de l'effet majeur.

1.2.2.2. L'échelon tactique

L'articulation évoque intuitivement l'organisation des liaisons entre les sous-ensembles fonctionnels d'un même dispositif sollicité dans un processus cinématique d'actions.

L'articulation, selon le critère de cinématique tactique, procède de façon analogue en **distribuant les capacités tactiques spécifiques** du pion de manœuvre au sein de **sous-modules opérationnels** chargés de réaliser des **séquences d'actions** nécessaires à l'atteinte des objectifs **de la mission**.

L'agencement de ces sous-ensembles s'opère par leur **l'échelonnement** dans le dispositif global pour interagir en conduite selon **la cinématique des actions composantes de la mission** et selon les interférences liées aux **caractéristiques de la zone d'engagement** voire aux **actions de l'ennemi**.

L'articulation possède donc **une dimension doctrinale** prise en compte avant le déploiement par la **génération de forces** requise pour le concept d'opération et **une dimension pratique** avant l'engagement exprimée par **un besoin en renforcements**⁵¹ à l'échelon supérieur après analyse du contexte d'engagement.

⁵¹ Notamment concernant les capacités tactiques spécifiques rares (Moyens de franchissement, drones, cyber...).

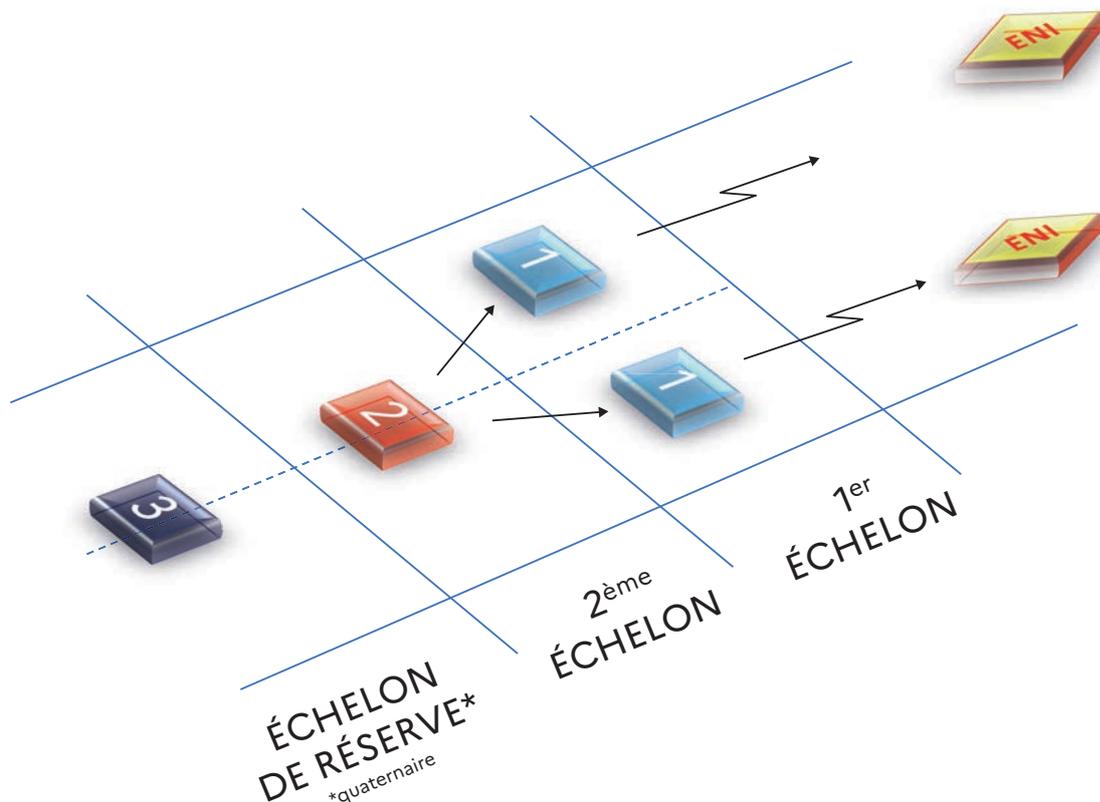
RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

Fondamentalement, la conception de manœuvre minimum consiste à prévoir une cinématique tactique quasi-immuable impliquant la division du pion de manœuvre en deux échelons au moins :

- **un échelon de prise de contact** correspondant à la phase **d'établissement du contact** avec l'ennemi selon les possibilités d'approche offertes par l'espace de manœuvre ;
- **un échelon principal** correspondant à la phase de **réalisation des actions** permettant d'atteindre l'objectif de la mission.

Cette vision minimaliste de la manœuvre offre pourtant peu de satisfaction tactique au regard des principes de l'action militaire ainsi que dans la prise en compte des facteurs de succès. En effet, la cinématique faisant abstraction des causes des actions, **elle n'intègre pas les notions de rapport de force et de culmination** qui représente **les lois de la mécanique du combat** contre l'ennemi.

L'articulation cinématique se définit comme la répartition tactique des unités composant le pion de manœuvre en échelons fonctionnels. Ces échelons intègrent les capacités tactiques spécifiques nécessaires au développement des actions composantes de la mission sous contrainte des actions de l'ennemi.



Au contact, **la réaction de l'ennemi** à la cinématique du pion de manœuvre **est inévitable** et elle impose donc, en plus de la prise de contact, de se garder contre son interférence dans la réalisation de l'action principale. De plus, la menace de contre-réaction qu'il fait peser sur le pion après sa culmination nécessite d'envisager **l'exploitation des résultats de la mission**.

Par conséquent, la prise en compte au combat **des phénomènes d'interaction mécanique entre adversaires** ne modifie certainement pas la cinématique tactique de la mission mais elle influence aujourd'hui significativement l'articulation d'un pion de manœuvre de la composante terrestre :

- **doctrinalement**, en privilégiant pour l'emploi tactique des unités :
 - **au moins une structure ternaire**, pour disposer organiquement d'un troisième élément capable de couvrir l'action principale ou de consolider⁵² son résultat ;
 - **au mieux une structure quaternaire**, pour disposer organiquement d'un quatrième élément capable d'exploiter les résultats de l'action principale et compenser l'attrition.
- **tactiquement**, en recommandant de créer, pour l'emploi tactique des unités dans certaines conditions⁵³ et sur la ressource propre à l'unité ou par renforcement :
 - **un échelon de réserve**, pour disposer mécaniquement d'une capacité autonome de sûreté ou d'exploitation.

L'échelon de réserve est un élément du dispositif du pion de manœuvre généré en propre ou reçu en renforcement et qui ne participe à la mission que sur ordre, en conduite, afin de parer un imprévu ou d'exploiter une opportunité lors de la cinématique tactique de la mission.

1.2.2.3. La dominante tactique

La dernière forme d'articulation qui peut influencer la décision d'organisation du pion de manœuvre tire directement son avantage de l'exploitation des capacités tactiques spécifiques des armes. Ces dernières, assurant de pouvoir réaliser des effets spécifiques, s'agrègent dans **des sous-ensembles interarmes à dominante spécialisées** et participent ainsi au principe **de différenciation** des unités pour s'adapter à la mission et aux conditions d'engagement.

Une fois encore, le principe qui régit l'articulation par spécialisation présente des limites. À vouloir faire effort partout, on ne fait effort nulle part. Dès lors, il convient de conserver à la fois **la cohérence** globale du dispositif de manœuvre et de définir **des priorités** d'intégration interarmes. Ceci est particulièrement le cas en ce qui concerne les spécialités rares.

Cette articulation commence donc par la définition **d'un noyau dur d'unité** qui représente **la plateforme d'intégration des autres effecteurs** afin de constituer une **chaîne de commandement unique** qui assure la **cohérence de la manœuvre**. Ensuite, le raisonnement tactique mettant en lumière **des facteurs clefs** dans le déroulement de la manœuvre, il convient de définir quelles actions des composantes de la mission nécessitent **un renforcement de capacités spécialisées** (franchissement, cloisonnement, échelonnement, marquage, etc.).

⁵² Posture permettant d'opter pour un dispositif assurant la sûreté nécessaire à la réarticulation de l'unité en vue de la mission suivante. À différencier de la notion d'exploitation liée à la saisie d'opportunité pour imprimer un rythme tactique insoutenable à l'ennemi par la relance de l'action et impliquant en particulier la conservation de l'initiative tactique.

⁵³ Rapport de force avec l'ennemi équilibrée ou non-participation à l'effort du supérieur (perdant *a priori* le bénéfice de ses renforcements).

Ainsi, la listes des capacités tactiques spécifiques des armes représentent un catalogue d'effets potentiels qui détermine l'articulation des unités à mettre en œuvre pour les actions composantes des missions :

► **Fonction tactique essentielle « Combattre » :**

- l'arme de l'infanterie :
 - Effets : saisir, occuper, harasser.
 - Plateforme d'intégration et de commandement pour le combat rapproché.
- l'arme blindée cavalerie :
 - Effets : contrer, déborder, renverser.
 - Plateforme d'intégration et de commandement pour le combat dans la profondeur.
- l'arme de l'aviation légère de l'armée de Terre :
 - Effets : frapper, dévoiler, projeter.
 - Plateforme d'intégration et de commandement pour l'aérocombat.
- l'arme de l'artillerie :
 - Effets : foudroyer, disloquer, cloisonner, arrêter, protéger.
 - Plateforme d'intégration et de commandement des feux dans la profondeur et de défense sol-air.
- l'arme du génie :
 - Effets : ouvrir, renforcer, modeler, protéger.
 - Plateforme d'intégration et de commandement de l'organisation de l'espace de manœuvre.

► **Fonction tactique essentielle « Informer » :**

- l'arme des transmissions :
 - Effets : lier, partager, chiffrer.
 - Plateforme d'intégration et de commandement des liaisons.

► **Fonction tactique essentielle « Soutenir » :**

- l'arme du train :
 - Effets : fluidifier, approvisionner, évacuer.
 - Plateforme d'intégration et de commandement des flux.
- l'arme du matériel :
 - Effets : réparer, remplacer, prolonger.
 - Plateforme d'intégration et de commandement du maintien en condition.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

Ainsi l'articulation par spécialisation permettra de configurer une force devant remplir une fonction⁵⁴ dans la manœuvre en la dotant d'une dominante valorisée par des capacités lui permettant de s'adapter au mieux aux conditions de l'engagement :

- **Fonction de conquête :**
 - Dominante : INF
 - Renforcements : GEN, ART

- **Fonction de recherche :**
 - Dominante : ABC
 - Renforcements : ALAT, TRS, TRN

- **Fonction de diversion :**
 - Dominante : ALAT
 - Renforcements : INF, GEN, ART

- **Fonction de modelage :**
 - Dominante : ART
 - Renforcements : GEN, ART

- **Fonction de sûreté :**
 - Dominante : ABC
 - Renforcements : INF, ART

- **Fonction de sécurisation :**
 - Dominante : TRN
 - Renforcements : MAT, GEN, INF, ABC.

Les fonctions tactiques essentielles « Commander » et « Intégrer » constituent par essence la double **plateforme intégratrice des autres fonctions**. Cette logique de gouvernance ultime assure à la manœuvre d'être **unique** et **coordonnée** afin de demeurer **cohérente** et **efficace**. À un certain niveau, elle doit placer sous le commandement **d'officiers généralistes** maîtrisant l'emploi de la composante terrestre. Ils sont aidés dans cette responsabilité par un poste de commandement composé de **pôles de conception, de conduite, de contrôle et de coordination** articulés en **bureaux**⁵⁵ **gérant les capacités tactiques fondamentales** des unités.

⁵⁴ Exemples non exhaustifs de configuration de force thématique portant effort sur les capacités statiques spécifiques jugées primordiales.

⁵⁵ Administration, renseignement, conduite, logistique, planification, systèmes d'information et de communication, entraînement et enseignements, budget, actions sur les perceptions et l'environnement, communication.

1.2.3. Le niveau tactique

La manœuvre est unique. Pour garantir sa cohérence, l'organisation de la chaîne de décision est centralisée à travers **une architecture de commandement unique**. Cependant, à cause des frictions inhérentes au combat, **sa performance** impose aussi **localement** de prendre en compte des dimensions spécifiques des caractéristiques d'engagement, la nécessité de faire effort dans certains domaines ou, tout simplement, celle de laisser **une marge d'autonomie et d'initiative** aux échelons subordonnés.

Ainsi, la notion d'articulation permet effectivement **l'adaptation** de l'outil de combat à la mission et à l'environnement tout en mettant en lumière **les limites de la modularité**⁵⁶ et de la polyvalence des unités. *In fine*, les **configurations** doivent être **arbitrées** par la chaîne de commandement dans un dosage choisi pour conserver **la cohérence** de la manœuvre **globale** (priorité donnée à l'unicité) ou augmenter la **performance** de la manœuvre **locale** (priorité donnée à l'effort).

Par conséquent, **la taille et le nombre** des masses à manœuvrer (et donc à commander, soutenir et intégrer) ainsi que la préparation et la conduite de **l'engagement d'unités très spécialisées** (qualifiées « de rares ») mettent en exergue une réalité tactique qui **étage hiérarchiquement** le dispositif tactique **en niveaux tactiques** d'unités de manœuvre.

Ainsi selon ces niveaux, les postes de commandement dédiés revêtent **des statuts de responsabilité et de décision** tactiques différents et concentrent leurs attentions sur des aspects **parcellaires** de la manœuvre globale. Cette architecture permet, de surcroît, de réduire **le nombre de subordonnés** dont le nombre peut difficilement excéder **six** sans faire peser de fortes contraintes sur **la rapidité et la coordination** de l'exécution de la manœuvre.

L'organisation militaire au combat prévoit un processus d'aménagement des responsabilités en matière d'articulation et d'emploi des unités qui obéit aux préceptes :

- **de déconcentration tactique ;**
- **de décentralisation tactique ;**
- **de subsidiarité tactique.**

Le niveau tactique se définit comme le statut de responsabilité d'une unité lui donnant autorité et légitimité à décider de l'organisation et de l'emploi des forces mises à sa disposition. Cela lui permet de choisir les orientations de la manœuvre dans la limite de la décentralisation et de la déconcentration tactiques ne remettant pas en cause sa mission et le caractère unitaire de la manœuvre comme de la chaîne hiérarchique.

⁵⁶ Quand la polyvalence devient standard et accouche de concept inepte comme celui du « lourd/léger ».

1.2.3.1. La déconcentration tactique

La déconcentration tactique est un précepte d'**aménagement des responsabilités d'emploi** permettant de **distribuer temporairement** des unités et des compétences spécifiques à tous les échelons et niveaux subordonnés de la manœuvre **sans perdre ni le pouvoir de décision** sur leur utilisation, **ni la responsabilité juridique** corollaires à leurs actions.

Les moyens déconcentrés sont dits « **conservés** » et agissent **au profit de la manœuvre de l'unité qui la distribue** dans l'espace de responsabilité tactique de ses unités subordonnées. Même lorsque ces moyens participent directement à valoriser le dispositif de ces dernières, **ce détachement** formalise en fait l'effort de la manœuvre d'ensemble du supérieur.

La déconcentration tactique place temporairement le détachement conservé aux ordres sous **le contrôle tactique** de l'unité dans l'espace de responsabilité tactique duquel il va évoluer et user de ses effecteurs. La relation fonctionnelle qui lie ces entités est la fonction tactique essentielle d'**intégration** qui permet de **coordonner, synchroniser et faciliter** l'action du détachement **sans** toutefois pouvoir **changer ni sa mission, ni son idée de manœuvre**.

Il existe deux types de déconcentration tactique :

- **la déconcentration capacitaire.** C'est celle qui vise **le renforcement de l'unité subordonnée** par la fourniture de moyens supplémentaires. Elle intervient le plus souvent après requête du subordonné et constat par le supérieur de la disponibilité des moyens ;
- **la déconcentration fonctionnelle.** C'est celle qui vise à **marquer l'effort de la manœuvre du supérieur** par l'engagement de moyens et d'unités spécifiques. Elle intervient le plus souvent par nécessité due aux caractéristiques de l'environnement opérationnel ou pour donner de l'ampleur à l'action (profondeur, anticipation, acquisition).

La délégation du contrôle tactique est l'attribution temporaire au commandant d'une unité de la responsabilité d'intégration tactique dans son espace de manœuvre d'un élément conservé aux ordres de l'autorité qui le détache.

Dans tous les cas de déconcentration, le détachement de moyens organiques du supérieur découle de caractéristiques spécifiques de son idée de manœuvre voire de son intention. Ainsi, la déconcentration sert généralement le bénéfice de l'action principale dans des actions :

- **d'anticipation** par **insertion de capteurs**, de différentes portées plus ou moins discrets et vulnérables, à vocation essentielle de **renseignement** et de **marquage** de l'échelon principal adverse ;
- **de modelage** par **distribution d'effecteurs**, de différentes natures d'influence, a vocation essentielle de **durcissement** du dispositif et de **sape** de celui de l'adversaire ;
- **d'amplification** par **dissémination de vecteurs**, de différentes forces et allonges, à vocation essentielle d'**exploitation** de la manœuvre et de **ciblage** dans la profondeur adverse.

La déconcentration tactique correspond toujours à la volonté du supérieur d'utiliser toutes ses capacités pour **optimiser l'action de ses subordonnés** puisque celle-ci s'inscrit logiquement dans son intention. Paradoxalement, cette tâche supplémentaire d'intégration qui peut déjà représenter en soit **une surcharge technique ou logistique** pour le subordonné, peut, en plus, s'accompagner de **limitations et de contraintes tactiques** liées à l'emploi et la mise en œuvre du détachement.

1.2.3.2. La décentralisation tactique

La décentralisation tactique est un précepte d'**aménagement des responsabilités d'emploi** permettant de **distribuer temporairement** des unités et des compétences spécifiques à tous les échelons et niveaux subordonnés de la manœuvre en **transférant le pouvoir de décision** sur leur utilisation ainsi que la **responsabilité juridique** corollaires à leurs actions.

Les moyens décentralisés sont dits « **prélevés** » ou **adaptés** et agissent alors intégralement **au profit de la manœuvre des unités qui les reçoivent** dans leur espace de responsabilité. Contrairement à la déconcentration tactique qui formalise par ce type de renforcement l'effort de la manœuvre du supérieur, la décentralisation témoigne de sa **priorité tactique** notamment **pour réaligner dans le temps et dans l'espace** le dispositif général.

La décentralisation tactique place temporairement le détachement prélevé sous **le commandement tactique** de l'unité dans l'espace de responsabilité tactique duquel il va évoluer et user de ses effecteurs. L'unité bénéficiaire l'emploie alors exactement comme un moyen affecté **en fixant, en particulier, sa mission et en validant son idée de manœuvre**.

Il existe deux types de décentralisation tactique:

- **la décentralisation homogène**. C'est celle qui vise le **renforcement égale** de l'ensemble des unités de même niveau par la fourniture de moyens supplémentaires équivalents. Ce type de décentralisation démontre que la priorité tactique du supérieur se porte **sur une phase de sa manœuvre** (afin de garantir l'alignement général du dispositif) ;
- **la déconcentration hétérogène**. C'est celle qui vise le **renforcement discrétionnaire** d'une unité parmi d'autres de même niveau par la fourniture de moyens surclassant. Ce type de décentralisation démontre que la priorité tactique du supérieur se porte **sur une partie de son dispositif** (afin de combler une faille de son dispositif ou de percer celui de l'adversaire).

Le transfert du commandement tactique est l'attribution temporaire au commandant d'une unité de l'entière responsabilité tactique dans son espace de manœuvre d'un élément affectée à l'autorité qui la détache.

Dans tous les cas de décentralisation, l'adaptation de moyens organiques du supérieur est contrainte par :

- **les limites des performances d'emploi** des détachements par échantillonnage de leurs capacités intrinsèques qui agissent souvent mieux et durablement lorsqu'elles demeurent conservées aux ordres ;
- **les limites des capacités d'intégration** de l'unité bénéficiaire dans toutes les fonctions tactiques essentielles notamment celle du soutien tant quantitatif que qualitatif ;
- **la nécessité de maintenir l'esprit de corps** acquis par partage d'expériences dans l'adversité et qui consolide la cohésion des unités pour développer les forces morales et les affinités opérationnelles.

La décentralisation tactique est la marque de la volonté du supérieur **de suppléer aux besoins** tactiques de son subordonné **sans intervention** sur la conduite de sa manœuvre. L'objectif est d'établir la juste subsidiarité qui permettent à la fois la cohérence de la manœuvre globale et la bonne prise en compte des caractéristiques spécifiques de l'environnement opérationnel.

1.2.3.3. La subsidiarité tactique

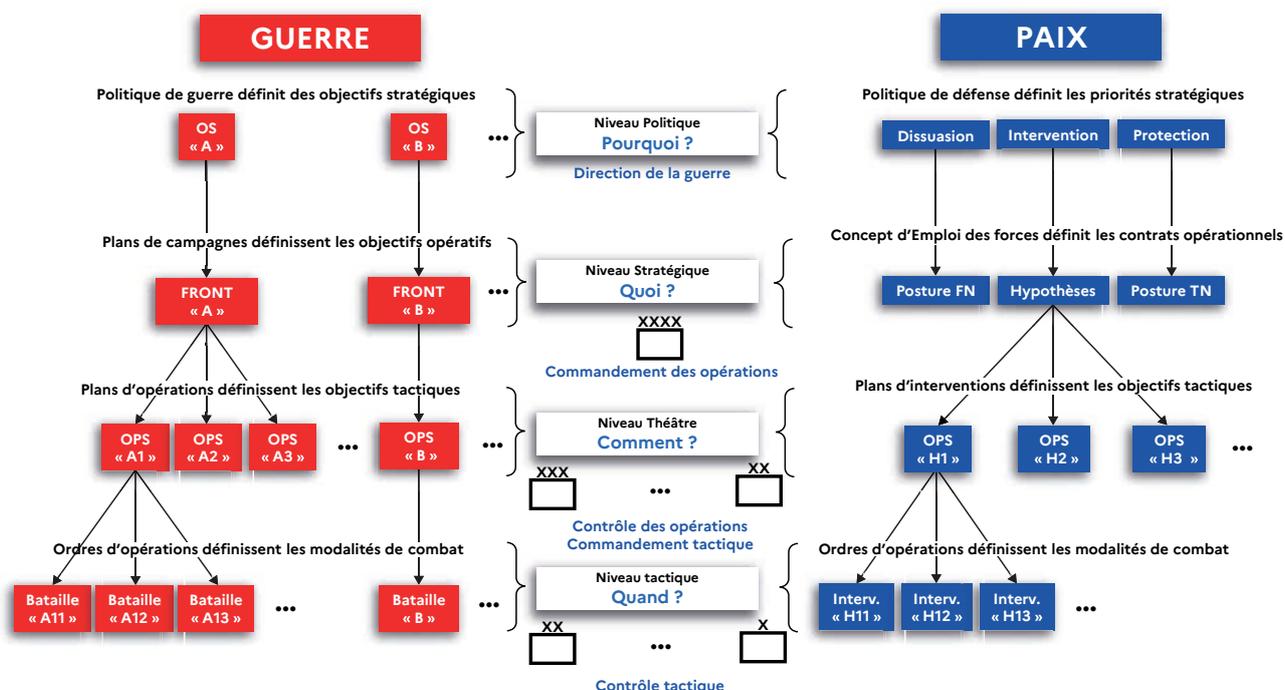
Le principe de subsidiarité **n'est pas le transfert ou la délégation de l'autorité** aux subordonnés. En effet, il repose essentiellement sur la recherche du **niveau hiérarchique pertinent** pour exercer la responsabilité des actions. Dès lors la subsidiarité nécessite que la manœuvre soit dirigée par **l'entité compétente** la plus proche de ceux concernés par l'action et **capable** de prendre en compte tous les aspects tactiques de la situation.

Ce principe de **modularité fonctionnelle**⁵⁷ de l'architecture de commandement renforce donc paradoxalement la liaison entre les échelons de décision et d'exécution en reflétant dans **une chaîne directe et unique** le double mouvement, à la fois de **non-intervention** (subsidiarité) et de **capacité d'intervention** (suppléance).

La délimitation des attributions des différents niveaux tactiques dans la préparation et la conduite de la manœuvre résulte de la définition de domaines de compétence tactique qui s'appréhende selon :

- le rôle opérationnel ;
- le rôle tactique ;
- le rôle spécifique.

Une politique de Défense peut engendrer la multiplication de fronts stratégiques. Par voie de conséquence, elle dirige l'élaboration de contrats opérationnels qui modélise les forces armées. En phase d'intervention, elle commande alors la génération et la projection de plusieurs groupes de forces armées différents chargés de mener chacun leur propre campagne d'opérations de guerre sur ces théâtres.



⁵⁷ Concept consacré par l'adage « le chef se place à l'endroit où il peut commander le mieux ».

Néanmoins, on considère en tactique générale que le niveau de responsabilité exclusivement militaire se situe à l'échelle d'une force autonome de théâtre. En haute intensité, cette force peut nécessiter la mobilisation de toute ou partie de l'armée de Terre.

Ses subdivisions sont réparties en 9 niveaux de commandement et d'emploi :

► Niveau 1 : le corps d'armée – niveau de campagne interarmes

- c'est le niveau disposant de toutes les fonctions opérationnelles pour exercer **le contrôle opérationnel d'une campagne**. Il détient la capacité à **intégrer les composantes d'armées** nationales ou internationales constituant **la force interarmées** déployée sur le théâtre. Il conçoit et conduit **le plan des opérations militaires** contribuant à l'atteinte des objectifs stratégiques du **plan de campagne** définit dans le plan de guerre ;
- c'est le niveau disposant des fonctions tactiques essentielles pour exercer **le commandement tactique d'une composante terrestre** nationale ou internationale intégrée au sein d'une force interarmées. À ce titre, il conçoit et conduit **la manœuvre des divisions** en fixant **leurs objectifs tactiques** et en facilitant **leur engagement au contact de l'ennemi** ;
- c'est le niveau qui facilite la manœuvre des divisions en les allégeant **de la gestion de la zone arrière** et de **l'entretien du lien** avec le niveau stratégique. Il **prolonge** les effets tactiques des divisions **dans le temps et dans la profondeur** du théâtre par leur **renforcement en moyens rares** ou par la conduite d'**opérations de modelage** d'ensemble, qu'elles soient dans le champ matériel ou immatériel.

► Niveau 2 : la division – niveau de la manœuvre interarmes

- c'est le niveau disposant de toutes les fonctions opérationnelles pour exercer éventuellement **le contrôle opérationnel d'une intervention** à dominante terrestre. À cet effet, il peut se voir renforcé, pour un temps donné, de la capacité à **intégrer les détachements d'armées** nationales ou internationales constituant **le groupement interarmées** déployé sur la zone d'opération. Elle conçoit et conduit **le plan de l'opération militaire** contribuant à l'atteinte des objectifs stratégiques du **plan d'intervention** ;
- c'est le niveau disposant des fonctions tactiques essentielles pour exercer **le commandement tactique d'un groupement de forces terrestres** national ou international intégré au sein d'un corps d'armée ou dépendant éventuellement directement du niveau stratégique. À ce titre, il conçoit et conduit **la manœuvre des brigades** en fixant **leurs missions tactiques** et en coordonnant **leurs actions au contact de l'ennemi** ;
- c'est le niveau qui **optimise la combinaison des effets interarmes** de la manœuvre des brigades en **facilitant la synergie** de ces pions de manœuvres interarmes et ce, par le renforcement en moyens et effets complémentaires permettant de **catalyser l'effort** de la manœuvre globale.

► Niveau 3 : la brigade – niveau du combat interarmes

- c'est le niveau disposant de toutes les fonctions opérationnelles pour exercer exceptionnellement **le contrôle opérationnel d'une mission d'intervention** à dominante terrestre. À cet effet, elle peut se voir renforcée pour la phase d'intervention de la capacité à intégrer **les effets d'autres armées** quand ils sont réalisés dans sa zone d'opération. Elle conçoit et conduit **l'ordre d'opération** contribuant à atteindre le but de la mission fixée dans **l'ordre d'intervention** ;

- c'est le niveau disposant des fonctions tactiques essentielles pour exercer le **commandement tactique d'un ou plusieurs groupements de combat interarmes** utilisés comme pions de manœuvre. À ce titre, elle conçoit et conduit **la manœuvre de combat interarmes des groupements** en fixant **la nature des effets tactiques** à produire pour **combinaison le feu, le choc et le mouvement au contact de l'ennemi** ;
- c'est le niveau qui combat par **la combinaison des effets interarmes** des GTIA.

► Niveau 4 : le bataillon ou groupement interarmes – pion de combat

- c'est le niveau **d'unité de mise en œuvre d'une fonction opérationnelle** en s'intégrant au sein d'une force interarmées ou interarmes ;
- c'est le niveau disposant des capacités tactiques fondamentales pour **remplir une fonction tactique essentielle** au sein d'un groupement interarmes. À ce titre, il participe à la conception et à la conduite de la manœuvre interarmes et il conçoit et conduit **les ordres particuliers** qui définissent **les modalités de contribution** de son arme à la manœuvre interarmes. Il peut enfin exercer **le contrôle tactique sur les unités interarmes rattachées** à son profit temporairement pour faciliter sa manœuvre ;
- c'est le niveau qui combat par **la combinaison des effets** par la **coordination des actions** des unités élémentaires. C'est le niveau du **train de combat le plus avancé** disposant de **capacités spécifiques de soutien** ne reposant pas sur l'utilisateur.

► Niveau 5 : la compagnie ou escadron – niveau des missions de combat

- c'est le niveau **de mise en œuvre d'une fonction opérationnelle** au sein d'un bataillon ou d'un groupement ;
- c'est le **niveau d'unité⁵⁸ élémentaire d'actions tactiques** d'un groupement. Il peut exercer **le contrôle tactique sur les unités interarmes rattachées** à son profit temporairement pour faciliter sa manœuvre ;
- c'est le niveau qui réalise **l'effet** par la manœuvre des sections ou pelotons. C'est le premier niveau de coordination tactique qui repose seulement et directement **sur les seules capacités d'un commandant d'unité unique**. C'est le niveau du **train de combat le plus avancé** disposant de **capacités autonomes de soutien** reposant uniquement sur l'utilisateur.

► Niveau 6 : la section ou peloton – niveau des actions de combat

- c'est le niveau **élémentaire d'exécution d'une fonction opérationnelle** au sein d'une compagnie ou d'un escadron ;
- c'est **le niveau d'actions tactiques** d'une unité élémentaire. Il peut exercer **le contrôle tactique sur les modules/détachements interarmes rattachés** à son profit temporairement pour faciliter sa manœuvre ;
- c'est le niveau qui contribue à la réalisation de **l'effet** par la manœuvre des groupes ou des patrouilles.

⁵⁸ Unité à comprendre comme la combinaison tactique qui dépend seulement et directement d'un chef unique.

► Niveau 7 : le groupe ou patrouille

- **il peut renforcer** temporairement toutes unités pour faciliter sa manœuvre ;
- c'est le niveau de **combinaison du choc et du feu par le mouvement** des équipes.

► Niveau 8 : l'équipe – niveau de combinaison des actes élémentaires

- c'est le **niveau des actes tactiques** au sein du groupe ou de la patrouille ;
- c'est le niveau de **réalisation des effets de choc et de feu** par l'exécution collective des **actes élémentaires du combat**⁵⁹.

► Niveau 9 : le combattant – niveau de l'acte élémentaire

- c'est le **niveau d'exécution des actes élémentaires** mettant en œuvre **des actes réflexes**⁶⁰ du combattant.

Face au danger du combat, les frictions et l'importance du facteur moral impose que le combattant au contact de l'ennemi puisse **recevoir des ordres clairs** et **mettre en œuvre des actes simples**. Cette répartition en niveau de commandement et d'emploi procède donc d'un **principe d'atomisation des actes tactiques** pour qu'aussi élaborée que soit la manœuvre globale, elle se traduise aux plus bas échelons en une combinaison simple d'actes méthodiques.

La conception de manœuvre établit clairement cette **relation logique** entre les différentes combinaisons tactiques à chaque niveau de commandement et d'emploi qui se traduisent, *in fine*, en actes élémentaires d'un combattant. Elle participe de la cohérence de la manœuvre au prix d'**un exercice rigoureux du principe de subsidiarité** pour éviter **l'entrisme des échelons supérieurs**⁶¹ dans la manœuvre des subordonnés et la conscience de ces derniers de **l'impact d'ensemble**⁶² de leurs actions.

En fonction du déroulement d'une intervention, tous les niveaux de commandement et d'emploi ne sont pas forcément déployés sur le théâtre. Fidèle au principe de **l'allègement de l'avant**, on assume alors **la compression des rôles et fonctions sur les niveaux supérieurs** pour s'assurer que l'ensemble des fonctions opérationnelles et tactiques soient remplies.

Enfin, chaque niveau de commandement et d'emploi déployé doit apporter une plus-value pour formaliser l'effort de la manœuvre d'ensemble, notamment par la fourniture d'effets et de moyens rare. Dès lors, chaque niveau doit **disposer effectivement des moyens organiques de son niveau d'emploi** pour influencer réellement la manœuvre globale.

⁵⁹ Se déplacer, utiliser ses armes, se poster.

⁶⁰ Garder la liaison, rendre compte, observer, se camoufler, s'orienter, se protéger, apprécier une distance, communiquer, tirer ou lancer une grenade, progresser, désigner un objectif.

⁶¹ Phénomène d'entrisme « POL-TAC ».

⁶² Concept de « caporal stratégique ».

1.3. APPROCHE SYSTÉMIQUE DU COMBAT

La faculté d'opérer localement et temporairement **la concentration des efforts** joue un rôle majeur dans l'intention de créer les conditions d'**un rapport de force favorable** contre l'adversaire. Cette convergence tactique résulte de la **combinaison des effets**. Elle consiste à établir **des interactions** entre des sous-ensembles et à synchroniser leurs conséquences tactiques dans une **synergie**⁶³ **positive globale**.

Ainsi, l'approche systémique facilite l'analyse des voies et des moyens nécessaires à l'atteinte d'une **combinaison dynamique des effets** plus performante et efficace. La **modélisation** de l'engagement dans **un système** composé de plusieurs **dimensions spécifiques** et **interdépendantes** permet d'optimiser le développement d'**actions particulières** tout en maîtrisant **les impacts** qu'elles produisent **sur l'ensemble**.

Pour un emploi tactique d'une composante terrestre conforme à l'application des principes d'action tactiques l'approche systémique offre de mieux comprendre :

- **le système tactique** pour en dégager les secteurs essentiels et les acteurs clefs ainsi que la nature de leurs interdépendances ;
- **les effets tactiques** pour évaluer leur efficacité et leur performance sectorielles ainsi que leur impact général ;
- **les combinaisons tactiques** pour anticiper la nature de leurs résultantes et décider des cinématiques particulières et générales de la manœuvre.

Cette **synergie opérationnelle** vise, par essence, l'atteinte d'un paroxysme tactique. Elle consacre **l'intention du chef** de concentrer le plus habilement possible les justes ressources dont il dispose. Elle lui permet de créer les conditions pour **surclasser l'ennemi, prendre l'ascendant sur lui**, localement, au moins pendant le temps suffisant à achever les objectifs sa mission. C'est **l'effet majeur** de son idée de manœuvre.

1.3.1. Le système

L'évolution de la conflictualité ne permet plus de concevoir aujourd'hui le combat comme une partie indépendante et décisive de **la compétition générale** que se livrent désormais des adversaires. Quand les approches analytique et fonctionnelle empruntent la déductive cartésienne pour réduire l'affrontement à des éléments simples dirigés par des interactions linéaires, **l'approche systémique** rend dorénavant mieux compte de **la complexité des dynamiques d'interactions** qui sous-tendent les confrontations.

Le chef militaire ne peut plus s'exonérer de l'analyse **des conséquences évolutives des actions tactiques**. Elles infèrent désormais dans toutes les dimensions d'un environnement opérationnel qui nécessite une nouvelle représentation de **la réalité complexe de la conflictualité**.

La modélisation systémique de l'espace de manœuvre est donc un outil précieux pour décider et agir au combat car il force à réfléchir sur **sa finalité propre** au sein d'un **contexte plus global** dont on peut mieux appréhender les possibles évolutions et choisir celles à exploiter.

L'environnement peut être ainsi **modélisé dans un système** caractérisé par une multitude de **champs, de domaines** et de **milieux** différents. Il est partagé par de nombreux **acteurs** ou groupes d'acteurs entretenant entre eux **des relations spécifiques et évolutives**. L'espace de manœuvre vient, dans

⁶³ Synergie : concours dynamiques d'actions.

des conditions très particulières, **se superposer** à cet environnement où se déroulent de nombreuses autres activités qui vont interférer avec le combat.

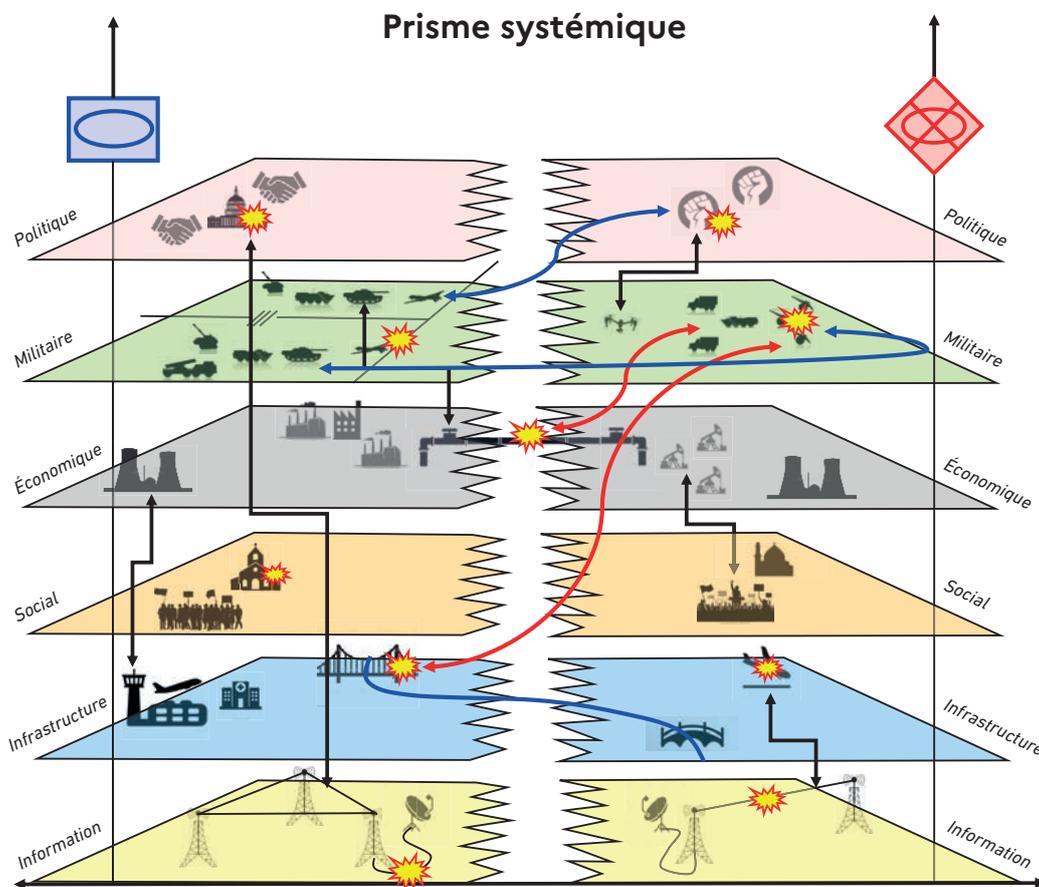
L'analyse systémique de l'environnement opérationnel menée dans le cadre du raisonnement tactique doit ainsi permettre une meilleure compréhension des impacts de l'engagement sur :

- **ses dimensions ;**
- **ses acteurs ;**
- **ses états.**

Le système opérationnel est constitué de l'ensemble des dimensions liées aux phénomènes matériels et immatériels se réalisant dans l'espace utile de manœuvre d'une unité et dont la nature peut interagir directement ou indirectement avec sa manœuvre.

1.3.1.1. Les dimensions du système

Au niveau de planification stratégique, la modélisation de l'environnement opérationnel constitue un système de **calques thématiques**⁶⁴ qui sont généralement proposés dans **une synthèse cartographique**. La mise en perspective de ces dimensions choisies, soit deux à deux, soit groupées, met souvent en lumière des macro-interactions que la simple analyse thématique ne révèle pas de façon intuitive.



⁶⁴ La grille d'analyse systémique en vigueur à l'OTAN étant PMESII pour *Political, Military, Economy, Social, Infrastructure and Information*.

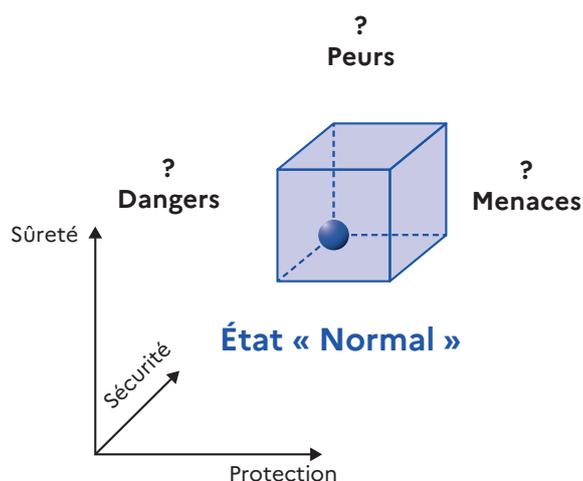
RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

En tactique, l'enjeu n'est pas de calibrer les effets menant aux objectifs de campagne, mais plus simplement à **appréhender les conséquences de la manœuvre** dans un environnement opérationnel devenu plus complexe. L'approche systémique doit donc mener à des conclusions beaucoup plus simples et facilement transposable dans des ordres.

L'espace de manœuvre tactique est par essence un système en équilibre instable puisque le combat vise par nature à déstabiliser la cohérence du dispositif d'un des belligérants. Au combat, l'ensemble des acteurs en interactions vont subir des stress provenant de la **menace**, du **danger** et de **la peur**.

Ces trois *stimuli* sont générateurs des dimensions essentielles du système tactique. C'est dans ces champs que toute action de combat va produire une influence dont il convient de tenir compte dans la conception et la conduite de la manœuvre :

- **la protection** en réponse à l'agression déclenchée par les menaces liées aux adversaires ;
- **la sécurité** en référence à l'exposition au dangers liés à l'environnement dégradé par le conflit ;
- **la sûreté** en écho au sentiment d'insécurité perçue comme le manque protection et de sécurité.



Environnement à l'équilibre
(Avant la crise)

Le système tactique est la superposition de l'espace de manœuvre avec un environnement dans lequel des acteurs interagissent normalement au bénéfice d'un certain degré de protection, de sécurité et de sûreté.

Le raisonnement tactique tire de l'approche systémique une meilleure anticipation **des frictions potentielles** liées aux caractéristiques spécifiques de certains compartiments de manœuvre (zone habitée, zone industrielle, zone sacrée, minorités ethniques, niveau d'accès aux ressources vitales ou à l'information) ainsi que les **dangers possibles** inhérents au combat (entraves aux mouvements, dommages collatéraux, rumeurs, résistance).

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

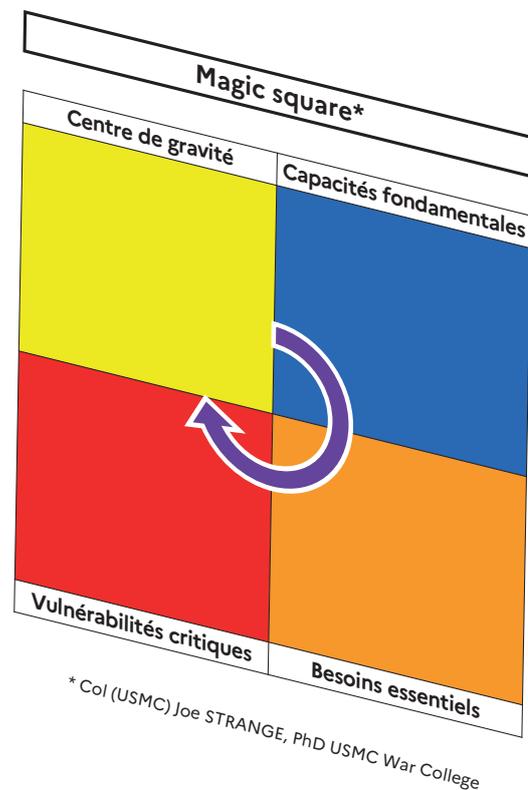
Ainsi, ces dimensions permettent de réviser la conception de manœuvre et d'appeler la vigilance dans sa conduite dans trois domaines majeurs pour l'action militaire :

- **le champ militaire** relatifs à la prise de mesures de protection face aux menaces ;
- **le champ non-militaire ou civil** relatifs à la nécessité d'assurer la sécurité contre les dangers ;
- **le champ des perceptions** relatifs à la conviction de sûreté pour rassurer les opinions en proie à la peur.

Aussi élémentaire et spécifique soit-il, chaque effet tactique induit par une action de combat peut **être simulé à l'avance** dans le système pour évaluer de façon théorique **l'amplitude de ces interférences** dans ces trois champs essentiels. L'enjeu de ce type d'**études d'impacts** consiste à éviter qu'un succès spécifique ne se transforme en échec global ou qu'une opportunité d'amplifier les résultats ne soit manquée.

1.3.1.2. Les acteurs du système

La globalisation des phénomènes de compétition en tout genre a largement contribué à l'évolution de la conflictualité du fait de la banalisation et de la pratique de plus en plus désinhibée de la violence physique et psychologique. L'instabilité d'un système se traduit plus que jamais par l'inefficacité des outils de régulation traditionnels et transforme radicalement la relation au réel des acteurs du système dans ses trois dimensions essentielles.



Dès lors, les acteurs du système vont interférer dans les opérations et on peut les classer selon leur appétence pour l'action de la force en éléments **amis, neutres et ennemis**. La nature de l'interférences des acteurs neutres va du **soutien passif** à l'**entrave spontanée**. Leurs actions entretiennent des liens avec tous les autres acteurs qu'il s'agit de comprendre pour éventuellement les traiter tactiquement.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

L'approche systémique permet de développer **des stéréotypes d'acteurs** qui facilite l'anticipation des conséquences liées à l'action de la force en déterminant pour chaque groupe :

- **ses objectifs matériels ;**
- **ses objectifs immatériels ;**
- **son centre de gravité.**

Le centre de gravité d'un acteur du système est la source matérielle ou immatérielle dont il tire sa puissance, sa liberté d'action ou sa volonté de résister.

Identifier le centre de gravité d'un acteur du système (ami, ennemi, neutre) sert la réflexion tactique parce qu'il trahit généralement où se situent **les intérêts prioritaires** de l'ennemi. L'approche systémique permet de le trouver par la méthode dite « de l'escargot » qui consiste à remplir circulairement une grille de ses **caractéristiques intrinsèques**.

L'appréciation des caractéristiques de centre de gravité d'un système permet de sortir le raisonnement tactique de la seule logique du rapport de force direct pour imaginer l'adaptation de l'idée de manœuvre en tenant compte de :

- **ses capacités fondamentales ;**
- **ses besoins essentiels ;**
- **de ses vulnérabilités critiques.**

La résilience du système, ou sa faculté à surmonter l'épreuve et continuer à résister, se concentre sur la **source de puissance** résultante des forces du système ; le **centre de gravité**. Ce dernier ne peut être raisonnablement l'objectif privilégié de l'effet majeur d'une intention tactique puisqu'elle équivaut à choisir de s'attaquer à l'élément le plus fort de l'adversaire.

Au niveau stratégique, l'exploitation des besoins essentiels ou des vulnérabilités critiques permet d'envisager une **neutralisation systémique**⁶⁵ de l'adversaire. Cette option reste toutefois trop globale et relative pour reposer uniquement sur l'action tactique, à plus forte raison si le centre de gravité échappe au domaine militaire.

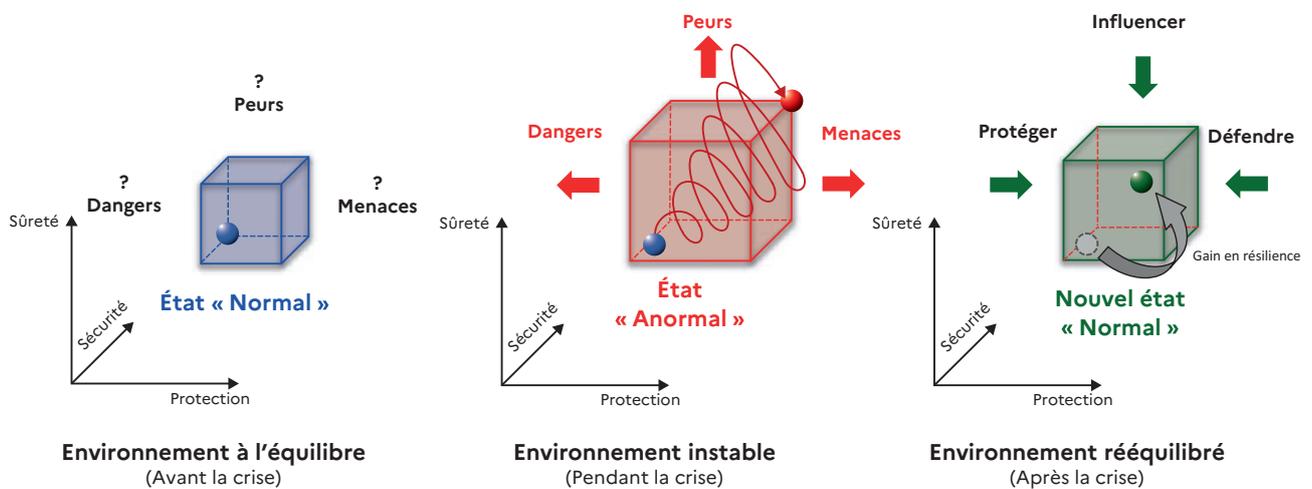
Pour résumé, cette modélisation du comportement des acteurs permet **d'anticiper leurs réactions** aux différentes actions de la force et de **préfigurer leurs intentions** pour influencer l'équilibre du système tactique **extrapolant leurs objectifs** matériels et immatériels.

1.3.1.3. Les états du système

L'équilibre d'un système repose en premier lieu sur sa **résistance autonome**. Soumis à l'influence **de dangers, de menaces et de peurs**, il fait reposer sa stabilité sur ses **capacités matérielles et immatérielles** à résister à aux contraintes critiques pour **son fonctionnement normal**.

⁶⁵ Théorie des cercles de Warden.

EFFETS DE L'INTERVENTION



La gestion de crise n'est pas l'objet de la tactique générale. En revanche, les implications de la manœuvre d'une composante terrestre dans un environnement en crise va conditionner pour une bonne partie **les caractéristiques de la victoire**. Qu'il participe à la résolution de la crise ou qu'il en soit lui-même la cause, le combat nécessite une juste concentration des efforts pour atteindre les objectifs qui sont les siens sans toutefois participer globalement à entretenir les raisons du conflit.

Donc, il faut être conscient que chaque effet tactique va avoir pour conséquence de produire un impact sur toute ou partie des dimensions du système et, en fonction de sa résistance puis éventuellement de sa résilience (pendant la crise), participer à faire évoluer son état pour atteindre :

- **un état normal ou d'équilibre** nouveau ;
- **un état de crise** sectorielle ou générale ;
- **un état de transition** de stabilisation ou de normalisation.

L'état normal d'un système est le niveau d'équilibre suffisant de protection, de sécurité et de sûreté des personnes et des biens pour garantir le déroulement paisible et légal des activités humaines ne nécessitant pas pour y parvenir au recours d'actions exogènes.

Il est manifeste que la dimension **de protection du système en état de crise** est le champ d'application de la tactique générale. C'est en effet le cœur du combat que de **lutter contre les menaces** qui hypothèquent l'intégrité physique et psychologique du système. Ainsi, hors crise, la place du combattant ne peut s'envisager que dans une logique concourante pour pallier les défaillances des outils de régulation traditionnels du système.

En revanche, l'état de crise fait que le militaire prend en main **l'intégralité de la gestion** de l'espace de manœuvre dans les trois dimensions essentielles du système (sécurité des arrières, des voies d'approvisionnement, des secteurs d'importance vitale) et doit ainsi **dévoier des moyens** et **divertir son effort** au détriment de la manœuvre (sécurisation des stocks, escorte des convois, prise en charge des réfugiés et des déplacés).

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

L'approche systémique de l'état de l'environnement opérationnel permet de cadrer globalement l'action tactique pour concentrer ses efforts :

- **sur l'intervention** pendant le conflit ou saisie de crise ;
- **sur la protection** pendant la stabilisation du conflit ;
- **sur la dissuasion** pendant le retour à la normale.

Ainsi, l'état du système détermine **l'ampleur des responsabilités** de gestion de la crise qui pèse sur le chef tactique et conditionne les facilités d'engagement des forces au combat en prenant en compte tous **les paramètres amplificateurs de crise** sur lesquels l'action tactique est susceptible d'exercer une influence.

1.3.2. Les effets

Les effets tactiques sont **les résultats des actions de combat** sur le système comprenant à la fois l'environnement et les acteurs qui y interagissent. Ces conséquences engendrent des modifications qu'il convient de prévoir afin, qu'au moins elles ne gênent pas et au mieux qu'elles servent à atteindre des objectifs de la mission. La concentration des efforts signifie **la combinaison dynamique des effets** comme objectif de synergie de la manœuvre.

Dès lors, la tactique générale doit étudier finement l'agencement des actions de combat sous l'angle de leurs conséquences pour imaginer comment les résultats de la manœuvre participent à **un bon agencement d'effets tactiques** permettant les conditions du succès. Ce raisonnement « aval » de la recherche de la bonne combinaison tactique propose une synchronisation à rebours de la manœuvre grâce à l'évaluation de la meilleure synergie de ses effets (intensification des appuis au débouché, conquête de la supériorité aérienne pour un franchissement) sur l'environnement et sur l'ennemi (et autres acteurs).

Pour bien les agencer par la manœuvre, il faut connaître les informations caractéristiques des effets tactiques sur :

- **leur nature ;**
- **leurs conséquences ;**
- **leurs logiques d'interactions.**

Un effet tactique est la conséquence physique et psychologique résultante des actions de combat portées par une unité dans les champs matériels et immatériels de sa zone d'influence tactique.

1.3.2.1. La nature des effets

Le système tactique comporte **deux dimensions matérielles** et **une dimension immatérielle**. Les premières s'expriment dans les champs des menaces (protection) et des dangers (sécurité). Elles représentent **l'expérimentation sensible** du combat. La seconde intervient dans le champ des peurs (sûreté). Cette dernière représente **l'expérimentation perceptible** du combat

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

Puisque le combat vise, dans une certaine mesure, à restaurer l'équilibre du système en **neutralisant les agressions** dans tous les champs de la conflictualité, alors il est établi que **la nature des effets tactiques** découle de la nécessaire faculté d'influencer le système dans **les champs matériels et immatériels**.

C'est pourquoi, la nature des effets tactiques se divise en deux grandes catégories :

- **les effets cinétiques** dont l'influence résulte des mouvements de matières ;
- **les effets non-cinétiques** dont l'influence ne nécessite pas de mouvements de matière.

La cinétique en tactique est l'ensemble des phénomènes physiques, coordonnées ou non, créés, volontairement ou par induction, sur l'environnement et les acteurs du système par mouvement de matière.

Deux caractéristiques majeures différencient ces deux catégories d'effets. Les effets cinétiques nécessitent **la consommation d'énergie** mais **leur concentration** permet **d'accélérer leur réalisation**. Les effets non-cinétiques quant à eux ne nécessitent pas **d'engagement de potentiel** de combat mais **leur coordination** qui permet **d'amplifier leurs conséquences**.

Cette classification par nature des effets n'éluide pas leurs **interdépendances** puisqu'elle propose d'étayer la réflexion tactique à partir **des circonstances implicites d'emploi** de tel ou tel type d'effecteur sans pousser l'analyse, pour le moment, sur l'évaluation de leurs conséquences.

Ainsi, l'emploi des armes et des effecteurs au sens large se raisonne d'abord en fonction de leur nature cinétique ou non cinétique selon qu'ils ont vocation à :

- agresser ou protéger, directement ou indirectement, **l'intégrité physique du système** (personnes et matériels) ;
- agresser ou protéger, directement ou indirectement, la **stabilité psychologique du système** (perception).

La nature des effets influence le raisonnement tactique dans le phasage de la manœuvre. Les séquences cinétiques sont par essence **consommatrice de potentiel** de combat mais posent de **façon très concrètes** les dividendes du combat. Les phases non-cinétiques offre **une respiration tactique** mais leur résultat entre de **façon plus abstraite** dans le tempo tactique. C'est la **combinaison dynamique des effets** qui, tenant compte de ces différences de nature, doit mener la réflexion pour le choix de l'idée de manœuvre.

1.3.2.2. Les conséquences des effets

Les frictions au combat et l'importance **des forces morales** rappellent que l'approche systémique est surtout proposée pour étayer la réflexion par une **approche globale** du système opérationnel. En effet, si la nature des effets les prédestine à influencer de **façon sectorielle** les aspects du système, il n'en demeure pas moins que **leurs conséquences** agissent sur **l'ensemble** de ses dimensions.

Les effets tactiques qui sont par nature cinétiques ou non-cinétiques vont avoir pour **conséquences primaires ou implicites de faire évoluer l'amplitude** (augmenter ou diminuer) de la résistance du système dans une des trois dimensions essentielles (protection, sécurité et sûreté) qui définissent son équilibre.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

Il est bon de rappeler à ce stade que le franchissement de ce seuil de résistance dans cette seule dimension suffit à faire basculer l'ensemble du système en état de crise à cause des relations d'interdépendances qui garantissent son état normal. Les effets tactiques produisent alors des **conséquences secondaires ou induites** par réaction aux conséquences primaires.

Finalement, ces variations intempestives de niveau de menaces, de dangers et de peurs font entrer le système, dans son ensemble, dans **une réaction en chaînes** qui, si elles sont contrôlées (ou non d'ailleurs) stabilise ou déstabilise l'état du système. Il est ainsi dit que c'est **la conséquence globale ou systémique** de l'effet tactique par synergie de ses conséquences primaires et secondaires.

Les caractéristiques des interdépendances entre dimensions du système permettent de classer les effets tactiques en trois catégories relatives à leurs conséquences :

- **les effets ciblés** si sa conséquence primaire n'impacte pas significativement les autres dimensions du système (pas ou faibles conséquences induites) ;
- **les effets de zone** si sa conséquence primaire déclenche des conséquences induites significatives mais réduite à une seule autre dimension du système (sans réaction en chaînes) ;
- **les effets d'ensemble** si sa conséquence primaire influence significativement toutes les dimensions du système réaction en chaînes de conséquences induites.

La zone d'effet est l'espace correspondant à la portion de la zone tactique d'influence d'une unité exposée aux conséquences d'un effet tactique dans les trois dimensions du système opérationnel.

Les **capacités techniques** et l'**efficacité théorique** des effecteurs délimitent aussi en termes de conséquences différents gabarits d'emplois. Cette **capacité de pénétration du système** résulte donc de la portée pratique des effecteurs relative aux contre-mesures dont dispose l'adversaire pour opposer un « **déni d'accès** ».

Les conséquences des effets tactiques majeures au combat se répartissent ainsi techniquement, **pour les effets cinétiques**, en effets :

- **mécaniques** visant la dislocation des composants du système ;
- **thermiques** visant la fusion des éléments du système ;
- **biologiques** visant l'infection des organes du système.

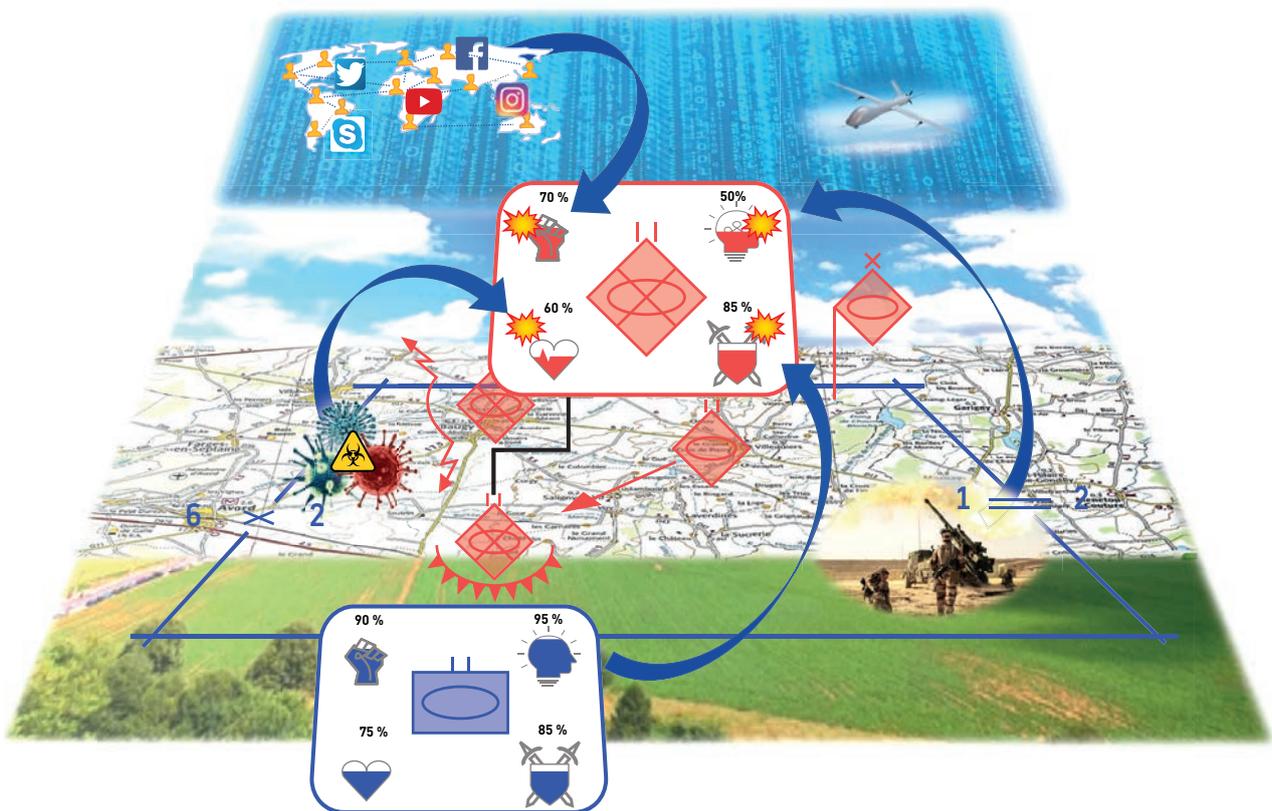
Les conséquences des effets tactiques majeures au combat se répartissent ainsi techniquement, **pour les effets non-cinétiques**, en effets :

- **psychologiques** visant l'affaiblissement des forces morales du système ;
- **électromagnétiques** visant la syncope des flux de système ;
- **cybernétiques** visant la paralysie du fonctionnement du système.

Les conséquences des effets tactiques influencent le raisonnement tactique dans **la répartition des responsabilités d'influence** aux unités en tenant compte de leur **capacité de propagation** et de leur **portée** dans l'espace de bataille.

L'**alternance** d'approche de l'adversaire par différents types d'effets permet de maintenir une certaine forme de **pression tactique** sur l'ennemi en variant les angles d'influence sur le système selon qu'on veuille produire des conséquences locales, zonales ou globales. *In fine*, la concentration des efforts résulte du choix des approches pour déclencher une **synergie programmée des conséquences**.

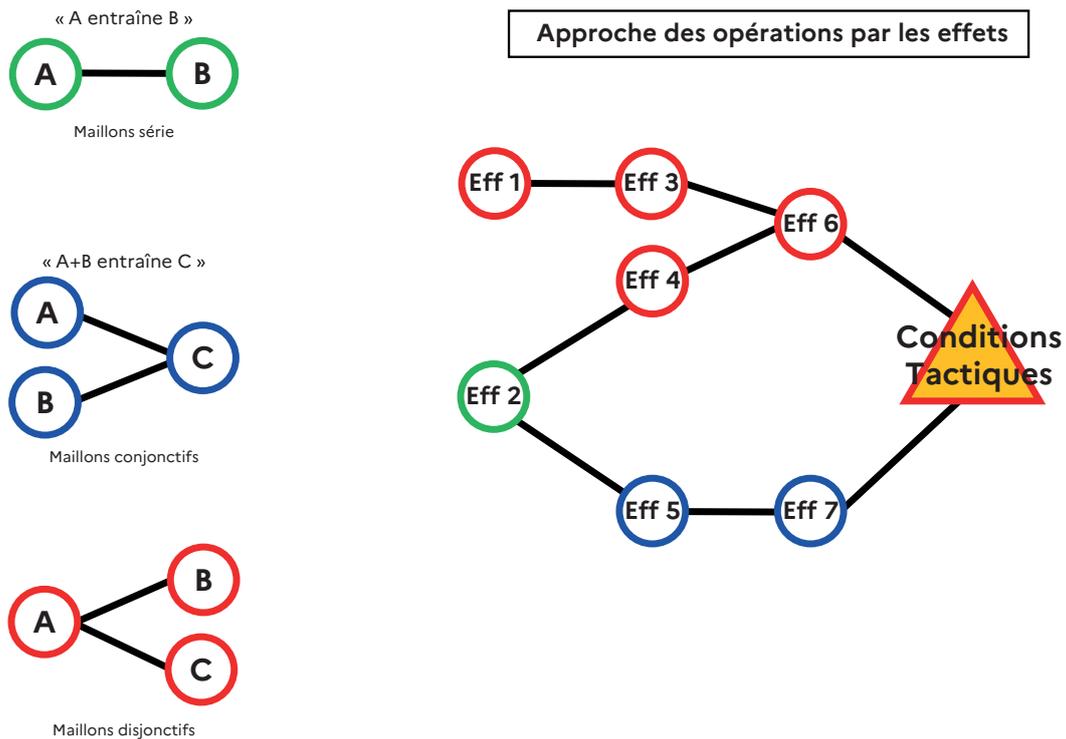
Prisme multichamps



1.3.2.3. Les logiques d'interactions entre effets

Après la nature et les conséquences des effets tactiques, l'approche systémique permet d'analyser de façon particulière et générale les interactions qui les relient entre-deux. La typologie de ces relations de causes à effets renseigne sur les possibilités et la pertinence des **approches du système**.

Pour utiliser convenablement les effets tactiques et produire, par concentration habile des efforts, une **synergie opérationnelle** par combinaison dynamique des effets. Il est primordiale de comprendre **les mécanismes d'occurrence et d'amplification** des conséquences des effets en fonction de **leurs relations logiques**.



Les conséquences des effets tactiques apparaissent selon une logique de causalité obéissant aux préceptes de relations :

- **en chaîne**, un effet entraîne en série une conséquence ;
- **conjonctive**, plusieurs effets sont nécessaires pour produire une conséquence ;
- **disjonctive**, un effet entraîne plusieurs conséquences.

L'approche par les effets⁶⁶ consiste à penser la manœuvre comme un arrangements rationnel d'effets à produire sur le système pour atteindre le niveau d'influence voulu sur son fonctionnement. La réalisation des actions n'étant alors qu'une liste de tâches précises et coordonnées à remplir sans aucune notion de dispositif ou d'idée de manœuvre.

La **relation en chaîne** est entièrement liée au principe de **rapport de force** favorable qui permet de **dépasser la résistance du système** qui se retrouve dans l'incapacité d'empêcher le **déroulement complet du processus** jusqu'au terme des conséquences prévisibles de l'effet tactique.

La **relation conjonctive** suit essentiellement une **logique conditionnelle** d'apparition des conséquences sur le système qui demeure, de fait, subordonnée à la présence effective et dans les dispositions de synchronisation requises de l'ensemble des **effets tactiques nécessaires** à leur déclenchement.

La **relation disjonctive** constitue la forme la plus exigeante en matière d'anticipation et de contrôle car elle suit, à partir d'un seul effet tactique, un schéma de **propagation fractale et asynchrone** de conséquences multiples et différentes sur l'ensemble des dimensions du système.

⁶⁶ Notion anglo-saxonne connue sous l'appellation *Effect-based operations*.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

La réflexion sur les interactions entre les effets participe au plan tactique à déterminer la meilleure approche systémique du combat par les effets :

- **l'approche directe** pour casser les relations en chaîne d'effets linéaires imposant la concentration des efforts pour gagner le rapport de force ;
- **l'approche indirecte** pour cibler les vulnérabilités d'une relation conjonctive d'effets imposant la concentration des efforts en un point précis du système ;
- **l'approche globale** pour déclencher une relation disjonctive des effets imposant la concentration des efforts sur leur combinaison dynamique.

Ici, l'approche systémique atteint les limites de la vision scientifique de l'action militaire dans la culture française. En effet, cette dernière n'envisage pas le combat comme une pratique scientifique précise régie par des règles intangibles dont il suffit d'appliquer les axiomes comme une liste de tâches pour obtenir les effets désirés.

Il n'en demeure pas moins que l'étude de la nature, des conséquences et des interactions des effets tactiques permet de prendre en compte, dans la réflexion tactique, des dimensions du système qui donne accès à **des alternatives plus globale** pour opérer la concentration des efforts.

1.3.3. Les combinaisons

Déjà envisagée implicitement dans l'étude des interactions, la combinaison des effets mérite une attention particulière au cours de la réflexion tactique pour évaluer son influence sur les conséquences sectorielles et globales. Ainsi, **l'art de combiner les effets** peut être considérée comme **la manœuvre des conséquences des effets**.

La combinaison des effets tactiques n'intervient pas forcément dans la même temporalité que celui du phasage de la manœuvre. En effet, s'il est facile à comprendre que la production des effets coïncide avec l'achèvement des actes, il est moins intuitif de concevoir que **l'apparition de leurs conséquences** ne participe pas immédiatement à l'achèvement des objectifs de la phase de la manœuvre en cours.

La combinaison des effets représente ainsi l'intention d'anticiper et de contrôler leur influence sur le déroulement de la manœuvre en fonction de :

- **leur typologie ;**
- **leur dynamique ;**
- **leur impact.**

La combinaison dynamique des effets est la manœuvre consistant à concentrer rationnellement les actions des effecteurs pour produire des effets tactiques de façon contrôlée et synergétique dont les conséquences permettent l'amplification optimale de l'influence globale de l'action tactique.

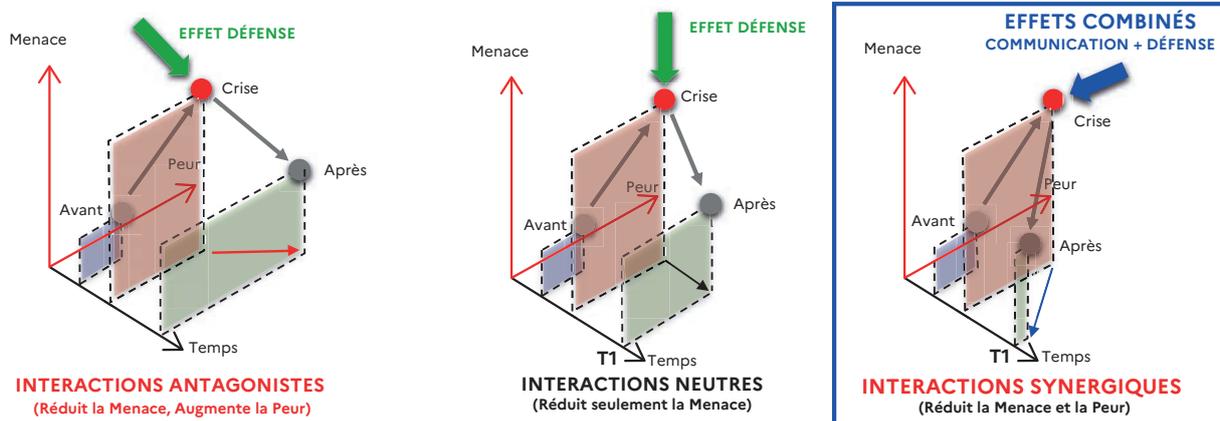
1.3.3.1. Les types de combinaison

La combinaison d'effets peut échapper au contrôle du commandant de la manœuvre puisque, par essence, ces derniers vont interagir dans une logique qui est davantage liée à la réponse du système qu'à l'intention qui préside la manœuvre.

Dès lors la nature fondamentalement dialectique du combat laisse toujours une part d'**imprévisibilité** à la façon dont l'ensemble (l'environnement et les acteurs) va réagir aux conséquences des effets produits. Cette notion amène en creux le principe de **prise de risque**.

Aussi, il peut sembler plus pertinent de se concentrer sur l'identification de **la nature prévisible des interactions** entre les effets en prenant soin d'imaginer quelle orientation d'amplification produira leur combinaison. Cette orientation nécessite l'évaluation des conséquences portées sur **toutes les dimensions de l'environnement** ainsi que sur **tous les acteurs impliqués** dans la séquence tactique.

Combinaison synergique des effets



Cette analyse des réponses du système permet de catégoriser la combinaison des effets selon les types suivants :

- **combinaisons antagonistes** pour les effets dont les conséquences divergent dans l'influence de stabiliser ou de déstabiliser le système ;
- **combinaisons neutres** pour les effets dont les conséquences n'influencent pas les autres dimensions du système ;
- **combinaisons synergiques** pour les effets dont les conséquences convergent dans l'influence de stabiliser ou de déstabiliser le système.

La synergie des effets tactiques est le résultat de combinaison d'effets dont les conséquences convergent et amplifient l'influence générale recherchée sur le système.

La différence de type de combinaisons ne signifie pas implicitement qu'il y a de bonnes ou de mauvaises combinaisons d'effets pour l'atteinte des objectifs d'une mission. En effet si des **actions**, dont les conséquences se combinent par des **effets antagonistes** par exemple, sont jugées **essentiels** pour la manœuvre, alors il faudra les exécuter. Elles correspondent alors à des **contraintes** de la mission.

Dès lors, les types de combinaison influence la manœuvre par des **boucles de rétroaction**⁶⁷ selon **une causalité complexe et non linéaire** où les conséquences des combinaisons rétroagissent sur la manœuvre selon deux sortes d'influence :

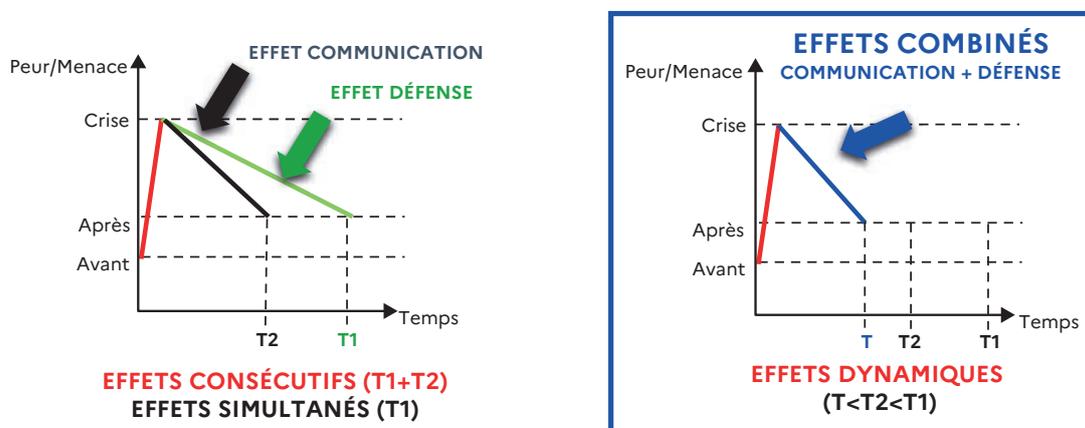
- **rétroaction positive** qui permet l'**amplification** de l'action et donc la concentration des efforts ;
- **rétroaction négative** qui permet la **compensation** de l'action et donc l'économie des moyens.

Dans cette perspective, **la combinaison d'effets cinétiques et non-cinétiques** apparaît comme une solution non-consommatrice de potentiel de combat et propre à palier un déficit de moyens matériels. Cette notion prend une dimension importante notamment dans des manœuvres de **dissuasion** (intimidation) ou **déception** (ruse) en influençant la perception de l'adversaire.

1.3.3.2. La dynamique des combinaisons d'effets

La dynamique des combinaisons d'effets s'attache à la façon dont ces effets vont être propagés pour **influencer globalement l'évolution du système** soit dans une **logique conservatrice** en participant à son autorégulation (défense) ou **transformatrice** en participant à sa réforme (offensive).

Combinaison dynamique des effets



Cette dynamique résulte de l'idée de manœuvre pour l'emploi des effecteurs sachant que certains effets (brouillage, contre-mobilité) représentent **une contrainte pour tous les adversaires**. De plus, l'agencement des effets doit tenir compte du fait que l'intention de manœuvre dépend de **la réversibilité des conséquences** des effets (destruction d'un point de franchissement lors d'un repli, perturbations électromagnétique, saturation de l'espace de manœuvre).

L'émergence de nouvelles capacités d'influence sur l'environnement et l'adversaire élargit le panel d'outils à disposition pour concentrer les efforts. Cependant, **leurs spécificités techniques** deviennent plus complexes à appréhender et rend infiniment **plus difficile leur synchronisation** puisque les conséquences de leurs effets s'étalent désormais sur **des temporalités** parfois significativement **différentes**.

⁶⁷ Concept connu aussi sous le libellé anglo-saxon de *feedback*.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

L'évolution du système est influencée par les combinaisons d'effets selon les principes dynamique suivants :

- **les combinaisons d'effets successifs**, qui permettent d'apprécier l'impact des effets avant le déclenchement des suivants ;
- **les combinaisons d'effets simultanés**, qui permettent d'influencer toutes les dimensions du système en même temps.

La synchronisation des effets tactiques consiste à coordonner dans le temps l'action des effecteurs en tenant compte du délai d'apparition des conséquences désirées pour réguler une dynamique de combinaison successives ou simultanée.

Ces différences de synchronisation des effecteurs résultent du choix des dynamiques de combinaison. Ce choix va qualifier le style d'influence de la manœuvre d'ensemble sur le système :

- **le style d'influence affiné** traduisant une approche graduelle et par étapes et qui additionne successivement les conséquences des effets ;
- **le style d'influence exponentielle** traduisant une approche holistique d'emblée et qui multiplie simultanément les conséquences des effets.

Ces différentes dynamiques présentent des **avantages**, des **inconvenients** et des **risques**. Ainsi, si en tactique la maîtrise de la culmination représentant un enjeu majeur, le choix de **la simplicité des combinaisons** permettra un **meilleur contrôle** de l'influence de la manœuvre. Cette simplicité se fera au prix d'une réduction de **l'ampleur des impacts**.

1.3.3.3. L'impact des combinaisons d'effets

La combinaison dynamique des effets engendre par conséquent un faisceau de conséquences dans toutes les dimensions de la conflictualité. Cette synchronisation action-effets-conséquences a pour but d'influencer le système dans son ensemble en amplifiant les synergies entre les différents acteurs du combat.

Cette amplification du rendement des actions isolées par une meilleure **synchronisation d'effets** améliore non seulement **l'impact de la manœuvre** mais évite aussi d'en générer des négatifs dans d'autres dimensions et faire d'un succès tactique, un échec d'ensemble.

Les impacts de la combinaison dynamique des effets peuvent être divisés en deux grandes catégories :

- **les impacts rayonnants** qui sont généralement le fruit d'influence affiné d'effets neutres ou synergiques de zone ou d'ensemble ;
- **les impacts paralysants** qui sont généralement le fruit d'influence exponentielle d'effets synergiques ciblés.

L'impact de la combinaison des effets tactiques est l'orientation d'évolution du système produit par le faisceau de conséquences produites et qui définit la nouvelle nature de son état après la manœuvre.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

Les impacts rayonnants se propagent dans l'environnement comme une « tâche d'huile » de façon progressive et sectorielle en ayant un impact durable et irréversible sur la stabilité du système.

Les impacts paralysants touchent toutes les dimensions vitales d'un système d'acteurs ciblés du système de façon instantanée et méthodique en ayant pour impact temporaire de désorganiser ce réseau.

Ces catégories d'impacts font l'objet de genres d'opération distinctes :

- **les opérations d'influence** qui mettent en œuvre des actions sur la perception en l'environnement opérationnel pour un impact de rayonnement sur le système ;
- **les opérations spéciales** qui mettent en œuvre des actions de ciblage et d'engagement des acteurs clefs pour un impact paralysant le système.

En conclusion, les effecteurs à portée systémique sont souvent des moyens très techniques ou spécifiques qui en font, par essence, des moyens rares. Ils sont en général conservés et leur détachement auprès des unités subordonnées nécessite un niveau **d'appropriation et d'acculturation** que ne peuvent être atteints efficacement qu'à l'occasion de **la préparation opérationnelle** et **en conduite de façon beaucoup plus aléatoire.**

CHAPITRE 2

EXÉCUTER LA MANŒUVRE TACTIQUE D'UNE COMPOSANTE TERRESTRE

La mise en œuvre d'une composante terrestre selon les **principes d'action tactiques** trouve sa consécration dans **la manœuvre**. Consubstantielle à la tactique, elle s'impose non seulement comme **la science des arrangements rationnels** des moyens de combat mais aussi comme un véritable **art combinatoire** permettant le plein rendement des effets du choc, du feu et du mouvement.

Le combat est fondamentalement **une action collective** et **complexe** dont l'unité dépend d'un **schéma de conception ou plan de manœuvre**. Ce dernier régit l'enchaînement des actions dont l'adaptation à l'environnement opérationnel nécessite **des mises au point**. Sa mise en œuvre s'opère ainsi **progressivement et par décisions successives** qui visent à combiner l'action des moyens disponibles suivant une idée directrice généralement appelée **idée de manœuvre**.

Pour exécuter une manœuvre tactique, il convient dès lors de bien combiner :

- **la force** soit la définition de l'emploi des armes ;
- **la ruse⁶⁸**, c'est-à-dire de décider des formes générales de la manœuvre.

Ainsi, la manœuvre tactique d'une composante terrestre se conduit par **choix successifs du chef** dont **l'intention** résulte de l'examen des caractéristiques :

- **de la manœuvre ;**
- **des dispositions de combat ;**
- **des modes tactiques.**

La manœuvre tactique, combinaison du choc, du feu et du mouvement, est l'emploi rationnel de la force au combat dans un but précis.

2.1. LA MANŒUVRE

Au fil de l'évolution des conflits, les interactions implicites entre tactique et technique font que l'action de combat finit par présenter aujourd'hui deux caractères particuliers : elle s'entend désormais fondamentalement comme **une œuvre interarmées** et par voie de conséquence comme le résultat d'un **enchaînement ordonné d'actions et d'effets** successifs dans une logique d'efficacité.

⁶⁸ Au sens de stratagème qui possède la même racine étymologie que la stratégie ; maniement habile.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

L'unicité de l'action de combat nécessite par conséquent d'imaginer, ou plus exactement de concevoir, cet agencement en vertu d'un plan de convergence des effets à produire : l'**idée de manœuvre**. Cette **conception** de manœuvre se formalise à travers l'énoncé d'une **intention de manœuvre** (le but poursuivi) et d'un **plan de manœuvre** (le phasage).

Même si l'exécution de la mission impose de se conformer à l'idée de manœuvre, il n'en demeure pas moins que la manœuvre nécessite, dans la conduite de son exécution, la prise de décisions pour la coordination **des actions** planifiées et ce, afin de s'adapter convenablement aux caractéristiques de l'engagement. Cette double **approche théorique** et **pratique** autorise la **subsidiarité** et l'**initiative** des subordonnés tout en garantissant la **convergence** d'ensemble des actions au sein d'**une manœuvre unique**.

La manœuvre est une **opération limitée** par le cadre espace-temps défini dans l'énoncé de la mission et se caractérisant par :

- **ses combinaisons élémentaires ;**
- **ses répartitions d'efforts ;**
- **ses formes principales.**

In fine, le choix d'une manœuvre intervient dans un catalogue infini de variantes d'un même combat et lui confère ainsi fondamentalement un caractère unique.

2.1.1. Les combinaisons

L'évolution de la conflictualité est naturellement liée à celle des outils de combat. **Le développement capacitaire** en la matière offre ainsi des possibilités tactiques nouvelles qu'il convient de prendre en compte dans la conception de la manœuvre. L'examen attentif de leurs caractéristiques communes et spécifiques permet d'opérer une différenciation d'emploi qui structure la **répartition des tâches**.

L'art tactique réside alors dans la capacité du chef à **organiser la combinaison et la liaison des différentes armes** en tenant compte de **leurs particularités** et **des nécessités de l'action**.

La particularité des armes impose qu'elle soit réfléchie **aux conditions les plus favorables** de leurs actions. Leur combinaison comporte ainsi pour chacune d'elles **une servitude en compensation d'un supplément de force**.

La nécessité de l'action garantit qu'il n'y a pas de **subordination** d'armes à d'autres armes mais uniquement **au but commun** fixé par le chef. Cette convergence de la manœuvre résulte **des combinaisons ordonnées** et **spontanées** pour agir selon l'intention du chef tout en gardant la possibilité de parer aux imprévus. Cette dynamique combinatoire est assurée par **les liaisons** (matérielles et intellectuelles) qui offre d'alimenter **le dialogue interarmes** pour améliorer l'effort commun.

La manœuvre organise rationnellement l'emploi des armes par des combinaisons :

- **de phases ;**
- **d'attitudes ;**
- **de directions.**

La manœuvre interarmes est la répartition coordonnée des tâches imposées pour la mission aux différentes armes en prenant en compte leurs aptitudes et moyens tactiques spécifiques permettent d'envisager pour atteindre un but commun.

2.1.1.1. De phases

Rapportée à la situation, **la mission** prescrit au subordonné **une action spécifique** et **un but poursuivi** qui concourent, **dans l'esprit et dans la lettre**, à la manœuvre de l'échelon supérieur. Ainsi, le rythme des actions tactiques, composantes de la mission du supérieur, s'écoule selon des phases qui sont elles-mêmes déclinées en **missions induites** aux subordonnés.

Une manœuvre représente donc implicitement **une séquence tactique** d'une autre manœuvre. Inscrite dans une certaine durée, elle combine les **actions composantes de la mission** et suit un de rythme qui se module naturellement **en trois temps ou phases** :

- **la préparation** dont le but consiste à créer les conditions favorables (isolement de l'adversaire) au déclenchement de l'action qui atteint l'objectif principal de la mission reçu ;
- **l'exécution** dont le but est d'exécuter l'action contre l'ennemi (prise de l'ascendant l'adversaire) qui permet d'atteindre l'objectif principal de la mission ;
- **l'exploitation** dont le but est de développer (entretien de l'ascendant sur l'adversaire) les résultats acquis.

Le plan de manœuvre ou phasage tactique est le scénario logique du déroulement coordonné des actions élémentaires composantes de la mission.

Ces trois phases peuvent **se succéder plus ou moins rapidement et avec recouvrement possible**. Néanmoins, s'affranchir de ces étapes présente le risque de dérouler une manœuvre dans des conditions qui ne respectent pas les principes d'action tactiques. Elle devient donc susceptible de représenter un bénéfice insatisfaisant vis-à-vis de l'investissement consenti. Cette division du rythme de la manœuvre se répercute **logiquement** et **« en principes »** à tous les niveaux de mise en œuvre d'une combinaison tactique d'effets jusqu'aux actions élémentaires de combat.

La combinaison en trois phases de la manœuvre provient du rythme élémentaire d'application des principes d'actions tactiques d'engagement du corps principal d'un adversaire à sa mesure⁶⁹ : Pour prendre une métaphore proche de l'escrime :

- **ouvrir la « garde » de l'adversaire.** Instant de préparation de l'action principale qui consiste à prendre et préciser le contact avec l'adversaire, le fixer et l'isoler de ses renforcements (ou se couvrir) ;
- **frapper le corps principal de l'adversaire.** Moment de l'action principale menée sur le front vulnérable de l'adversaire qui consiste à appuyer son débordement et le réduire ;

⁶⁹ Le schéma type illustrant le mieux le phasage étant la combinaison d'actions élémentaires de la réduction de résistance isolée qui est le cœur de la formation initiale des chefs tactiques.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

- **parer la riposte de l'adversaire.** Moment de consolidation du dispositif et de relance vers l'action future qui consiste à tomber en garde dans la direction dangereuse et achever la réduction ou créer les conditions favorables de préparation de la manœuvre future.

La synchronisation efficace des rythmes des différentes manœuvres découle à la fois du parfait **enchaînement logique** de l'idée de manœuvre du supérieur et de la **bonne compréhension**, par le subordonné, du but poursuivi par la sienne. Dès lors, toute unité qui manœuvre doit attacher une attention particulière à **l'anticipation des dispositions futures** permettant les transitions de phase dans les meilleures conditions tactiques (potentiels, direction, orientation des capteurs de renseignement).

2.1.1.2. Des attitudes

Quelque soient les buts politiques suivis par l'intervention à laquelle les forces armées contribuent à travers le combat, il s'avère que **l'objectif tactique** demeure **invariablement simple** et **duale** : agresser ou parer une agression. La manœuvre définit des objectifs intermédiaires par le biais des missions induites comme un chapelet d'étapes successives et nécessaires visant le but ultime de l'opération.

Ainsi, c'est bien la nature de l'objectif poursuivi pour la mission qui qualifie l'attitude générale des forces engagées dans l'opération selon qu'il représente **un gain (objectif positif)** ou qu'il empêche l'adversaire d'en obtenir **(objectif négatif)**.

La tactique générale distingue **deux attitudes fondamentales** résultant de cette dialectique du combat :

- **l'attitude offensive** dont l'action principale est **l'attaque** et qui poursuit un but positif ;
- **l'attitude défensive** dont l'action principale est **la défense** et qui poursuit un but négatif.

L'attitude tactique est la manière de diriger la manœuvre en fonction de la nature du but poursuivi par la mission.

La notion d'**action principale** est dirigée par **le but** de la manœuvre. C'est donc la nature de la mission et du but poursuivi qui va déterminer **l'attitude générale** de cette dernière. Implicitement, cette réflexion propose en creux que certaines phases de la manœuvre peuvent chercher l'achèvement **d'objectifs intermédiaires** qui impose de prendre **l'attitude tactique contraire** à celle qui est normalement prescrite par la **dominante de la mission**.

En fonction du déroulement de la campagne, les engagements tactiques vont donc se dérouler selon **ces manœuvres à dominante d'attitude**. Ces dernières vont se différencier par leur degré d'intensité de l'action. Ces degrés d'intensité sont infinis mais chacune des attitudes fondamentales peut être divisées en trois grandes familles d'intensité :

Pour l'offensive :

- **la marche à l'ennemi** pour rechercher le contact ;
- **l'attaque d'objectif limité** pour conquérir un point majeur ;
- **l'attaque profonde** pour provoquer la décision.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

Pour la défensive :

- **l'attente de l'ennemi** pour surveiller/comprendre ses manœuvres ;
- **la défense limitée** pour préserver un point majeur ;
- **la défense ferme** pour provoquer la décision et priver l'ennemi de sa capacité à développer sa manœuvre.

Le niveau d'intention de la manœuvre s'exprime à travers ses objectifs en conditionnant *de facto* son degré d'intensité. Les moyens à engager seront d'autant plus importants que l'attitude reste uniforme sur l'ensemble des phases tactiques. S'ils sont insuffisants, alors il faut opter pour l'alternance d'attitude afin de créer **la respiration tactique** nécessaire à recouvrer des forces pour relancer l'action.

2.1.1.3. Des directions

Les combinaisons de directions tactiques sont davantage liées à la configuration du dispositif ennemi qu'aux caractéristiques physiques de l'espace de manœuvre. En effet, l'enjeu consiste en fait à déterminer **sous quel(s) angle(s)** les forces vont **porter leurs effets** sur les différents types d'**approches** de l'adversaire.

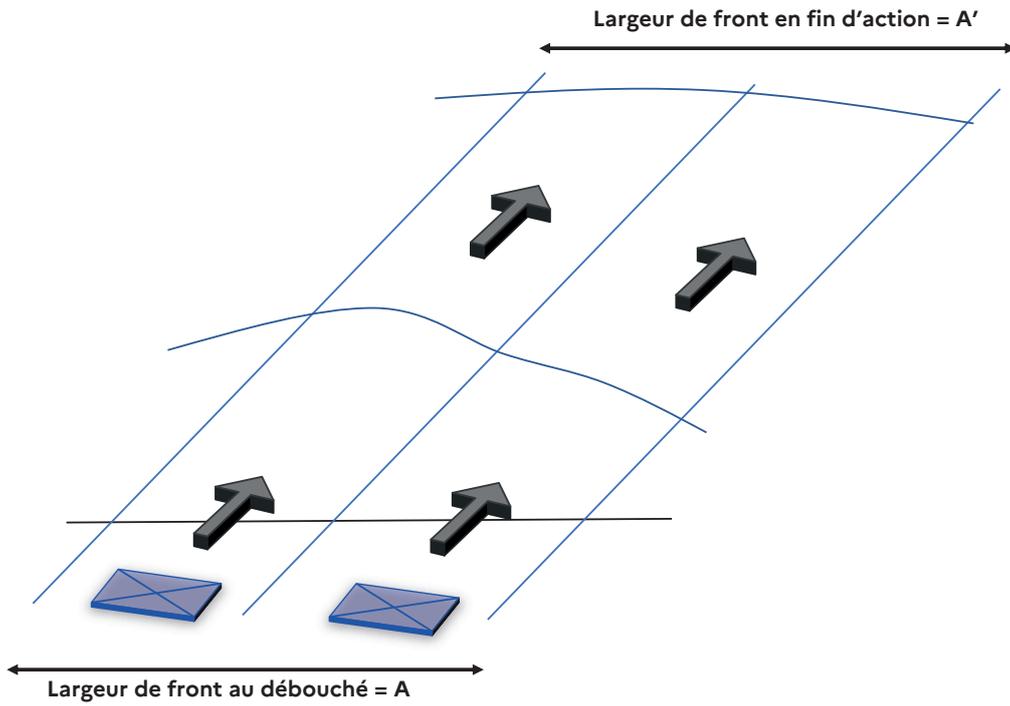
En défensive, le principe étant de laisser l'initiative du contact à l'ennemi, **la combinaison des directions** ne se réalise pas dans une géométrie des mouvements d'unités mais dans **les trajectoires des effets** (directs ou croisés) portés à distance. Ces dispositions font en général l'objet d'un plan des trajectoires afin de définir les modalités de combinaison (efforts) et de coordination (délimitations).

Les axes suivant lesquelles interagissent les unités juxtaposées dans la manœuvre peuvent être catégorisées en :

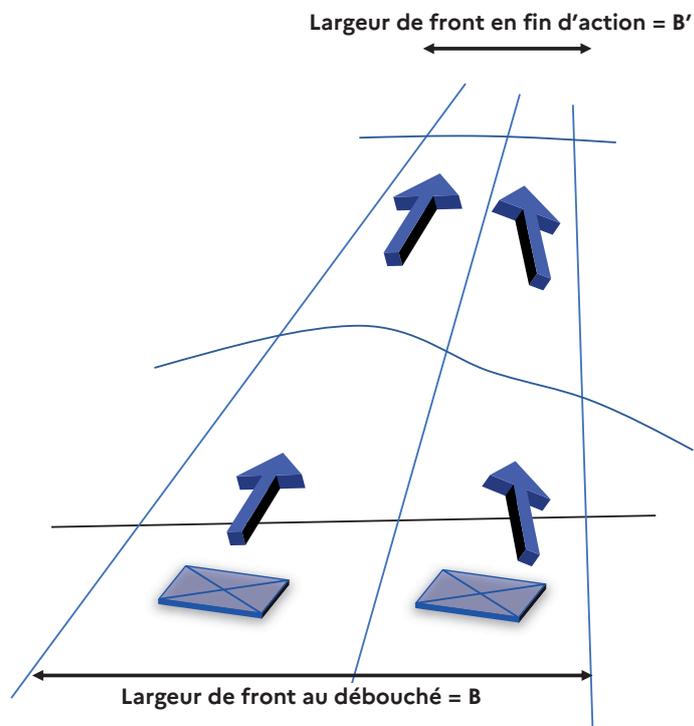
- **directions parallèles** pour un effort puissant ou pour multiplier les points d'attaque;
- **directions convergentes** pour tourner par les flancs (tenaille) une position difficilement abordable de front par le choc ou les feux ;
- **directions divergentes** pour exploiter une brèche dans le front adverse par la combinaison de directions parallèle (au centre) et convergentes (extrémités de la trouée).

Une direction tactique est le tracé du sens du développement de la manœuvre dans le temps et dans l'espace. En statique, la notion analogue est celle des trajectoires tactiques des effecteurs.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

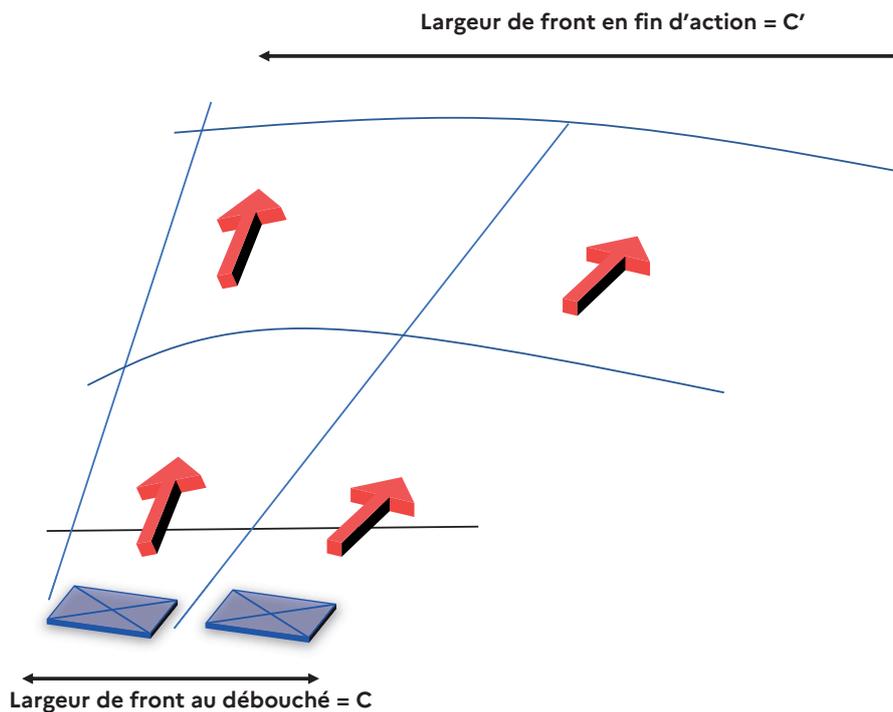


DIRECTIONS PARALLÈLES
 $A = A'$
ISOMÉTRIE DU FRONT



DIRECTIONS CONVERGENTES
 $B > B'$
RÉTRÉCISSEMENT DU FRONT

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale



DIRECTIONS DIVERGENTES
 $C < C'$
ÉLARGISSEMENT DU FRONT

La coordination des différentes unités impliquées dans les attaques (en offensive) ou les effets à distance (en défensive) revêt une importance capitale car **les frictions** du combat rendent **statistiquement impossible** d'espérer rencontrer une **réalisation des actions homogène sur toutes les directions ou trajectoires**. Comme les unités présentent une configuration rectangulaire en largeur et en profondeur, tout défaut de coordination expose les approches les plus vulnérables des unités (flancs, arrières, ligne d'opérations).

Les risques d'une mauvaise coordination des combinaisons de directions prennent deux formes :

- **les décrochements** d'unités faisant involontairement obliquer le dispositif général jusqu'à proposer des intervalles à l'ennemi ;
- **les enchevêtrements** d'unités faisant obliquer volontairement leurs dispositifs jusqu'à exposer leurs flancs dans des zones battues.

Les décrochements surviennent principalement dans les combinaisons comprenant des directions parallèles. Par nature simple à coordonner, elles nécessitent des **positions ou lignes intermédiaires** qui permettent de **réaligner les dispositifs** d'attaque pour **prévenir la création d'une diagonale** (ou pire d'intervalles) qui serait fatale à une contre-attaque du flanc ainsi proposé à l'ennemi.

Les enchevêtrements surviennent principalement quand il s'agit de suivre des directions ou des trajectoires convergentes ou divergentes qui présentent par nature, à un moment ou à un autre, **un dispositif ou une trajectoire oblique** qui **coupera la direction de front** de l'ennemi et d'une autre unité. La progression impose ainsi une double mise en sûreté de l'unité par **la couverture de sa réorientation oblique** ainsi que **la soudure** des attaques (coordination et report des effets de contact et à distance) de façon à éviter les enchevêtrements.

2.1.2. Les efforts

L'atteinte du but poursuivi par la mission passe par l'achèvement d'objectifs intermédiaires dépendant de l'environnement et de l'ennemi et qui changent au gré des phases de la manœuvre. Ainsi, **l'intensité requise** dans les différentes séquences tactiques d'une mission peut varier significativement. Comme le suggère **le principe de concentration des efforts**, il est par conséquent inepte de répartir ses moyens de façon uniforme, **car faire effort partout revient à ne faire effort nulle part.**

De fait, la manœuvre doit être conçue de façon à proposer **une répartition des efforts** qui dirige l'engagement des moyens nécessaires pour l'exécution **des actions principales** soutenues avec les moyens restant par des **actions secondaires**. Ces actions principales sont celles qui font effort pour **réaliser l'atteinte des objectifs** de la manœuvre.

En fonction de la situation, l'idée de manœuvre va donc préciser en particulier la manière d'opérer cette répartition des efforts :

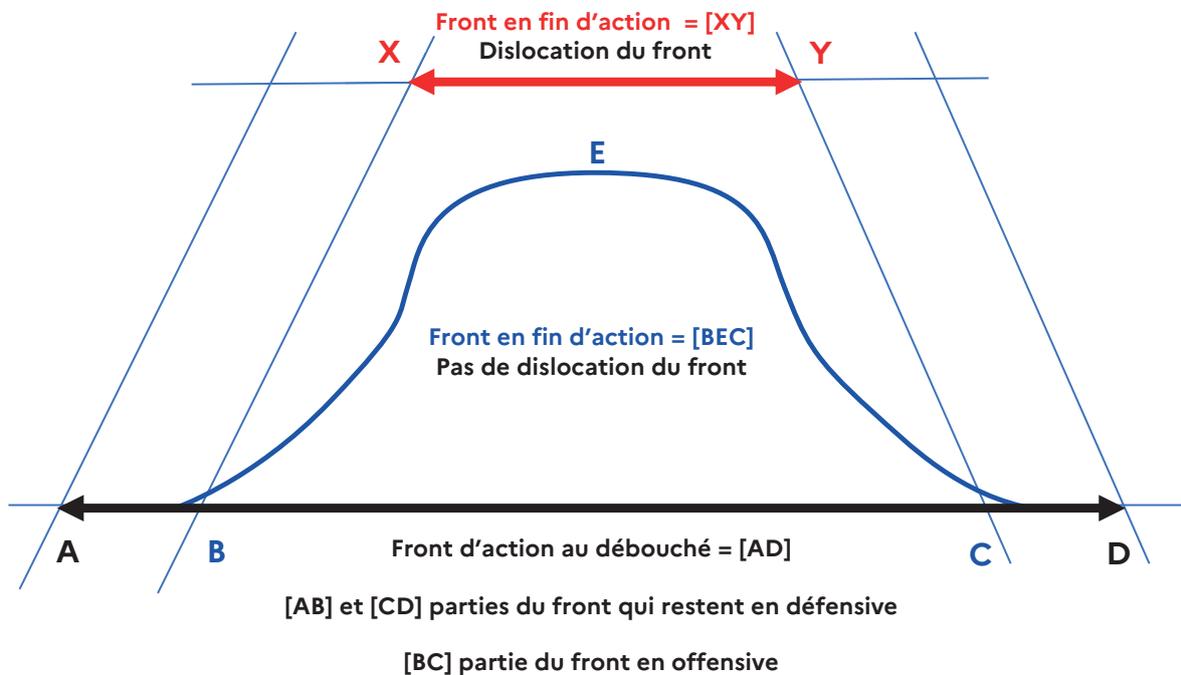
- **dans l'espace ;**
- **dans la durée ;**
- **sur les phases.**

L'effort de la manœuvre est l'amplification de l'intensité du combat par l'investissement quantitatif et qualitatif de moyens supplémentaires afin d'atteindre localement et temporairement la supériorité tactique sur l'adversaire.

2.1.2.1. Répartitions des efforts dans l'espace

Le principe d'économie des forces préconise d'engager les justes besoins nécessaires à la réalisation de l'action principale de la mission. Ainsi **le front** sera calculé en fonction **des moyens suffisants** pour produire **l'effort principal de la manœuvre** et des **moyens nécessaires** à affecter aux tâches **secondaires** (préparer, participer à l'exécution). Le reste des moyens pourra opportunément demeurer **en réserve** afin de pouvoir exploiter les résultats (reproduire l'effort, consolider, relancer) de **l'action déterminante**.

Répartition des efforts pour éviter la dislocation



Cette répartition géographique des moyens marque l'effort de la manœuvre dans l'espace en direction de l'objectif⁷⁰ et délimite :

- **des zones principales** dirigées vers les objectifs dont les caractéristiques représentent un avantage (rapporté généralement à celle de l'espace de manœuvre) pour développer l'attitude choisie avec succès ;
- **des zones secondaires** raccordant une ou les extrémités du front d'action principale avec les parties du front du dispositif resté immobiles ou contigües à une autre unité ;
- **la zone décisive** qui est la zone principale particulière choisie pour concentrer les efforts nécessaires à la réalisation de l'effet majeur.

La zone d'effort de la manœuvre est le point d'application de l'espace de combat sur lequel converge les moyens ou les effets chargés de réaliser l'action principale.

La simplicité de la manœuvre demeurant un facteur de succès, il faut veiller à concevoir des efforts dans l'espace qui permettent à la fois **la meilleure façon d'atteindre l'objectif partiel** (notamment l'approche la plus performante du dispositif ennemi) et aussi la création **des conditions favorables à la poursuite** du phasage de la manœuvre (notamment l'orientation des directions dans le sens des futurs objectifs). Ainsi, il est sans doute **rarement satisfaisant** de porter effort dans une **zone opposée à la direction** de la manœuvre (risques d'enchevêtrement).

⁷⁰ L'objectif est l'objet vers lequel on oriente ses effecteurs, à ne pas confondre avec le but qui est un état recherché.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

Le choix du point d'application de l'effort principal doit être décidé en fonction de la capacité à exploiter l'atteinte de l'objectif (la constitution ou reconstitution d'une réserve est implicite dans la notion d'exploitation) :

En offensive,

- **dans la largeur** pour **consolider le front acquis** en élargissant l'effort aux zones secondaires à ses extrémités pour uniformiser l'effort dans l'espace et parer également partout une éventuelle contre-réaction ennemie ;
- **dans la profondeur** pour constituer une base d'opérations pour **la relance de la manœuvre** afin de transformer l'effort dans l'espace en effort dans la durée et imposer un rythme insoutenable à l'ennemi.

En défensive,

- **en renforçant le front** du point d'appui en cas de relance parallèle ou convergente de l'attaque ennemies ;
- **en renforçant les flancs** du point d'appui pour enrayer la progression de l'ennemi qui tenterait de dépasser les résistances isolées sans les réduire.

La délimitation théorique d'un front d'effort d'une unité s'appelle en doctrine **la norme d'engagement**. Pour la même unité, elle varie **en fonction de l'attitude** (offensive-défensive) et tient à la fois compte des **portées des effecteurs** pour les trajectoires et des **capacités de mobilité** pour les directions. La profondeur de ces zones théoriques est définie par **l'allonge** autorisée par **l'autonomie logistique** de l'unité au combat sans réapprovisionnement externe.

2.1.2.2. Répartitions des efforts dans la durée

Le principe de liberté d'action est primordial dans **la maîtrise de la culmination** d'une unité, entendue comme l'instant où tous les moyens dont dispose le chef sont affectés à la réalisation d'une action et qu'il ne dispose donc plus de capacité d'initiative. **La répartition des efforts dans la durée** se matérialise ainsi par la proportion du chef à décider du **rythme d'engagement de ses moyens**.

Le commandant tactique rencontre le problème classique de décider de **la manière de porter ses efforts** :

- **successivement**, pour adapter progressivement l'intensité de l'action et répartir l'effort de la manœuvre notamment en fonction de la réaction de l'ennemi ;
- **simultanément**, pour modifier significativement l'intensité de l'action et concentrer l'effort de la manœuvre notamment pour atteindre un objectif même sous la contrainte de l'ennemi.

L'intensité de l'effort tactique d'une unité est le niveau de puissance de combat délivrée par rapport au niveau de potentiel de combat détenu (degré de culmination).

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

La répartition des efforts dans la durée se matérialise ainsi souvent par la décision du chef de **se constituer d'emblée, ou en conduite, d'une réserve** afin de pouvoir à tout moment **renforcer sa ligne de combat** engagée dans l'action principale ou **saisir une opportunité** d'atteindre plus rapidement ses objectifs.

La réflexion relative à la balance des efforts entre réserve et renforcement du front s'arbitre en évaluant :

- **l'intensité nécessaire à donner à l'action** pour remporter le rapport de force imposé par l'adversaire ;
- **la durée nécessaire pour accomplir l'action** avec les moyens suffisants pour ne pas dépasser le temps dévolu à cette séquence de la manœuvre et hypothéquer les délais fixés pour la mission.

Le dosage des efforts dans la durée constitue très probablement la partie la plus difficile de l'art de manœuvrer. Le rôle du chef est de **discerner les moments particulièrement importants** dans le développement de la manœuvre et d'en profiter afin de donner à l'action son **intensité maximale**.

2.1.2.3. Répartition des efforts sur les phases

La répartition des efforts sur les phases découle directement du **principe de concentration des efforts**. Cette **culmination tactique** locale et temporaire est censée garantir la création des conditions nécessaires à l'atteinte des objectifs de la phase de la manœuvre **au prix de compromis consentis** en matière de liberté d'action et d'économie des moyens.

Parmi les actions des différentes phases d'une manœuvre classique, l'une d'entre-elles est celle qui va permettre l'atteinte **d'un objectif décisif** pour le succès de la mission. Cette action décisive correspond à la culmination d'intensité de la manœuvre en réalisant l'**effet majeur**.

Mais la répartition des efforts sur les phases n'est pas liée *a priori* au concept d'**effet majeur** alors qu'il émane pourtant de **l'intention du chef** qui fixe par nature **les priorités tactiques**. En effet, elle correspond davantage à **la bonne interprétation du rôle joué** par l'unité **au profit de l'effet majeur de son supérieur** tandis que son propre effet majeur concerne les conditions décisives du succès de la mission confiée.

La décision de porter l'effort de la manœuvre sur une phase peut intervenir par conséquent sur :

- **la préparation** de l'action principale pour placer la priorité sur l'établissement rapide des conditions favorables permettant le déclenchement immédiat de l'intensité nécessaire à la manœuvre, on parle parfois de modelage ;
- **l'exécution** de l'action principale pour placer la priorité sur la création des conditions nécessaires à la réussite de la mission en atteignant éventuellement l'intensité maximale de la manœuvre ;
- **l'exploitation** de l'action principale pour placer la priorité sur la saisie d'opportunités permettant d'amplifier le succès de la manœuvre en réservant un potentiel de combat à ces fins.

L'exploitation tactique se définit comme l'ensemble des réalisations tactiques supplémentaires développées après et grâce à l'atteinte du but de la mission.

Le choix de répartition des efforts sur une des phases de la manœuvre caractérise l'intention du chef qui se veut :

- **réactif** s'il opte pour la phase de préparation (préconisée en défensive) ;
- **décisif** s'il opte pour la phase d'exécution (préconisée en offensive par attaque d'objectif limité) ;
- **proactif** s'il opte pour la phase d'exploitation (préconisée en offensive par attaque profonde).

En conclusion, ce principe de répartition des efforts sur une phase rentre **en collusion** avec ceux des répartitions dans l'espace et dans la durée. Le choix de telle ou telle phase va conditionner **la capacité à maintenir** un niveau d'intensité maximal **dans la durée** ou **sur l'étendue** (largeur et profondeur) de la zone d'efforts.

2.1.3. Les formes

Les formes de la manœuvre sont infinies puisqu'elles **mélangent l'ensemble des combinaisons élémentaires** décrites précédemment dans des proportions déterminées par l'analyse de la situation tactique et de la mission reçue. **Les formes** trahissent cependant **l'idée générale** de la manœuvre (phasage, attitude et directions) et **la géométrie** de la répartition des moyens dévoile en partie **l'intention du chef** (efforts).

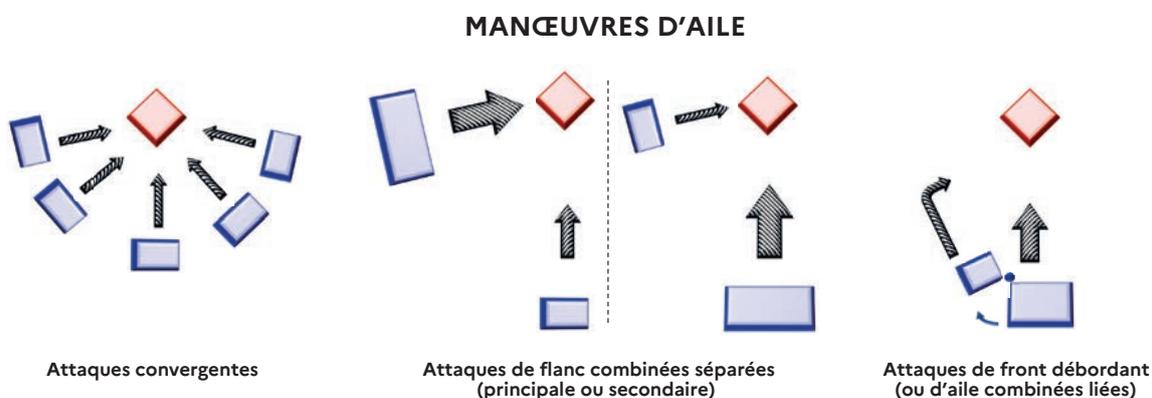
Du point de vue de leurs formes, les manœuvres peuvent être pourtant divisées en deux grandes classes :

- **les manœuvres d'aile**⁷¹ ;
- **les manœuvres centrales.**

La forme de la manœuvre est définie par sa direction par rapport à une approche du dispositif ennemi.

2.1.3.1. La manœuvre d'aile

Les manœuvres d'aile consistent essentiellement dans la combinaison de deux ou plusieurs directions convergentes en vue d'attaquer l'ennemi de plusieurs côtés à la fois. L'idée générale consiste dans l'intention d'opérer un mouvement indirect latéral pour atteindre l'ennemi par une de ses approches plus vulnérable que son front. C'est la recherche de la zone de moindre résistance.



⁷¹ Au sens de la ligne de moindre attente du dispositif qui contient les flancs et les arrières.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

On peut classer les manœuvres d'aile en trois catégories :

- **les attaques convergentes** partant d'une base enveloppante qui provoque la submersion omnidirectionnelle du dispositif ennemi ;
- **les attaques de flanc ou sur les arrières** combinée mais séparée, principale ou secondaire, qui recherche l'exploitation massive ou précise d'une vulnérabilité du flanc adverse ;
- **les attaques de front débordant** liée au front par pivotement aux extrémités qui consiste à tourner l'ennemi en saisissant une opportunité créée par le choc frontal.

La forme principale d'une manœuvre combinée est définie par sa direction par rapport au dispositif ennemi et par le point d'application de son effort dans l'espace de manœuvre.

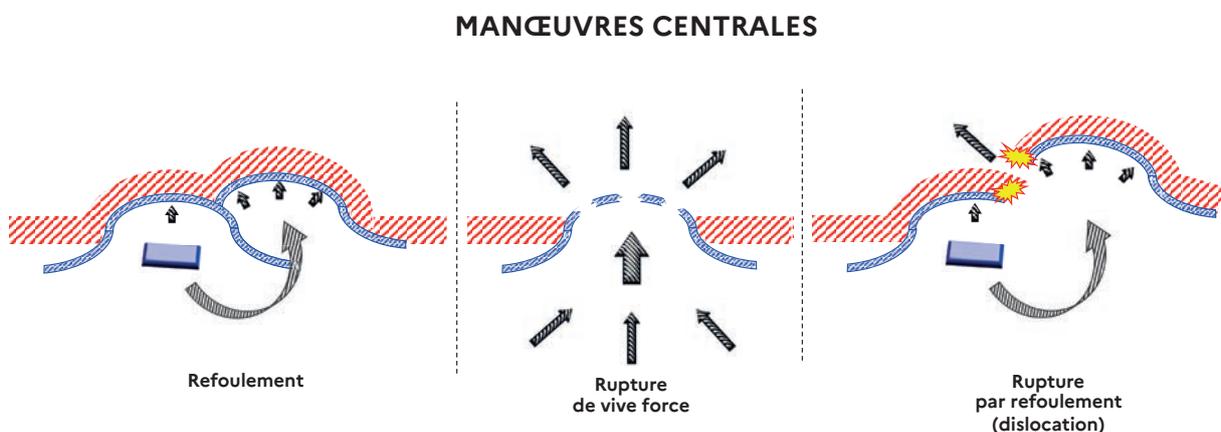
Les manœuvres d'aile sont constituées d'actions élémentaires qui partagent des buts génériques :

- **dans la préparation** : de repérer le dispositif ennemi, de fixer son front, de le déborder jusqu'à une base sur la direction d'attaque, éventuellement de l'affaiblir à distance (modelage) ;
- **dans l'exécution** : appuyer et couvrir l'attaque, neutraliser le flanc et absorber la réserve ;
- **dans l'exploitation** : redresser la direction de l'attaque et tomber en garde, élargir le front par attaque générale (consolider) ou approfondir le front par attaque brusquée par dépassement (relancer).

Les manœuvres d'aile sont soumises à des conditions de **couverture** et de **coordination** (soudure) liées au **défilement oblique** implicite dans l'approche de flanc ou enveloppante du dispositif ennemi. Ce type de manœuvre nécessite de la **profondeur latérale** idéalement à couvert de l'ennemi et bénéficie toujours d'un **effort de renseignement et d'effets à distance**.

2.1.3.2. La manœuvre centrale

Les manœuvres centrales consistent essentiellement dans la concentration sur le front adverse des combinaisons d'actions directes convergentes et divergentes. L'idée générale consiste dans l'intention d'opérer un mouvement direct central pour repousser le front ennemi.



RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

On peut classer les manœuvres centrales en deux catégories :

- **rupture** de vive force ou résultant d'une dislocation spontanée ou provoquée (le nouveau front est imposé) ;
- **refoulement** par efforts alternés (le nouveau front est un compromis).

La rupture consiste à attaquer successivement en convergence puis en divergence afin de créer un intervalle dans le dispositif continu de l'adversaire et rompre ainsi les liens de coordination entre les unités qui le composent.

Les manœuvres centrales sont constituées d'actions élémentaires ayant pour chaque catégorie des buts différents à cause de l'éventualité ou non de la percée du front adverse :

- **dans la préparation :**
 - prendre contact avec le front du dispositif ennemi, fixer son front, regrouper les moyens sur la base d'attaque, éventuellement affaiblir le front à distance (modelage) ;
- **dans l'exécution :**
 - pour les manœuvres centrales à rupture (percée) ; appuyer et couvrir l'attaque aux extrémités, percer le front ou engager sa réserve pour créer ou exploiter une dislocation du front ;
 - pour les manœuvres centrales à refoulement (pas de percée) : appuyer et couvrir l'attaque d'un point du front, tomber en garde sur la partie du front conquis et reconstituer une réserve ;
- **dans l'exploitation :**
 - pour les manœuvres centrales à rupture (percée) ; attaquer dans des directions divergentes en profondeur et refouler les extrémités pour élargir le front de la rupture, tomber en garde ;
 - pour les manœuvres centrales à refoulement (pas de percée) ; appuyer et couvrir l'attaque d'un autre point du front lié au premier, tomber en garde sur la partie du front conquis et redresser le front général de la zone acquise.

La différence fondamentale entre la rupture et le refoulement réside dans **la capacité à percer** ou non le front adverse. Ainsi la rupture a davantage vocation à porter **un coup décisif** à l'ennemi en ouvrant la profondeur de son dispositif et conduit à sa neutralisation. Dans le refoulement, c'est **la conquête de l'espace** de manœuvre qui importe pour chasser l'ennemi d'une position ou d'une **zone stratégique** pour la poursuite de la campagne.

2.2. LES DISPOSITIONS

Les dispositions de combat règlent les **intervalles tactiques** entre les manœuvres. Ce ne sont pas ni des modes tactiques, ni des actions de combat mais plutôt **des postures tactiques** liées à l'engagement dans un **environnement non-permissif** et **sous menace** ennemie.

Ces séquences de **transitions tactiques** ne font pas l'objet de manœuvres propres ou d'ordres particuliers mais elles sont suffisamment importantes pour imposer **une préparation** et des **consignes générales comme particulières** qui permettent de garantir que les phases de combat débiteront dans les **conditions les plus favorables à l'unité** (potentiel physique et moral, appuis et soutiens tactiques et techniques).

Les dispositions de combat concernent donc toutes les modalités d'exécution d'actions de transitions tactiques regroupées dans trois domaines majeurs :

- **la sûreté ;**
- **le contact ;**
- **les relèves.**

2.2.1. La sûreté

La mise en sûreté de l'unité ne constitue pas un mode tactique opératoire au sens propre car il ne participe pas de la manœuvre s'opposant directement à un ennemi. C'est davantage une posture tactique qui impose de réfléchir aux dispositions matérielles et à la posture intellectuelle visant la protection de la force hors contact avec l'ennemi. Ce mode tactique peut se définir in fine comme une disposition tactique.

Nonobstant le caractère permanent et universel de la mise en sûreté, les modalités de protection de la force hors du contact requièrent la mise en œuvre d'actions et de mesures de coordination qui en font une mode tactique à part entière. À ce titre, il s'étudie selon :

- **ses caractéristiques ;**
- **ses principes ;**
- **sa conduite.**

La mise en sûreté est l'attitude tactique visant à prendre les dispositions de combat nécessaires à la protection rapprochée de la force hors manœuvre. Elle organise principalement les mesures de surveillance et d'auto-défense essentiellement lors des stationnements et des mouvements.

2.2.1.1. Les caractéristiques de la sûreté

La mise en sûreté vise **la sauvegarde tactique de l'unité** par l'adoption d'attitudes faisant **contre-mesure aux actions inattendues de l'ennemi**. Hors contact, elles cherchent à éviter d'être surpris **dans une phase de vulnérabilité** de l'engagement où l'unité n'est pas à même de mettre en œuvre instantanément et de façon optimale tout son potentiel de combat.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

En dehors des phases d'engagement au combat, la mode tactique de mise en sûreté répond à deux préoccupations essentielles visant la préservation de l'unité :

- éviter **la surprise brutale** par le déclenchement massif des feux ennemis ;
- éviter **la surprise tactique** par le déclenchement soudain de la manœuvre ennemie.

La sauvegarde tactique correspond aux dispositions individuelles et collectives mis en œuvre par une unité hors combat pour la préserver des surprises de l'adversaire et qui lui permettent donc d'empêcher une attrition imprévue de son potentiel de combat hors contact avec l'ennemi.

La mise en sûreté répond ainsi à des phases de **vulnérabilité** liée le plus souvent à **des réarticulations** (changements de missions, déploiements, projections, remises en condition opérationnelle) où l'unité est **soustraite** temporairement à la **cohérence d'un dispositif** de manœuvre prêt au combat mais demeure dans un environnement hostile. Dans ce contexte, l'essentiel de la réflexion doit permettre ainsi de préciser la nature et la forme du dispositif de mise en sûreté.

Hors combat et selon le degré d'exposition à la menace ennemie, les configurations qui nécessitent la mise en sûreté des unités conduisent essentiellement à étudier :

- **leurs stationnements ;**
- **leurs mouvements.**

Même si la mise en sûreté de l'unité ne consiste pas à concevoir une manœuvre permettant d'atteindre des objectifs précis, il n'en demeure pas moins qu'elle nécessite tout de même **une réflexion** tactique liée aux caractéristiques des **itinéraires** et des points de **station** rapportés à la menace. N'envisageant pas d'avoir d'effort à porter sur l'ennemi mais davantage à préserver le potentiel de combat de l'unité, il n'est pas utile de définir **d'effet majeur** pour les dispositions relatives à **la mise en sûreté**.

2.2.1.2. Les principes de la mise en sûreté

La nature et la forme du dispositif de mise en sûreté varie selon la phase de la manœuvre hors contact nécessitant l'adoption de ce mode tactique. **Les stationnements** et **les mouvements** sont les deux grandes catégories d'attitudes hors de la ligne des contacts qui vont déclencher la réflexion sur les dispositions à mettre en œuvre pour placer l'unité à **l'abri des coups et des vues de l'ennemi**.

La localisation du cheminement ou du point de station dans l'espace de manœuvre et notamment sa capacité à être **sous la zone d'influence** de tout ou partie des effecteurs ennemis détermine les différentes déclinaisons de la mise en sûreté. **La position du pion** de manœuvre au sein du **dispositif de l'échelon supérieur** ainsi que la nature de **sa mission future** et des **effectifs disponibles** modifient notablement **l'ambiance tactique** et par voie de conséquences le type de mise en sûreté à privilégier.

La nature des dispositifs de mise en sûreté se déclinent ainsi en fonction de la posture tactique adoptée hors contact :

- pour les bases de stationnements : **cantonnements d'infrastructure ou de circonstance ;**
- pour les déplacements : **les mouvements sur les axes ou hors des axes.**

La forme des dispositifs prend alors celles de variantes plus ou moins **durcies**, plus ou moins **véloces** et plus ou moins **exigeantes** pour l'unité afin d'éviter les frappes et les assauts de l'ennemi. La différence majeure qui détermine le choix de ces options réside dans **la furtivité** afin d'échapper aux capteurs ennemis et **la réactivité** pour déclencher, en alerte, les mesures de sauvegarde puis de combat afin de résister aux agressions de l'adversaire.

Une base se définit en tactique comme une position de stationnement en opération, plus ou moins prolongé et plus ou moins protégé des unités se trouvant être à l'abri des vues et des effets directs de l'ennemi.

La forme des dispositifs de mise en sûreté hors contact pour les stationnements est :

► Le quartier

Sur les arrières (plus de 60 kilomètres de la ligne des contacts), grande stabilité (couvre au moins deux phases du plan d'opération), proche des routes principales, bénéficiant d'infrastructures de soutien vie réelle et logistique valorisées complètes, bénéficiant de stocks tactiques régulièrement ravitaillés et de sources autonomes de production d'énergie, bénéficiant d'un réseau de communications résilient, disposant d'un poste de commandement fixe et équipé, bénéficiant d'appui de défense sol-air et d'abris anti-bombardements, soumis à un régime de service de garde d'une enceinte fortifiée, disposant d'un système d'alerte et d'intervention rapide et échelonné.

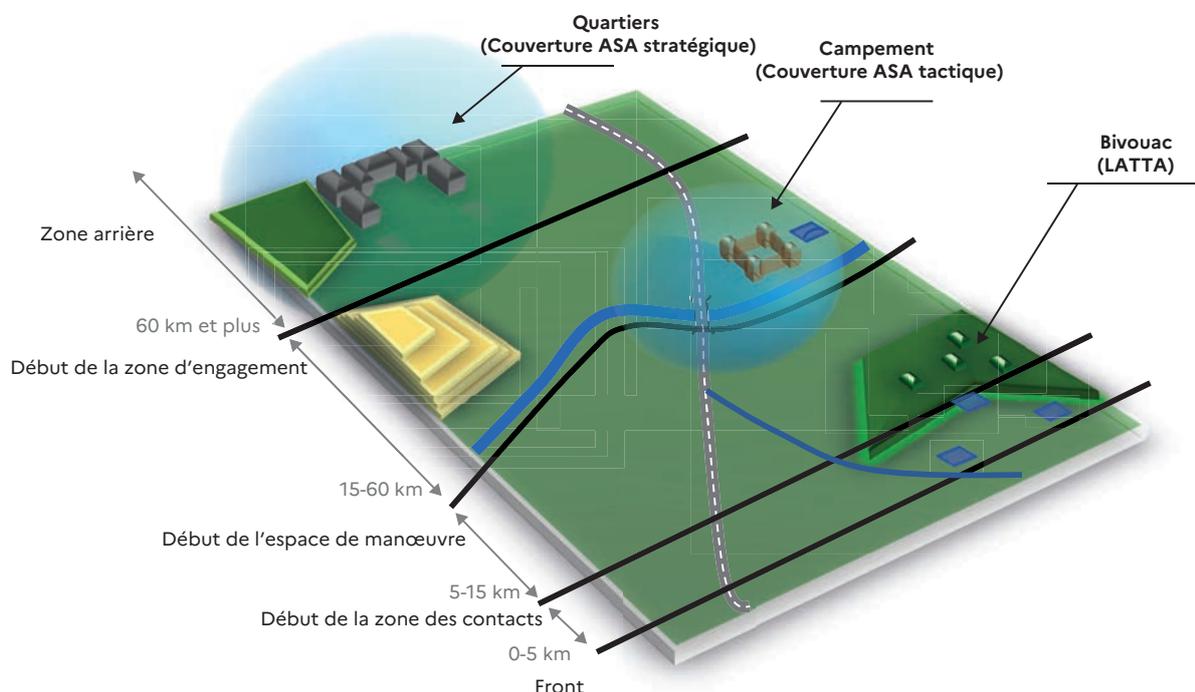
► Le campement

Dans l'espace de manœuvre (entre 30 et 15 kilomètres de la ligne des contacts), stabilité moyenne (couvre au plus une phase du plan d'opération), proche d'une pénétrantes logistique principale, bénéficiant de moyens collectifs de soutien « vie réelle » et logistique mobiles et sommaires (niveau train de combat de l'unité), bénéficiant de stocks tactiques rationnés et de sources autonomes de production d'énergie collective et mobile, bénéficiant d'un réseau de communications tactique, disposant d'un poste de commandement mobile et tactique, bénéficiant d'appui de défense sol-air et d'abris anti-bombardements du niveau de l'unité et dépendant de son articulation capacitaire, soumis à un régime de surveillance d'une enceinte fortifiée de circonstance (murs amovibles, sacs à terre), disposant d'un système d'alerte et d'intervention rapide unique.

► Le bivouac

En retrait de la ligne de contacts (de 15 à 5 kilomètres de la ligne des contacts), faible stabilité (couvre un temps d'une phase du plan d'opération), à l'écart des routes principales, mettant en œuvre les soutiens vie réelle et logistique en dotation individuelle, bénéficiant de rations tactiques de sources autonomes de production d'énergie en dotation initiale, bénéficiant d'un réseau de communications tactique en dotation initiale, déployant un poste de commandement tactique sommaire, bénéficiant d'appui de défense sol-air et d'abris anti-bombardements lié à la dotation initiale, soumis à un dispositif de sentinelle et de patrouille légère d'observation d'un périmètre non fortifié, disposant d'un système d'alerte pour le déclenchement du plan d'intervention du niveau de l'unité.

Stationnement en sûreté



Un déplacement en tactique se définit comme le mouvement d'unités ou de groupes d'unités en opération, plus ou moins dirigé, coordonné, appuyé et soutenu et qui permet d'optimiser le compromis entre la gestion des flux et les caractéristiques de la menace et de la zone d'engagement.

La forme des dispositifs⁷² de mise en sûreté hors contact pour les déplacements est :

► La colonne

A priori loin de l'ennemi, c'est la formation normale pour un déplacement rapide (de l'ordre en moyenne de 50 km/h en véhicules et de 5 km/h à pieds) le long des axes d'un réseau de pénétrantes entre deux points de stationnements⁷³. Elle comprend par conséquent des points d'entrée et de sortie et des possibilités de roclades ou de délestage. Elle nécessite une régulation des flux des mouvements. Elle s'étend naturellement dans la profondeur en fonction de la taille de l'unité à cause notamment de la nécessité de disposer d'un espacement suffisant pour rendre possible les variantes de progression (carrefours). Elle limite considérablement le plein emploi des armes des unités dans la colonne (coupure des lignes de tir et risques d'atteintes fratricides) et peut présenter un danger de fixation sur l'axe en cas d'obstacles programmés (mines, cratères, abattis) ou de circonstances (EEI⁷⁴, destruction élément de tête).

⁷² Il existe des variantes hybrides des basiques proposées qui accentuent certains avantages tout en en réduisant d'autres et qui sont essentiellement spécifiques à certains milieux d'engagement (Montagne, zone bâtie...).

⁷³ Itinéraires programmés, coordonnés et éventuellement équipés en appui à la circulation.

⁷⁴ Engins Explosifs Improvisés.

C'est aussi la formation recommandée hors des axes quand la pression de la menace ennemie autorise une vitesse supérieure au déplacement de combat, comme pour l'infiltration en épousant les caractéristiques du terrain, la progression en terrain coupé (visibilité réduite due à des masques comme en montagne, zone bâtie, progression nocturne). Il faut par conséquent multiplier hors des axes le nombre de colonnes (au moins par 6) à travers champs pour reproduire une fluidité identique à celle d'une progression sur un axe car la rapidité de l'unité est rarement supérieure à la moitié de la vitesse sur route (de l'ordre en moyenne de 30 km/h en véhicules et de 3 km/h à pieds).

► La ligne

Cette formation est adaptée pour franchir un découvert ou une ligne⁷⁵ à proximité de l'ennemi et pour effectuer une progression sans discrétion dans une zone exposée à l'influence de ces effecteurs. Par nature hors des axes, elle adopte le rythme de déplacement le plus rapide possible (de l'ordre en moyenne de 30 km/h en véhicules et de 3 km/h à pieds) aux vues de la nécessité de pouvoir conserver l'alignement. En effet, il est nécessaire pour réagir par le feu, sans mettre en danger d'autres éléments de l'unité ou risquer de scinder le dispositif en deux ou plusieurs éléments. L'étalement compense le défaut de dissimulation du mouvement tout en créant un front marchant capable de délivrer un volume de feu important vers l'avant.

C'est la formation classique pour un assaut et celle recommandée pour une progression tactique par bonds successifs de points d'observation en points d'observation. En effet, la linéarité permet un emploi optimal des armes si la direction de marche fait combat face à l'ennemi. Enfin, la dispersion d'ensemble assure la sauvegarde de l'unité en cas d'attaque soudaine par des feux aériens ou indirect. Cette formation est très délicate et peu recommandée à adopter de nuit.

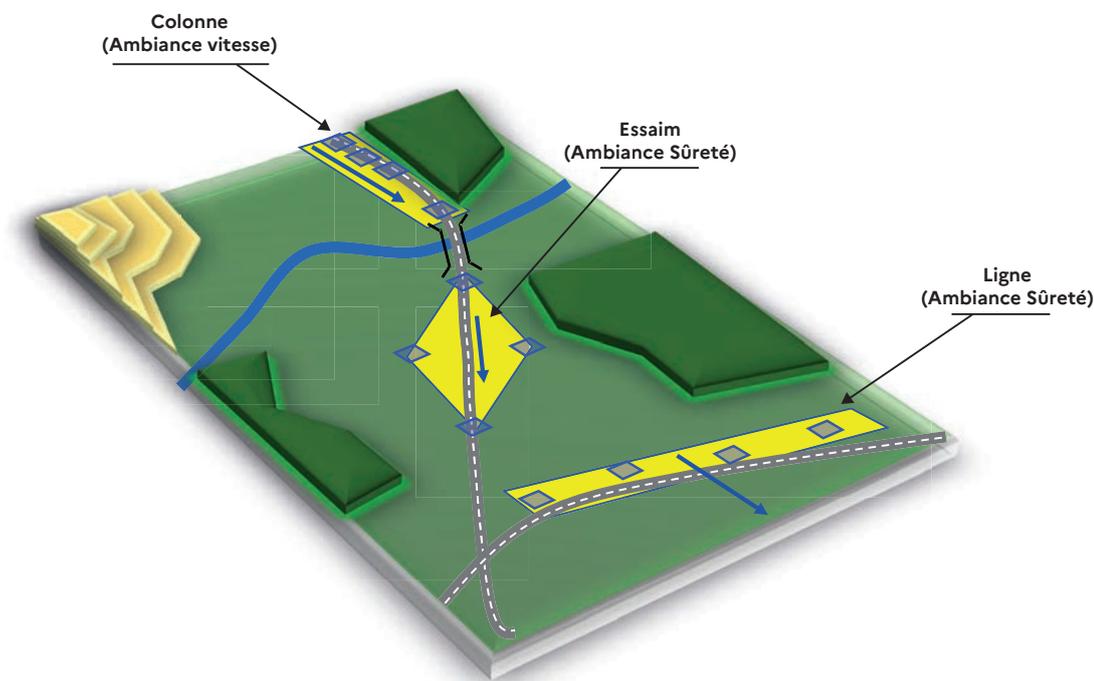
► L'essaim

Cette formation est particulièrement adaptée pour une progression où l'unité agit seule car elle offre la capacité de couverture tous azimuts. Par sa forme, c'est celle qui nécessite le moins de coordination des feux car elle ouvre naturellement les secteurs de tirs vers l'extérieur du centre principal de l'unité. Sa vitesse est réduite en conséquence (de l'ordre en moyenne de 30 km/h en véhicules et de 3 km/h à pieds) du fait notamment de la difficulté à maintenir une direction de marche et une direction dangereuse d'observation sans parallaxe.

Sorte de mole défensif mobile, elle est particulièrement utile en prélude à un arrêt tactique afin de tomber en garde ou à un stationnement de circonstance pour préparer un bivouac. Dans le cadre d'un déplacement en colonne multiple hors des routes d'une grande unité, elle est recommandée pour les sous-unités si la division de la progression impose d'accepter des intervalles entre les axes de progression. Elle est également très efficace pour des actions conduites dans la profondeur du dispositif ennemi.

⁷⁵ Sauf le cas des coupures qui nécessitent une manœuvre propre et spécifique mobilisant généralement tous les moyens des unités et les attentions du commandement.

Déplacements en sûreté



2.2.1.3. La conduite de la sûreté

La conduite de la mise en sûreté suppose **la maîtrise** jusqu'aux plus bas échelons tactiques des **dispositions** élémentaires et individuelles **de sauvegarde**. En ce sens, ces dernières constituent à travers l'entraînement et la maîtrise du fonctionnement des équipements, **le socle d'aptitudes** opérationnelles sur lesquelles s'érigent différentes doctrines d'emploi plus élaborées.

En effet, poursuivi par l'offensive ou la défensive, **la mise en sûreté** représente un mode tactique **incontournable** dans l'articulation des phases de la manœuvre. Elle est même essentielle au maintien en condition opérationnelle car c'est un moment de moindre intensité matérielle et immatérielle. C'est aussi une phase privilégiée pour ravitailler et s'occuper des avaries mineures qui, sans aller jusqu'au relâchement total de la vigilance, permettent de regagner en potentiel. Dans ce cadre, la mise en sûreté représente un véritable **moment de respiration tactique** où l'unité reprend son souffle après le combat.

Comme il a été précisé précédemment, la mise en sûreté vise à éviter **la surprise des feux** et **la surprise tactique**. L'une et l'autre sont déclenchés sur les bases d'un **renseignement d'opportunité** permettant de saisir l'unité dans une configuration de plus grande vulnérabilité que lorsqu'elle est **prête au combat**.

L'objectif de la conduite de la mise en sûreté consiste donc à commander les dispositions selon une cinématique en deux phases :

- **organiser** la résistance du dispositif ;
- **réagir** contre l'atteinte de l'ennemi.

Le plan d'alerte décrit le dispositif de mesures et contre-mesures, immédiates et différées, à mettre en œuvre en réaction à une agression surprise de l'ennemi.

► Phase d'organisation de la résistance du dispositif

La première étape consiste à utiliser le procédé du **harpon** en détachant un élément de l'unité pour **ouvrir l'itinéraire** et **fouiller** la zone de stationnement. Ce détachement doit être léger, furtif et idéalement disposer d'une capacité de déminage de l'arme du génie ainsi que d'une capacité de détection de la menace NRBC⁷⁶. Il comprend au moins un détachement de liaison de chacune des unités concernées par la mise en sûreté. Il faut privilégier les itinéraires offrant suffisamment de pénétrantes pour la taille de l'unité et des rocade permettant les variations. Il organise le **fléchage** de l'itinéraire et le **balisage** de la zone de stationnement. Il prend enfin éventuellement contact avec la population si elle est présente.

La deuxième étape consiste à se déplacer en utilisant le procédé d'escortes, de norias de ravitaillement et de recueil. Les escortes se divisent en **escortes de convoi** ou **escortes d'itinéraire** selon si les éléments de sûreté terrestre et antiaérienne, d'appui à la mobilité et au mouvement et de soutien accompagnent les unités ou se disposent aux points clefs du trajet. Les norias de ravitaillement se divisent en **norias fixes** ou **norias mobiles** selon si les unités passent sur le plot de ravitaillement ou que le ravitaillement livre les unités sur le lieu de stationnement. Enfin, les recueils se divisent en **recueils dirigés** ou **recueils libres** selon si l'unité occupe une zone et une fonction de mise en sûreté du dispositif de son échelon supérieur ou qu'il soit libre de s'implanter comme il l'entend.

La dernière étape consiste à améliorer la sûreté de la zone de stationnement en utilisant des procédés de surveillance fixe par **postes de garde** ou **points d'observation** et de surveillance mobile par des **patrouilles légères d'observation**, ainsi que des procédés de durcissement de la protection rapproché par **la fouille de postes** de combat et la construction **d'abris** contre les bombardements. Il est recommandé d'aborder ces différents postes par l'arrière pour gagner en discrétion.

► Phase de réaction contre une atteinte ennemie

La première étape consiste à organiser un tour de garde entre toutes les unités et d'expliquer le plan d'alerte aux chefs de détachement qui seront chargés de répercuter toutes les dispositions relatives aux différents incidents sous forme de **procédures opérationnelles simplifiées** (LATTA, découverte de pièges, mise sous abris, détection d'agents NRBC, etc.) ainsi que la mission d'intervention avec le rôle de chacun dans le dispositif de mise en sûreté. Il est alors établi un système **d'unité de réaction rapide** dont le rôle est de s'opposer à une manœuvre ennemie, puis le plan de défense du site avec les différentes consignes et mesures de coordination amenant l'ensemble du pion de manœuvre à basculer du mode de mise en sûreté à celui de la défensive. Il est recommandé de procéder à **un exercice d'alerte** pour vérifier la bonne compréhension des plans d'alerte et de défense.

La seconde étape est l'**alerte** et l'engagement de l'élément d'intervention conformément au plan de mise en sûreté du site.

La dernière étape est le changement de mode tactique en application du plan de défense pour basculer en conduite à une mission défensive.

⁷⁶ Nucléaire, Radiologique, Bactériologique, Chimique.

2.2.2. Le contact

Les phases de contact et de rupture de contact avec l'ennemi marquent **le début et la fin des hostilités**. Elles interviennent toujours dans des conditions qu'il convient de rendre les plus favorables possibles mais elles comportent toujours **un aspect imprévisible**. Les dispositions de combat permettent de **raccourcir ce délai de latence** lié à la surprise en adaptant les postures et en **réagissant** convenablement et si possible dans le sens de la manœuvre qui vient.

Si le contact n'est pas déjà établi entre les adversaires, ce dernier résulte de **l'initiative de l'attaquant** qui doit potentiellement :

- **marcher au contact ;**
- **prendre le contact ;**
- **rompre le contact.**

Le contact est la situation d'un élément se trouvant sous l'influence directe des effecteurs de l'ennemi.

2.2.2.1. La marche au contact ou marche à l'ennemi

La marche au contact ne constitue pas à proprement parler une composante de la phase de préparation de l'action principale de la manœuvre. Cependant, elle fait **le lien avec le début de la mission** en conditionnant **la configuration initiale de l'unité** avant le contact. En ce sens c'est déjà une posture ou disposition de combat qui possède sa propre méthode d'exécution.

Le mouvement pour se porter au contact de l'ennemi suit un processus tactique qui **envisage potentiellement le combat** et qui évolue *crescendo* vers **le durcissement des mesures d'auto-protection** de l'unité en se rapprochant de la menace adverse.

Ce processus suit l'évolution progressive des postures tactiques en déplacement et en adoptant successivement les dispositions :

- **de mouvement en sûreté⁷⁷** lorsque la rencontre avec l'ennemi est jugée improbable. L'unité complète adopte un déplacement régulier sans marquer de pause derrière un élément de tête chargé d'ouvrir l'itinéraire ;
- **de mouvement avec soutien** lorsque la rencontre avec l'ennemi est estimée probable. L'unité échelonnée par compartiments de terrain adopte un déplacement régulier en marquant des pauses pour observer le déplacement exposé de l'élément de tête avant de reprendre la progression ;
- **de mouvement avec appui** lorsque le contact avec l'ennemi est jugé imminent. L'unité échelonnée selon les possibilités de variantes de la progression adopte alors un déplacement tactique par bond successifs pour être en mesure de riposter à l'ennemi engageant l'élément de tête.

La marche à l'ennemi est le mouvement d'une unité qui se prépare au contact avec l'ennemi en adaptant sa progression et en adoptant des dispositions pour faire face aux configurations probables de la menace.

⁷⁷ Dispositions développées au chapitre 2.2.1.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

La marche au contact de l'ennemi va donc significativement faire évoluer la vitesse de déplacement en fonction des dispositions de mouvement adoptées :

- **ambiance vitesse** pour les mouvements en sûreté qui correspond d'un tiers à la moitié de la vitesse maximale du type de véhicule en déplacement généralement en colonne (30 à 50 km/h) ;
- **ambiance sûreté** pour les mouvements avec soutien qui correspond au dixième de la vitesse maximale du type de véhicule à la vitesse en déplacement en tout chemin généralement en colonne (8 à 12 km/h) ;
- **ambiance tactique**⁷⁸ pour les mouvements avec appui qui nécessite d'adopter la vitesse d'un combattant débarqué en progression, en essaim ou en ligne double.

La marche à l'ennemi est plus facile à développer lorsque l'objectif à atteindre est statique puisqu'une étude judicieuse permet d'imaginer les probables points d'appui de l'ennemi et donne la possibilité d'établir des lignes de coordination qui marqueront les changements d'ambiance de progression.

En revanche dans le cadre du **combat de rencontre** sur un objectif lui-même en progression, la marche au contact devient en quelque sorte **une course aux positions défensives favorables du terrain** jusqu'au contact pour disposer, par anticipation, d'un point d'appui recueilli permettant de couvrir la phase de prise de contact dans des conditions favorables. Cette notion est la défensive tactique est généralement illustrée par des effets majeurs cherchant à « **devancer l'ennemi** » sur une portion de terrain.

2.2.2.2. La prise de contact

L'**initiative** de la prise de contact revient à l'**assaillant**. Pour autant, cette démarche qui ne se résume définitivement pas à tâtonner au hasard, conserve une proportion d'**imprévisibilité** qui peut jouer en sa faveur par effet de surprise. Elle peut également jouer en sa défaveur car il ne dispose que d'une vision théorique de la zone d'engagement et des possibilités qu'elle offre au défenseur.

Dans le cas d'un combat de rencontre entre deux adversaires en mouvement, c'est la capacité de **renseignement** et la **discrétion** qui discrimineront celui des belligérants qui tirera **bénéfice du contact** et ce, en s'installant alors au plus tôt dans une attitude défensive.

La prise de contact se réalise idéalement en position **de défensive tactique** en suivant un processus enchaînant les étapes suivantes :

- **aborder le dispositif** ennemi jusqu'au premier contact ;
- **préciser le contour du dispositif** en renouvelant les contacts sur les côtés du premier front décelé ;
- **conserver le contact avec le dispositif** pour apprécier en permanence son évolution en réaction avec la phase de préparation de la manœuvre.

La défensive tactique consiste à marcher à l'ennemi en le devançant sur des points d'appui échelonnés dans la profondeur (au moins deux) afin de prendre le contact en situation de sûreté maximum.

⁷⁸ C'est la progression de combat où on ne tolère pas de discontinuité du dispositif et donc tous les éléments d'appuis doivent d'avoir des possibilités de vues et de tirs sur l'élément appuyé. « pas un pas sans appui ».

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

La prise de contact nécessite de disposer de **capteurs de renseignement** et de **détachements d'avant-garde** capable de faciliter et d'appuyer l'engagement du corps principal de l'unité. Cette appui peut éventuellement être consenti par **les moyens de l'échelon supérieur** normalement déjà déployés au moment du débouché des premiers échelons de manœuvre.

La prise de contact met en œuvre des procédés maîtrisés par des détachements adaptés chargés de :

- **découvrir ou marquer** qui consiste à chercher le renseignement dans la profondeur soit par des capteurs de l'échelon supérieur (découverte) ou spécialisés de l'unité d'avant-garde (marquage) pour assurer la sûreté lointaine ;
- **éclairer** qui consiste pour l'avant-garde à préciser le contact sans déclencher le combat pour assurer la sûreté rapprochée ;
- **reconnaître ou jaloner** qui consiste en offensive (reconnaissance) et en défensive rétrograde (jalonnement) à engager le combat sans discontinuité pour forcer l'ennemi à dévoiler son dispositif.

Prendre, préciser et garder le contact n'est cependant pas une mission exclusive de renseignement. La notion de contact implique qu'il soit réalisé par l'action de combat et donc au bénéfice d'effet des armes. Ainsi, ces dispositions de combat doivent contribuer à **favoriser l'attrition** de l'ennemi et même, s'il n'existe pas de doctrine de contre-reconnaissance dans la culture militaire française, c'est notamment l'instant **de porter atteinte aux outils de prise de contact de l'adversaire**.

2.2.2.3. La rupture de contact

La rupture de contact consiste effectivement à **quitter le front sous contrainte potentiel de l'ennemi** en se repliant le plus souvent par le chemin d'accès emprunté pour aller au contact. Ce n'est pourtant pas un simple demi-tour car **les directions et les trajectoires** étant *de facto* **diamétralement opposées**, il convient d'opérer cette retraite en bon ordre et **en continuant à combattre** l'ennemi qui ne manquera pas de vouloir brusquer sa manœuvre.

Les conditions d'un tel mouvement seront fondamentalement différentes si la décision de rupture intervient à l'occasion **d'un combat de rencontre** ou **à la suite d'une phase intense de combat**. En effet dans le premier cas, le facteur de surprise joue en faveur de **la liberté d'action** tandis que pour le second, l'ennemi va chercher à **conserver le contact** car il peut suivre la manœuvre.

La rupture de contact peut prendre trois formes selon les conditions décrites précédemment :

- **l'esquive** dans le cas d'un combat de rencontre où aucun des belligérants n'a encore acquis l'ascendant. Il s'opère en discrétion si possible et dans la foulée du contact ;
- **retraite appuyée** dans le cas d'un combat installé ou le rapport de force s'inverse mais reste équilibré ou que le dispositif possède un second échelon en appui. Le repli s'opère en deux vagues par appui successifs ;
- **retraite erratique** dans le cas d'un combat installé ou l'ennemi possède un net ascendant ou que tout le dispositif est sous le feu de l'ennemi. L'élément le plus apte à engager l'ennemi déclenche un appui de circonstance pour permettre le repli erratique des autres composantes tactiques sur des points d'appui plus adaptés. Une fois sur ces positions la retraite des derniers éléments suit le mécanisme de retraite appuyée.

Le repli tactique un procédé permettant de rompre temporairement le contact avec l'ennemi en bon ordre et en sûreté jusqu'à une position défensive adaptée.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

La rupture de contact est particulièrement préconisée dans les cas suivants :

- **risque de dislocation du dispositif** qui ouvre un intervalle d'infiltration profonde à l'ennemi vers le corps principal ;
- **rapport de force déséquilibré** car significativement défavorable pour des raisons qualitatives et quantitatives ;
- **création d'un vide** notamment dans la défensive rétrograde par coups d'arrêts qui engendre un vide tactique que l'ennemi doit pourtant reconnaître en divertissant *de facto* des moyens.

La rupture de contact à un impact négatif sur les forces morales car les notions de repli, de retraite **symbolisent inconsciemment** une forme de soumission à la volonté de l'ennemi et donc **une forme de défaite. Il n'en est rien.** Rompre le contact est un acte de réarticulation qui n'achève en rien le combat et la volonté de vaincre. Au contraire, c'est un outil précieux pour **maîtriser sa culmination tactique** et forcer celle de l'adversaire. On retrouve alors le principe d'économie des moyens.

2.2.3. La relève

L'intensité du combat use les unités qui nécessitent d'être **désengagées du contact** afin de **recouvrer le potentiel** suffisant pour être réinjectées dans la manœuvre. **La continuité** de l'action et **la préservation des acquis tactiques** impose donc **un renouvellement des échelons au contact** (au moins les deux premiers) qu'il convient d'opérer par le procédé de relève.

Au contact, cette opération se fera **sous contrainte** à la fois **de l'ennemi, du rythme** et du sens (vers l'avant ou rétrograde) de la manœuvre. En conséquence, la relève peut prendre la forme :

- **d'une relève sur position ;**
- **d'une relève par dépassement vers l'avant ;**
- **d'une relève par dépassement rétrograde.**

La relève tactique est une opération de réarticulation qui consiste dans le cadre d'une manœuvre au transfert du rôle tactique d'une unité dite descendante à une unité dite montante.

2.2.3.1. La relève sur position

La relève sur position consiste à remplacer sur une mission statique une unité consommée par une phase de combat avec une unité fraîche de même pied. Ce transfert de responsabilité tactique, échelonné et coordonné ne doit pas représenter une contrainte à la permanence de l'exécution de la mission.

La phasage d'une relève sur position se déroule de la façon suivante :

- **le transfert des consignes de la mission** du chef de l'unité descendante à un détachement de commandement de l'unité montante ;
- **les relèves partielles successives** des subdivisions des unités, poste à poste, aux ordres de l'unité descendante ;
- **le transfert d'autorité de la mission** au chef de l'unité montante après regroupement en arrière du dispositif de l'ensemble de l'unité descendante.

La relève sur position est une réarticulation tactique locale qui consiste au transfert de la mission en cours d'une unité descendante à une unité montante en facilitant son engagement.

La relève sur position possède des invariants qui prévalent pour son bon déroulement sous contrainte de l'ennemi :

- **aborder le dispositif par l'arrière** en discrétion à partir d'une zone de regroupement et d'attente à couvert et sur un axe d'infiltration vers le point d'appui lui-même à couvert ;
- **le chef de l'élément descendant commande** la relève et, en ce sens, il possède le commandement tactique sur l'ensemble des deux unités jusqu'au transfert et ce, pour être à même de réagir si l'ennemi s'engage pendant le processus de relève ;
- **conserver les mêmes consignes** que l'unité descendante au moins pendant la phase d'appropriation de la mission car toutes ces mesures, pas forcément intuitives, résultent en fait de l'expérience développée au fil de l'exécution de la mission.

La relève sur position est un moment de **fragilité tactique** du fait de **l'empilement temporaire des moyens**, des **unités** et de **l'exigence de rigueur** dans l'application des mesures de coordination qui vont souffrir des frictions liées à l'engagement.

2.2.3.2. La relève par dépassement

La relève par dépassement vers l'avant est **un mécanisme offensif** particulièrement efficace dans les phases d'exploitation. En effet, la notion même de débouché signifie la **parfaite maîtrise d'un front ouvert** vers la profondeur du dispositif ennemi. Cette facilitation de la relance de l'action par **appui au débouché** relance le dynamisme de la manœuvre offensive.

Il est primordial de bien comprendre que ce procédé permet **d'anticiper la future phase de la manœuvre** et que par conséquent les éléments montant et descendants exécuteront **tous deux une nouvelle mission** à l'issue de la relève. C'est pourquoi les **ordres de conduite** doivent être déjà transmis et déclinés **avant la relève**.

Le phasage d'une relève par débouché se déroule de la façon suivante :

- **le regroupement** sur une base de départ ou d'assaut en arrière du front et liaison avec l'unité tenant la ligne pour coordination ;
- **le débouché** par des points et axes reconnus appuyer par l'unité dépassée qui reporte ses trajectoires en conséquence ;
- **la réarticulation** pour opérer la transition des missions des unités et se redéployer dans un dispositif adapté à la poursuite de la manœuvre.

La relève par débouché est une réarticulation tactique vers l'avant qui consiste au transfert de la mission future (offensive) d'une unité descendante à une unité montante en appuyant son engagement.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

La relève par débouché possède des invariants qui prévalent pour son bon déroulement sous contrainte de l'ennemi :

- **reconnaissance des itinéraires et points de dépassement** en liaison (partage de réseau) avec l'unité tenant la ligne de front pour affiner les mesures de coordination jusqu'au plus bas échelons ;
- **la simultanéité du débouché** (rocade) si possible dans un échelonnement qui correspond déjà à celui de la mission à remplir après le débouché en faisant effort sur la capacité d'appui interne (ambiance tactique) ;
- **l'appui de l'échelon supérieur** et notamment le bénéfice de ses moyens spécifiques pour masquer le débouché et renseigner dans la profondeur immédiate du déploiement de l'unité qui débouche.

Si **l'ennemi est présent** dès le débouché, l'unité qui traverse le front lance généralement **une attaque** et celle qui tient le front appui son assaut. Si **l'ennemi est absent a priori**, alors l'unité qui traverse le front entame **une marche à l'ennemi**, soit en discrétion par infiltration, soit en force en entamant d'emblée **une reconnaissance** qualifiée d'offensive alors que celle qui tient le front **soutient** son déploiement.

L'unité qui dépasse le front **prend à son compte le combat** dans la profondeur du nouveau front que créer son engagement à partir du moment où l'unité qui tenait le front passe **en soutien**. Ce passage de témoin n'est effectif que lorsque l'ensemble des subdivisions de l'unité ont franchi la ligne de débouché.

2.2.3.3. La relève par recueil

La relève par dépassement rétrograde est **un mécanisme défensif** particulièrement efficace dans les phases de préparation. En effet, la notion même de recueil permet à la fois **l'installation dans la profondeur d'un réseau défensif**, tout en commençant à l'avant une manœuvre de résistance limitée qui ralentit l'action offensive de l'adversaire et modère sa marche vers des points préparés.

Le phasage d'une relève par recueil se déroule de la façon suivante :

- **rupture de contact** après une intensification du combat permettant de gagner les délais suffisants pour rejoindre rapidement et, si possible à couvert, la ligne de recueil ;
- **converger vers les point d'identification et d'accueil** sur la ligne de défense en appliquant les signes codifiés convenus pour la fluidité du recueil ;
- **le regroupement** en base de réarticulation en arrière et à couvert de la ligne de défense en général aux abords d'une zone de ravitaillement.

La relève par recueil est une réarticulation tactique rétrograde qui consiste au transfert de la mission future (défensive) d'une unité descendante à une unité montante en appuyant son désengagement.

La relève par recueil possède des invariants qui prévalent pour son bon déroulement sous contrainte de l'ennemi :

- **colocalisation des postes de commandement** aux moyens d'éléments précurseurs et présents, si possible, au niveau des points d'identification et d'accueil ;

- **jalonnage** (régulation des itinéraires par fléchage) ou **guidage** du recueilli en zone de regroupement pour éviter l'empilement de moyens et l'imbrication avec les unités du dispositif défensif ;
- **compte-rendu de fin de recueil** dès que le dernier élément a été recueilli afin de livrer la profondeur immédiate du front à la responsabilité tactique de la ligne de défense.

Le recueil est une phase de la manœuvre d'ensemble qui nécessite une conception fine et précise aux plus hauts échelons car elle représente évidemment une transition dans le combat et doit créer les conditions d'une réarticulation rapide pour conserver le rythme de la manœuvre.

2.3. LES MODES TACTIQUES

Dans le cadre d'une mission, la conception de manœuvre ou idée de manœuvre formalise une intention et un plan de manœuvre qui visent **globalement** – au sens du but poursuivi par cette action tactique précise – soit à **prendre l'ascendant** sur l'adversaire, soit à **l'empêcher** de le faire. L'atteinte de cet objectif passe par le rapport de force qui consiste à **agresser** l'ennemi ou à **parer** son agression.

Ainsi, c'est bien le but de la mission qui détermine **l'attitude dominante** ou **mode tactique** qualifiant alors le **type de manœuvre** selon sa **finalité** :

- **l'offensive** quand il s'agit de délivrer le combat en prenant l'initiative du déclenchement des hostilités pour porter des coups à l'ennemi. La manœuvre consiste à conquérir des objectifs tactiques dans le cadre d'une mission offensive visant des buts positifs ;
- **la défensive** quand il s'agit d'attendre le combat en laissant l'initiative du déclenchement des hostilités à l'ennemi (le plus souvent) mais en préparant son dispositif pour parer les coups de l'adversaire. La manœuvre consiste à préserver des acquis tactiques dans le cadre d'une mission défensive visant des buts négatifs.

Ces deux modes tactiques se divisent chacun en plusieurs **modes d'actions tactiques** qui se différencient par leurs **différents procédés d'exécution** et qui offrent de produire **des effets spécifiques**. Cette dernière considération découle par essence de la prise en compte **de facteurs de succès** identifiés lors du raisonnement tactique et elle reste dépendante des conditions d'engagement.

À ce stade, il s'avère fondamental de rappeler la différence entre le mode tactique et les modes d'actions tactiques qui ne sont pas du même ordre. En effet, le fait que **la lettre d'une mission** induise naturellement un mode tactique n'exclut en rien que **l'esprit de la mission**, et donc l'intention de manœuvre, puisse s'accommoder d'une alternance de modes tactiques⁷⁹ de nature différente.

Les procédés d'actions tactiques développés dans la suite de ce chapitre sont ceux les plus couramment utilisés et ceux qui permettent d'illustrer le plus pédagogiquement les notions fondamentales des modes tactiques étudiés.

⁷⁹ Cette notion est sacralisée dans le célèbre adage : « la meilleure défense, c'est l'attaque ! ».

2.3.1. L'offensive

L'offensive est le mode tactique ou « ...la **détermination du temps incombe à l'attaquant** ». Mode de la manœuvre **des buts positifs**, il offre **l'initiative** du déclenchement des hostilités avec pour conséquence *a priori* de s'engager avec **un potentiel maximum de combat**. L'application des principes de l'action militaire bénéficie *de facto* du facteur de succès de **posséder l'initiative**. Un des enjeux pour l'attaquant consiste à la **préserver** afin de maîtriser sa propre culmination.

Le mode tactique offensif se distingue par :

- **ses caractéristiques ;**
- **ses modes d'actions ;**
- **sa conduite.**

L'offensive est le mode tactique utilisé pour atteindre ses objectifs malgré la résistance de l'ennemi.

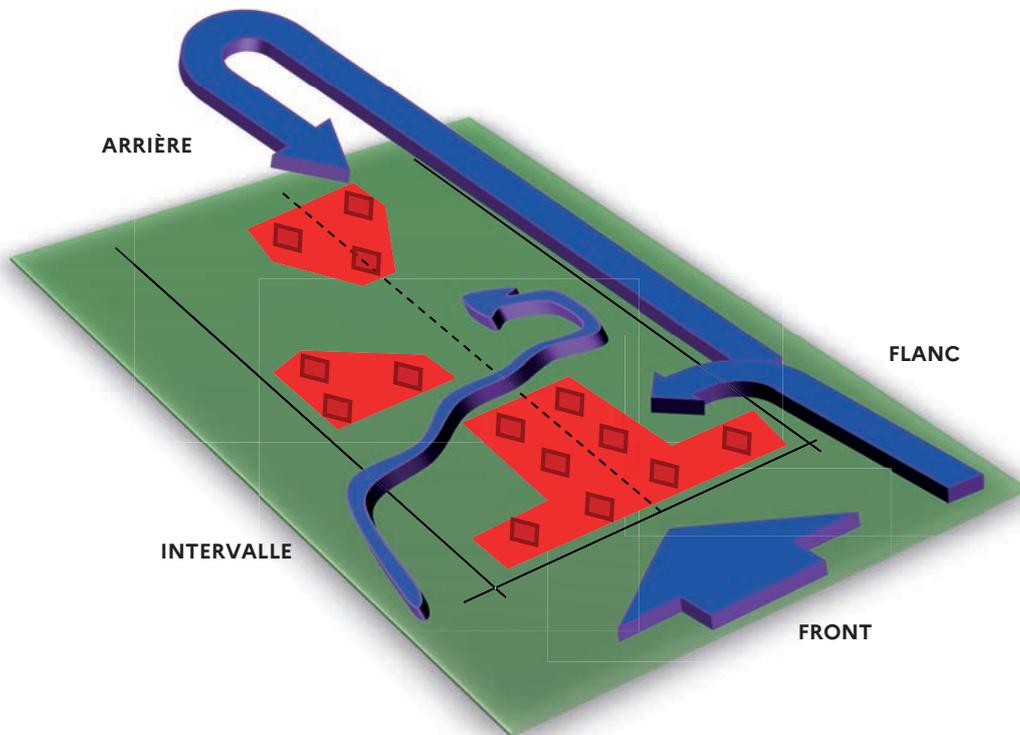
2.3.1.1. Les caractéristiques de l'offensive

La notion de **buts positifs** consiste à atteindre ses objectifs malgré l'adversaire. En tactique, l'attaquant va donc s'efforcer d'appliquer les principes d'action tactiques afin de maîtriser sa culmination avec une efficacité maximum. En particulier, il cherchera à **garantir la cinématique** de sa manœuvre en **conservant l'initiative** et ce, **sans divertir des moyens à d'autres tâches** que celles envisagées dans **son intention**.

L'engagement s'opère avec **le plein potentiel de combat** et en choisissant **l'instant et les points d'application** de l'offensive. Le dispositif est donc parfaitement apte à libérer son intensité tactique maximale sur un ennemi qui ne sait pas où engager sa réserve. Dès lors **l'ultime préparation** au déclenchement de l'offensive consiste à **forcer l'ennemi à divertir** sa réserve sur objectif annexe par une manœuvre de diversion.

La création du rapport de force favorable au **succès de l'attaque** préconise statistiquement de disposer d'un **ratio de trois contre un**. Les engagements passés démontre qu'une unité **perd deux tiers de son potentiel de combat** en fin d'offensive (attrition, égarement, consommation excessive, relâchement psychologique). Ainsi, quand bien même l'action ne porterait aucune attrition sur le défenseur qui contrerait l'assaut, alors **l'équilibre résiduel serait d'un contre un** permettant de ne pas voir l'attaque refoulée.

Approches de dispositifs



Le mode tactique offensif adopte trois types **d'intentions relatives à l'espace** :

- **approches de front** qui adoptent la forme de manœuvres centrales dans des directions parallèles, convergentes ou divergentes qui cherche au mieux la rupture du front, au moins son refoulement ;
- **approches de moindre attente** (latérales ou arrières) qui adoptent la forme de manœuvres d'aile dans des directions convergentes qui cherchent l'enveloppement ou dans des directions parallèles qui cherche la rupture des flancs ;
- **infiltration par intervalle au centre ou sur les ailes** qui adopte la forme de manœuvres d'aile ou centrale dans des directions divergentes après infiltration.

L'attaque est une déclinaison du mode tactique offensif qui consiste à détruire les moyens de combat et prendre les positions de l'ennemi.

Rationnellement, l'attaque est plus faible que la défense puisque les conditions de succès passent en particulier par l'établissement d'un rapport de force favorable qui est **très consommateur en potentiel de combat**. En résumé, une victoire coûte chère. Cependant, il ne faut pas sous-estimer **l'ascendant moral** que confère **le rôle d'attaquant** tant il est clair qu'il galvanise les troupes au prétexte de la maîtrise de l'art d'employer la force avec ruse (intelligemment).

Le mode tactique offensif propose essentiellement trois **concepts d'actions offensives** :

- **l'attaque**, où l'influence du défenseur va se porter sur la réalisation d'effets visant à **interrompre ou à retarder la cinématique de l'attaque** ;

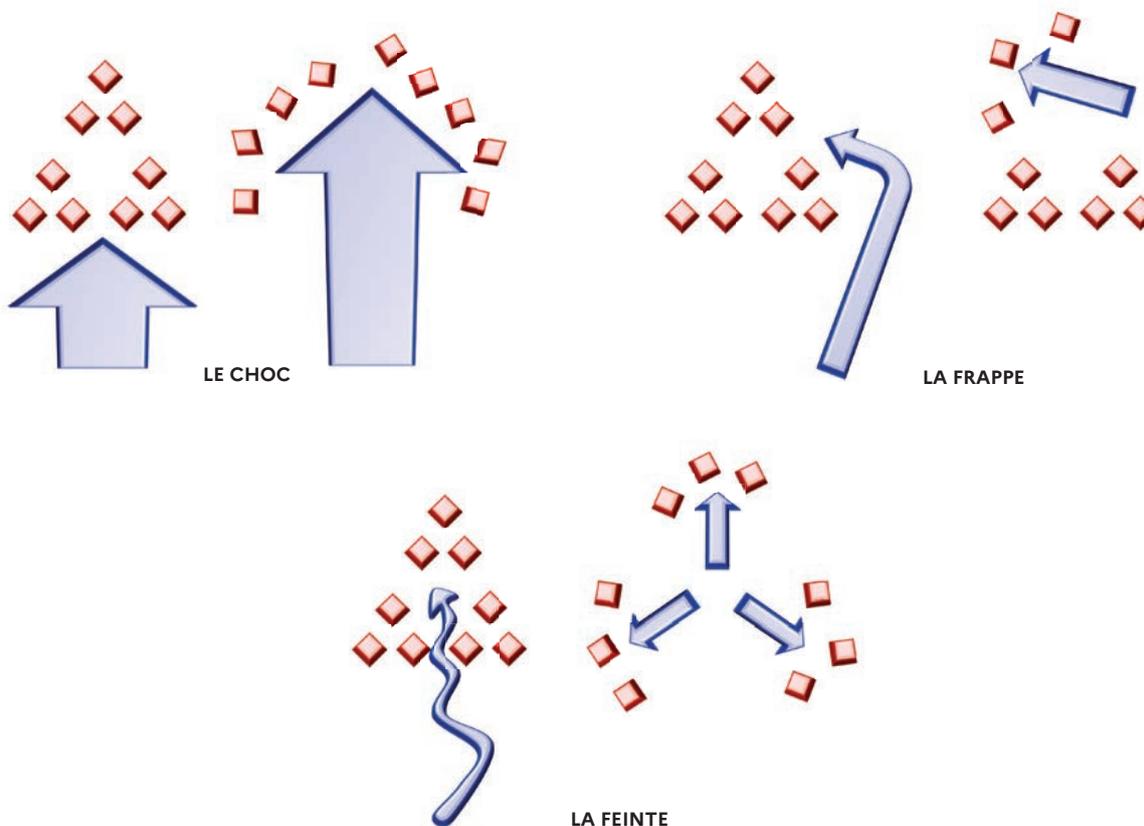
- **la conquête**, où l'influence du défenseur va se porter sur la réalisation d'effets visant en **la destruction en réaction de tout élément tentant de porter atteinte à l'intégrité du dispositif** à défendre ;
- **la réduction**, où l'influence du défenseur va se porter sur la réalisation d'effets visant **la destruction en réaction à tout élément ayant porté atteinte⁸⁰ à l'intégrité du dispositif** à défendre.

Dans ce contexte, **la possession d'emblée de l'initiative** garantit au moins la liberté d'action mais la nécessité de **concentration des efforts** prend d'une façon ou d'une autre le pas sur l'économie des moyens ne serait-ce que pour **conserver l'initiative**. En fonction du développement de l'attaque, la traduction de **ce déséquilibre** d'application des principes d'action tactiques signifie **l'engagement éventuel de sa réserve** si elle existe.

2.3.1.2. Les modes d'action de l'offensive

Les modes d'actions de l'offensive sont définis par la finalité et le type de manœuvre qu'ils formalisent par **leur différence de combinaisons, d'efforts et de formes**. Si tous les modes d'actions défensifs s'opposent fondamentalement aux intentions de l'ennemi d'atteindre ses objectifs, ils n'ont pas tous sur lui les mêmes effets tactiques et le même « **coût** » opérationnel pour le défenseur. En ce sens, les modes d'action défensifs sont autant d'options différentes qui permettent de **modifier la possession de l'initiative du combat**. En revanche chacun d'entre-eux ne l'influence pas dans les mêmes proportions.

Modes d'actions offensifs



⁸⁰ La contre-attaque peut résulter d'une feinte visant à laisser l'ennemi pénétrer le dispositif pour le livrer à une contre-attaque dans une zone choisie par le défenseur.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

L'offensive se décline essentiellement en **trois modes d'actions** qui engendrent des procédés spécifiques :

- **le choc**, dont la finalité consiste à repousser et écraser par la force l'opposant par inertie. Méthode directe qui privilégie la conquête de l'ascendant par concentration des efforts pour gagner le rapport de force le plus souvent par une manœuvre centrale (ou combinée à dominante centrale) ;
- **la frappe**, dont la finalité cherche à atteindre un point vulnérable de l'adversaire par mouvement latéral. Méthode indirecte qui privilégie la supériorité locale et temporaire par liberté d'action pour réduire rapport de force le plus souvent par une manœuvre d'aile (ou combinée à dominante d'aile) ;
- **la feinte**, dont la finalité vise à transpercer la défense ennemie par infiltration. Méthode indirecte qui privilégie la victoire par économie des moyens pour disloquer le dispositif par l'intérieur le plus souvent par manœuvres dans des directions divergentes.

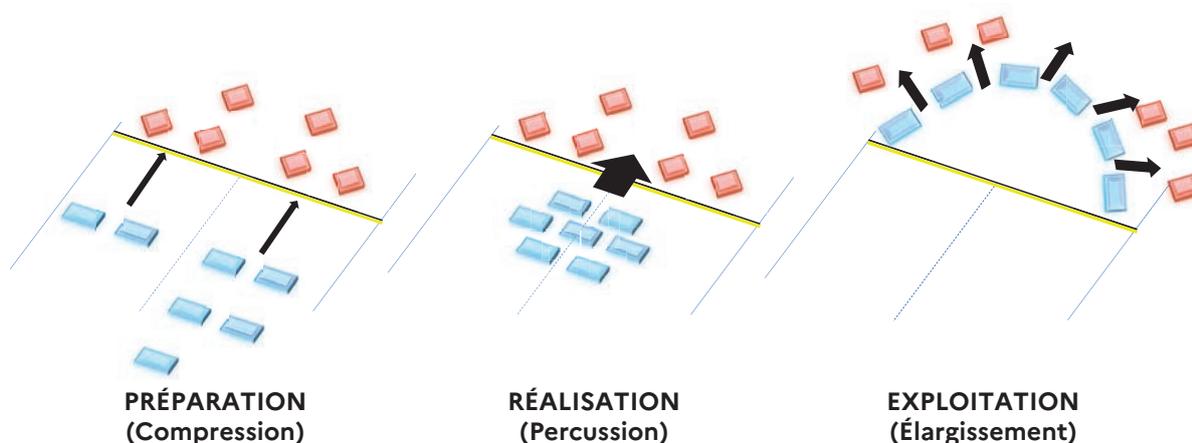
La diversion n'est pas une variante du mode d'action offensif de feinte. C'est une manœuvre de déception complémentaire à la manœuvre principale qui se conçoit exactement selon les modes d'action offensifs proposés mais dont le but n'est pas celui poursuivi par la mission mais bien d'induire l'ennemi dans l'erreur d'appréciation.

Les procédés les plus courants de l'offensive comprennent :

► pour l'action de choc :

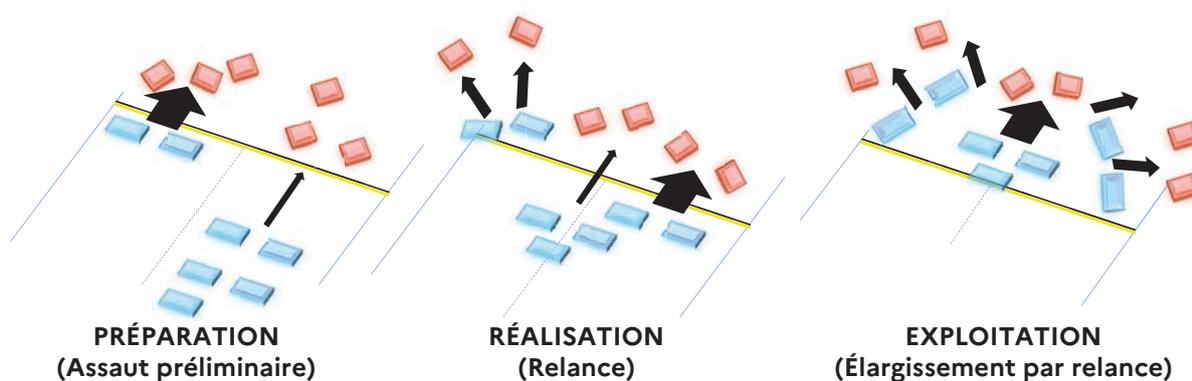
- **l'attaque en force** : procédé d'action qui consiste à percuter massivement le dispositif de l'adversaire pour provoquer la rupture de sa garde et culbuter son corps principal (une vague maximale d'assaut) ;

L'ATTAQUE EN FORCE



- **l'attaque brusquée ou dans la foulée** : procédé d'actions qui consiste à entamer progressivement le dispositif de l'adversaire sans attendre de disposer de toutes les forces disponibles (pas de compression) pour débiter le plus rapidement possible la réduction successive de tous ses échelons (plusieurs vagues d'assaut successives).

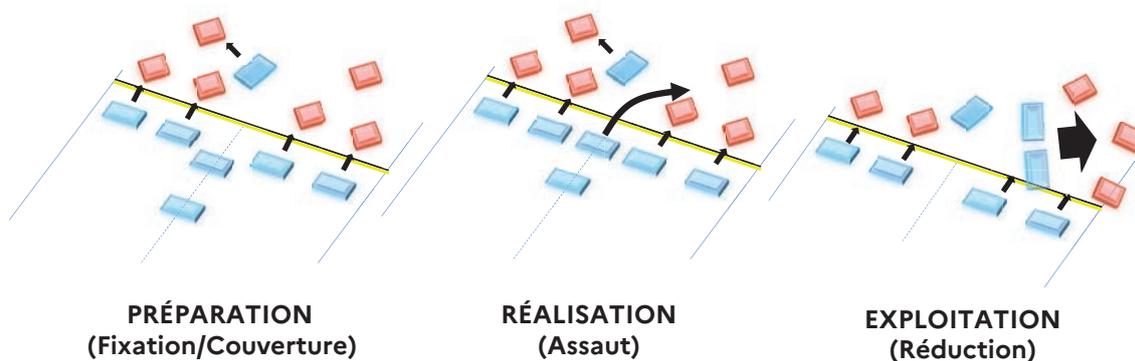
L'ATTAQUE BRUSQUÉE



► pour l'action de frappe :

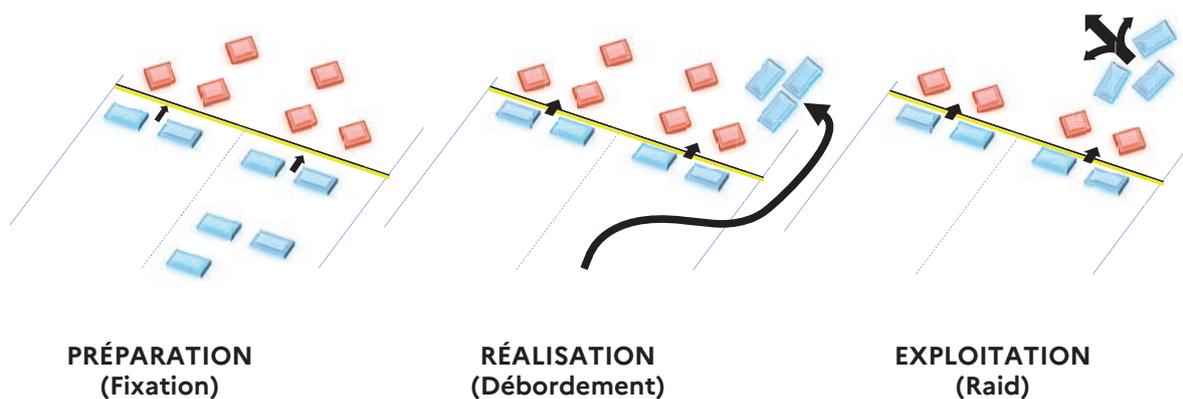
- **la réduction de résistance** : procédé d'action qui consiste à immobiliser un adversaire sur une position isolée pour mener son assaut par une approche plus vulnérable après débordement ;

LA RÉDUCTION DE RÉSISTANCE



- **le raid** : procédé qui consiste en une attaque profonde sur un objectif identifié et localisé après un large débordement.

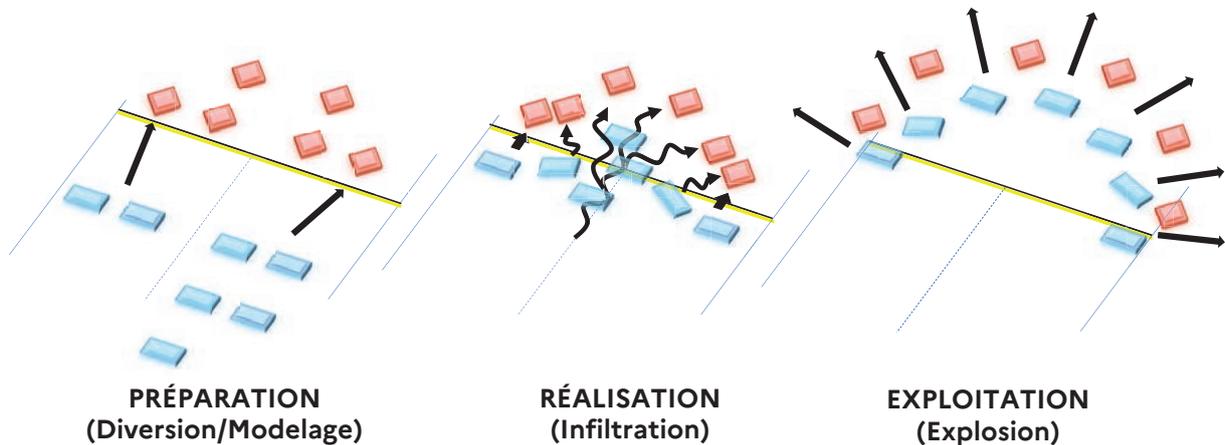
LE RAID



► pour l'action de feinte :

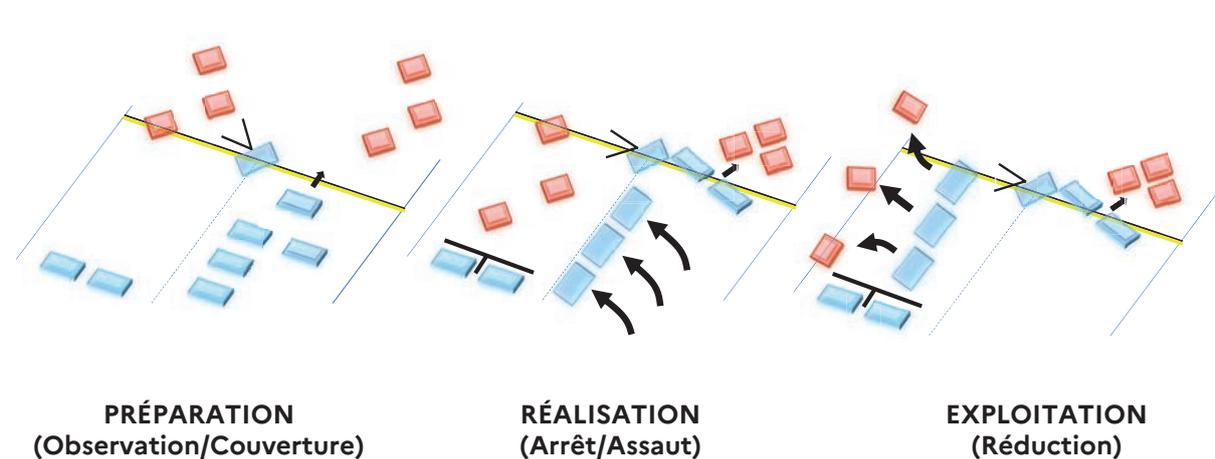
- **l'attaque en souplesse** : procédé d'actions qui consiste à s'infiltrer en discrétion par les approches vulnérables ou les intervalles jusqu'au cœur du dispositif adverse afin de le faire implorer par déclenchement successif ou simultané d'attaques divergentes ;

L'ATTAQUE EN SOUPLESSE



- **l'interception** : procédé d'actions (similaire à la nasse en défensive) qui consiste à intercepter en discrétion l'adversaire en marche à l'ennemi ou en attaque dans une zone de déclenchement brutal de feux directs et indirects destructeurs.

L'INTERCEPTION



Les modes d'action offensifs sont à discriminer par rapport au rôle de l'unité dans la manœuvre de son supérieur et qui est contraint par **un cadre espace-temps** qui participe à la cohérence de la manœuvre. Au niveau de la conception de manœuvre de l'unité, il est intéressant de les confronter **aux facteurs de succès de vitesse, de surprise et de simplicité.**

2.3.1.3. La conduite de l'offensive

La conduite de l'offensive est clairement facilitée dans ses premiers moments **par la jouissance de l'initiative**. La capacité du l'attaquant à **provoquer la rupture** du front approché et à **exploiter immédiatement** en direction du corps principal est déterminante pour la suite du combat. Elle dépend de la faculté de l'attaquant à **analyser le renseignement pendant l'action** pour réorienter les directions d'attaque. Elle nécessite de **connaître la zone où il achèvera son assaut et l'attitude qu'il devra y adopter**.

L'assaillant va traverser dans sa direction d'attaque **quatre zones successives** ; une zone périphérique de **surveillance**, une zone de **couverture**, une zone de **résistance principale** et une zone de **combat résiduel** (généralement en rupture). Cette configuration impose que l'attaque puisse bénéficier **d'une articulation en deux échelons**.

En effet, **le premier, fort du tiers** environ de l'unité doit donc lever le verrou de la couverture et livrer un débouché pour la seconde vague qui lui emboîtera immédiatement le pas. **Le deuxième échelon, fort des deux tiers** environ de l'unité s'accommodera alors de l'achèvement de la mission en décidant ou pas la poursuite des ennemis en retraite.

L'offensive se réalise par l'exécution de deux actes différents difficilement conciliables en pleine assaut par une seule unité :

- **la reconnaissance de l'espace de manœuvre** qui impose de doser l'équilibre entre l'agilité nécessaire à la foudroyance de l'attaque et la stabilité d'un poste d'observation pour des compte-rendu exploitables. Cette fonction peut être déléguée à des moyens annexes lors de l'assaut (notamment aérien si possible) ;
- **le combat de rencontre** qui impose une conduite des feux et du mouvement précise et réactive mais aussi une coordination fine avec les moyens demeurés en appui.

La conduite de l'offensive observe quatre phases successives d'actions élémentaires :

- **l'approche** : période dédiée au regroupement en sûreté du corps principal de l'attaque en base d'assaut avant l'engagement ;
- **le contact** : instant de prise de contact et d'engagement pour reconnaître le front choisi pour la rupture et jalonner l'élément d'attaque sur sa direction d'assaut tout en renseignant les appuis indirects pour faciliter le débouché ;
- **l'attaque** : période de combat par assauts successifs des deux échelons de l'élément d'attaque visant le dispositif de couverture puis le point de résistance principal ;
- **l'exploitation** : période d'amplification de l'attaque dans la profondeur (poursuite) ou dans la largeur (réduction) en opérant un redressement général des directions d'attaque en fin de bond pour pré orienter le dispositif en garde face à la future direction du front.

L'exploitation tactique consiste à amplifier les résultats acquis grâce à l'achèvement du but poursuivi pour la mission. Elle peut prendre une forme latérale ou profonde. Elle est limitée à la norme d'engagement de l'unité chargée de l'exploitation.

Les actions de poursuites sont conduites de façon planifiées ou spontanées, sur ordre ou à l'initiative du chef d'unité. Cette précision donne tout son sens à la bonne compréhension **du rôle de l'unité** au profit du supérieur et de **son intention**. Cette opportunité **ne doit pas s'opérer hors gabarit des appuis indirects** de l'unité pour pouvoir effectuer une rupture en cas de contre-attaque ennemie.

Les actions d'élargissements sont conduites pour stabiliser le front conquis en bénéficiant des possibilités du terrain enfin reconnus. Elles impliquent une **progression oblique dangereuse** en cas de contre-attaque ennemie et c'est pourquoi il est plus raisonnable de les mener seulement **après l'installation effective d'une ligne de défense** face au front.

2.3.2. La défensive

La défensive est le mode tactique où « **la détermination de l'espace** incombe à la défense... »⁸¹. Mode de la manœuvre **des buts négatifs**, il impose d'attendre le déclenchement des hostilités avec pour conséquence de s'engager avec un **potentiel de combat relatif**. L'application des principes d'action tactiques **sans** bénéficier du facteur de succès dit de **l'initiative** est chaotique, notamment dans les premiers instants de la manœuvre, où l'enjeu de la réaction devient vite de **reconquérir sans cesse cette initiative** pour maîtriser les conditions de la culmination.

Le mode tactique défensif se distingue par :

- **ses caractéristiques ;**
- **ses modes d'actions ;**
- **sa conduite.**

La défensive est le mode tactique utilisé pour empêcher l'ennemi de réaliser ses objectifs.

2.3.2.1. Les caractéristiques de la défensive

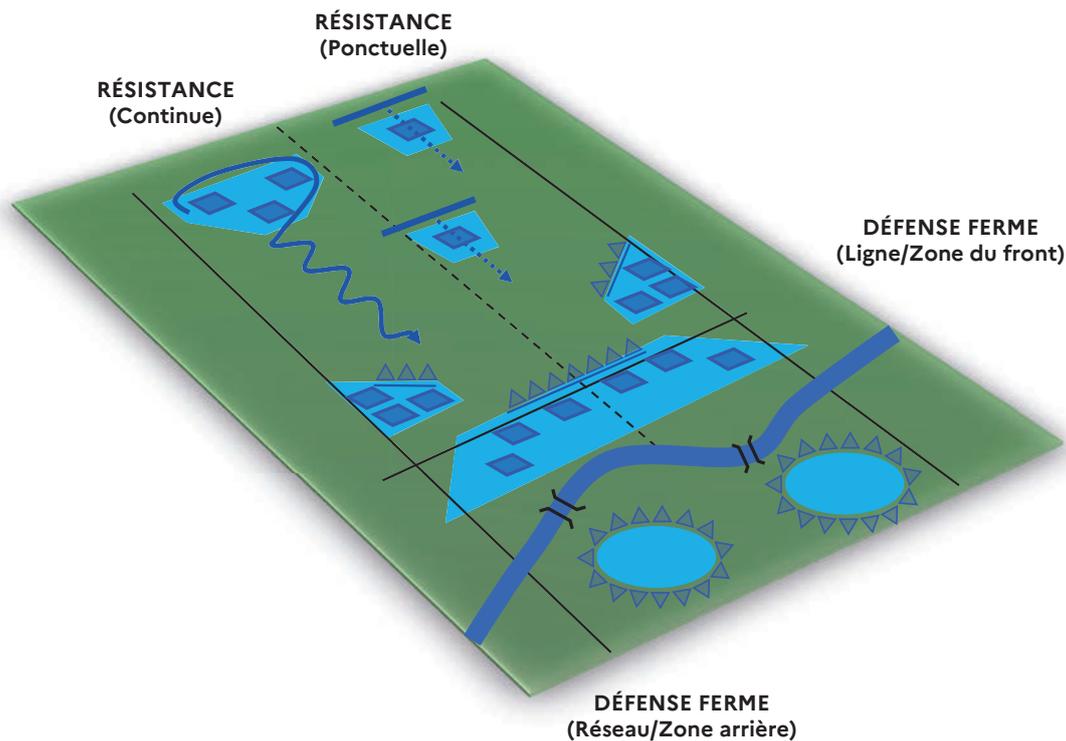
La notion de **buts négatifs** correspond à l'idée d'empêcher l'ennemi d'atteindre ses objectifs. En tactique, le défenseur va donc s'efforcer **de nier à l'ennemi** la possibilité d'appliquer les principes d'action tactiques afin de forcer sa culmination avec une efficacité moindre. En particulier, il cherchera à **interrompre la cinématique** de la manœuvre adverse en **neutralisant au moins l'initiative** de l'assaillant, au mieux en recouvrant l'initiative.

Puisque l'engagement s'opère sans disposer *a priori* du plein potentiel de combat de ses unités, le défenseur va donc principalement avoir pour intention de **réarticuler son dispositif** pour l'adapter à l'approche de l'attaquant. **L'absorption de l'impact** de l'offensive adverse doit donc permettre de compenser ce retard caractéristique de la position du défenseur. L'objectif consiste à disposer des délais suffisants à retrouver un potentiel de combat permettant de **recouvrer la maîtrise de l'engagement de ses moyens** (et donc de sa propre culmination tactique).

⁸¹ Clausewitz.

La défense consiste ensuite à employer tous les moyens et méthodes disponibles pour empêcher, résister à, ou détruire une attaque ennemie. L'essence de cette manœuvre réside dans la **dispersion de l'énergie adverse** qui participe de l'accélération de sa culmination **sans s'accompagner de la réalisation des effets** nécessaires à l'atteinte de ses objectifs. Le ratio de rapport de force préconisé est **d'un contre deux** pour le succès de la défense et d'autant plus si on **constitue une réserve défensive**.

Postures de dispositifs



Le mode tactique défensif adopte deux types **d'intentions relatives au temps** :

- **la défense limitée** ou **résistance** qui cherche la perturbation de la culmination de l'attaquant pour briser son offensive par épuisement de son potentiel de combat **dans la durée** ;
- **la défense ferme** qui cherche à conserver l'intégrité du dispositif en résistant aux assauts de l'assaillant par la maîtrise de sa propre culmination et la destruction de l'ennemi **sans notion de durée**.

La résistance est une déclinaison du mode tactique défensif qui consiste à livrer un combat retardateur pour échanger avec l'attaquant du temps contre de l'espace de manœuvre tout en provoquant l'attrition de son potentiel de combat.

Le mode tactique défensif ne préjuge pas de l'intention générale de la manœuvre, voire de l'engagement. Au combat, le mode tactique défensif correspond surtout à s'opposer à la volonté de l'adversaire en lui niant la possibilité d'atteindre ses objectifs. Conceptuellement, c'est l'attaquant qui décide de perdre le combat en ne relançant pas d'attaque devant son incapacité à faire plier la défense.

Le mode tactique défensif propose essentiellement **trois concepts d'actions défensives** :

- **la résistance (ou combat retardateur)**, ou l'influence du défenseur va se porter sur la réalisation d'effets visant à **interrompre ou à retarder la cinématique de l'attaque** ;
- **la défense**, ou l'influence du défenseur va se porter sur la réalisation d'effets visant en **la destruction en réaction de tout élément tentant de porter atteinte à l'intégrité du dispositif** à défendre ;
- **la défense-offensive**, ou l'influence du défenseur va se porter sur la combinaison d'actions de défense ferme ou limitée et de contre-attaques visant à briser la direction principale de l'assaillant.

Dans ce contexte la possession d'emblée de l'espace de manœuvre permet une meilleure application des principes d'action tactiques car elle exonère de divertir des ressources pour l'acquérir, elle permet de le valoriser, elle facilite la surveillance de ses approches et la préparation de zone favorable aux contre-attaques.

2.3.2.2. Les modes d'action de la défensive

Les modes d'action de la défensive sont définis par une seule finalité par rapport aux agissements de l'assaillants. Ils adaptent donc **leurs efforts et leurs formes en réaction** aux manœuvres ennemies. La véritable discrimination intervient dans **la profondeur, la continuité et l'élasticité** du dispositif de défense.

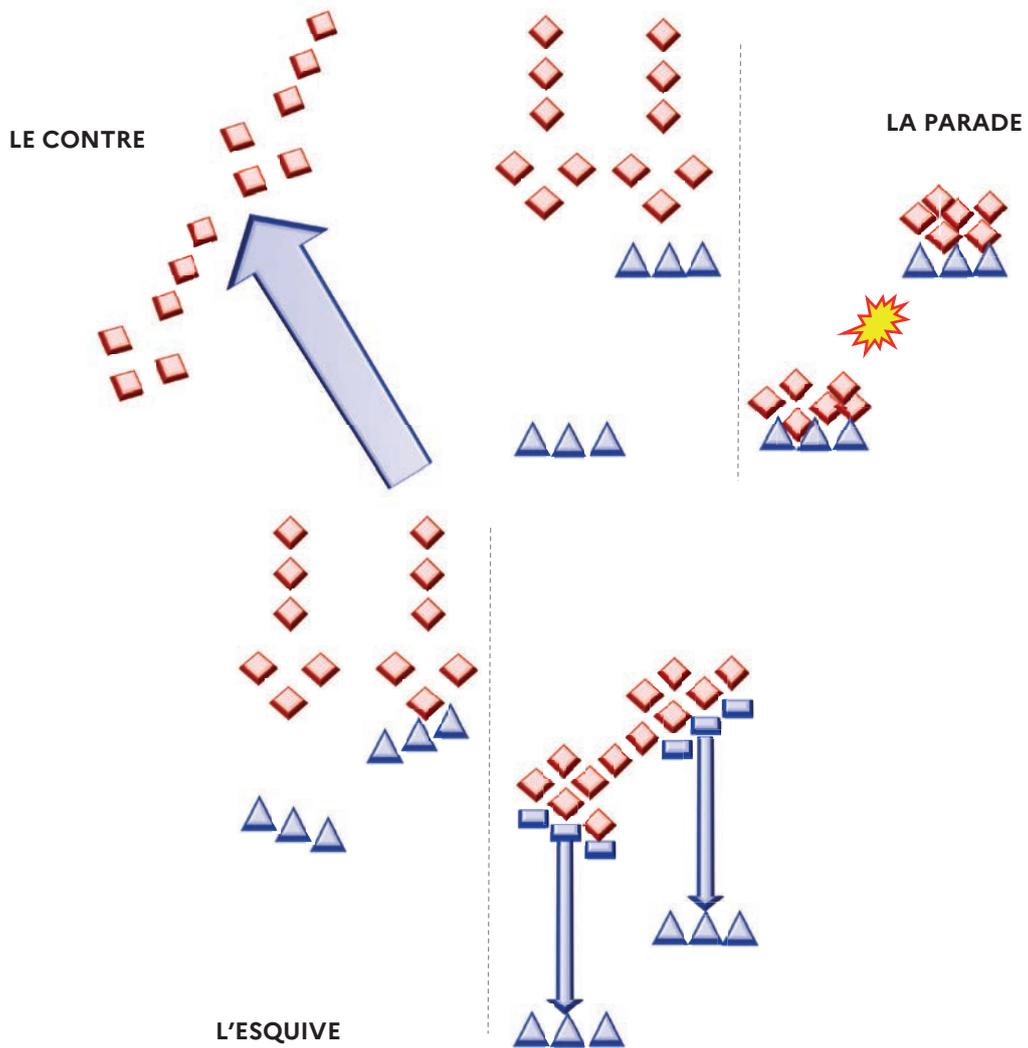
Tous les modes d'action défensifs s'opposent ainsi fondamentalement aux intentions de l'ennemi d'atteindre ses objectifs. En revanche, ils n'ont pas tous les mêmes effets tactiques sur l'ennemi et les mêmes « **coûts** » **opérationnels** pour le défenseur. En ce sens, les modes d'action défensifs sont autant d'options différentes qui permettent de **modifier la possession de l'initiative du combat**. Mais, chacun d'entre-eux ne l'influence pas dans les mêmes proportions.

L'acte défensif n'a d'autre but que d'empêcher l'attaquant de développer sa manœuvre selon les principes d'action tactiques. Cette opposition peut intervenir soit dans le **déni d'accès** à l'espace de manœuvre, soit dans **l'atteinte à la cohésion ou à l'élan** de l'attaque ou, tout simplement, dans **l'incertitude et l'imprécision** du contact.

La défensive se décline donc essentiellement en **trois modes d'action** qui engendrent des procédés spécifiques :

- **le contre**, dont la finalité consiste à refouler par la force l'assaillant par inertie. Méthode directe privilégiant la conquête de l'ascendant par concentration des efforts pour gagner le rapport de force localement le plus souvent par une manœuvre de défense offensive ;
- **la parade**, dont la finalité consiste à briser la cohérence de l'attaque ennemie en cherchant soit à forcer son orientation oblique par mouvement dans la profondeur pour provoquer sa dislocation ou cloisonner sa marche pour provoquer son entassement sur une ligne de défense ferme ;
- **l'esquive**, dont la finalité vise à éviter ou à se soustraire au contact de l'ennemi par le mouvement. Méthode directe qui crée contre l'ennemi un vide tactique dans le temps et dans l'espace par économie des moyens et, le plus souvent, via une manœuvre de défense limitée.

Modes d'actions défensifs



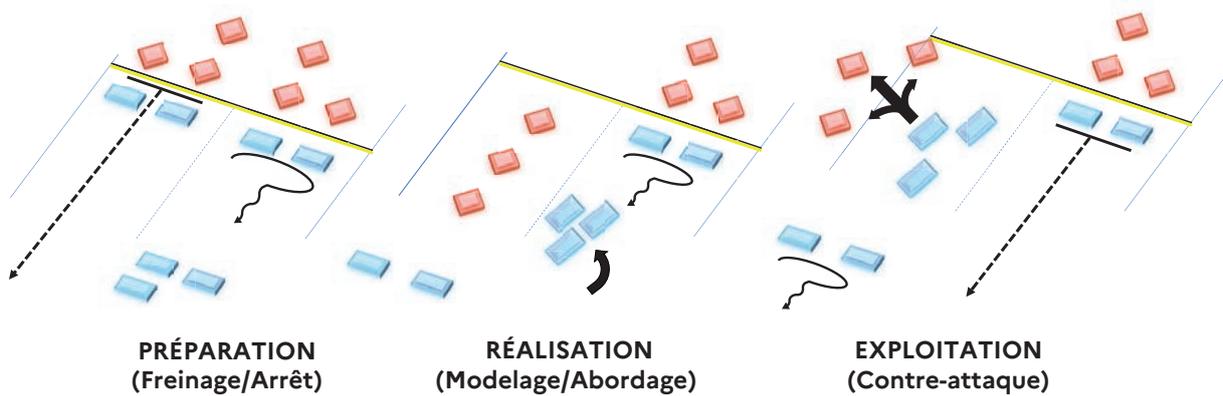
La dislocation d'un dispositif résulte de l'échelonnement de la progression d'une unité jusqu'à un point de rupture induit ou provoqué par l'adversaire qui brise la cohérence de la forme de l'attaque et stoppe son élan.

Les procédés les plus courants de la défensive comprennent :

► pour l'action de contre :

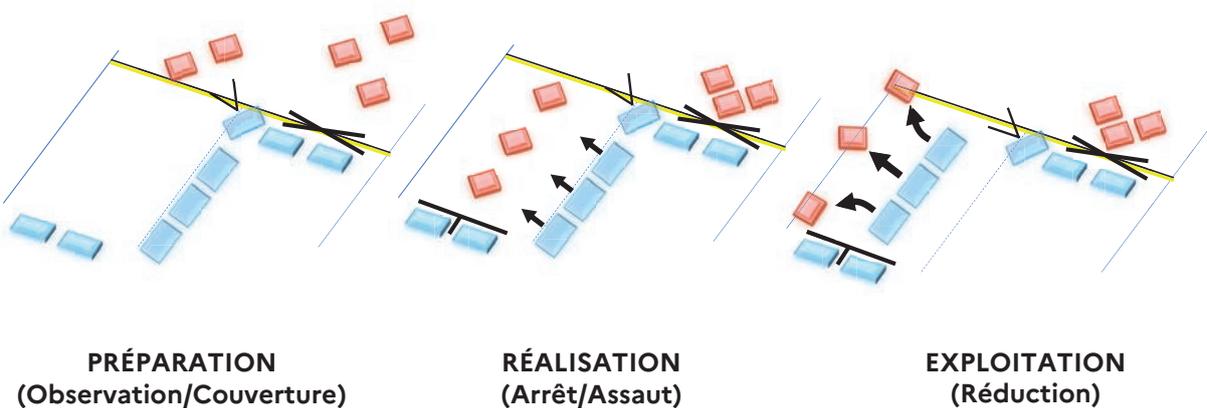
- **la contre-attaque** : procédé d'actions qui consiste à briser l'élan et à couper les directions de l'attaque d'un ennemi échelonné dans la profondeur ;

LA CONTRE-ATTAQUE



- **la nasse** : procédé d'actions (embuscade) qui consiste à attirer en discrétion l'adversaire en marche à l'ennemi ou en attaque vers une zone de déclenchement brutal de feux directs et indirects destructeurs.

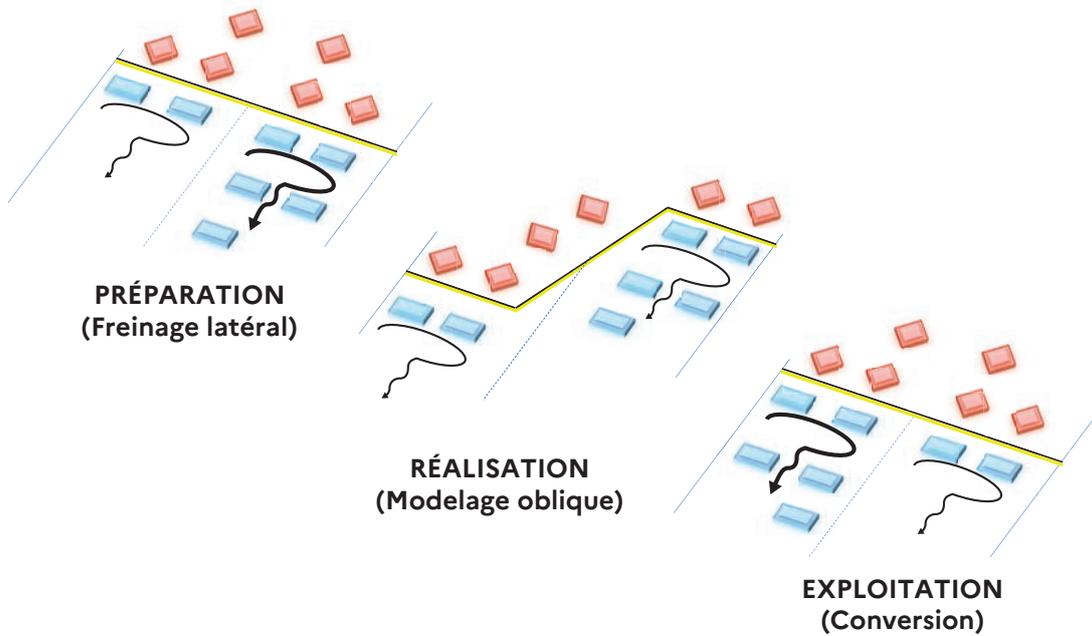
LA NASSE



► pour l'action de parade :

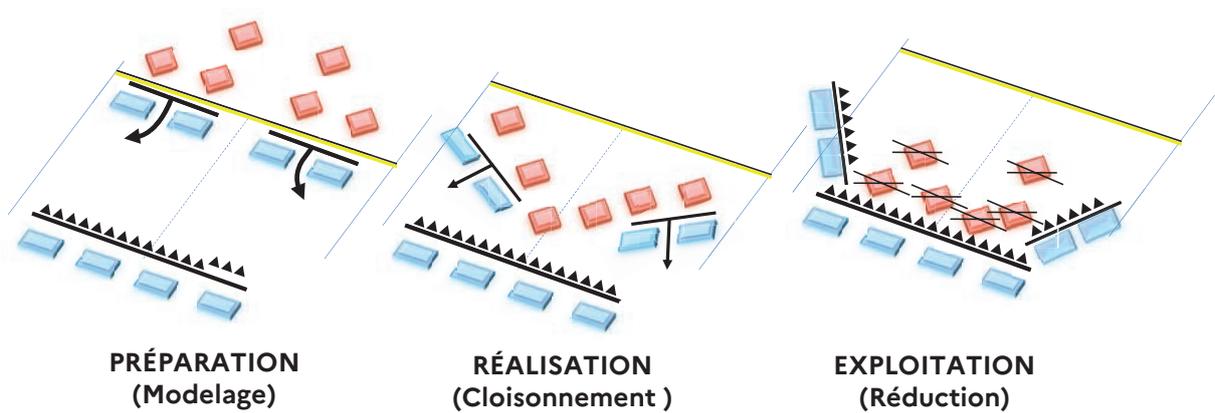
- **le freinage** : procédé d'actions qui consiste à ralentir la progression de l'ennemi en provoquant son attrition en restant à son contact pour l'échelonner dans la profondeur ;

LE FREINAGE



- **l'interdiction** : procédé d'actions qui consiste à empêcher l'ennemi de disposer d'une zone.

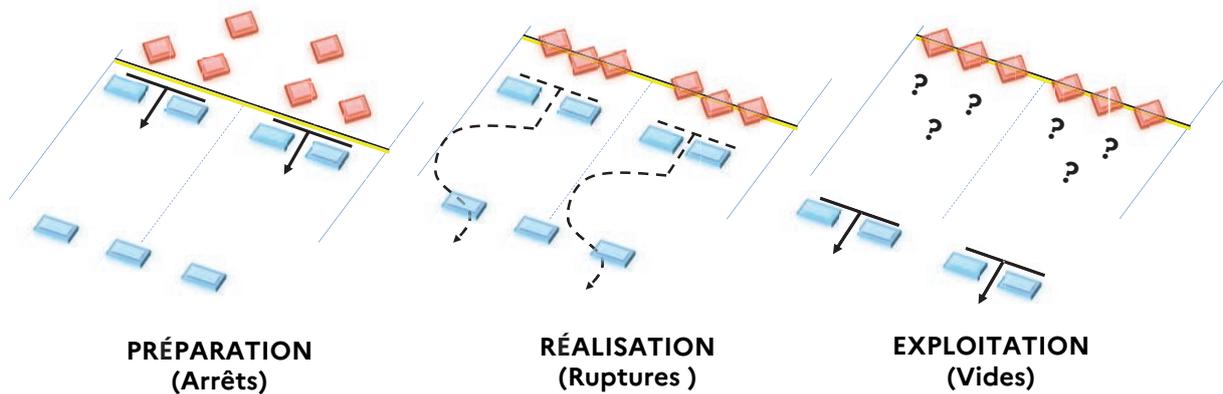
L'INTERDICTION



► pour l'action d'esquive :

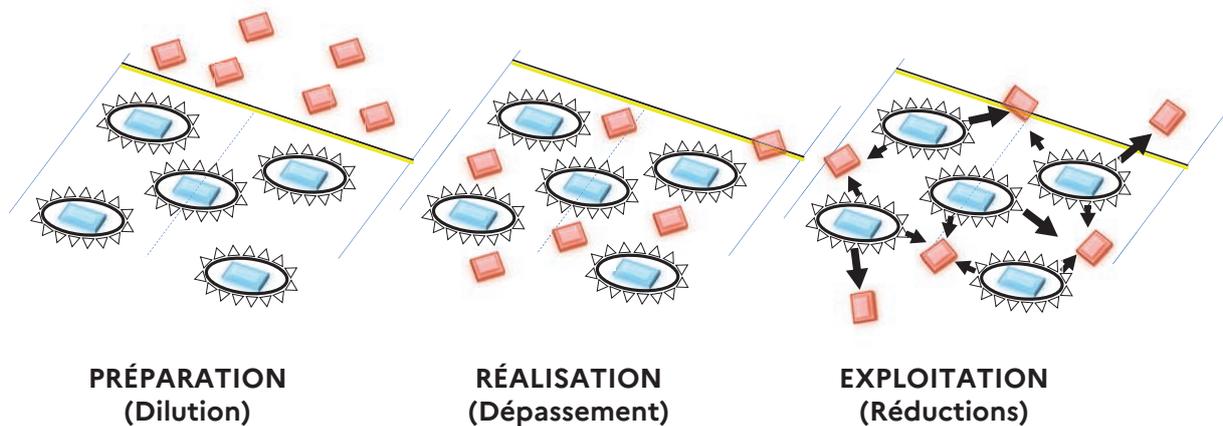
- **le coup d'arrêt** : procédé d'actions qui consiste à stopper brutalement la progression d'un ennemi sur ses directions d'attaque suivi d'une rupture rétrograde rapide du contact pour créer un vide tactique en avant du front de relance de l'attaque ;

LE COUP D'ARRÊT



- **la défense d'usure**: procédé d'actions qui consiste à occuper une zone dans la profondeur pour diluer l'ennemi dans un réseau de points d'appui en se laissant dépassé.

LA DÉFENSE D'USURE



Les modes d'action défensifs sont à discriminer par rapport à l'intention du supérieur qui est souvent guidée dans ces circonstances par **l'exploitation de l'échec de l'offensive adverse** et des capacités de relance en réserve de l'opération. Au niveau de la conception de manœuvre de l'unité, il est intéressant de les confronter **aux facteurs de succès de discrétion, de foudroyance et de simplicité.**

2.3.2.3. La conduite de la défensive

La conduite de la défensive est clairement facilitée, **après la surprise du contact**, par la **connaissance de la zone d'engagement**. La capacité du défenseur à absorber le premier choc va être déterminante pour la suite du combat. Elle dépend de la faculté du défenseur à donner de la profondeur à son dispositif au moins dans la **surveillance de ses approches**. Elle justifie dans ce sens la constitution de détachements de garde qui doivent être dynamique et vigilant malgré l'attente liée au rôle de défenseur.

En fonction des moyens disponibles, cette articulation périphérique hypothèque pourtant la **constitution d'une réserve** qu'il faudra tout de même consentir pour réagir aux attaques non prévues. L'équilibre entre cet **impératif de surveillance** et la **mise en veille d'une force de réaction** est un compromis difficile à entretenir dans la durée en conservant le même niveau d'efficacité tactique et de sûreté. La rotation des sous-unités sur ces différents rôles est recommandée.

La défensive se réalise par l'exécution de deux actes différents mais solidaires l'un de l'autre :

- **le contrôle de l'espace de manœuvre** qui repose sur un dispositif fixe (postes) et mobile (patrouilles) de surveillance et d'observation, des points de résistance et de défense mais aussi une réserve d'intervention ;
- **la conduite des feux** qui repose sur une planification anticipée des zones d'effort de feux directs et indirects et des mesures de coordination.

La conduite de la défensive observe quatre phases successives d'actions élémentaires :

- **l'attente** : période dédiée à la surveillance de l'ennemi, à la réalisation d'un dispositif de sûreté et à l'organisation de la position de résistance ;
- **le contact** : instant de prise de contact et d'engagement pour jalonner l'ennemi et rechercher ses directions d'attaques ;
- **la défense** : période de combat visant l'arrêt et la destruction de l'assaillant avec ou sans occupation du terrain (lutte sur position ou retraite).

Le combat rapproché est une phase d'imbrication des unités jusqu'au niveau du combattant individuel où l'influence de la tactique s'efface pour laisser l'esprit guerrier guider l'action.

Les actions retardatrices sont conduites selon ce phasage générique d'exécution de la défensive au détail près que la **résistance sera limitée**. En outre, la perspective finale résidera dans **une rupture** de contact décidée lorsque le **délai de résistance planifié** et donc de retard infligé à l'ennemi en progression, sera atteint.

Les actions de couverture et de flanc-garde⁸² s'organisent selon le même schéma d'exécution de la défensive au détail près que **la durée de l'action dépend de l'action principale**. En outre, sans intervention de l'ennemi, le rôle du détachement en charge de l'action se résume à **une surveillance des approches latérales** du corps principal.

⁸² Dans le cas de la flanc-garde la profondeur s'entend dans le sens de la largeur du dispositif) et dépend des mesures de coordination avec les unités adjacentes s'il y en a.

CONCLUSION GÉNÉRALE

L'emploi des forces terrestres est régi par les ambitions définies au niveau politique, sous forme de contrats opérationnels qui sont ensuite déclinés pour chacune des composantes des forces armées.

Ce faisant, la modélisation de la manœuvre et la doctrine ne sauraient pourtant envisager d'atteindre des objectifs sans disposer des capacités et des ressources requises pour vaincre dans le domaine tactique.

Ainsi, comme l'histoire l'a toujours montré, les succès tactiques sur les champs de bataille reposent sur l'emploi des agents de combats, avec méthode et discernement, selon une formule combinant opportunément les capacités suivantes :

- **des moyens adaptés ;**
- **une organisation efficace ;**
- **une doctrine réaliste ;**
- **une formation cohérente.**

Ces capacités doivent être développées et employées en respectant les principes d'action tactiques, tout en tenant compte des facteurs de succès nécessaires à la réussite d'une manœuvre particulière.

Celle-ci, combinaison du choc, du feu et du mouvement, doit intégrer des combinaisons interarmes voire interarmées d'effets matériels et immatériels à partir de la ressource offerte par les différentes fonctions tactiques, leurs capacités et aptitudes.

Le cœur du succès, quel que soit le niveau, du corps d'armée à la section reposera sur la décision du chef et sur son intention ou effet majeur, seul garant de la cohérence des différents pions de manœuvre et de la prise de l'ascendant face à l'adversaire.

Directeur de la publication : général de division Pierre-Joseph GIVRE
CDEC
1, place Joffre - Case 53
75700 PARIS SP 07
☎ secrétariat : 01 44 42 51 02

Directeur de rédaction : colonel Frédéric JORDAN ☎ 01 44 42 36 05

Co-rédacteurs : lieutenant-colonel Christophe GUÉ (1^{re} partie)
colonel Frédéric JORDAN (2^e partie)
lieutenant-colonel Sébastien RALLON (3^e partie)

Crédits photos couverture : © armée de Terre
Infographie : lieutenant-colonel Sébastien RALLON, M^{me} N. THORAVAL-MÉHEUT (p. 70)
Maquette : Sonia RIVIÈRE/CDEC/DAD/PUB

Diffusion & Relations avec les abonnés : sergent Jamila FARAJY, CDEC/DAD/PUB ☎ 01 44 42 43 18

Impression - Routage :
EDIACA
76, rue de la Talaudière - CS 80508
42007 SAINT-ÉTIENNE CEDEX 1
☎ 04 77 95 33 21 ou 04 77 95 33 25
Tirage : 2 619 exemplaires

Dépôt légal : Avril 2022
ISSN de la collection « Document de Doctrine » 2427-707X
ISBN du volume (version imprimée) 978-2-11-155044-5
ISBN du volume (version électronique) 978-2-11-155045-2
La version électronique de ce document est en ligne sur les sites Intradef du CDEC à l'adresse <http://portail-cdec.intradef.gouv.fr>
Les documents classifiés ne peuvent être téléchargés que sur des réseaux protégés.



CENTRE DE DOCTRINE
ET D'ENSEIGNEMENT DU COMMANDEMENT

<http://portail-cdec.intradef.gouv.fr>

